Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13069 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 4 FÉVRIER 1987

Nouveau mandat pour Mme Aquino

Si l'on s'en tient aux premières indications de vote – entre 70 et 80 % de oui, – les électeurs philippins se sont prononcés de la manière la plus nette, lors du référendum du 2 février, en faveur de la Constitution que leur proposait Mme Aquino, un an après la chute de M. Marcos. Ce vote vient à point nommé pour la présidente qui, ces dernières semaines, semblait avoir de moins en moins prise sur les événements, à telle enseigne qu'on pouvait se demander si elle n'allait pas être à son tour emportée dans la tourmente.

Sur le plan des institutions, le vote comble un vide juridique qui avait un effet démobilisateur certain sur l'élite du premier pays d'Asie à s'être doté, voilà presque un siècle, d'une Constitution. Jusqu'alors, Mme Aquino se trouvait dans une position ambiguë : elle était, certes, détentrice d'un réel mandat populaire depuis l'élection présidentielle de février 1986, – dont l'issue contestée avait provoqué l'éviction de M. Marcos, – mais aucune procédure légale n'avait légitimé son pouvoir. En votant pour l'adoption du projet de Constitution, les Philippins ont implicitement confirmé le mandat qui lui permettra de gouverner jusqu'en 1992 et officialisé le mouvement populaire qui l'avait portée au pouvoir.

L'ampleur de la majorité des oui constitue, d'autre part un triomphe personnel pour Mme Aquino, qui renforce considérablement sa position. Ce vote de confiance souligne aussi une profonde aspiration à la stabilité. Les intellectuels, qui reprochent à la présidente de n'avoir pas mis à profit son prestige au lendemain de la chute de M. Marcos pour imposer des réformes, comme les petites gens, dont la condition n'a guère changé, ont apparemment fait taire leurs griefs pour apporter leur soutien à Mme Aquino. L'attentisme dont cette dernière a semblé faire preuve au cours des derniers mois est ainsi mis au compte des menaces permanentes que faisaient peser les opposants sur son gouvernement.

Le résultat de ce plébiscite ne désarmera ni les extrémistes de droite ni les communistes mais leur coupe l'herbe sous le pied pour un temps. Les artisans des coups de force, dont le dernier, à quelques jours du scrutin, ne visait pas moins qu'à rétablir l'ex-dictateur, vont devoir réviser sérieusement leurs plans. Après le vote de lundi, Washington, en particulier, s'accommoderait encore plus mal d'un coup d'Etat, quelle que soit l'inquiétude qu'on y nourrit sur l'avenir des bases militaires américaines aux Philippines.

Grands perdants de ce scrutin, les communistes. La population a montré que la lutte armée n'était pas à ses yeux le moyen d'obtenir des réformes sociales indispensables. L'insurrection, qui avait déjà manqué le rendez-vous populaire de février 1986, est contrainte à manifester plus de souplesse. Les Philippins ont désavoué les méthodes brutales des insurgés qui n'ont, souvent, rien à envier à celles des milices de M. Marcos.

Ce scrutin représente tout autant un grave revers pour l'armée. Ceux de ses membres qui ont voté contre le projet de Constitution ont pu prendre ainsi la juste mesure de leur isolement. Leur chef, le général Ramos, qui aspire, apparemment, à la succession de Mme Aquino en 1992, en tirera sans doute la leçon.

(Lire nos informations page 5.)

Les difficultés du dialogue social

Désaccord sur les salaires dans la fonction publique

Les négociations salariales pour 1987 dans la fonction publique se sont achevées, le lundi 2 février, sur un constat de désaccord entre M. Hervé de Charette, ministre délégué, et les syndicats. Ceux-ci vont consulter leurs mandants et rendront leurs réponses entre mercredi et vendredi, mais un accord salarial semble exclu, comme en 1986 – gel des augmentations générales – en 1984 et en 1977. La divergence la plus profonde porte sur la clause de sauvegarde.

M. de Charette ne s'estime pas engagé par les sept points du projet de « relevé de conclusions » s'il ne recueille aucune signature (lire page 32).

Le statut des maîtres-directeurs

Manifestations d'instituteurs contre les décrets de M. Monory

La signature par M. Jacques Chirac des quatre décrets sur les maîtres-directeurs préparés par M. Monory, et leur publication dans le « Journal officiel » du mardi 3 février, ont renforcé la détermination des instituteurs. Ceux-ci s'apprêtent à organiser, mercredi, des manifestations à Paris et dans plusieurs villes de province pour protester contre ces décrets.

Avant même la parution de ces textes, la FEN avait demandé le report de l'entrevue avec M. Monory, prévue pour mercredi, qui devait marquer le démarrage d'une grande concertation sur l'ensemble des problèmes scolaires.



Dans une interview au *Monde*, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (FEN), envisage une « *manifestation nationale* » à Paris « *très rapidement* », et rappelle les raisons de son opposition au texte de M. Monory.

Il annonce, d'autre part, l'intention du SNI d'étendre son audience à l'ensemble des catégories de personnel de l'enseignement secondaire. Si les réalités changent, « *les syndicats devront changer* », affirme-t-il.

(Lire page 11.)

Les désordres monétaires internationaux

L'inflation comme un feu sous la cendre

Le président de la Réserve fédérale a mis en garde les Américains contre une baisse supplémentaire du dollar (lire page 33). Pour M. Paul Volcker, les risques d'inflation deviennent préoccupants, et la dépréciation de la monnaie ne peut se substituer à d'autres types d'actions pour limiter les déficits commercial et budgétaire des Etats-Unis. A ses yeux, une réduction de la croissance s'impose, même si elle s'accompagne momentanément d'une hausse du chômage.

par Paul Fabra

On a beau multiplier les réunions internationales, chaque pays reste comme emmuré dans sa propre expérience, sans véritablement profiter de celle des autres. De cette addition de superbes isolements qui, tous ensemble, produisent une belle cacophonie, la récente crise des changes dont nous ne sommes pas encore sortis, puisque le dollar reste orienté à la baisse, a fourni une illustration particulièrement édifiante.

On y a vu Français et Allemands se renvoyer des arguments de plus en plus subjectifs, les uns comme les autres se croyant dispensés d'examiner au fond ceux du partenaire. A telle enseigne que, au lendemain du onzième réaménagement des parités au sein du SME, celui-ci apparaît pour la première fois non pas comme fortifié par la nouvelle démonstration qu'il leur a ainsi donnée de son adaptabilité aux circonstances, mais au contraire en partie vidé de sa substance (celle-ci fond comme neige au soleil si la coopération franco-allemande vient à faire défaut) et menacé dans son existence.

Avec les Américains, les malentendus sont encore plus épais. C'est que James Baker le Troisième secrétaire, au Trésor du président Reagan, a renoué avec les détestables pratiques de ses prédécesseurs du temps du président Carter. Ces derniers n'hésitaient pas, pendant les années 1977 et 1978, à souhaiter publiquement la baisse du dollar afin de stimuler l'activité économique aux Etats-Unis. Ils jouaient ainsi avec la plus grande monnaie du monde comme s'il s'agissait d'un objet de faible importance.

(Lire la suite page 34.)

La recomposition du paysage politique

Le centre, potion magique ?

par Jean-Marie Colombani

« *La France aspire à être gouvernée au centre* » : cette formule de M. Giscard d'Estaing datait un peu. La voilà remise au goût du jour par son père fondateur. Dans un contexte apparemment propice : partout, il n'est plus question que du centre.

Positionnement au centre pour les uns, alliances au centre pour les autres, recentrage pour le gouvernement. Réputée ingouvernable, la France pourrait-elle enfin trouver – au centre – la recette miracle de la gouvernabilité ?

Cette question en sous-tend une autre : les sociétés occidentales développées sont-elles gouvernables ? L'idée la mieux partagée dans la classe politique était, précisément, que gouverner en temps de crise conduit à l'échec, et à des alternances rapides.

Tour à tour, M. Giscard d'Estaing et les socialistes se sont déclarés battus par la crise, tandis que M. Chirac est mis en échec par des crises. Or M. Kohl – et avant lui MM. Gonzales, Martens et Mme Thatcher – a été reconduit dans ses fonctions. Il n'y a donc pas fatalité de l'échec, en temps de crise. Et il y a peut-être même une potion magique.

Ce simple coup d'œil jeté alentour suffit à réévaluer, en baisse, la « performance » récente du PS et, en hausse, les chances futures de M. Chirac.

(Lire la suite page 8.)

Modernisation et tensions à Pékin

En grattant le vernis chinois...

PÉKIN
de notre envoyé spécial

« *Le gouvernement chinois a reconstitué de lui-même, ici, les concessions internationales* » de l'époque coloniale, dit un banquier occidental amusé par le décor style « nouille » du club-restaurant Maxim's, copie conforme de l'original de la rue Royale, installé par Pierre Cardin en plein cœur de la capitale chinoise. Des hommes d'affaires occidentaux à la recherche du contrat chinois du siècle y côtoient des fonctionnaires communistes qui se disent fraîchement convertis à l'économie de marché, ainsi que – chose encore impensable il y a peu – les très rares citoyens chinois assez aisés pour régler eux-mêmes l'addition astronomique de l'établissement. Car ici on accepte le *renminbi*, la « monnaie du peuple » dont doivent se contenter la plus grande partie du milliard de Chinois. Dans les autres restaurants et hôtels pour étrangers qui reconstituent l'univers capitaliste à Pékin, tout se paye en « certificats », les coupons-devises en principe réservés aux visiteurs.

Le Maxim's de Pékin constitue sans doute l'expression la plus élaborée de l'image que s'efforce de projeter à l'étranger le régime de M. Deng Xiaoping. Avec son bar à lumière tamisée, ses serveurs en livrée et son décor exubérant plaqué sur une vieille bâtisse de style stalinien, il jure de façon quasi surréaliste avec la pompe communiste austère que symbolise, à deux pas, le mausolée où repose la dépouille embaumée de Mao Zedong.

Le Pékin de Deng Xiaoping, en l'espace de dix ans, a considérablement changé. Les faubourgs traversés depuis l'aéroport sont méconnaissables au point qu'on a peine à s'orienter. Les gratte-ciel, promis par le régime à cette ville dont l'habitat traditionnel était limité au rez-de-chaussée, ont poussé comme des champignons – plus laids les uns que les autres. On a ouvert des avenues immenses au travers de quartiers anciens. Elles sont encore bordées des ruines des maisonnettes aux flancs crevés, comme des plaies mal cicatrisées dans le paysage urbain. Les limousines allemandes ou japonaises des fonctionnaires et des nantis se bousculent aux feux rouges où, jadis, seules quelques jeeps chinoises tentaient de se frayer un passage au travers de la foule des cyclistes.

Le « Pékin-à-étages » s'adresse avant tout à l'homme d'affaires international. Sur son parcours, durant les quelques jours de sa visite, de son hôtel identique à ceux de Hongkong ou de Taipeh aux locaux dépoussiérés des firmes avec lesquelles il négocie, tout vise à lui donner l'impression d'une cité en pleine expansion.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 5.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

مكرر من الاصل

Débats

TOURBILLONS FINANCIERS

L'incroyable succès de la souscription du public aux actions de Paribas traduit un état d'esprit des Français qui n'a pas que des avantages, selon Philippe Simonnot. Cet appétit de gain excite la verve de Daniel Accursi qui évoque les mânes du père Ubu.

« Je gagne, donc j'existe »

L'argent est de plus en plus le fondement de l'existence : telle est la métaphysique ubuesque.

par DANIEL ACCURSI (*)

A FORCE de réduire toutes les valeurs à la seule valeur monétaire, il semble bien que la pensée libérale exauce les vœux et prophéties du père Ubu et qu'il faille substituer à la métaphysique la pataphysique.

Que ressasse Ubu ? Qu'il n'y a qu'une puissance : l'argent. En effet, pour Ubu, deux principes gouvernent le monde : la *« machine à décerveler »* et la *« pompe à phynances »*. Ce couple fonctionne sur le mode des vases communicants. Plus on décervèle, plus la pompe à phynances se gonfle. Le décervelage apparaît comme la condition de l'aspiration « phynancière ». Ce qu'a parfaitement compris dans sa paranoïa critique Salvador Dali, qui, surnommé par ses ex-amis surréalistes de l'anagramme d'Avida Dollars, s'identifie à une pompe à phynances.

Donc, pour Ubu, l'homme n'est ni une libido freudienne, ni un roseau pensant pascalien, ni un impératif kantien, ni une volonté de puissance nietzschéenne, ni un parlêtre lacanien... Il est un flux monétaire, un portefeuille, un carnet de chèques, une Carte bleue internationale. Le cogito ubuesque s'inscrit ainsi : *« Je gagne, donc j'existe. »* Par gagner, il faut entendre : *« Amasser de l'argent »*, car gagner une partie de bilboquet ou même le paradis fait éclater de rire. Enfin, le *« donc »* n'est en rien une déduction mais une intuition, voire une illumination. On devrait donc dire dans un souffle extatique : *« Je gagne de l'argent, j'existe. »*

Comment ce bon docteur Freud, un homme si respectable, a-t-il pu s'égarer à ce point et répéter *urbi et orbi* que ce qui hantait l'homme n'était autre que le « zizi » ? Et ce brave bourgeois allemand de M. Marx, comment a-t-il pu rédiger des milliers de pages pour dire que l'argent n'était qu'une aliénation ? Quel gâchis ! Il eût mieux fait, comme ne cessait de le lui répéter sa bonne mère, d'amasser un capital plutôt que d'en écrire un.

L'argent comme fondement de l'existence : telle est la métaphysique ubuesque. Mais cette métaphysique se double d'une thérapeutique à usage collectif. En hurlant à tout bout de champ : *« Merdre de merdre ! »*, Ubu veut signifier à ses concitoyens cet impératif : n'ayez pas honte, déculpabilisez-vous, libérez-vous de toute cette religiosité qui vous colle à la peau et qui affirme qu'il n'y a de richesses que spirituelles.

La pensée ubuesque se place au cœur d'un mécanisme libératoire. Elle est catharsis. Elle veut purger, purifier les individus de leurs fausses croyances, de leurs illusions, de leurs remords. Elle annonce le jour où la société française, débarrassée de ses frustrations, de ses repentirs et autres scrupules, pourra enfin se prosterner sans rougir devant le veau d'or, *« oneilles contre oneilles »*.

En révélant aux hommes ce terrible secret, à savoir que plus le décervelage s'accélère plus la pompe à phynances domine le monde, Ubu prophétise, à l'image de l'holocauste nucléaire, l'holocauste encéphalique. *« Cornes-au-cul, vive le père Ubu ! »*

(*) Journaliste.

La nouvelle inflation

Le papier financier vient aujourd'hui jouer le rôle politique que tenait hier le papier-monnaie.

par PHILIPPE SIMONNOT (*)

IL était une fois un Koweïtien qui cherchait à vendre son chameau 500 000 dollars. Les amis du chamelier se gaussaient. Quelle que fût l'utilité de son animal dans le désert, jamais il ne trouverait preneur à un prix aussi exorbitant. Pourtant, notre homme faisait preuve d'une fière assurance. Et en effet, quelques jours plus tard, à ceux qui s'inquiétaient de son affaire, il annonça qu'il y avait réussi. Et comment cela ? demanda-t-on. *« C'est bien simple,* répondit-il, *j'ai vendu mon chameau contre deux chamelles à 250 000 dollars »*.

Cette fable que les Koweïtiens se racontaient quand le flux des pétrodollars inondait leur Emirat et que la Bourse de Koweït flambait (elle s'est effondrée depuis lors) pourrait être utilement rappelée à tous ces braves gens qui se ruent aujourd'hui à la Bourse pour acheter du papier. Mais le public a tellement besoin de croire au miracle que l'on a quelque scrupule à jouer les trouble-fête.

La revanche des épargnants et des rentiers

D'autant que le miracle est double. L'hydre de l'inflation paraît enfin terrassée on ne sait par quelle magie, tandis que les cours de Bourse volent de sommet en sommet. Est-ce que cela ne tient pas du prodige ? Mais non, répondent les experts. Victimes pendant un quart de siècle de l'euthanasie inflationniste, les épargnants et les rentiers prennent aujourd'hui leur revanche, tout simplement. L'histoire est si belle que l'on a tout de même envie d'y aller voir de plus près.

L'inflation – est-il nécessaire de le rappeler – avait une fonction très précise : elle permettait de rendre artificiellement compatibles les projets incompatibles des différentes catégories sociales. C'est Keynes qui a réactualisé au XX[e] siècle un stratagème aussi vieux que la monnaie.

Ce Machiavel des temps modernes conseillait aux gouvernements confrontés au pouvoir syndical : par la hausse des prix, vous annulez d'une main les augmentations de salaires que vous accordez de l'autre ; mais comme les salariés sont attachés à la valeur nominale de leur feuille de paye, ils n'y voient que du feu. Bien sûr, ce n'est pas dit comme cela dans les écrits du célèbre économiste. Mais si l'on sait lire entre les lignes, on peut y déceler cette ruse qui, au demeurant, pour fonctionner devait demeurer secrète.

Evidemment, les gens ne sont jamais aussi stupides que le croient les professeurs d'économie. Et la ruse keynésienne devait trouver bientôt son antidote : l'indexation des salaires sur la hausse des prix. A partir de ce moment, même l'administration de la drogue inflationniste à des doses de plus en plus fortes (l'hyper-inflation de la fin des années 1970) devait s'avérer à terme inopérante, et de plus en plus dommageable pour le fonctionnement de l'économie dans son ensemble.

Dès lors, il fallait trouver autre chose pour maintenir la paix civile. Et cette autre chose pourrait bien être le papier financier qui vient, aujourd'hui, jouer le rôle politique que tenait, hier, le papier-monnaie : donner l'illusion nominale de la richesse à ceux que, du fait de la persistance de la crise, on ne peut payer suffisamment en termes réels.

Dans cette perspective, on en viendrait à regretter que la SNCF, par exemple, ne soit pas privatisable : avec quelques titres de papiers, on aurait peut-être pu calmer la colère des cheminots, partir tranquillement en vacances... et économiser le coût énorme de la grève.

Ainsi, loin d'être la preuve que l'inflation a été vaincue, l'envolée des cours de Bourse serait au contraire révélatrice de la constance des tensions inflationnistes dans notre société.

Il est vrai que l'on peut prétendre que la nouvelle figure de l'inflation est beaucoup plus subtile : l'indice de la Compagnie des agents de change ne fait pas partie de celui qui est censé mesurer le coût de la vie, et l'on imagine mal une indexation des salaires sur les cours de la Bourse. L'illusion nominale du papier financier paraît ainsi aujourd'hui plus durable que celle que donnait le papier-monnaie.

Les pertes légitimées par avance

L'art de gouverner l'économie aurait fait de cette manière un progrès indéniable. D'autant que les victimes éventuelles d'une chute de tel ou tel cours sont censées accepter par avance leur destin de perdants, puisqu'en souscrivant aux titres qu'elles achètent, elles souscrivent en même temps à la règle du jeu boursier qui légitime, par avance, les pertes. Même les détenteurs de papier-monnaie les plus naïfs de l'époque keynésienne étaient finalement plus méfiants que les néophytes que l'on rencontre de nos jours sur les marchés du Palais Brongniart.

Bien sûr, des esprits chagrins ne manqueront pas de prophétiser que tout ce papier devra un jour ou l'autre être converti en richesses réelles (c'est ce qu'on appelle un krach boursier). Mais comme ils sont incapables de prévoir ni l'heure ni le jour de la fatale échéance, la nouvelle monnaie de singe a encore de beaux jours devant elle.

Pour le moment, tant que le public se contente d'échanger du papier – (monnaie) contre du papier (financier) – comme tout à l'heure notre Koweïtien, un chameau contre des chamelles – il est sous le charme. Que demander de mieux ?

(*) Journaliste.

COURRIER DES LECTEURS

Il n'y a pas que la « culture américaine... »

Je vous écris à propos du compte rendu du livre de Jacques Cellard, *Histoires de mots*, et de celui d'Orlando de Rudder, *Le français qui se cause* (*le Monde* du 2 janvier). Ceux qui regrettent l'intrusion de trop de vocables anglo-américains dans le français seraient coupables d'*« esprit cocardier »*.

Cette fausse querelle me rappelle celle qui surgit chaque fois que l'on essaie, toujours timidement et jamais longtemps, de favoriser l'introduction de nouvelles musiques ou d'autres cinémas étrangers en France : cette *« impudence »* est qualifiée de *« cocardière »* à l'encontre de la domination de la culture anglo-américaine. Total : nous vivons de plus en plus en France avec une double culture nationale : la française et l'américaine, celle-ci l'emportant sur celle-là selon les secteurs, mais la deuxième gagnant sensiblement du terrain, puissamment aidée par l'empire audiovisuel. (...)

L'intrusion de vocables anglo-américains dans la langue française ne relève aucunement d'une liberté de choix : elle est le fait au départ d'un tout petit groupe qui table sur l'esprit moutonnier de trop de Français. *Le Monde* me paraît très frileux à cet égard, alors que vous seriez en mesure, en douceur et en créant le parti d'en rire en français, de proposer entre mille exemples de remplacer l'imprononçable *« wauquemanne »* par *« baladeur »* et d'aiguiller la curiosité de vos lecteurs sur d'autres cultures étrangères, afin de ne pas être réduit à voir l'univers à travers les seules lunettes américaines. (...)

GUY BELHÈNE,
(Courbevoie).

A propos des expulsions de Basques espagnols

J'apprends qu'un nouveau Basque espagnol a été arrêté puis expulsé et remis directement par notre police à la police espagnole, sans autre forme de procès...

Supposant que, comme les autres, il vivait en France depuis plusieurs mois ou années à la connaissance des autorités françaises, et pouvait ainsi invoquer nos lois, je voudrais rappeler quelques réalités :

1) La France affirme comme principe de base de sa justice la présomption d'innocence : de quel juge, de quel défenseur ont bénéficié ces « expulsés-extradés » ?

La Convention européenne des droits de l'homme, signée et ratifiée par la France et ayant autorité supérieure à nos lois internes selon l'article 55 de la Constitution française, est-elle caduque ?

2) La France a signé la convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 (dite de Paris) et l'a ratifiée le 10 février 1986. Cette convention est applicable en France depuis le 10 mai 1986, elle réaffirme, dans son article 3, que *« l'extradition ne sera pas accordée si l'infraction pour laquelle elle est demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou comme un fait connexe à une telle infraction »*.

Je sais qu'une jurisprudence récente écarte le caractère politique des infractions dites « les plus graves », mais encore faut-il – pour l'apprécier – que des juges aient été saisis d'un dossier !

JEAN-JACQUES DE FELICE,
vice-président
de la Ligue des droits de l'homme.

Où est la « gauche réelle » ?

Je ne poserai qu'une seule question : Quelle ou quelles actions politiques peuvent mener ceux qui, déçus par la mollesse du PS, déçus par l'arriération du PC, déçus par l'idéalisme caractériel des groupes d'extrême gauche, déçus par l'absence d'un mouvement politique solidaire de masse (déçus par le manque d'unité des travailleurs), déçus par l'absence d'analyse de l'hégémonie du capitalisme en France et en Europe (déçus par l'inertie des intellectuels), déçus enfin d'une façon générale, c'est-à-dire insatisfaits au point d'ignorer les motifs réels de leur insatisfaction profonde, ont, malgré cela ou à cause de cela, le profond désir d'une compréhension de notre monde politique et le non moins intense désir de servir activement les valeurs (qui restent à redéfinir) d'une gauche réelle ? Cette question est fondamentale ; je ne suis pas seul à la poser. Nous attendons des réponses !

THIERRY YANN KASSILE,
étudiant (Paris).

LU

« DOM GRAMMONT, ABBÉ DU BEC-HELLOUIN », de A. Maillard de la Morandais

Un moine d'aujourd'hui

UNE haute et puissante silhouette drapée de blanc. Anachronique, archaïque même, le mot est à la mode. Mais un moine à la pointe de la réflexion sur son temps. Un homme-phare et un homme-refuge pour beaucoup de ses contemporains, catholiques ou non, intellectuels ou non, « paumés » de la dernière guerre ou du grand choc de 1968. Un personnage dont on a beaucoup parlé, et dont on parle moins, sans qu'il s'en soucie : Dom Grammont, ancien abbé bénédictin du Bec-Hellouin, en Normandie.

Ce colosse courtois est un moine tout ce qu'il y a de plus moine. S'il étonne, ce n'est pas parce qu'il a fait exploser les règles. Il a pris l'habit dès son adolescence et ne l'a quitté qu'en 1939-1940, où il a participé, sans armes, à la bataille de Norvège. C'est parce qu'il domine avec une sorte de majesté aussi bien physique qu'intellectuelle un temps dont il *n'ignore rien*.

Lecteur de Hegel, préférant Freud à Jung, familier des philosophes les plus actuels, capable, pour s'instruire, de suivre avec un humour discret un stage de dynamique de groupe, féru de musique et d'art, il n'a cessé de regarder l'évolution de la pensée et de la société. Avec le formidable recul de sa vocation et de sa solitude. Solitude difficile.

Dom Grammont a accepté après la guerre de relever les ruines d'une abbaye autrefois célèbre, le Bec-Hellouin, restaurée au dix-huitième siècle, démantelée sous le Premier Empire, utilisée pendant cent cinquante-six ans par l'armée comme dépôt d'étalons puis de remonte.

Le Bec-Hellouin est aujourd'hui l'un des plus beaux monuments de Normandie, mais surtout un monastère peuplé, un centre de rencontres œcuméniques, de liturgie et d'études. Dom Grammont a quitté sa charge récemment pour une petite communauté en Irlande du Nord.

La biographie d'un vivant aussi vivant n'est pas chose facile. L'auteur a choisi une formule originale : une série d'entretiens, complétée d'explications et de notes et d'un récit de la campagne de Norvège.

JEAN PLANCHAIS.

★ *Dom Grammont, abbé du Bec-Hellouin,* le Sarment, Fayard, 168 p., 72 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 –
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1985

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.R.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ÉTATS-UNIS : la « désagrégation » de l'équipe présidentielle

M. WILLIAM CASEY : pour le meilleur et pour le pire...

Dans sa jeunesse, ses amis l'appelaient « cyclone », tant l'adolescent qu'il était alors mettait dans ses actes de vigueur et de détermination. Plus tard, dans les services secrets, dans les affaires et en politique, William Casey a déployé la même énergie sans toujours être très regardant sur les moyens. Ancien membre de l'équipe Nixon, il est mis ensuite au service de Ronald Reagan, pour le meilleur et pour le pire. De la même génération, les deux hommes étaient devenus des amis proches, sachant le prix des confidences à demi-mots et des silences.

New-Yorkais — de Long-Island, la banlieue huppée de la métropole de la côte est, — William Casey, né en 1913, vient à peine de s'inscrire au barreau de New-York en 1938 que la guerre éclate, et il se retrouve à Londres, où il coordonne bientôt, aux côtés du colonel Bruce, les actions secrètes en Europe de l'OSS, l'ancêtre de la CIA. Comment le jeune avocat a-t-il embrassé la carrière du renseignement ? Mystère.

Cette expérience d'homme de l'ombre lui sera utile plus tard. De retour aux Etats-Unis, après la guerre, il préfère pourtant exercer ses talents juridiques, qu'il déploie surtout dans le domaine du droit fiscal. Auteur prolifique d'ouvrages spécialisés, du genre Comment se procurer de l'argent pour faire de l'argent, *il enseigne cette discipline pendant près de quinze ans à l'université de New-York. Ses affaires professionnelles et boursières lui permettant, dès cette époque, d'arrondir convenablement sa fortune, ce qui lui vaudra par la suite quelque tracas avec le Congrès.*

Retour aux sources

Ainsi, lorsque Richard Nixon, en février 1971, le nomme à la tête de la Commission fédérale des opérations de Bourse, l'impitoyable sénateur Proxmire (démocrate, Wisconsin) accuse Casey d'avoir « enfreint », dix ans plus tôt, la législation sur les transactions boursières.

Le New York Times *se fera l'écho de soupçons analogues dans une autre affaire. Et l'on ne manquera pas de remarquer que, après sa désignation comme directeur de la CIA en décembre 1980, il ait continué à suivre de près la gestion de son portefeuille boursier, enregistrant des gains substantiels. L'usage aurait voulu pourtant qu'à un tel niveau de responsabilités publiques il confie la gestion de ses intérêts à un* blind trust, *qui aurait veillé à faire prospérer le bien de son client en toute indépendance...*

Chef de la campagne de Ronald Reagan en 1980, William Casey ne pouvait, en récompense de ses mérites, qu'obtenir un poste de haut rang. La CIA est, pour lui, en quelque sorte, un retour aux sources. Il y est « l'oreille et l'œil » du président. Sa nomination intervient à un moment où les services de renseignement américains, affaiblis, discrédités par une série d'erreurs en Iran, au Vietnam, en Amérique centrale, ont besoin d'être repris en main.

Casey plaide pour une CIA opérant certes « dans le cadre de la loi », mais disposant d'une plus grande liberté de mouvement. Disposant d'un budget plus important, il développe les actions clandestines à l'étranger. Soucieux avant tout d'efficacité, il fait parfois peu de cas des réglementations. Le minage secret des ports nicaraguayens, plus tard condamné par la Cour internationale de justice de La Haye, lui vaut un rappel à l'ordre du Sénat, tenu dans l'ignorance de l'action.

L'avertissement ne sert pas de leçon. Partageant la même obsession que Ronald Reagan du danger communiste en Amérique centrale, il engage de plus en plus la CIA sur le terrain, jusqu'à la compromettre dans des opérations douteuses, telle l'affaire du manuel de guerre destiné aux « contras », où est prôné l'assassinat des adversaires politiques. Rendu furieux à plusieurs reprises par les révélations de la presse — qu'il n'aime pas, — il se met celle-ci à dos en préconisant la création d'une escouade spéciale du FBI chargée de traquer les auteurs de fuites.

L'hospitalisation soudaine de William Casey, le 15 décembre 1986, et son opération d'une tumeur au cerveau ont privé d'un témoin important l'enquête sur le scandale du financement des « contras » par les bénéfices provenant des ventes secrètes d'armes à l'Iran. Dans ses premières auditions, Casey avait reconnu que la CIA avait ouvert un compte en Suisse pour y accueillir les fonds versés par les Iraniens. Tout en niant avoir eu connaissance du détournement de ces fonds vers l'Amérique centrale, il avait admis avoir été informé du mécanisme un mois et demi avant que le pot-aux-roses soit révélé, le 25 novembre, par le ministre de la justice, M. Meese.

Des indices montraient que le chef de la CIA, aveuglé par sa passion politique — en 1983, il avait prédit la victoire des « contras » pour la fin de l'année, — avait permis à son organisation de couvrir, voire de faciliter, les agissements parallèles d'une sorte d'internationale anticommuniste. Une conduite qui, au fond, coïncide avec la volonté du président Reagan de soutenir de par le monde les guérillas anticommunistes et de faire de nouveau de la CIA un bras opérationnel de la politique étrangère américaine.

MANUEL LUCBERT.

La démission du directeur de la CIA prive M. Reagan d'un de ses plus proches collaborateurs

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Reagan a accepté, lundi 2 février, la démission du directeur de la CIA, M. William Casey, et nommé pour lui succéder M. Robert Gates, qui assurait depuis six semaines l'intérim à la tête de la centrale de renseignement américaine, dont il était déjà le directeur adjoint.

Hospitalisé le 15 décembre dernier, M. Casey avait été opéré trois jours plus tard d'une tumeur au cerveau qui s'était révélée cancéreuse. Attendu depuis plusieurs semaines, son départ n'a donc d'autres raisons que médicales, mais n'en accentue pas moins l'image de désagrégation donnée par l'équipe présidentielle.

Après le départ, à la veille et au lendemain de l'élection présidentielle de 1984, de la plupart de ses amis californiens, M. Reagan vient, en effet, de perdre coup sur coup trois de ses plus proches collaborateurs. Fin novembre, c'était l'amiral Poindexter qui quittait son poste de conseiller pour les affaires de sécurité nationale à la suite de la découverte du détournement au profit de la guérilla antisandiniste des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran.

A la fin de la semaine dernière, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, abandonnait à son tour son poste pour aller plus que tripler son salaire comme chargé des relations publiques d'une grosse firme de Wall Street.

Le dossier de l'Irangate

Ce retrait de la scène publique, annoncé depuis plusieurs mois, n'a absolument rien à voir avec la politique. Il n'en prive pas moins M. Reagan des talents de maître dans l'art d'éclairer avantageusement l'information.

La démission de M. Casey, enfin, enlève au président américain le dernier des membres de son entourage avec lequel il entretenait des liens d'amitié personnelle, et cela au moment même où des rumeurs insistantes parlent d'un prochain retrait de M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense et incarnation de l'hostilité des néo-conservateurs au contrôle des armements.

Parallèlement, le dossier de l'« Irangate » continue d'épaissir jour après jour. Lundi, le Pentagone a partiellement démenti un article du *New York Times* selon lequel il aurait, dans l'espoir d'obtenir des renseignements militaires et un char soviétique capturé par l'armée iranienne, volontairement fermé les yeux depuis deux ans sur une tentative d'importantes ventes d'armes à Téhéran par des marchands privés.

La Maison Blanche a, quant à elle, confirmé que M. Reagan prenait régulièrement des notes personnelles sur ses activités et annoncé qu'il serait prêt à en communiquer des « *extraits pertinents* » s'il était prouvé qu'ils puissent faciliter les enquêtes en cours. Le nouveau porte-parole présidentiel, M. Marlin Fitzwater, avait déclaré dans un premier temps que la communication de ces notes serait contraire au respect de la vie privée de M. Reagan et de celle d'autres personnes qui y sont évoquées par le président.

B. G.

● **Prochaine visite de M. Shultz en Chine.** — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, *se rendra en Chine du 1er au 6 mars, a annoncé lundi 2 février le département d'Etat.* Avant de rentrer à Washington le 8 mars, il fera des visites en Corée du Sud et au Japon. — *(AFP.)*

M. ROBERT GATES : un professionnel respecté

Mince et les traits encore juvéniles, le nouveau directeur de la Central Intelligence Agency a conservé, à quarante-trois ans, un air d'étudiant sage qui sied mal au vieux routier du renseignement qu'il est en fait.

Entré à la CIA à une époque — en 1966 — où l'agence n'était pas du tout *populaire sur les campus, M. Robert Gates en était déjà,* depuis le printemps dernier, directeur-adjoint. Peut-être en serait-il resté là si le cancer n'avait pas rongé le cerveau de son prédécesseur, M. William Casey. *Mais ce qui avait favorisé sa promotion il y a moins d'un an l'a aussi fait choisir aujourd'hui.*

Spécialiste de l'histoire soviétique, presque aussi à l'aise en russe qu'en anglais et membre de la très puissante confrérie des experts du contrôle des armements, M. Gates a notamment été chargé de suivre pour son agence l'ensemble du dossier soviétique puis de superviser tout le département d'analyse des données qu'elle recueille. Il est en ce sens un technicien à la compétence indiscutée.

L'homme de la situation

Ce diplômé, bien étranger au monde de l'action, est en même temps un partisan déclaré des opérations clandestines que son prédécesseur avait remises au goût du jour et qu'il considère comme *« un instrument approprié de politique étrangère pour autant qu'elles sont décidées dans un contexte plus large ».*

M. Gates a, de surcroît, travaillé au Conseil national de sécurité de 1974 à 1980, c'est-à-dire sous trois présidents différents, Richard Nixon, Gérald Ford et Jimmy Carter. De cette parenthèse à la Maison Blanche, il a gardé un parfum « bipartisan »,



d'autant plus prononcé qu'il a été un chef de cabinet très apprécié de M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale.

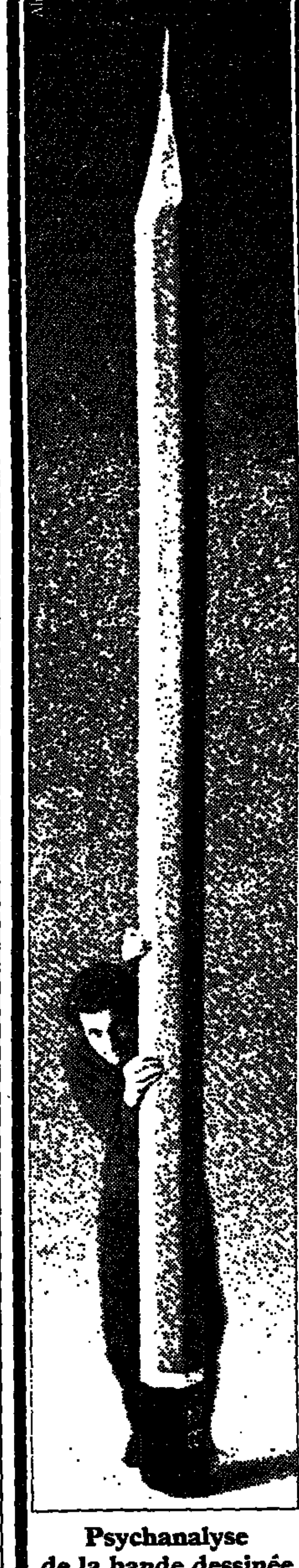
Bien vu des républicains, et notamment des plus conservateurs d'entre eux, bien vu aussi des démocrates et respecté de tous, M. Gates était donc *l'homme de la situation, aussi bien en mars dernier quand il a fallu remplacer* un précédent directeur adjoint, M. John McMahon, qui désapprouvait le nouvel activisme de la CIA, que maintenant, où il fallait à la Maison Blanche une transition à la fois indiscutable et sans rupture.

M. Robert Hunter, un ancien conseiller de politique étrangère de M. Mondale (le candidat *démocrate à l'élection présidentielle de 1984),* voit dans le nouveau patron du renseignement américain un homme qui *« place la politique après le travail »* et dont le Sénat confirmera la nomination sans difficulté. Les *« ultras » du reaganisme, s'ils ne sont* pas ravis, se font visiblement une raison, et le parallèle s'impose, de ce point de vue, avec ce qui s'était passé, avant Noël, pour le Conseil national de sécurité.

Profondément impliqué dans l'« Irangate » et *le détournement de fonds en faveur des contras, l'amiral* Poindexter y avait, en *effet,* été remplacé par un homme de profil semblable, M. Carlucci, diplomate de carrière, haut fonctionnaire sous Richard Nixon, directeur adjoint de la CIA sous Jimmy Carter et numéro deux du Pentagone durant *le premier mandat de M. Reagan.*

La crise et l'arrivée d'une majorité démocrate au Sénat poussent ainsi sur le devant de la scène des professionnels, pondérés par fonction, et à mille lieux des militants de la révolution conservatrice que *l'élection de M. Reagan avait, en 1981, propulsés* aux commandes de l'Etat fédéral.

BERNARD GUETTA.



Afrique

Avec la médiation de l'Eglise

Libération du colonel détenu par la guérilla salvadorienne

La guérilla a remis en liberté, lundi, le colonel Avalos, qu'elle retenait prisonnier depuis quinze mois, en échange de la libération par les autorités salvadoriennes de cinquante-sept guérilleros. L'échange a été réalisé grâce à la médiation de l'Eglise catholique.

Le colonel a été remis en liberté à Perquin, à 200 kilomètres au nord-est de la capitale en présence de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, et de plusieurs membres de la Croix-Rouge internationale, alors que l'évêque auxiliaire de la capitale, Mgr Gregorio Rosa Chavez, se rendait dans des prisons de San-Salvador pour assister à la libération des cinquante-sept prisonniers (dont sept femmes).

Dans des déclarations faites à la radio du FMLN, Radio-Venceremos, avant sa libération, le colonel Avalos avait qualifié d'« *expérience utile* » sa détention. — *(AFP.)*

CENTRAFRIQUE : le procès de Bokassa

MM. Dacko et Maidou confirment avoir fait appel à Paris pour renverser l'ancien empereur

Bangui *(AFP).* — La vingt-huitième audience du procès de Bokassa, commencé en novembre à Bangui, a été marquée, lundi 2 février, par les dépositions de MM. David Dacko, ancien président de la République, et Henri Maidou, ancien premier ministre. Celui-ci, qui était en fonction en janvier 1979, époque du massacre de plusieurs dizaines d'écoliers, a confirmé que *« le gouvernement qu'il représentait avait fait appel à la France pour détrôner l'accusé, pour mettre un terme à ces abus ».*

« Nous avons dû faire appel à la France, car aucun coup d'Etat n'était possible de l'intérieur du fait de l'existence d'un service de renseignement personnel de Bokassa, auquel il consacrait 15 millions de francs CFA » (300000 F), a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Dacko, qui succéda à Bokassa après sa chute, a expliqué que, à l'époque des faits, *« tous les pouvoirs étaient entre les mains »* de l'ex-empereur.

« Aucun ministre n'avait d'autorité sur son département, aucun ministre n'était associé aux décisions de l'empereur, nous recommandions la modération à Jean-Bedel Bokassa, mais il n'écoutait personne », a dit M. Dacko, qui fut, de 1976 à 1979, le principal « *conseille politique* » de l'ex-empereur. *« Je me mettais à genoux devant lui,* dit M. Dacko, *pour l'empêcher de faire le pire, comme ce jour où il voulut faire bombarder certains quartiers de Bangui par l'aviation. (...) Mais la vie de l'Etat était bloquée, les séances de travail au palais consistaient en de longues discussions stériles qui se poursuivaient jusqu'à des heures avancées de la nuit devant des bouteilles de whisky. Après le massacre des enfants de Bangui, dont j'ai été le premier à annoncer la mort à l'ancien premier ministre Henri Maidou, nous avons décidé de faire appel à l'extérieur pour mettre un terme à ces abus. »*

TCHAD

N'Djamena considère toujours M. Goukouni Oueddeï comme un « otage » de Tripoli

Le gouvernement tchadien a estimé, le lundi 2 février, que le colonel Kadhafi cherchait à faire « *diversion* » en laissant parler l'ancien président Goukouni Oueddeï, qu'il détient, selon N'Djamena, en « *otage* ».

Au cours d'un entretien, M. Goukouni Oueddeï avait déclaré dimanche *(le Monde* du 3 février) qu'il était « *libre de contacter n'importe qui et de s'entretenir avec n'importe qui* » et qu'il pouvait « *à tout moment quitter la Libye et prendre contact avec des émissaires* » du président Hissène Habré en vue de rechercher les moyens de rétablir la paix. Il avait également attribué à un « *malentendu* » la confrontation entre ses partisans et les Libyens.

Interrogé par l'AFP, le secrétaire d'Etat tchadien chargé de l'information et de l'orientation, M. Moumine Togoï Hamidi, a affirmé que le colonel Kadhafi était « *empêtré* » au Tchad, aussi bien militairement que diplomatiquement, et que les déclarations de M. Goukouni Oueddeï entraient dans le cadre de la « *campagne de diversion pour gagner du temps en faisant croire qu'il s'agit d'un conflit tchado-tchadien et non d'une guerre libyo-tchadienne* ».

M. Moumine Togoï a jugé que, pour l'ancien président tchadien, ces déclarations étaient « *un moyen de faire savoir qu'il était en bonne santé* ». « *Goukouni est un otage, et il le sait. Comme il est courageux, il a tenté de dire ce qu'il pouvait, mais cela fait aussi le jeu de Kadhafi* », a ajouté le secrétaire d'Etat.

Sur le plan militaire, l'aviation libyenne continue à effectuer des bombardements à haute altitude, donc relativement imprécis, dans le nord du pays. Elle a ainsi attaqué lundi la localité de Zouar, ce qu'elle fait presque quotidiennement, et, pour la première fois depuis plusieurs semaines, celle de Wour. Selon l'état-major tchadien, un blindé libyen a sauté sur une mine lundi dans la région de Zouar et un hélicoptère libyen a été abattu le même jour à Zouar.

مكتب من الأصل

Asie

PHILIPPINES : vote massif en faveur de la nouvelle Constitution

Mme Aquino remporte un triomphe personnel

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les premiers résultats du référendum constitutionnel du 2 février indiquent sans équivoque qu'une large majorité de Philippins ont voulu confirmer le mandat de Mme Aquino et donner à son gouvernement la force légale et morale pour agir. En milieu de journée, ce mardi, alors que pratiquement 30 % des votes ont été dépouillés, les « oui » à la Constitution, à laquelle Mme Aquino a clairement associé son nom, enregistraient une majorité de 80 %. Même si les résultats définitifs, qui seront connus mercredi, peuvent être légèrement moins favorables, la tendance semble irréversible : les votes en faveur de la Constitution représenteront entre 70 % et 80 % des suffrages exprimés.

Si la campagne pour ce référendum a été dans l'ensemble assez terne et peu mobilisatrice, lorsqu'il s'est agi d'exprimer leurs opinions, les Philippins ont répondu massivement. Le taux de participation à ce référendum a été particulièrement élevé : 90 % des vingt-cinq millions d'inscrits se sont rendus aux bureaux de vote. Contrairement à la crainte qui régnait à la veille du scrutin, celui-ci s'est déroulé dans le calme. A l'exception de quelques incidents sans gravité à Manille (trois explosions dans la nuit de dimanche à lundi) mais meurtriers à Mindanao (la Nouvelle Armée du peuple – communiste – ayant attaqué des bureaux de vote, causant la mort de neuf personnes), cette consultation populaire a été l'une des plus paisibles que les Philippines aient connues depuis longtemps.

Ce vote exprime un rejet pacifique de l'extrémisme (de droite comme de gauche). Il révèle aussi une certaine lassitude de l'instabilité chronique qui règne aux Philippines depuis l'été. Alorsque la vie politique avait eu tendance à se polariser entre la droite et la gauche, cette consultation témoigne de l'extension du centre modéré. Il est vraisemblable que ce centre se fragmentera à nouveau pour les élections législatives, prévues au mois de mai. En fait, beaucoup ont voté en faveur de la Constitution avec l'idée que la restauration du cadre constitutionnel permettra la tenue d'élections qu'apparemment tout le monde souhaite. C'est particulièrement vrai en province, où la situation est devenue chaotique depuis que des administrateurs nommés par le gouvernement ont remplacé les anciens élus locaux.

Une armée hostile

S'il existe une demande de stabilisation chez la plupart des Philippins, celle-ci ne fait pas disparaître les facteurs qui pèsent en sens contraire. L'un des risques les plus évidents de troubles vient, comme les incidents de ces dernières semaines le prouvent, des militaires. La « Jeanne d'Arc » Aquino est sans armée. Ou plus exactement elle a affaire à une armée qui lui est hostile. Bien que la hiérarchie militaire se soit prononcée en faveur de la Constitution, le « non » a largement prévalu parmi les soldats.

Toutefois, les militaires devront tenir compte d'un vote qui tend à les isoler dans leur opposition au gouvernement, et Mme Aquino est aujourd'hui en meilleure position pour tenter de rétablir la suprématie du pouvoir civil sur l'armée.

On pourra, en fait, très rapidement évaluer l'état du rapport de forces entre le gouvernement et les militaires. La prochaine échéance est l'expiration du cessez-le-feu avec les communistes, le 8 février. Ces derniers se sont retirés des négociations avec le gouvernement à la suite de l'incident de Mendiola (seize manifestants avaient été tués par l'armée le 22 janvier). Les militaires semblent opposés à une reprise du dialogue avec les communistes, que souhaiterait en revanche le gouvernement. Ils estiment en effet que les communistes ont déjà tiré suffisamment avantage de ce cessez-le-feu, et ils sont partisans de solutions énergiques. Sur le terrain, dans des régions comme Bataan par exemple, proche de Manille, où la NPA est active, l'armée a renforcé ses positions et semble prête à en « découdre » avec les insurgés.

PHILIPPE PONS.

En grattant le vernis chinois...

(Suite de la première page.)

Une ville engagée sur une voie à peine différente de celles des autres pays d'Asie en cours d'industrialisation rapide : les longues jupes fendues à mi-cuisse des serveuses d'hôtel ; l'accent américain du personnel ; le club « disco » avec orchestre. Le silence règne sur les entrelacs de boulevards périphériques : l'usage du klaxon, dont l'abus, jadis, conférait à la circulation une allure de foire paysanne, a été interdit. Idem pour les directives autrefois hurlées dans un mégaphone par l'agent de police aux carrefours. Dans les grandes rues commerçantes, nombre de boutiques ont adopté la tactique du ravalement rapide : comme au Maxim's, on a plaqué une façade clinquante sur le vieux ciment sale et craquelé des années 50, et on a surmonté le tout d'un néon tape-à-l'œil.

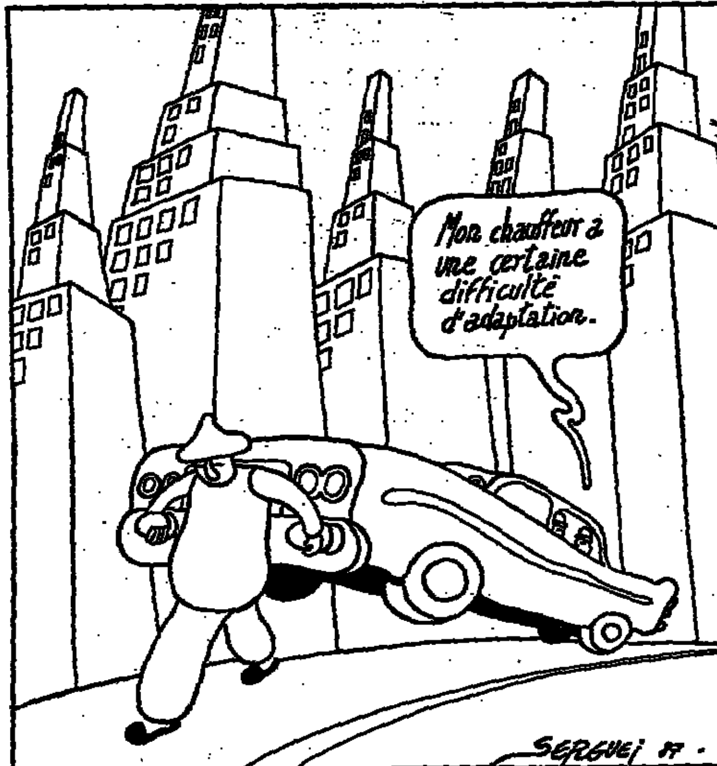
Des options auxquelles semblait tenir le régime s'effritent : à l'aéroport de Canton, par exemple, la première vision qu'aura le « compatriote » chinois de Hongkong en visite sera le nom de la ville écrit non plus dans la graphie simplifiée mise au point par les communistes, mais dans sa forme ancienne, encore utilisée dans le reste du monde par les Chinois d'outre-mer.

Une grogne mal dissimulée

Certes, ces images de la nouvelle « nouvelle Chine » ne relèvent pas toutes de la mise en scène. Le nombre de passagers visiblement originaires du monde rural sur un avion des lignes intérieures en témoigne. L'hôtesse, qui ne se maquille qu'une fois le vol parvenu sur un parcours international, affirme même, non sans condescendance, qu'il a fallu interdire aux passagers de fumer sur les vols intérieurs en raison du nombre de paysans les empruntant pour la première fois : « *Ils risqueraient de mettre le feu en ignorant les consignes de sécurité.* » De fait, l'un d'entre eux s'empresse d'allumer une cigarette dès qu'il a posé le pied sur l'aire de l'aéroport...

Dans les rues du vieux Pékin encore préservé de la fièvre du gratte-ciel – la plus grande partie de la capitale, fort heureusement pour les amoureux de cette ville jadis magique, – les retombées modestes de l'ouverture économique sont visibles partout. Boutiques plus coquettes, propreté nouvelle, acheteurs sérieux se pressant aux rayons où se bousculaient surtout les curieux, petits marchés privés et surtout, dans l'ensemble, une satisfaction évidente. « *On vit mille fois mieux maintenant* », disent les Chinois en énumérant les améliorations sur les étalages ou en pointant le doigt en direction des grues innombrables sur les chantiers.

Mais il y a les prix, source du mécontentement ou, du moins, de la grogne mal dissimulée, de ceux qui ne font pas partie de la nouvelle Chine, celle des affaires plus ou moins combinardes. « *Les loyers sont exorbitants dans ces nouveaux immeubles* », dit l'un. De toute évidence, ce marché de la consommation est destiné en priorité aux débrouillards. A ce quinquagénaire bien mis qui achetait, l'autre jour, en prévision du nouvel an traditionnel pas moins de quatre instruments musicaux au prix équivalant à deux semaines de travail d'un ouvrier ; ou aux parents de ces jeunes privilégiés qui s'arrachaient par dizaines de cartouches une livraison de cigarettes américaines dans le Magasin de l'amitié, autrefois réservé aux diplomates et visiteurs étrangers...



Déambuler dans les rues où passe rarement le banquier occidental en voyage d'affaires donne l'impression que la bouffée d'oxygène apportée par le régime à l'économie est loin d'avoir profité à l'ensemble de la population autant, et de façon aussi systématique, qu'on le prétend en haut lieu. Le côté improvisé et artificiel du nouveau Pékin n'en ressort que davantage. Le chauffeur de taxi pilote, certes, une berline du dernier cri, mais il est à tel point nouveau dans le métier qu'il faut, le plus souvent, lui expliquer longuement la route à suivre. L'interdiction de cracher dans les lieux publics n'empêche guère les Pékinois de se livrer à ce sport national en catimini, après un coup d'œil furtif pour s'assurer que le policier tourne le dos.

Le moulin à rumeur

Le vernis de la modernisation économique mettra du temps à « prendre ». Celui de la modernisation politique encore plus, à en juger par l'atmosphère qui règne à Pékin depuis l'ouverture de la crise la plus grave depuis l'arrestation de Jiang Qing, la veuve de Mao, et de ses compagnons de la « bande des quatre », en octobre 1976.

Le moulin à rumeurs du Pékin des temps de crise s'est à nouveau mis à tourner à son allure folle qu'alimente le silence des porte-parole officiels. Les questions simples des étrangers – journalistes ou diplomates – s'attirent des réponses officielles sibyllines : « *M. Hu Yaobang* [le chef limogé du parti] *est-il toujours secrétaire général ?* » *M. Hu Yaobang est épuisé... M. Zhao Ziyang* [son successeur] *l'a-t-il remplacé ? M. Hu Yaobang est épuisé...* ». Jusqu'à ce que l'« épuisement » de l'intéressé se traduise par une « démission ». Les observateurs en sont réduits, dans ces moments, à surveiller les programmes de visite des personnalités communistes étrangères de passage, dans l'espoir qu'un report de rendez-vous, qu'un déplacement touristique imprévu, fournisse un indice sur l'état de santé, politique cette fois, du chef du plus grand parti communiste du monde.

Les quelques journalistes qui ont pu se rendre dans les universités après la poussée de fièvre contestatrice ont été à même de vérifier que l'opacité du monde politique chinois demeure intacte dès que s'y mêlent les grands enjeux. Nul n'a pu y recueillir les confidences des contestataires qui brûlaient, début janvier, les organes de la presse officielle. A Pékin, l'heure de la « transparence » communiste n'a pas encore sonné.

FRANCIS DERON.

Proche-Orient

Selon le département d'Etat américain

Les Iraniens ont reculé légèrement sur le front de Bassorah

Les contre-attaques lancées par l'Irak au cours du week-end sur le front sud de la guerre du Golfe ont contraint les Iraniens à reculer légèrement des positions qu'ils occupent près de Bassorah, a annoncé lundi 2 février le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Il a cependant indiqué que les combats continuaient « *de faire rage* » et qu'il n'y avait pas eu de « *percée d'un côté comme de l'autre* ».

Dimanche, le président irakien Saddam Hussein avait affirmé que les dernières contre-attaques de ses forces avaient permis de « *briser l'épine dorsale* » de l'offensive Kerbala-5, lancée début janvier par l'Iran contre Bassorah.

Des responsables américains parlant sous le couvert de l'anonymat ont déclaré, de leur côté, que les Iraniens n'étaient toujours pas parvenus à progresser à partir des positions prises le mois dernier à une dizaine de kilomètres au nord-est et au sud-est de Bassorah, la deuxième ville d'Irak. Ces responsables se sont, en outre, déclarés surpris par le temps qu'il a fallu à l'Irak pour lancer des contre-attaques sur les têtes de pont iraniennes.

L'aviation irakienne a poursuivi lundi ses raids contre les villes iraniennes, tandis que l'Iran jurait de venger la mort de soixante-huit écolières tuées dimanche lors d'un raid sur Mianeh, à 400 kilomètres au nord-ouest de Téhéran.

L'agence iranienne IRNA rapportait à ce propos que le pilote d'un avion irakien abattu lundi dans un combat aérien au-dessus d'Arak, ville située à 260 kilomètres au sud-ouest de Téhéran, avait été lynché par une foule en colère après avoir réussi à faire fonctionner son siège éjectable.

« *Le peuple a exécuté le pilote irakien d'une manière révolutionnaire pour venger les actions criminelles quotidiennes du régime baasiste* [irakien] », a-t-elle indiqué.

Nouveau missile iranien sur Bagdad

L'Iran, qui a de nouveau appelé sa population à construire des abris antiaériens, a affirmé que son aviation avait attaqué des objectifs militaires et économiques à Al-Amarah, à 160 kilomètres au nord de Bassorah. Al-Amarah se trouve sur la route principale qui relie Bassorah à Bagdad. De source diplomatique, on estime que Téhéran pourrait essayer de la couper pour isoler le sud de l'Irak.

Un missile sol-sol iranien, le huitième tiré sur Bagdad depuis le début de l'année, s'est écrasé ce mardi 3 février aux premières heures de la journée sur la capitale irakienne. La déflagration a été entendue dans un rayon de plusieurs kilomètres, et une énorme colonne de fumée s'est aussitôt élevée au-dessus du point d'impact. – *(Reuter.)*

Se jugeant insulté par un journal iranien

Le colonel Kadhafi renonce à ses efforts de médiation entre Bagdad et Téhéran

Le colonel Kadhafi a renoncé à ses efforts de médiation entre l'Iran et l'Irak à la suite de commentaires de la presse iranienne qu'il considère comme insultants. Le dirigeant libyen, dont le pays est le principal allié arabe de Téhéran, avec la Syrie, avait qualifié la guerre d'« *absurde* » la semaine dernière, et préconisé la mise en place d'une force tampon islamique composée de soldats algériens, indonésiens et nigérians.

La publication de ses propos par un journal koweïtien lui a valu une réplique cinglante du journal de Téhéran, *Ettelaat*, qui a tourné en dérision « *ceux qui présentent la poursuite de la guerre comme une folie, alors qu'ils sont eux-mêmes accusés de posséder cette qualité* ». L'agence libyenne Jana affirme que cette réaction iranienne constitue une insulte « *qui ressemble à une déclaration de guerre* ». « *Par conséquent, le dirigeant de la grande révolution de septembre* [Kadhafi] *annonce le retrait de son initiative de paix dans la guerre du Golfe* », écrit Jana. – *(Reuter.)*

Washington affirme qu'aucune opération n'est envisagée pour libérer les otages du Liban

Le Pentagone a laissé entendre, lundi 2 février, qu'aucune opération de représailles ou de libération d'otages au Liban n'était envisagée, malgré le renforcement de la présence militaire de la marine américaine en Méditerranée orientale. On souligne au Pentagone que les mouvements de navires vers la Méditerranée orientale représentent des mesures de précaution en raison de la situation explosive dans cette région, et ne constituent pas un prélude à une quelconque opération militaire. Le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a déclaré pour sa part lundi, à l'issue d'un entretien avec le président Ronald Reagan, qu'il n'avait pas « *le sentiment qu'une solution militaire* » était envisagée par Washington pour résoudre la crise des otages au Liban.

Le renforcement de la présence de la marine américaine en Méditerranée orientale est cependant réelle. Selon des sources informées au département de la défense, le porte-avions *Kennedy*, après une escale à Malaga pendant le week-end, est parti rejoindre un autre porte-avions, le *Nimitz*, en Méditerranée orientale, alors qu'il aurait dû normalement rentrer aux Etats-Unis. Le *Kennedy* devrait faire escale à Haïfa, en Israël, vers la fin de la semaine. Le Pentagone a doublé, de mille neuf cents à trois mille huit cents, le nombre de « marines » embarqués à bord d'unités de la VIe flotte. Quelque mille neuf cents « marines » qui devaient rentrer à Rota (Espagne), où sont arrivés récemment ceux qui devaient les remplacer, ont été maintenus en Méditerranée orientale. – *(AFP.)*

● **Israël : la grève de la faim de M. Vanunu.** – *M. Mordekhaï Vanunu, technicien israélien inculpé d'espionnage et de haute trahison, en grève de la faim depuis vingt-neuf jours, est nourri par injections intraveineuses, selon la direction de la prison où il est détenu. Sa vie n'est nullement en danger, mais il s'est considérablement affaibli, indique-t-on. Inculpé pour avoir vendu des secrets nucléaires de son pays à la presse britannique, M. Vanunu a commencé sa grève de la faim le 4 janvier dernier, pour protester notamment contre les conditions de sa capture à l'étranger.* – *(AFP.)*





Diplomatie

RFA : après les élections au Bundestag

Bonn redoute un éventuel retrait partiel des troupes américaines d'Europe

BONN
de notre correspondant

Les négociations pour la formation du nouveau gouvernement ouest-allemand sont entrées dans une phase active lundi 2 février, avec la réunion des états-majors de la CDU et de la CSU consacrée aux projets de réforme fiscale. Par ailleurs, des déclarations de M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, et de M. Manfred Woerner, ministre de la défense, tracent les grandes lignes de la politique étrangère du futur gouvernement du chancelier Kohl. Celles-ci devraient rester inchangées malgré les violentes altercations qui ont opposé les libéraux et les chrétiens-sociaux de Bavière pendant la campagne. Après le gel de ces derniers mois, les relations avec l'Union soviétique devraient se normaliser rapidement. Une visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, ce printemps en RFA, n'est pas exclue.

Le débat sur la poursuite de la *détente, qui avait tant agité* les esprits début janvier, paraît désormais appartenir au passé. Destinées à adresser un signal aux Soviétiques, les déclarations optimistes faites à Davos par M. Genscher, qui estime qu'il faut prendre au mot les ouvertures de M. Gorbatchev, n'ont pas suscité de réactions défavorables. Si une différence persiste entre M. Genscher et M. Franz Josef Strauss, c'est sur la nécessité de lier ou non l'élimination des missiles à moyenne portée du théâtre européen à un accord sur les missiles à courte et à moyenne portée.

Tout porte à croire que, après avoir rassuré sur sa volonté de maintenir une politique d'ouverture inchangée vis-à-vis de l'Est, le prochain gouvernement devra davantage se préoccuper du rééquilibrage de ses relations au sein du bloc occidental. Les difficultés qui s'accumulent avec Washington inquiètent les dirigeants ouest-allemands, qui, contrairement au sentiment que l'on a parfois pu avoir à Paris — notamment lors du récent réaménagement monétaire au sein du SME, — semblent de plus en plus convaincus de la nécessité de renforcer le plus rapidement possible à tous les niveaux la Communauté européenne.

Des avertissements

La récente crise commerciale entre les Etats-Unis et la CEE, qui s'est dénouée grâce aux concessions européennes, est perçue comme le signe avant-coureur d'une période de profonde remise en cause. On prend désormais très au sérieux à Bonn les menaces de protectionnisme du Congrès américain, et surtout celle d'un retrait au moins partiel des troupes américaines d'Europe. Un tel retrait, qui paraissait totalement impensable il y a peu *de temps encore, est aujourd'hui*, y compris dans certains milieux proches du pouvoir, une hypothèse qu'on ne peut plus totalement exclure. Les déclarations de plusieurs des participants américains lors d'un colloque à Munich, notamment celles de Richard Perle, ont été jugées révélatrices de l'état d'esprit régnant à Washington.

Même l'ambassadeur américain à Bonn, M. Richard Burt, généralement modéré, n'a pas ménagé ses avertissements, estimant que les pays de la CEE feraient mieux de consacrer une partie des fonds dépensés pour le soutien de leurs marchés agricoles à leur défense. Compte tenu des pronostics de plus en plus pessimistes des instituts spécialisés, comme l'IFO Institut de Munich, sur les perspectives de l'économie mondiale, les chances de pouvoir éviter au plan commercial une crise majeure ne s'améliorent pas, alors que sur le plan spatial, par exemple, les exigences américaines en ont refroidi plus d'un sur les possibilités d'une coopération transatlantique dans les domaines de pointe.

Les espoirs placés par M. Genscher, mais également par le chancelier Kohl lui-même, dans l'axe Paris-Bonn trouvent du coup toute leur justification. Au ministère des affaires étrangères, mais également chez certains responsables jusqu'ici accusés de faire du pro-américanisme à outrance, on estime que la politique européenne va occuper une place essentielle au cours des quatre prochaines années dans la politique étrangère de la RFA. Cela vaut aussi bien pour le développement du marché intérieur européen que pour les questions de politique extérieure et de sécurité.

Tout en reconnaissant qu'il y a eu une évolution des esprits en RFA, on *estime, dans ces milieux proches du* pouvoir, que la volonté européenne du chancelier Kohl a souvent été mal comprise en France et a fait parfois l'objet dans la presse de critiques injustifiées. Les dirigeants français eux-mêmes, estime-t-on, se contentent souvent de grandes déclarations d'intention au lieu de faire des propositions concrètes. On souligne que ce qui a été réalisé ces derniers temps en matière de sécurité au plan bilatéral l'a été souvent sur la base de documents de travail préparés par Bonn.

Cette réflexion recoupe au moins en partie les préoccupations du Parti social-démocrate, où l'on est de plus en plus convaincu que les choses doivent bouger au plan européen. Plusieurs dirigeants du parti, dont son président, M. Willy Brandt, ont, après l'élection du 25 janvier, jugé inévitable une nouvelle réflexion sur l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Tout en renonçant à demander purement et simplement le retrait de la RFA de l'organisation alliée, comme il l'avait fait jusqu'à présent, M. Oskar Lafontaine, qui passe pour un successeur possible de M. Willy Brandt, a notamment estimé nécessaire de réexaminer la question du statut des forces alliées à la lumière de ce qui se pratique dans d'autres pays européens de l'Ouest.

On ne cache toutefois pas à Bonn que l'on risque de traverser dans l'immédiat une période peu propice à cet approfondissement souhaité des relations franco-allemandes. Les questions agricoles ont réservé à la majorité quelques mauvaises surprises sur le plan électoral. Les Allemands de l'Ouest sont favorables à une diminution de la production et à une hausse des prix, tandis que les Français veulent au contraire miser sur une rationalisation de la production et accroître les exportations. Sur un plan plus général, la cohabitation française a rendu la coopération moins facile. On a un peu trop souvent à Bonn le sentiment d'être parfois en quelque sorte l'otage de cette cohabitation, chacun des deux camps, que ce soit à l'Elysée ou à Matignon, cherchant à tirer à soi la couverture.

HENRI DE BRESSON.

La Maison Blanche se démarque de M. Perle

Washington (AFP). — La Maison Blanche s'est dissociée, le lundi 2 février, des propos tenus dimanche à Munich par le secrétaire américain adjoint à la défense, M. Richard Perle, selon lesquels les responsables européens de l'OTAN manquent de caractère quand il s'agit d'exprimer leurs vues en matière de sécurité dans le monde.

M. Perle est *« un personnage haut en couleur »*, a déclaré le nouveau porte-parole de la Maison Blanche, M. Merlin Fitzwater. *« Il parle pour lui-même à certaines occasions, et ce qu'il dit ne représente pas le point de vue du gouvernement. »* M. Perle, lors de la conférence annuelle des études de défense de l'OTAN, avait reproché aux Européens de recourir à des *« propos mielleux et nébuleux »* lorsqu'il s'agit de parler de sécurité.

M. Fitzwater a précisé que le président Reagan ne partageait pas les vues exprimées par le haut responsable du Pentagone et que celles-ci *« ne nécessiteraient pas de clarification de la part de la Maison Blanche »*.

URSS : le Forum pour un monde sans armes nucléaires

Des invités qui se font prier...

MOSCOU
de notre correspondant

« Je sais que tous ceux qui avaient l'intention n'iront pas à Moscou, des Etats-Unis, en ne viendront pas parce que les autorités là-bas font pression sur eux. » M. Evgueni Velikov, vice-président de l'Académie des sciences, a exprimé un certain dépit des Soviétiques en ouvrant, lundi 2 février, la conférence de presse destinée à lancer le Forum international pour un monde sans armes nucléaires et pour la survie de l'humanité, qui doit avoir lieu du 14 au 16 février à Moscou, avec la participation d'hommes d'affaires, de savants, d'écrivains, d'artistes, de médecins et de religieux venus du monde entier.

Les Soviétiques n'ont pourtant pas lésiné sur les moyens. Tous les frais de transport et de séjour sont à leur charge. Des émissaires parcourent la planète depuis des semaines à la recherche de personnalités célèbres, surtout en Occident, susceptibles de faire le voyage de Moscou. Des centaines de lettres « personnelles » ont été envoyées aux intéressés par les ambassades soviétiques à l'étranger.

Quelque 740 personnes originaires de quatre-vingts pays ont, certes, déjà donné leur accord, mais le butin est plutôt maigre en ce qui concerne les notoriétés, sauf en Autriche et en RFA. La « seule figure internationale » sûre à 100 % est pour l'instant l'ancien premier ministre canadien, M. Trudeau. L'ancien chancelier autrichien, M. Kreisky, est donné comme probable mais n'a pas encore confirmé.

Les hommes d'affaires ouest-allemands, autrichiens et, dans une moindre mesure, japonais se présentent en rangs serrés. La Deutsche-bank, Ruhrgas, Mannesman, Mitsubishi, seront représentés au plus haut niveau. Mais les Américains et plus encore les Britanniques boudent ostensiblement. Quant aux Français, le résultat est inférieur aux espérances puisqu'il n'y a pour l'instant de « sûrs » que les patrons de Rhône-Poulenc, Fives-Lille Babcock, Interagra et Brin Frères. On avait pourtant pressenti Thomson, Elf, le Crédit lyonnais et la BFCE...

On comprend dans ces conditions que M. Gorbatchev ait fait savoir, par l'intermédiaire de M. Velikov, qu'il *« recevrait »* au Kremlin les participants au Forum, et non qu'il s'adresserait à eux en séance plénière comme il en avait probablement l'intention.

Le projet lui-même est cependant audacieux et rompt avec bien des habitudes. Il y aura certes des séances d'ensemble, mais l'intention des organisateurs est de permettre, grâce à un système « éclaté », le maximum de rencontres entre les participants. Cinq « tables rondes » réuniront ainsi dans différents hôtels de la capitale respectivement politologues, médecins, hommes d'affaires, artistes et religieux. M. Vladimir Karpov, premier secrétaire de l'Union des écrivains, a annoncé qu'il attendait *« plus de 250 écrivains, artistes et peintres du monde entier »*.

Les intentions sont sans doute excellentes mais certaines ficelles sont un peu grosses. D'emblée, M. Velikov a affirmé que *l'initiative de défense stratégique*, du président Reagan, qui a selon lui *« aggravé la situation internationale »*, serait au cœur des débats.

M. Velikov a aussi révélé qu'Andrei Sakharov était invité à participer à cette rencontre sans précédent et devait donner *« prochainement »* sa réponse.

« Je n'ai reçu aucune invitation officielle, déclare l'intéressé avec une lueur de malice. *Je travaille à l'Institut, là-bas on ne m'a rien dit, je veux d'abord en savoir plus. »* Craint-il d'être « récupéré » à des fins de propagande ? *« Il est possible que ce soit uniquement de la propagande. Mais peut-être que non. Il faut voir. Je prendrai mes décisions bientôt. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.

La visite du ministre des affaires étrangères à Athènes

M. Jean-Bernard Raimond s'est efforcé de rassurer les Grecs inquiets du rapprochement franco-turc

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Rassurer la Grèce au lendemain du rapprochement franco-turc ordonné par M. Chirac peu après le 16 mars, telle était la délicate mission que devait remplir M. Jean-Bernard Raimond à Athènes, dimanche 1er et lundi 2 février.

Le ministre des affaires étrangères — la date de son voyage en Grèce avait été avancée pour précéder celui que fera à Paris, à la mi-février, son homologue turc — est-il parvenu à apaiser les angoisses et les protestations de ses interlocuteurs grecs, qui regrettent leur lune de miel avec les socialistes français ? En grande partie, semble-t-il. C'est *en tout cas ce qu'on affirmait lundi* soir dans les milieux officiels d'Athènes à l'issue des entretiens.

Pour parvenir à ses fins, M. Raimond n'a pas cherché à nier l'évidence. Oui, a-t-il dit en substance à tous ses interlocuteurs (M. Papoulias, ministre des affaires étrangères, M. Pangalos, ministre adjoint chargé des affaires européennes, M. Papandréou, premier ministre, et M. Sartzetakis, président de la République), Paris a bel et bien modifié sa politique à l'égard de la Turquie, car la France ne pouvait pas continuer à ignorer superbement un pays aussi important, dont d'ailleurs la pratique en matière de droits de l'homme est en évolution. Mais renouer le dialogue avec Ankara ne veut pas dire porter atteinte aux relations avec Athènes ou modifier la politique française sur Chypre. Si Paris est favorable à l'entrée en application de l'accord de coopération Turquie-CEE, la France trouve très prématuré l'examen de toute demande turque d'entrée dans la Communauté. Les Douze se doivent d'abord de « digérer » l'intégration de l'Espagne et du Portugal, ce qui demandera de nombreuses années.

M. Raimond, en revanche, a refusé de se laisser entraîner dans les arcanes du conflit gréco-turc à propos du plateau continental et de l'espace aérien et maritime : *a fortiori* a-t-il refusé de se rallier à la « doctrine » Papandréou selon laquelle, pour la Grèce, *« la menace ne vient pas du nord, mais de l'est »*.

Sans proposer la médiation de la France entre les deux frères ennemis, il a insisté sur leur appartenance commune à l'OTAN et a émis les plus expresses réserves sur les activités des dirigeants grecs en faveur de la création d'une zone dénucléarisée dans les Balkans.

Le langage tenu à ce sujet par le ministre français des affaires étrangères n'a pas pu surprendre, d'autant plus qu'Athènes est en train d'améliorer ses relations avec Washington. M. Papandréou n'a-t-il pas laissé entendre récemment que, tout compte fait, le maintien des bases américaines sur le territoire grec est tout à fait négociable ? Et cela, même si M. Gorbatchev doit effectuer, à une date qui reste à préciser, un voyage en Grèce.

La commande de Mirage

En ce qui concerne les relations bilatérales, M. Raimond a accepté la proposition grecque d'une rencontre annuelle des ministres des affaires étrangères. Il a aussi abordé différents points des relations économiques : achat éventuel de trois Airbus par Olympic Airways, participation française à la construction du métro d'Athènes, contentieux de la filiale grecque de Pechiney avec une administration hellène, contentieux de Paribas, accord de compensation pour l'achat par la Grèce de quarante Mirage-2000. Cette dernière commande remonte à 1985, et l'application des compensations prévues pose problème, car l'industrie grecque n'est pas au niveau technologique de l'appareil. C'est pourtant de la solution de cette question que pourrait dépendre en définitive la commande de vingt Mirage supplémentaires.

Autres questions soulevées par M. Raimond : l'enseignement du français en Grèce et la lutte contre le terrorisme. Sur le premier point, la préoccupation française s'explique par deux chiffres : il y a vingt-cinq ans, 60 % des élèves grecs apprenaient le français ; aujourd'hui, il n'y en a plus que 25 %. Deux explications à cette évolution : les progrès de l'anglais, mais aussi le fait que le système grec ne prévoit l'enseignement obligatoire que d'une seule langue, contrairement aux normes européennes. Tout en faisant part de l'inquiétude française sur ce point, M. Raimond a reconnu l'insuffisance de l'enseignement du grec en France, qui, par *exemple, ne sera accepté comme* langue au bac qu'en 1988.

M. Raimond a été beaucoup plus discret en public en matière de lutte contre le terrorisme pour ne pas éveiller la grande susceptibilité de ses interlocuteurs sur cette question. La plupart des experts reconnaissent d'ailleurs qu'Athènes a fini par prendre des mesures relativement efficaces même si les dirigeants grecs se refusent toujours à stigmatiser tel ou tel Etat. Une seule exception préoccupe Paris : les terroristes arméniens de l'ASALA disposeraient d'importantes facilités en Grèce et bénéficieraient d'étranges indulgences.

La « normalisation » des rapports entre Athènes et l'actuel gouvernement français durera-t-elle ? Personne ne se hasardait à l'affirmer lundi soir. Les journalistes grecs, prompts à s'enflammer, avaient pourtant fait preuve d'une extrême modération lors de la conférence de presse de M. Raimond, et les officiels se voulaient extrêmement chaleureux. Seule ombre au tableau pour l'instant : la grève des gardiens de musées, qui a interdit au ministre français la traditionnelle visite de l'Acropole.

JACQUES AMALRIC.

Europe

BELGIQUE : la crise des Fourons

M. José Happart retrouve son écharpe de bourgmestre

BRUXELLES
de notre correspondant

Happart 5 contre Martens 6 : ainsi peut-on caricaturer la politique intérieure belge de ces dernières années. *Happart 5 ?* Depuis les élections communales de 1982, le bourgmestre (maire) des Fourons — cette commune peuplée d'une majorité de francophones, mais rattachée depuis 1962 à la Flandre — a, en effet, retrouvé cinq fois son écharpe. Destitué par les autorités sous prétexte qu'il refuse de parler néerlandais, José Happart est en effet réélu chaque fois pas ses pairs. Vendredi dernier, le carrousel a donc une fois encore tourné, et José Happart fait de nouveau fonction de bourgmestre. En attendant une nouvelle destitution.

Martens 6 ? Depuis les élections d'octobre 1985, le premier ministre *dirige son sixième gouvernement.* Qui, du paysan têtu des Fourons ou de l'habile et tout aussi têtu chef de file des sociaux-chrétiens flamands fera tomber l'autre ? Si la question se pose, elle paraît être sans réponse. On voit mal, en effet, à moins que les Flamands n'instituent des colonies de peuplement dans les Fourons, ce qui empêchera les habitants de cette région de réélire José Happart.

Mais on voit mal aussi, dans les circonstances actuelles, qui pourrait remplacer M. Wilfried Martens à la tête du gouvernement. Ainsi, le président des socialistes francophones, dans l'opposition, a reconnu que les partis de gauche n'avaient pas non plus de solution pour régler le contentieux des Fourons. En tout état de cause, M. Wilfried Martens veut « tenir » au moins jusqu'à la fin de la présidence belge de la CEE, en juillet prochain. En espérant que d'ici là une solution sera trouvée. Alors que le conflit entre les deux communautés semble s'exacerber dans les Fourons, mais aussi dans la périphérie bruxelloise, un événement — symbole — positif est toutefois intervenu lundi 2 février : la promotion, le même jour, de M. Jacques Delors, le président de la Commission de Bruxelles, comme docteur *honoris causa* des deux universités de Louvain, la francophone et la néerlandophone, qui s'étaient violemment séparées en 1968.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● ***ITALIE : Awni Hindawi en liberté surveillée.*** — Awni Hindawi, étudiant jordanien, détenu depuis juin 1986 à Gênes pour appartenance à un groupe armé, a été mis en liberté surveillée dimanche 1er février. Awni Hindawi est le cousin de Nezar Hindawi, reconnu coupable en octobre à Londres de tentative d'attentat contre un avion d'El-Al (affaire qui a entraîné la rupture par Londres de ses relations diplomatiques avec Damas), et d'Ahmed Nawaf Mansour Hasi, détenu à Berlin-Ouest pour sa participation dans un attentat contre la Société d'amitié germano-arabe. — *(AP.)*

NATIONS UNIES

L'Afghanistan ne figure pas à l'ordre du jour de la réunion de la commission des droits de l'homme

GENÈVE
de notre correspondante

La commission des droits de l'homme des Nations unies, qui se réunit du 2 février au 13 mars, a désigné, pour présider cette session annuelle, un ressortissant biélorussien en la personne du professeur Leonid Evmenov, ce qui a eu d'abord pour effet de rappeler que l'Union soviétique est le seul pays à disposer de trois délégations et par conséquent de trois voix (Biélorussie, Ukraine et URSS) à toutes les réunions onusiennes. On passa cette anomalie sous silence, ne serait-ce que parce que la présidence aurait dû « normalement » être offerte — étant donné le système de rotation et de groupes dits « géographiques », véritable droit coutumier instauré dans l'enceinte de l'ONU — au représentant de la RDA, M. Hermann Klenner, vice-président de la commission l'an dernier et titulaire de la carte nº 975.61.41 du Parti national-socialiste. Quand la commission avait appris la chose en 1984 (*le Monde* daté 12 et 13 février 1984), elle s'était sentie quelque peu gênée, mais si l'on excusa alors l'intéressé en raison de son jeune âge durant la deuxième guerre mondiale, l'indulgence n'alla cependant pas cette fois-ci jusqu'à le faire accéder à la présidence de la session.

Le représentant permanent de l'Irak à Genève fut désigné, sur une initiative de la délégation de Sri-Lanka, à l'une des trois vice-présidences (avec le Sénégal et le Venezuela), ce qui ne manqua pas de créer un incident avec son collègue iranien. Ce dernier, qui n'a, au sein de la commission, que le titre d'observateur, fut empêché par le président de parler — ou plutôt de crier — et finit par quitter la salle.

Les territoires arabes occupés

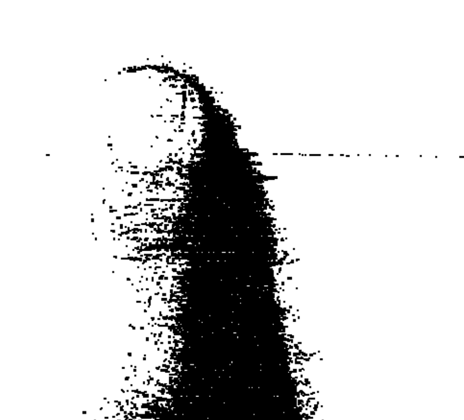
Quant à l'ordre du jour de la session, il est sans surprise : il s'ouvre rituellement sur « la question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine », question considérée comme ayant *« un rang de priorité élevé »*. Il comporte vingt-quatre autres points parmi lesquels l'Afghanistan ne figure pas. Il reste cependant que le rapporteur spécial nommé par la commission pour étudier la situation des droits de l'homme dans ce pays, M. Felix Ermacora (Autriche), complétera vers le 16 février son dernier rapport, lequel fait état de la situation de quelque cinq millions de réfugiés ayant fui l'occupation et les combats.

Il y est précisé entre autres que *« des preuves de plus en plus nombreuses montrent que des tentatives sont faites pour attiser les différences tribales et utiliser les chefs de tribu du Pakistan pour des opérations d'enlèvements, aussi bien d'Afghans que d'étrangers »*. Le rapport conclut en ces termes : *« La situation des droits de l'homme en Afghanistan continue à susciter les plus grandes préoccupations en raison de la gravité des souffrances de la population civile en Afghanistan, en particulier des femmes et des enfants. (...) »*

Au cours d'une conférence de presse, l'ambassadeur Wallash (Etats-Unis) a fait savoir que sa délégation soulèvera le problème des prisonniers politiques cubains, celui de la persécution des catholiques en Roumanie, mais aussi la question des droits de l'homme au Chili. On prête toutefois aux Américains l'intention de faire en sorte que cette dernière soit intégrée dans le point de l'ordre du jour intitulé « Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde », et cesse de faire l'objet, comme c'est le cas depuis le coup d'Etat du général Pinochet, d'un point de l'ordre du jour nommément consacré à ce pays.

ISABELLE VICHNIAC.

● **Offensive soviétique en Afghanistan.** — Pour la première fois depuis la proclamation du cessez-le-feu unilatéral par Kaboul, le 15 janvier, les troupes soviéto-afghanes ont lancé, lundi 2 février, une offensive contre les positions de la guérilla dans la province de Paktia (frontière pakistanaise), a affirmé la résistance. Cette offensive intervient au lendemain de l'attentat perpétré à Kaboul par la résistance (*le Monde* du 3 février) et de la saisie, également dans la capitale afghane, de 360 kilos d'explosifs dans un camion immatriculé à Peshawar (Pakistan), où sont installés de nombreux réfugiés. Le ministre afghan des affaires étrangères a, par ailleurs, dans un message au secrétaire général de l'ONU, de nouveau accusé les autorités iraniennes et pakistanaises d'empêcher le retour des réfugiés dans leur pays. — *(AFP, Reuter.)*

Politique

Les débats au sein du PS

Les socialistes s'interrogent sur leur rôle face aux conflits sociaux

La commission nationale entreprises du PS s'est réunie, comme chaque trimestre, à Paris, le samedi 31 janvier. Exceptionnellement, cette réunion a été en partie ouverte à la presse. Plusieurs intervenants se sont fait l'écho d'un mécontentement dans la base socialiste à propos de l'action du PS lors des récents mouvements sociaux. Mais d'autres participants ont rétorqué que le parti ne doit pas se substituer aux acteurs sociaux. C'est autour de ces thèmes que s'est concentré l'essentiel du débat.

Un délégué du Doubs remarque l'absence du PS sur les conflits sociaux et observe que les socialistes ont paru *« coincés par rapport au fond »* dans leurs interventions. Il rappelle que la droite n'avait pas eu *« ce complexe »* en 1981 et avait immédiatement engagé le combat en s'opposant à l'ensemble des projets de la gauche. Ce socialiste souhaite que le PS adopte la même attitude.

Un délégué de l'Essonne demande que le PS, lors de son congrès, *« garantisse de rester un parti de luttes sociales »*. Il remarque que les socialistes, pendant les conflits, n'étaient *« pas du tout rejetés* [par la population], *bien au contraire »* et souhaite la prise en compte de la *« dimension politique »* des conflits.

Un délégué de la Haute-Garonne remarque qu'un *« jugement sensiblement critique »* a été porté dans son département sur l'attitude du PS pendant les grèves, mais observe que ces critiques viennent de milieux *« pas tellement introduits dans le monde ouvrier »*. Il juge nécessaire d'expliquer la différence entre la politique salariale de la gauche et celle de la droite.

Un membre du Groupement socialiste d'entreprise (GSE) des PTT observe que le PS n'a pas pour tâche de mener les luttes sociales, ce qui est la foncion des syndicats, mais doit les *« analyser »*. Il note qu'il y a des risques à se précipiter *« sans principes et sans orientations »* dans le soutien aux revendications et observe que le PS ne peut pas avoir deux discours différents dans l'opposition et au pouvoir. Il juge que la gauche socialiste a eu une attitude *« un peu surréaliste »* en se préoccupant essentiellement des problèmes de la direction du PS au moment des conflits et en parlant d'alliances avec les centristes au moment où elle a affaire à *« une droite dure »*. Il affirme qu'il faut *« des limites »* au phénomène des coordinations.

M. Pierre Carassus, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé des entreprises, remarque que le PS a été *« insuffisamment présent »* pendant les mouvements sociaux puisqu'il n'est pas assez implanté dans les entreprises. Il observe que les socialistes ne peuvent pas *« faire l'impasse »* sur leur comportement avant 1981, qui les a *« mis en difficulté entre 1981 et 1986 »* car ils sont souvent apparus avant 1981 comme des *« super-syndicats »*. C'est pourquoi, après 1981, les salariés ont eu tendance à dire : *« A vous de régler les problèmes à notre place »*.

Néanmoins, pour M. Carassus, le PS ne peut pas se contenter de soutenir les luttes sociales mais doit trouver un *« discours novateur »* qui intègre les insuffisances constatées entre 1981 et 1986 (par exemple réfléchir sur la notion de compétitivité) et *« intervenir politiquement... »*

Un délégué de la RATP demande : *« Sommes-nous prêts à gérer une explosion sociale qui se produirait sur le terrain politique ? »* Il affirme que les avantages financiers consentis aux travailleurs de la RATP vont être compensés par la suppression de soixante emplois et interpelle le PS sur ce type de comportement.

« Pluralisme et démocratie »

Un autre délégué remarque *« la désorganisation des structures internes des syndicats »*, observe que *« les fédérations prennent le pas sur les unions locales et départementales »*, ce qui, selon lui, peut remettre en cause la dimension interprofessionnelle des syndicats.

Il juge que l'extrême gauche a été *« très habile »* lors des récents conflits sociaux et est *« en train d'occuper un nouvel espace social »*. Il affirme que la politique contractuelle est aujourd'hui un *« leurre »*, car *« il n'y a rien à partager »*. M. Nicolas Schiffler, ancien député de la Moselle, souligne que les socialistes doivent *« forcer les syndicats à l'unité »*.

M. Maurice Séveno affirme qu'une *« crise grave »* est en gestation dans l'audiovisuel et appelle le PS à tenter de dissuader les acheteurs d'actions de TF 1. Il affirme que les socialistes, pour 1988, sont guettés, à la télévision, par les mêmes discriminations que pendant la campagne de 1981.

Un délégué de la Gironde affirme que les socialistes doivent être *« acteurs du syndicalisme et surtout pas spectateurs »*.

Un intervenant appelle les socialistes non seulement à soutenir les luttes sociales, mais aussi à *« montrer carrément sur le terrain »* leurs valeurs et leur identité, sans retomber ni dans une *« culture revendicative »*, ni dans une *« culture gestionnaire »*. Il souhaite que le PS puisse être le « fédérateur » du monde du travail.

M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national chargé des entreprises, conclut la réunion en soulignant que les socialistes ne sont pas, en tant que tels, acteurs des mouvements sociaux, mais ont un *« rôle d'explication »* et doivent relier les luttes aux *« enjeux de politique générale »*. Il pense que les coordinations ne constituent pas un phénomène antisyndical.

M.Bachy affirme que les trotskistes et le PC ont finalement la même démarche sectaire et qu'au contraire le PS représente *« le pluralisme et la démocratie »*. Pour lui, les GSE et les autres structures du PS sont *« le seul endroit où des membres de syndicats différents ou des non-syndiqués peuvent débattre sans avoir le sentiment d'être embrigadés »*.

Où est passé le conseil national de la gauche ?

Où est donc passé le conseil national de la gauche ? Créé le 12 novembre dernier, à l'initiative de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, ce conseil (qui regroupait des personnalités socialistes, du MRG et d'autres composantes de la gauche) avait vocation à être une force *« morale »*, un *« lieu de réflexion et d'action »* afin de créer une *« nouvelle dynamique »*.

Le conseil n'a pas donné de ses nouvelles pendant toute la durée des récents conflits sociaux. De même, il ne s'était jamais manifesté à l'occasion de la crise étudiante. Il est vrai que, parmi *« les grands problèmes de notre temps »*, sur lesquels le conseil devait se pencher, étaient certes recensés l'*« emploi »*, la *« justice sociale »*, la *« culture »*. Mais les mots *« jeunesse »*, *« éducation »* ou *« formation »* n'étaient pas prononcés...

J.-L. A.

L'avenir du MRG

M. Jean-Michel Baylet : « les clivages gauche-droite sont dépassés »

Président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche, ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. Jean-Michel Baylet considère qu'il n'y a pas de divergences de fond au sein de son parti, chacun étant d'accord sur l'ancrage à gauche et sur le soutien à l'actuel président de la République. Aussi souhaite-t-il que le MRG retrouve sa cohésion, ce qui n'interdit pas à ses yeux une réflexion menée dans une structure voisine comme « Libertés pour demain » *lancée par M. Michel Crépeau* (le Monde *du 3 février). M. Baylet estime néanmoins que les « clivages gauche-droite » sont dépassés.*

« Quelle est votre position dans le conflit interne qui divise les radicaux de gauche ?

– Mon objectif est que le MRG n'éclate pas. je souhaite une gestion claire du parti et une participation de toutes les tendances aux instances dirigeantes. L'initiative de Michel Crépeau est une bonne chose. Il m'avait invité à la réunion constitutive de « Libertés pour demain » et j'y ai assisté. D'ailleurs quand j'étais président du MRG, j'avais demandé à Jean-Denis Bredin de créer un tel club. Le MRG est déjà très affaibli, et comme il n'y a pas de divergences de fond entre nous, les querelles de personnes ne doivent pas remettre en cause l'existence de notre mouvement.

– Croyez-vous que le MRG a une place dans le paysage politique ?

– Il ne faut pas que le candidat de la gauche à l'élection présidentielle soit seulement celui du Parti socialiste. Il lui faudra aussi le soutien des radicaux, de syndicalistes, de personnalités du centre droit et, pourquoi pas, de communistes.

» Je constate que les socialistes dialoguent avec les modérés de la majorité et que ces contacts n'entraînent plus les anathèmes et les accusations de trahison qui frappaient comme au temps du programme commun ceux qui sont ces contacts. Les clivages gauche-droite sont dépassés, et ceux qui oseraient parler de choix de société apparaîtraient comme des dinosaures. La gauche doit exorciser ses démons et pratiquement le dialogue, c'est ainsi qu'elle gagnera. Ceux qui reprochent à François Doubin de le faire ont tort. Dans ma région de Midi-Pyrénées, j'ai l'intention d'officialiser ces relations et de prendre des initiatives en ce sens.

– Comment jugez-vous les acteurs de la coexistence ?

– La cohabitation ne me choquait pas sur le plan philosophique dans la mesure où elle répondait à l'exigence de l'intérêt général et au respect des institutions. Mais, je souhaite une révision de la Constitution qui mette en accord les textes et les faits pour une véritable définition du régime présidentiel. Au bout de dix mois, j'observe que jamais un président de la République en fin de mandat n'a été aussi respecté et admiré, même par ses adversaires. Contrairement à ses prédécesseurs, ni lui ni le pouvoir présidentiel ne sont usés. En revanche, ce qui me frappe c'est la perte de confiance et de crédibilité du gouvernement et de Jacques Chirac. Une partie de son propre électorat lui reproche d'être trop *« radical »* dans le discours et trop mou dans les actes, une autre l'inverse. Sans compter que les dissensions internes au sein de la majorité donnent l'impression que l'union est finie.

– Etes-vous d'accord avec l'opinion couramment admise de l'existence d'un consensus en France sur la politique étrangère ?

– S'il y a de larges convergences, on le doit d'abord à François Mitterrand. Je ne vois pas de divergence notable entre la politique menée avant et après le 16 mars parce que le président de la République est le garant de la sagesse. Nul ne doute désormais à l'étranger que c'est lui l'inspirateur de la diplomatie française. Je regrette toutefois la sourdine mise à la priorité au tiers monde, la moindre part réservée au combat pour les Droits de l'Homme et le manque de dialogue avec les pays socialistes.

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

L'affaire des cartes du PS des Bouches-du-Rhône

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Comment mettre un terme à « l'affaire des cartes » et régler le problème du rapport de forces internes qui ravage la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône ? Mandatée par le bureau exécutif du PS, une commission de contrôle nationale, composée de sept membres et conduite par M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, a tenté, le vendredi 30 janvier, à Marseille, de clarifier la situation afin d'aboutir à un compromis avant la réunion du comité directeur de synthèse des 7 et 8 février.

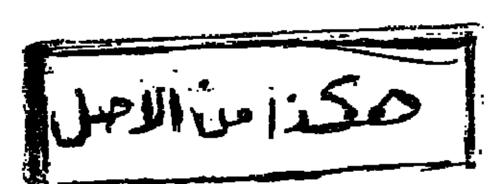
Au terme d'une journée de travaux en présence des membres du secrétariat fédéral, des parlementaires du département et d'autres responsables locaux du parti, aucune solution concrète ne paraît avoir été trouvée. Les sept « sages » rendront compte mercredi de leur démarche devant le bureau exécutif national.

« Ils sont arrivés comme des Zorro, ils sont repartis dans la plus grande confusion », commentait, après plusieurs heures de discussions *« pour rien »*, un ami du député defferriste Philippe Sanmarco. Le déplacement à Marseille de la « commission Debarge » avait été précédé, en effet, de diverses rumeurs selon lesquelles les instances nationales du parti seraient amenées à réviser en baisse sensible les effectifs de la fédération des Bouches-du-Rhône où les militants sont subitement atteints, avant chaque congrès, par un phénomène de génération spontanée (dix-huit mille six cent trente adhérents pour 1986, soit une augmentation de 75 % par rapport à 1985).

Or, les « sages » parisiens se sont heurtés à un front unanime de leurs partenaires qui leur ont manifesté leur opposition à toute diminution arbitraire du nombre des cartes... Cette prise de position inattendue n'a pas empêché, cependant, les defferristes de mettre en avant, documents à l'appui, certaines présomptions de fraude. A charge pour les instances nationales d'effectuer des vérifications approfondies.

Les amis du député Michel Pezet, homme fort de la fédération, se sont abstenus, eux, de produire les preuves qu'ils affirment détenir contre les defferristes et portant sur une centaine de cas. Tout en contestant la valeur de l'analyse faite par leurs adversaires (cas de doubles adhésions, fausses adresses, militants décédés), ils se sont réservés la possibilité de *« sortir les dossiers » s'il n'y avait pas d'accord amiable. M. Debarge a toutefois maintenu son intention de contrôler l'ensemble des cartes de la fédération à partir de l'examen des fichiers d'adhérents depuis 1982.*

G. P.



Politique

M. Marchais répond aux « rénovateurs »

« Nous n'avons exclu personne »

Invité, le lundi 2 février, de l'émission «Face au public» sur France Inter, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a donné son sentiment sur la réunion de trente-cinq responsables « rénovateurs » qui s'était déroulée, le samedi précédent, à Paris (*le Monde* du 3 février). Ces communistes critiques ont décidé, après les démissions de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes du parti, de publier, à la mi-février, un « *manifeste* » résumant les thèmes du débat qu'ils veulent voir s'ouvrir en vue du prochain congrès. Concernant ces deux démissions, M. Marchais a indiqué qu'il n'a « *pas utilisé le mot psychodrame* » — terme employé par M. Charles Fiterman. Selon lui, la réunion parisienne des « rénovateurs » est une preuve de leur « *manque de confiance dans le parti* » car, dans le cadre de la préparation du vingt-sixième congrès, « *ils craignent que les communistes ne retiennent pas leurs thèses, sinon ils ne réagiraient pas comme ils le font* ».

« *Nous n'avons exclu personne* », a-t-il souligné avant de préciser qu'il « *ne souhaite le départ de personne* ». « *Nous avons fait la démonstration par la pratique que chaque communiste peut défendre ses idées* », a poursuivi M. Marchais, mais, quand la discussion est terminée, « *il faut respecter la démocratie interne* ». Interrogé sur l'utilisation du mot « *liquidateurs* » pour qualifier les « rénovateurs », le 14 janvier sur Antenne 2, il a affirmé : « *Je ne les traite pas* » de liquidateurs mais « *le mot a été employé par le comité central lui-même, le 13 mai 1986* » concernant la situation de la fédération de Meurthe-et-Moselle. « *Le mot n'est pas de moi* », a insisté le dirigeant communiste.

« *Accuser la direction du PCF*, s'est défendu M. Marchais, *de faire un amalgame entre les camarades qui ont recours à des pratiques en totale contradiction avec nos règles démocratiques et les camarades qui ont des désaccords avec la politique du parti, qu'ils expriment normalement dans leurs organisations, c'est nous faire un procès.* » Il a exprimé, comme l'avait fait le comité central, des regrets à la suite du départ de MM. Poperen et Rigout. « *C'est d'autant plus incompréhensible*, a-t-il réaffirmé, *que jamais, à aucun moment* », la direction du PCF n'a fait cet amalgame entre « *ceux qui organisent des réunions de caractère fractionnel* » qualifiées à nouveau de « *liquidatrices* », — comme ce fut le cas en Meurthe-et-Moselle et aujourd'hui à Paris — et les autres. Pour lui, les trente-cinq « rénovateurs » de la réunion parisienne « *sont visiblement en marge des règles démocratiques du parti, des statuts du parti* ».

Estimant que son parti avait fait « *un immense effort* » sur la démocratie interne, il n'a pas nié les problèmes que connaît le PCF, tout en indiquant qu'il y avait « *beaucoup de raisons d'avoir confiance* ». Selon lui, « *la remontée de l'influence du parti est certaine, mais elle va demander beaucoup de temps* ». Considérant que le PS « *est malade* », il a estimé que l'avenir n'est pas fondé sur la signature d'accord au sommet mais sur « *un puissant rassemblement populaire rassemblant tout le monde* ».

De l'avis de plusieurs participants de la réunion des « trente-cinq », M. Marchais a « *adopté un profil bas* » sur la question des « *liquidateurs* ». « *Il a cherché à dédramatiser sans changer sur le fond* », confie l'un d'entre eux, alors qu'un autre considère qu'il a été « *exagérément manœuvrier tout en se cantonnant dans une attitude attentiste* ». Un troisième estime que « *son numéro sur le manque de confiance marque la volonté de ne pas prendre de front les communistes, critiques ou pas* ». Un autre encore note que le secrétaire général « *a fait le premier accroc dans l'accord Marchais-Fiterman-Leroy en réfutant le terme psychodrame* ».

O. B.

Le centre : potion magique ?

(Suite de la première page.)

Comment, en effet, ne pas juger aujourd'hui plus sévèrement l'incapacité de M. Mitterrand à préserver une majorité ? Comment ne pas être plus circonspect sur ses possibilités d'un prompt retour en force ? L'idée reçue à laquelle quelques socialistes ont adhéré dans l'euphorie de leur belle défaite était qu'ayant fait la preuve de leur capacité de gestion, ils étaient assurés de revenir rapidement aux affaires, après que l'opinion eut été édifiée par une nouvelle expérience de droite. Or la norme occidentale est désormais la réélection, non la défaite. Et le reflux de la droite, aujourd'hui (limité à M. Chirac), n'est pas synonyme de regain de la gauche, ne serait-ce que parce qu'il existe, à droite précisément, une solution de rechange, un recours, en la personne de M. Barre.

Ce dernier (et surtout ses amis) serait pourtant bien avisé de ne pas vendre la peau de l'ours. Car le pouvoir, pour peu qu'il cesse de se heurter à la société civile, est un atout puissant. Les gaullistes le savent bien, qui s'y sont maintenus vingt-trois ans. Or M. Chirac aura pour lui, le moment venu, d'être surtout à l'aise en campagne électorale, de disposer de relais puissants, et de savoir, dès maintenant, occuper, voire exploiter le pouvoir (certains responsables UDF commencent à mesurer ce que veut dire la mise en place de l'Etat-Chirac). Il ne lui est pas non plus interdit de penser que le découplage entre les élections (législatives, locales, etc.) et le scrutin présidentiel puisse jouer en sa faveur : à l'intérieur de chaque camp, l'électorat est rigide lorsqu'il s'agit d'élire des députés, fluide lorsqu'il s'agit d'élire un président. M. Chirac a un an devant lui pour se refaire une santé, et tirer parti de cette fluidité. Après tout, les Allemands ne se faisaient guère d'illusions sur M. Kohl. Les Français, sans en nourrir davantage sur M. Chirac, pourraient donc s'en accommoder, ou s'y résigner, pour sept ans...

Mais il ne suffit pas nécessairement de sortir du piège des réformes de société pour se concilier un pays : M. Fabius l'a mesuré à ses dépens. Il ne suffit pas non plus de prendre et d'occuper le pouvoir : le problème est de l'exercer. Or, depuis 1974, personne n'a vraiment, en France, trouvé cette recette miracle qui entraîne dans l'opinion un jugement globalement positif sur l'exercice du pouvoir. D'où l'idée qu'il faut gouverner au centre. Et avec le centre.

Clair-obscur

Au centre : chez nos voisins, comme d'ailleurs aux Etats-Unis, l'une des conditions de la gouvernabilité a été un rapide recentrage de l'action gouvernementale, une modération de celle-ci, voire... une pause (le « libéralisme » de M. Reagan ne ressemble plus guère au modèle dont nos chers libéraux voudraient continuer à s'inspirer). Avec le centre : les socialistes et la droite ont pu rapidement constater qu'en France il était nécessaire mais insuffisant de recueillir les faveurs d'une majorité relative d'électeurs, et qu'il faut donc tenter de rassembler « *deux Français sur trois* » (M. Giscard d'Estaing) ou « *trois Français sur cinq* » (M. Bérégovoy).

C'est alors que le clair-obscur devient la dominante du paysage politique. Car autant les grandes lignes d'un gouvernement au centre peuvent être clairement perçues, autant les voies d'un gouvernement avec le centre paraissent obscures, pour ne pas dire impénétrables.

La recherche d'un point d'équilibre passe naturellement par l'abandon d'une vision manichéenne de la société, celle-là même dont nous ont gratifiée successivement la gauche première manière (faire payer les riches, casser la FNSEA, etc.) et la droite (exempter les grandes fortunes, casser la FEN, etc.) ; elle nécessite autre chose qu'une gestion électorale de quelques clientèles. Elle justifie l'abandon d'une spécialité nationale : défaire ou tenter de défaire ce que les autres ont fait ; tricoter et détricoter la France au gré des alternances... Stabiliser le cadre général de l'action économique, la règle du jeu, et donner une traduction concrète aux zones de consensus qui existent, et s'élargissent, dans l'opinion ne signifierait pas faire cesser tout combat entre une droite et une gauche, mais permettrait le traitement de quelques grands problèmes.

Après tout, des hommes tels que MM. Barre et Delebarre, pour ne citer que ces deux-là, ne sont pas éloignés d'une telle démarche. Autre chose serait d'obtenir qu'ils gouvernent un jour ensemble.

La question d'un gouvernement avec le centre est en effet aussi vieille, et insoluble, que la V[e] République. La décennie 70 nous a conduits au bout de la logique majoritaire et bipolaire. En fait, jusqu'en 1976, les deux camps se sont approvisionnés au centre, la droite en profitant davantage et confortant, par ce moyen, en 1969 (ralliement de Jacques Duhamel) et en 1974 (ralliement des réformateurs et de M. Lecanuet) sa majorité. On gouvernait donc en agrégeant les centristes, par petits morceaux. Depuis 1976 (rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac) et 1977 (première rupture de l'union de la gauche), le système est bancal, car il repose sur les crises respectives de chaque coalition : celle qui gagne est celle qui est le moins en crise au moment du scrutin. Le « différentiel » d'abstention (comme diraient les économistes) est devenu la clé du succès, le rejet du camp d'en face le principal ciment de la coalition victorieuse. La force de nos voisins est, au contraire, de disposer de coalitions relativement stables ou de partis (le PSOE) forts de leur hégémonie culturelle.

Avant l'échéance de 1988, il ne peut y avoir une majorité au centre. Ce dernier n'a jamais existé que comme force d'appoint. Il n'existera pas davantage si M. Chirac devient président : lui seul, aujourd'hui — c'est un atout important — peut se prévaloir d'une majorité réelle (RPR et UDF) et potentielle (RPR et PR). Les deux autres, MM. Mitterrand et Barre, sont porteurs de reclassements et d'une recomposition — au centre — qui est fonction de la dynamique présidentielle qu'ils sauront, ou non, enclencher.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● **M. Richard Marchand, président du Mouvement des Jeunes Giscardiens.** — En place depuis août dernier, M[lle] Anne Catherine de Bruchart et M. Jean-Pierre Vacher quittent la présidence du Mouvement des Jeunes Giscardiens, qu'ils occupaient en tandem. Officiellement, tous deux « *ont demandé à être déchargés de leurs fonctions pour se consacrer pleinement à un projet européen que soutient le Mouvement* ». Le nouveau président est M. Richard Marchand, vingt-sept ans, assistant parlementaire de M. Guy Cabanel, sénateur (UREI, Union des républicains et des indépendants) de l'Isère et président des Clubs Perspectives et réalités de l'Isère.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS réactive son « gouvernement provisoire »

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, est arrivé, le mardi 3 février, en Nouvelle-Calédonie, où il doit notamment poursuivre ses consultations préparatoires au référendum d'autodétermination prévu l'été prochain dans le territoire.

Au cours de la « convention » qu'il a tenue pendant le week-end à Arama, au nord-est de Nouméa, le FLNKS a décidé de n'arrêter sa position définitive qu'au terme du débat parlementaire qui aura lieu sur le projet de loi devant fixer la composition du corps électoral.

Dans une interview publiée samedi par *le Matin*, le président du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, affirmait toutefois : « *A partir du moment où il a été décidé de présenter le projet de loi dont on sait déjà qu'il ne tient aucun compte de notre revendication, c'est que le gouvernement a fait son choix. Il devra en assumer les responsabilités* (...). *Il prépare certainement l'épreuve de force. Quant à nous, nous subirons et organiserons une résistance passive, avec probablement un boycott du référendum. Mais je veux croire qu'il reste une chance pour sortir de l'impasse.* »

Dans l'immédiat, le FLNKS a annoncé, outre la « *remobilisation* » et la « *reprise en main des groupes de pression et des comités de lutte* », une réactivation de son « gouvernement provisoire », formé en décembre 1984. Trois nouveaux « ministres » ont été nommés : MM. Aymard Bouanaque, chargé de la sécurité et de l'information ; M. Nino Wea, chargé des finances, et M. Luc Tutugoro, chargé de l'économie et du développement.

La convention d'Arama a été également consacrée à la préparation du dossier qui sera présenté prochainement au comité de décolonisation des Nations unies, dans lequel figureront les grandes lignes d'une « Constitution de Kanaky ».

En outre, une « *plate-forme de discussions* » sera proposée aux partis indépendantistes qui n'appartiennent pas au FLNKS.

Manifestation antisoviétique

A Nouméa, plus de mille cinq cents personnes ont empêché, lundi, l'escale d'un paquebot de croisière soviétique qui se rendait de Port-Viala (Vanuatu) à Sydney (Australie). Parmi les passagers de l'*Alexandre-Pouchkine*, qui transportait surtout des touristes australiens, figurait aussi, en effet, un ambassadeur d'URSS venu au Vanuatu conclure avec les autorités locales un accord sur la pêche. Arborant des banderoles qui indiquaient : « *Touristes, bienvenue* », « *Russes go home* », ces manifestants, rassemblés à l'appel d'élus du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, ont barbouillé la coque du navire de slogans anticommunistes et coupé plusieurs amarres. Le commandant du paquebot a alors donné l'ordre d'appareiller.

A Paris, le délégué natinal du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne, a estimé, pour sa part, samedi 31 janvier, que « *le refus du ministre de l'outre-mer de continuer à négocier avec le FLNKS relance la tension en Nouvelle-Calédonie, où aucune solution ne pourra être trouvée si l'on exclut une communauté* ».

De son côté, M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, a souligné que « *la volonté gouvernementale de rompre avec la politique foncière de restitution des terres aux titulaires de droits fonciers coutumiers ne peut que favoriser la radicalisation des tensions intercommunautaires et compromet par là même le fagile équilibre instauré par le gouvernement précédent* ».

La mort du sénateur Paul Bénard

Un authentique Réunionnais

Le maire de Saint-Paul, M. Paul-Julius Bénard, sénateur apparenté RPR, est mort le lundi 1er février d'une crise cardiaque à son domicile. Il était âgé de soixante-trois ans. Il sera remplacé au palais du Luxembourg par M. Paul Moreau, maire et conseiller général de Bras-Panon, directeur de la coopérative locale des producteurs de vanille.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Paul-Julius Bénard laissera l'image d'un authentique Réunionnais. Né d'une famille modeste, à Saint-Paul, il avait conservé un profond attachement à ses racines terriennes, marquées du sceau de la colonie et de celui de la départementalisation. D'un caractère entier, préférant les formules à l'emporte-pièce aux grands discours, il se définissait volontiers comme un « *mangeur de riz* », par opposition aux Européens mangeurs de pain. Cette classification lui valut d'ailleurs de solides inimitiés à droite, d'autant qu'il considérait aussi avec circonspection les théories élaborées dans les états-majors politiques « parisiens » qu'il abhorrait.

Sa stature politique, Paul-Julius Bénard l'a forgée dès sa première élection à la mairie de Saint-Paul en 1965, au besoin en employant une méthode plutôt musclée face aux communistes. Gaulliste de la première heure, il s'était toutefois refusé à tout enrégimentement. Si la route parfois fut sinueuse — le poussant même vers des thèses d'extrême droite, — un seul objectif l'animait : réduire l'influence du Parti communiste dans l'île : « *Dans chaque quartier, dès qu'une tête communiste pousse, il faut la couper* », disait-il dans un langage imagé.

Sans doute parce que sa commune (l'une des plus grandes de France en superficie) abrita les premiers Français qui prirent possession de l'île en 1663, Paul-Julius avait-il hérité d'une âme de flibustier. En 1985, afin de surmonter les querelles de personnes au sein de la droite réunionnaise, il avait proposé un véritable « Yalta » réunionnais à ses « amis » départementalistes. Sa proposition rencontra peu d'écho et provoqua surtout l'ire de M. Michel Debré dont il ne manquait jamais une occasion de dénoncer le « *diktat* » sur la majorité locale.

Mais, ces dernières semaines, Paul-Julius Bénard avait jeté un froid au sein de France-Réunion-Avenir mouvement de dissidents de l'union UDF-PRP par ses critiques acerbes à l'égard de M. Raymond Barre, visant la politique sociale de l'ancien premier ministre aux DOM.

La disparition de Paul-Julius Bénard, « autonomiste de droite », ouvre une ère d'incertitudes à Saint-Paul.

ALIX DIJOUX.

M. Chirac installe la mission de commémoration de 1789

Cohabitations

Ce fut une belle réunion interministérielle unique en son genre : publique et de cohabitationniste en diable.

Six ministres ou secrétaires d'Etat autour du premier ministre, M. Jacques Chirac, et du premier des ministres, M. Edouard Balladur. Et de M. Michel Baroin, bien sûr, officiellement installé le lundi 2 février dans ses fonctions de président de la mission de célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Dans la salle, parmi les membres des divers comités que coiffera la mission, tout ce que l'Elysée pouvait déléguer d'yeux et d'oreilles spécialisés ; M[me] Georgette Elgey, historienne et archiviste du chef de l'Etat, M. Jean-Michel Gaillard, historien et conseiller technique à l'Elysée, et M. Claude Manceron, historien de la Révolution et chargé de mission auprès de M. Mitterrand.

1987 n'est-elle pas du reste l'année de toutes les cohabitations, puisque M. Baroin se met à l'œuvre « *alors que débute l'année de la célébration du millénaire de l'élection d'Hugues Capet ?* » M. Chirac, qui l'a fait remarquer, a sobrement renvoyé à un passé révolu la « *guerre civile latente* » qui n'eût pas manquer de susciter dans le passé une « *approche mutilante et polémique* » des deux événements.

Nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui, et demain, chacun commémorera le début de la Révolution (jusqu'à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790) et la Déclaration de 89, sans méconnaître les « *autres traditions légitimes qui composent le patrimoine de la nation* ».

M. Chirac a émis un autre souhait : que la célébration du bicentenaire « *permette de donner corps à la proposition de pédagogie des droits de l'homme. Celle-ci devrait devenir la règle dans toutes les écoles pour que les enfants venant de milieux très divers par leur degré de culture, par leur origine sociale et ethnique, puissent apprendre à parler ensemble et à constituer, pour le troisième millénaire, le germe d'une société vraiment humaine* ».

M. Baroin va se mettre à l'œuvre avec ses troupes : il l'a redit avec enthousiasme. Fête de la Fédération universelle à Paris le 14 juillet 1989 ; congrès « *œcuménique, spirituel et scientifique* » le 5 mai 1989 pour définir « *l'éthique par l'Homme du troisième millénaire* » ; tourbillon de fêtes, débats, colloques... rien ne manquera. Tout le monde sera mis à contribution.

Le grand argentier leva un sourcil désabusé lorsqu'il fut question d'« *améliorer* » la situation financière de la mission « *dans un proche avenir* ». Il haussa un sourcil intéressé quand M. Baroin parla de « *rendre au centuple à la France* » le budget octroyé.

Quant à M. Pasqua, il esquissa le sourire de celui à qui on ne la fait pas en apprenant que 1989 serait « *aussi une année révolutionnaire* ». Petite émotion quand même, mais courte : cette révolution future serait « *humaine* », elle « *ferait l'économie de la violence, de l'agressivité et de la haine* ». Telle est du moins la proposition de M. Baroin.

MICHEL KAJMAN.

La Déclaration de 1789 revue et corrigée par trois jeunes Parisiens

Trois copains du collège privé Stanislas devenus trois jeunes étudiants de bonne famille se lancent à l'assaut de la Déclaration des droits de l'homme. Pas moins... Leur projet ? « *Une déclaration pour le troisième millénaire* », adaptée au progrès et au goût du jour, à sortir en manifeste lors de la célébration du bicentenaire de la Révolution française en 1989.

Ils ont entre vingt et vingt-deux ans, se forment aux sciences politiques ou à la sociologie, habitent chez leurs parents, se font un peu d'argent dans des petits boulots et surtout se sont mis à leur tâche historique avec une grande méthode. Ils s'appellent Jean-Michel Blanquer, président de l'Association pour la déclaration du 26 août 1989, Richard Senghor, dont le grand-oncle n'est autre que Leopold Senghor et François Baroin, fils de Michel.

Mais son fils et les deux amis l'ont devancé... Quinze mois plus tôt, en juin 1985, ils créent leur association, avec deux préoccupations. La première, juridique, c'est que « *le monde de demain, technique à outrance, nécessite des protections individuelles pour mettre le progrès au service de l'homme, et non l'inverse* ». La deuxième, d'ordre éthique, est plus ambitieuse encore : « *Si tous les pays sont aujourd'hui réunis grâce aux moyens de communication, aucune valeur morale ne guide leur développement commun. La liberté et la paix doivent retrouver une forme nouvelle de référence universelle* ». Il est temps.

Dès octobre 1985, après une assemblée générale réunissant à Paris quatre-vingts jeunes adeptes, les trois amis d'enfance sont reçus à l'ONU, sur le thème des droits de l'homme. Un ambassadeur en retraite les a introduits auprès des autorités de l'ONU. Ces promoteurs d'un remue-ménage « *dans le marais des idées* » s'opposent à « *ces années 80 du tapisme triomphant et du matérialisme au sens étroit* ».

Ils réunissent des commissions sur les grands sujets de l'heure — information, informatique, génétique, environnement, espace, etc., — se rencontrent ainsi chaque semaine chez l'un ou l'autre pour exposer, réfléchir, débattre et préciser les concepts du droit humaniste : identité et universalité. Ce droit à redéfinir n'est pas « *un délire romantique* » mais doit devenir un cadre juridique.

Des femmes et des hommes de tous bords, souvent d'origine chrétienne, de la méthode et de l'enthousiasme : tels sont les ingrédients du cocktail-manifeste que prépare, au nom d'un nouvel humanisme, cette association « apolitique ».

DANIELLE ROUARD.

(Publicité)

Depuis 70 ans, on a un peu négligé la publicité. Alors on se rattrape.

N'ayons pas peur de le reconnaître, c'est vrai.

Depuis 70 ans, nous avons (était-ce de la paresse, de la pudeur, de l'orgueil mal placé?) toujours laissé à nos produits le soin de parler de nous.

Mais (forcément, il y a un mais), 70 ans après, cela risque de devenir une véritable cacophonie, à cause du nombre de nos produits.

Aussi avons-nous décidé de faire une entorse à notre paresse(?), notre pudeur(?) et/ou notre orgueil mal placé(?) et de parler de nous. Ce que nous n'avons jamais, vous l'avez remarqué, voulu vraiment faire.

Par contre, Morgan Mc Mahon, auteur d'un excellent ouvrage paru à New York en 1958, sur l'histoire de la radio et de la télévision, a su très bien parler de nous.

«1918. Ralph Matthews et Karl Hassel, fabricants de matériel pour radio-amateurs, fondent Radio Labs (qui, en 1923, sera définitivement baptisé Zenith).

«1921. Zenith invente le «Station Call», l'un des piliers de la réussite des expériences polaires de l'Amiral Donald B. McMillan. Zenith a fait figure de pionnier dans le domaine des transmissions à ondes courtes. Il crée une série d'appareils qui auront une influence mondiale sur ce type de transmissions.

«1924. Zenith invente la radio-portable (le fameux Trans-Océanic).

«1926. Zenith invente la radio alimentée par courant alternatif.

«1927. Zenith invente le «pushbutton tuning» (un sélecteur permettant d'obtenir directement une, parmi plusieurs, station radio présélectionnée).

«1934. Zenith invente le célèbre «Big Black Dial» (le système qui vous permet, aujourd'hui encore, de trouver n'importe quelle station de radio en tournant un simple bouton).

«1939. Zenith invente le W9X2V qui préfigure les futurs téléviseurs «tout électronique». (Voir 3 lignes ci-dessous).

«1940. Zenith invente la première station FM.

«1948. Zenith introduit sur le marché ses postes de télévision mis au point à partir du prototype W9X2V. (Voir 9 lignes ci-dessus). Depuis, un téléviseur sur trois fabriqué aux USA est un Zenith.

«1950. Fidèle à sa philosophie: ne produire que du matériel de pointe, Zenith est alors à son zé... euh, son sommet».

Voilà pour Morgan McMahon. A nous maintenant.

Si de la radio à la télévision il y eut 24 longues années, de la télévision à l'informatique, il n'y en eut que 20...

En 1970 donc, nous nous lançons dans la micro-informatique avec pour principe comme le disait si bien Morgan McMahon, de fabriquer des produits de très grande qualité.

Ce qui se traduit pour Zenith (est-ce l'émotion qui nous fait soudain parler de nous?) par la volonté d'innover avec chaque ordinateur.

Ce qui se traduit (aujourd'hui) par une gamme ultra-complète de compatibles: du portable, le Z-181 doté d'un écran unique au monde, aux 16/32 bits les plus puissants de leur catégorie.

Ce qui se traduit (aujourd'hui) par un poids de 2 milliards de dollars, 33 000 collaborateurs, 24 usines et une présence dans 65 pays.

Ce qui se traduit (aujourd'hui) par la mise au point du programme «Campus». «Campus» a ravi, en leur permettant d'accéder à l'informatique de pointe, des milliers d'enseignants et étudiants.

Ce qui se traduit (aujourd'hui comme demain) par le désir d'aller plus encore dans l'innovation et la recherche.

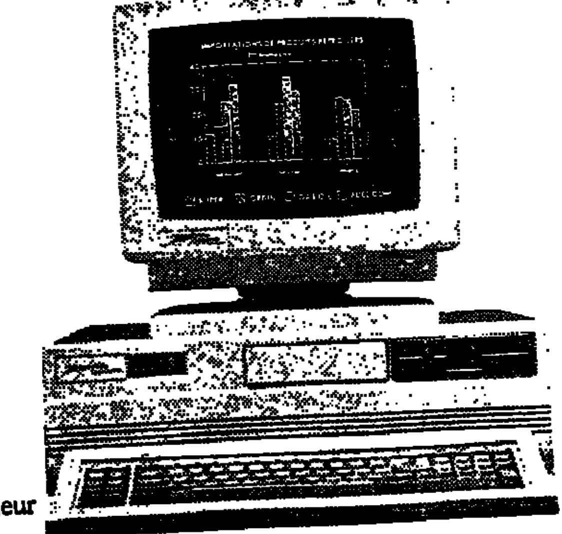
Ce qui se traduit, depuis 1918, par la garantie de 70 ans d'expérience. De fiabilité. De succès. Par 70 ans d'avance.

70 ans d'histoire. Ce qui se traduit enfin, ne jouons pas aux modestes, par cette page d'histoire qui valait bien une page de publicité.

Zenith, 167-169, avenue Pablo Picasso, 92000 Nanterre, tél. (1) 47.78.16.03.



70 ANS D'AVANCE



Le ZW-248 compatible
80286 à 8 MHz
20 ou 40 Mo avec écran couleur
haute résolution EGA.

FCB

هكذا من الأصل

Société

L'affaire du Carrefour du développement

Jeux, police et corruption à Rio

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le scandale du Carrefour du développement a traversé l'océan et s'étale maintenant à la première page des journaux brésiliens. C'est évidemment l'ancien chef de la police civile de l'Etat de Rio-de-Janeiro, M. Arnaldo Campana, qui retient l'attention de la presse et de ses collègues policiers. Celui qui fut le principal protecteur d'Yves Chalier pendant son séjour au Brésil a pu feindre jusqu'à ces derniers jours d'ignorer les accusations portées contre lui à Paris et transcrites fidèlement par les quotidiens locaux. Il continuait d'occuper son poste de conseiller à la Cour des comptes de l'Etat de Rio-de-Janeiro.

Terrarum, la société d'import-export qu'il avait créée le 22 septembre dernier avec Yves Navaro, alias Yves Chalier, avait toujours un bureau au trente-huitième étage de la tour Rio-Sul, le principal immeuble d'affaires de la ville. Lui-même continuait d'habiter dans son appartement de Copacabana, répondant aux journalistes qu'il n'avait *« rien à leur dire »*.

Son successeur à la tête de la police, M. Nilo Batista, se disait pourtant décidé à faire toute la lumière sur les faits dénoncés à Paris, du moins ceux dans lesquels pourrait être impliquée la Mafia franco-brésilienne des jeux. Mais de telles promesses n'émeuvent pas grand monde ici. Nombre de scandales tournent court du fait de la corruption et de l'incompétence de certains magistrats et policiers...

Or voici que les gros titres se succèdent à la une des journaux. *« Campana était l'associé d'un mafioso et d'un espion »*, écrit par exemple le quotidien *O Globo*. Des titres de la même encre apparaissent dans d'autres journaux. Que s'est-il passé ? Tout simplement M. Nilo Batista, prenant les choses au sérieux, a ouvert une enquête pour vérifier si son prédécesseur ne s'était pas enrichi *« de façon illicite »* en *« abusant de sa fonction »*. Autrement dit, si son train de vie était compatible avec ses émoluments.

L'enquête s'est faite à la brésilienne. Les journalistes ont accompagné les policiers dans leurs démarches. Ils ont non seulement publié les informations mais photographié les documents recueillis. M. Campana, de toute évidence, n'était pas un homme à plaindre. Il possède deux appartements, deux voitures, une maison de campagne et un yacht qu'il cherchait récemment à vendre pour 5 millions de cruzados (2 millions de francs), afin d'en acheter un autre de 10 millions. En outre, il a apporté 480 000 cruzados (environ 200 000 francs) dans l'entreprise Terrarum, où il était associé avec Yves Navaro et un avocat brésilien. La presse a publié une photo de l'inscription de cette société au registre du commerce. On y lit que M. Campana avait la procuration d'Yves Navaro pour cet enregistrement et qu'il a présenté à cette occasion le « vrai-faux » passeport apporté par lui-même de Paris à l'ancien chef de cabinet.

Une enquête criminelle ?

Conclusion : non seulement l'ancien secrétaire de la police se serait rendu coupable d'*« enrichissement illicite »*, mais il pourrait être poursuivi pour *« usage de faux »*, pratique assimilable à une escroquerie et justiciable d'une peine de deux ans de prison. M. Nilo Batista a étudié pendant le week-end la procédure à suivre contre son prédécesseur. L'enquête sommaire ne suffisant plus, une enquête criminelle serait ouverte contre M. Campana, qui risque déjà d'être expulsé de la police si son enrichissement illicite est prouvé.

Depuis la semaine dernière, l'ancien chef de la police n'a plus reparu à son domicile. Il a démissionné le 29 janvier de son poste à la Cour des comptes. Et les bureaux de Terrarum sont fermés. Ils avaient été loués le 7 septembre 1986, pour trois ans, au prix de 46 000 cruzados (17 000 francs) par mois). Ils devaient servir à l'import-export de produits agricoles, minéraux et semi-industriels. Mais aucune opération de ce genre n'a été enregistrée par l'organisme brésilien qui centralise les données du commerce extérieur. Le presse en conclut que Terrarum servait de couverture à d'autres opérations, ou bien que, si elle était vraiment destinée à l'import-export, c'était pour blanchir l'argent des jeux.

Après le départ du Brésil d'Yves Chalier, la participation de celui-ci dans la société est passée aux mains d'un autre Français, Jean-Michel Ruiz, qui est devenu l'associé majoritaire après une augmentation de capital. Ruiz, qui se présente comme commerçant et possède un visa de séjour permanent au Brésil, habitait l'autre appartement que M. Campana possède à Copacabana. Le concierge de son immeuble le décrit comme un homme de taille moyenne, au visage rouge et renfrogné, parlant mal le portugais, et affirme qu'il est parti sans laisser d'adresse dès que l'affaire a éclaté dans la presse. Le troisième associé, Glauco Régis Jorge Ribeiro, est un avocat brésilien domicilié lui aussi à Copacabana et lui-même introuvable.

Lorsque Jules Fillipedu, alias Philippe Julien, avait commencé à faire parler de lui en novembre dernier, les journaux brésiliens l'avaient catalogué comme agent secret, affirmant que lui-même se présentait ainsi. Il en est de même, depuis quelques jours, avec Yves Navaro-Chalier. Celui-ci est dénoncé comme un *« mafioso »* et un *« espion »* : la thèse diffusée par des « hautes autorités parisiennes » — selon laquelle l'ancien chef de cabinet avait été chargé d'« espionner » l'industrie brésilienne d'armement — a été acceptée, ici, sans réserves. L'explication donnée est que la concurrence est vive en Afrique et au Proche-Orient entre les vendeurs d'armes des deux pays et qu'Yves Chalier était chargé de « s'infiltrer » dans les milieux spécialisés brésiliens pour donner des renseignements à Paris.

Les jeux et la corruption

En retraçant la carrière de M. Campana, les journaux ont donné des détails bien intéressants : quand celui-ci était commissaire de police à Copacabana, un scandale avait éclaté à la suite de la disparition, dans un coffre à sa garde, de bijoux qui avaient été confisqués. Devenu secrétaire de la police civile en 1983, M. Campana a été dénoncé, à plusieurs reprises, par des élus locaux pour ses liens avec le monde des jeux clandestins dont le pouvoir de corruption sur la police est de notoriété publique.

Un député de l'Assemblée législative locale, M. Alcides Fonséca, a présenté un témoignage montrant que M. Campana était intervenu personnellement en faveur de la mafia du vidéo-poker. Ce jeu, défini d'abord comme un jeu de hasard — dont la pratique est interdite au Brésil — a changé de catégorie, lorsque M. Campana dirigeait la police, pour être assimilé à celui des machines à sous ordinaires. M. Delio Capitelli était alors responsable, à la police de Rio, du département des « divertissements publics » et du contrôle des machines à sous. C'est le même Capitelli qu'on retrouve à Paris, en juin 1985, en compagnie de M. Campana, l'un et l'autre invités par leurs collègues parisiens. Séjour qui fut suivi de l'introduction du vidéo-poker au Brésil.

Après avoir fait ces révélations, M. Alcides Fonséca, qui craint aujourd'hui pour sa vie, vient de demander la protection de la police fédérale. Des hommes armés occupant deux voitures sans plaque d'immatriculation, dit-il, ont rôdé autour de son domicile, vendredi dernier, et essayé de mettre la main sur lui.

Le scandale impliquant M. Campana éclabousse celui qui était son patron direct, M. Leonel Brizola, gouverneur de Rio jusqu'au 15 mars prochain. Pendant plus de trois ans, M. Brizola a gardé à la tête de la police un homme dont les liens avec le monde des jeux semblaient bien connus, et il a fallu un redoublement de la violence criminelle, ainsi que la grogne de plusieurs commissaires se plaignant du manque de moyens et d'effectifs, pour que le gouverneur découvre à quel point la sécurité de son Etat était mal assurée et se sépare de celui qui en était le responsable. Il ne le connaissait pas quand il l'a nommé. Les journaux ont révélé que le gouverneur avait demandé à l'un de ses amis de lui proposer un nom pour occuper le poste et que celui de M. Campana avait surgi au cours d'une conversation dans un café...

CHARLES VANHECKE.

Le fantôme de l'Elysée

Le feuilleton du Carrefour du développement tient en coulisse un nouvel acteur : l'Elysée. Après s'être promené dans trois continents, du Brésil au Burundi, en passant par Paris et avoir mêlé polices et mafia corse, le principal « héros », accusé et accusateur, M. Yves Chalier met en cause la présidence de la République. Dans la note qu'a publiée *le Point* du 26 janvier, M. Chalier assurait avoir reçu, alors qu'il se cachait, durant l'été 1986, à Rio de Janeiro, la visite d'un mystérieux émissaire élyséen.

Le rendez-vous, précisait-il, a eu lieu au café Maxim's, avenida Atlantica, sur Copacabana. Agé d'une cinquantaine d'années, inconnu de M. Chalier, l'homme qui lui montre un passeport au nom de Jean Garnier, né à Neuilly en 1933, se serait inquiété des futures révélations de M. Chalier, après celles que l'ancien chef de cabinet de M. Nucci avait faites dans le rapport rédigé au Brésil — transmis par des voies originales à M. Michel Aurillac — et dans une interview organisée, au Paraguay, pour *le Figaro-Magazine*.

Bref, l'émissaire secret semble vouloir ressurer l'Elysée en prenant des assurances auprès de M. Chalier, à qui il aurait notamment confié : *« Le président n'a pas pu arrêter l'affaire ». « On n'a rien contre le fait que vous restiez au Brésil. A condition que vous vous teniez tranquille... »*, aurait encore dit le mystérieux envoyé spécial.

Le contrôleur général Jacques Delebois, désigné par M. Chalier comme son « manipulateur » au service du ministre de l'intérieur, n'a pas manqué de tirer parti de cette déclaration.

Cette rencontre ne suggérerait-elle pas une tout autre manipulation ? Et M. Delebois lors de la confrontation de jeudi dernier, de mêler ça fait et les liens supposés de M. Chalier avec la DGSE. Une façon de remplacer le tandem DST-ministère de l'intérieur, mis en cause pour la remise à M. Chalier d'un *« vrai-faux »* passeport, par le tandem DGSE-Elysée...

Sommé par le juge d'expliquer la provenance de certains de ses revenus, M. Chalier a en effet assuré que 800 000 F correspondaient à des versements de la DGSE pour laquelle il aurait continué à travailler, tout en étant chef de cabinet du ministre de la coopération. Mais ni les enquêteurs, ni le juge d'instruction, ni la DGSE ne semblent croire un instant cette affirmation de M. Chalier.

Celui-ci a certes appartenu au SDECE, prédécesseur de la DGSE, de 1972 à 1974 ; il a eu évidemment des rapports avec ce service secret dans le cadre normal de ses fonctions auprès de M. Nucci, mais il n'était plus membre du service et n'avait aucune raison d'en recevoir un *« traitement »*.

Autrement dit, ces divers interlocuteurs suggèrent que, par l'affirmation fantaisiste de sa collaboration avec la DGSE, M. Chalier voudrait ainsi cacher certains des détournements de fonds qui lui sont imputables.

Un camarade de promotion

La DGSE écartée, reste l'Elysée. L'hypothèse immédiate est que cet émissaire, aussi imprudent que mystérieux, gravite autour de la cellule élyséenne, dirigée par le préfet Christian Prouteau, plutôt prompte à jouer les francs-tireurs. Hypothèse que viendrait conforter ce fait : le numéro deux de la cellule et son véritable animateur, le colonel Jean-Louis Esquivier, est un camarade de promotion de M. Chalier à Saint-Cyr. En 1964, au mariage de celui-ci, à Quimper, il participait à la haie d'honneur formée par ses amis officiers à la sortie de l'église.

C'est, pour l'heure, le seul recoupement. Mais, à l'Elysée — où il n'existe évidemment personne du nom de Jean Garnier — le démenti est aussi catégorique que serein. Aucun des membres de la cellule ne s'est rendu au Brésil, assure-t-on.

Le juge peut d'ailleurs aisément savoir ce qu'il en est en présentant à M. Chalier leurs photos, en espérant que, de ce côté, on ne lui oppose pas également le *« secret défense »*...

Le président de la République est fort courroucé de cette rumeur et l'a dit récemment, de vive voix, à M. Pasqua. N'a-t-il pas éconduit M. Chalier, le 15 avril 1986, quand celui-ci est venu l'entretenir du scandale à venir ? N'a-t-il pas refusé la curieuse proposition que lui faisait celui-ci de prendre et de garder au « château » les archives du Carrefour du développement ?

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

Le tremblement de terre d'El Asnam

Une lettre de M. Thierry Roussel

Après la publication dans *le Monde* du 21 janvier d'un article intitulé « L'exploitation financière du tremblement de terre d'El Asnam », M. Thierry Roussel, mis en cause dans cet article, nous a adressé le droit de réponse suivant :

1. — Je remarque que le créancier à qui vous faites allusion est celui qui a racheté une créance contestée bien après le dépôt de bilan de Bati-club pour justifier de ses actions dans cette affaire.

2. — Respecteux du droit à l'information objective, je refuse d'engager une quelconque polémique dans l'affaire actuellement soumise à l'autorité judiciaire.

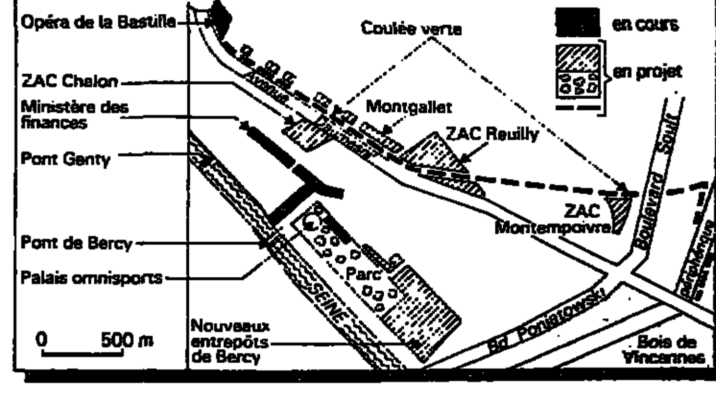
3. — Le secret de l'instruction m'interdisait toute révélation sur les éléments de l'information actuellement en cours, j'ai décidé d'engager, à l'encontre de tous ceux qui continueront à me calomnier, des actions judiciaires. Les tribunaux ainsi saisis auront la possibilité à l'égard de tous d'établir mon innocence et ma bonne foi.

4. — Je crois utile de rappeler que dès juillet 1985, c'est-à-dire plusieurs mois avant le début de cette affaire, j'ai porté plainte pour chantage et tentative d'extorsion de fonds contre M. Giammarinaro qui sera jugé avec ses complices par le tribunal correctionnel de Paris en avril prochain.

Deux grands projets lancés par le Conseil de Paris

La nouvelle rive droite

Au cours de leur séance du 2 février, les élus de Paris ont lancé la réalisation de la fameuse coulée verte et le réaménagement des anciens entrepôts vinicoles de Bercy. Ces deux opérations, à la fois originales et ambitieuses, devraient donner un coup d'accélérateur à la mutation déjà amorcée du 12e arrondissement.



Transformer en une promenade ombragée la vieille voie ferrée qui, sur 4 kilomètres, reliait la place de la Bastille au bois de Vincennes, l'idée fut lancée par les élus socialistes il y a déjà dix ans. Depuis, tous les candidats aux élections, en 1977 comme en 1983, l'ont inscrite à leur programme. Les Parisiens l'ont adoptée et les associations n'ont cessé de la réclamer.

D'abord étonnés par cette innovation puis rebutés par les difficultés de sa réalisation, les services techniques n'ont mis aucun empressement, — c'est un euphémisme, — à la faire sortir des tiroirs. Mais, comme il fallait bien tenir une promesse électorale, la voici enfin qui s'ébauche.

En trois délibérations différentes, le Conseil de Paris a déterminé le tracé définitif de la coulée verte, il a choisi un parti d'aménagement et il a décidé d'acheter les tronçons encore détenus par la SNCF.

On a enfin compris que cette longue promenade plantée qui part de l'Opéra de la Bastille puis court tantôt en viaduc tantôt en tranchée à travers le tissu urbain pouvait changer la vie de plusieurs quartiers.

Le long de son itinéraire, on va donc masquer des pignons rébarbatifs par des immeubles à la vue imprenable, aménager des petits squares, réveiller les boutiques qui dorment sous les arcades du viaduc, ordonner les futurs ensembles de l'ex-gare de Reuilly et de l'îlot Montempoivre.

L'une des opérations les plus originales consistera à remplacer un triste remblai, longeant l'avenue Daumesnil, par un bâtiment de grande longueur sur les terrasses duquel défilera la coulée verte.

Les associations et les élus — qu'ils soient de droite ou de gauche — demandent encore maintes améliorations au projet présenté par l'administration municipale. La réalisation de la coulée verte devra surmonter bien des obstacles. Elle coûtera cher (100 à 150 millions de francs) et ne sera pas achevée avant une demi-douzaine d'années. Mais, en triomphant du scepticisme des techniciens, le vote des élus semble l'avoir lancée sans esprit de retour.

Le second dossier enfin surgi des cartons est celui de l'aménagement des entrepôts viticoles de Bercy. Les conseillers ont décidé de créer, sur la totalité de ses 50 hectares, une ZAC (zone d'aménagement concerté) qui leur permettra de maîtriser l'ensemble de l'opération.

Celle-ci est également complexe et d'envergure. Autour d'un futur parc de 10 à 12 hectares, il s'agit d'édifier mille deux cents logements, de reloger dans des chais historiques une trentaine de négociants, d'installer une Maison des vins de France, de construire 30 000 mètres carrés de bureaux et, surtout, de créer sur 60 000 mètres carrés un Salon permanent de l'agro-alimentaire.

Cette espèce de Bourse, que les Anglo-Saxons appellent un *mart*, fonctionne déjà à plusieurs exemplaires aux Etats-Unis et chez nos voisins européens.

Elle met en contact les entreprises d'une branche donnée (fabricants et importateurs) avec les acheteurs professionnels. Bercy deviendrait donc un grand marché de l'agro-alimentaire. L'étude du projet a été confiée à la société ZEUS (Zone d'évolution urbaine de la Seine), dont l'un des dirigeants est le promoteur Jean-Claude Aaron.

La coulée verte et la ZAC de Bercy ainsi décidées dans leur principe viennent compléter les grandes opérations publiques en cours ou programmées au sud-est de Paris : Opéra-Bastille, ministère des finances, préfecture de Paris, pont Genty, doublement du pont de Bercy. Dans l'épaisseur des quartiers, une dizaine de chantiers concernant des hôtels et plus de quatre mille logements sont également ouverts.

Au-delà du périphérique, la ville de Charenton entame elle aussi, sur 11 hectares, la rénovation de ses bords de Seine. Habitations, centre commercial, hôtel moderne, entrepôts, un quartier neuf va sortir de terre. De la Bastille au bois de Vincennes, c'est donc sur 400 hectares tout un pan de la capitale et de ses faubourgs qui se modernise : la nouvelle rive droite.

MARC AMBROISE-RENDU.



Education

Les décrets sur les maîtres-directeurs sont publiés

Les décrets sur les maîtres-directeurs d'école, préparés par M. Monory, ont été signés par M. Chirac lundi 2 février, et publiés au *Journal officiel* mardi. M. Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (FEN), a aussitôt réagi, dans l'interview qu'il a accordée au *Monde*, en appelant les maîtres à se mobiliser pour les manifestations de mercredi et en envisageant la possibilité d'une *« manifestation nationale très rapidement »*.

Avant même la publication de ces textes, la FEN avait demandé au ministre de l'éducation nationale de repousser la rencontre qui devait avoir lieu mercredi 4 février pour envisager les modalités d'une concertation globale sur les problèmes éducatifs.

Dans une interview publiée dans *le Figaro* du 3 février, M. Monory rappelle le principe qui a été à l'origine de sa décision. *« Tous les enfants et tous les parents de France*, explique-t-il, *ont le même droit de trouver en face d'eux un maître-directeur disponible et responsable, parce qu'investi de véritables pouvoirs. » « Un principe ne se négocie pas »*, ajoute le ministre.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) se déclare favorable au nouveau statut et *« en appelle au sens des responsabilités des instituteurs »*. En revanche, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) estime que ce nouveau statut *« n'améliorera pas la scolarité »* des élèves et demande au ministre *« de ne pas prendre nos enfants en otage pour régler ses comptes »*.

Un entretien avec le secrétaire général du SNI

M. Barbarant : « Un projet inacceptable qui s'inspire de la philosophie de l'école privée »

« Le décret sur les maîtres-directeurs est publié ce mardi 3 février, à la veille des manifestations organisées dans toute la France. Quelle leçon tirez-vous de cette décision du gouvernement ?

— M. Monory refuse le dialogue et nous conduit au combat. Notre bureau national de jeudi envisagera la perspective d'une manifestation nationale très rapidement. Le reste de notre dispositifn est maintenu et renforcé. Nous appelons toute la profession à manifester mercredi dans l'unité.

— Les parents d'élèves n'ont pas actuellement d'interlocuteur responsable de l'ensemble du fonctionnement de l'école. M. Monory confie ce rôle aux maîtres-directeurs. Pourquoi ce refus d'une réforme qui semble frappée au coin du bon sens ?

— Les parents ne comprennent peut-être pas toujours très bien ce qui sous-tend cet affrontement entre le ministre et nous, mais ceux qui rencontrent les directeurs d'école savent qu'ils sont tout à fait responsables et qu'ils peuvent parler au nom de l'école avec une réelle autorité.

» Si ce n'était pas le cas, les municipalités, à commencer par Paris, n'auraient pas tant de contacts avec eux. En réalité, les directeurs vivent une double difficulté. Ils sont absorbés par les tâches administratives et n'ont pas suffisamment de temps pour animer l'école. Sur ce point, M. Monory ne change rien. De plus, ils ont du mal à rencontrer les parents, tout simplement parce que ces derniers viennent peu les voir.

— Ils viennent peu, car les directeurs actuels n'ont aucune responsabilité pédagogique. En cas de blocage avec un instituteur, il est inutile de s'adresser à eux.

— C'est vrai. Mais la situation est la même avec les chefs d'établissement du second degré. Ils n'ont pas non plus de pouvoir pédagogique et sont recrutés différemment des professeurs, comme le seront les maîtres-directeurs. L'interlocuteur des parents pour les problèmes pédagogiques, c'est l'instituteur, car c'est lui qui a les élèves dans sa classe, pas le directeur. La question est de savoir s'il est légitime qu'une personne exerce une tutelle pédagogique sur les enseignants, au sein même d'une école. Nous répondons : Non. Le directeur peut être un animateur pédagogique, par un tuteur.

» L'instituteur n'exécute pas les décisions prises par un autre. Certes, il met en œuvre des instructions officielles, applique un programme, mais sa méthode, sa pédagogie, relèvent de sa responsabilité individuelle, éventuellement confrontée à l'expérience de ses collègues s'ils travaillent collectivement, ce qui est souhaitable. Les rapports entre maître et élèves sont trop chargés d'affectivité pour qu'on puisse transposer à l'école les modèles de commandement de l'entreprise. A vouloir le faire, on ajouterait aux difficultés de l'école, qui en a déjà suffisamment.

Le galon ne changera rien

— Mais les instituteurs se plaignent souvent d'être isolés entre les murs de leur classe, de manquer de conseils pédagogiques. Les directeurs, qui sont des maîtres expérimentés, n'ont-ils pas un rôle d'animation et de formation à jouer ?

— Les enseignants ont besoin d'échanger, mais ils n'ont pas besoin de rapport hiérarchique pour cela. Il existe des conseillers pédagogiques qui se déplacent, et puis il y a les collègues. Pour pouvoir demander un conseil, il faut se trouver en situation d'égalité. Il n'y a pas besoin de maître- directeur, mais d'un temps de concertation bien défini et intégré dans le service de l'instituteur. Le directeur doit prendre sa part à cette réflexion collective. Mais ce n'est pas toujours lui qui est le mieux placé, surtout s'il n'enseigne plus depuis quatre ou cinq ans.

— Une école ayant à sa tête un responsable expérimenté ne fonctionnera-t-elle pas mieux ?

— Bien sûr que si, mais le galon ne changera rien. Le problème est de sélectionner les directeurs sur des critères d'aptitude objectifs. C'est le cas avec le barème actuel, qui inclut l'ancienneté et la note professionnelle décernée par l'inspecteur. On pourrait imaginer d'autres critères objectifs, mais le projet de M. Monory, avec son recrutement sur entretien, constitue une régression et un risque d'arbitraire.

— Avec ses maîtres-directeurs, le ministre propose aux instituteurs une possibilité nouvelle de promotion assortie d'une augmentation de traitement. Comment un syndicat peut-il refuser une telle réforme ?

— On peut discuter des salaires, sans inventer un nouveau mode de sélection pour les directeurs. Le ministre enrobe la pilule d'un peu de sucre pour mieux la faire passer. Mais, en cas d'absence de maîtres, pour cause de maladie ou de grève, que pourra-t-il faire avec les enfants, alors qu'il n'a aucun budget pour recruter des surveillants ? Il servira seulement de coupable désigné. 300 francs de plus par mois dans le meilleur des cas, ce n'est pas cher payé pour jouer les boucs émissaires.

— La dernière version du décret de M. Monory a été considérablement adoucie. Vous battez-vous contre un texte ou contre le ministre ?

— Nous n'avons rien contre ce ministre en particulier, même si nous pouvons nous demander si son objectif n'est pas de nous casser. Mais son projet est inacceptable, car il s'inspire de la philosophie de l'école privée contenue dans la plate-forme RPR-UDF. Le directeur serait recruté sur la base d'un projet d'établissement et recruterait lui-même ses enseignants. Les écoles seraient mises en concurrence.

Merci, monsieur Monory...

— Le texte actuel ne prévoit rien de tel.

— Ce n'est que la première pierre de l'édifice, et nous devons être extrêmement vigilant. Mais il est vrai que le décret cristallise toutes les rancœurs accumulées par les enseignants depuis l'arrivée de ce gouvernement. Compte tenu de l'enjeu symbolique que constitue le texte, il n'y a plus d'autre solution que sa mise de côté et l'ouverture de la discussion globale sur l'amélioration du fonctionnement de l'école que nous réclamons à M. Monory depuis plusieurs mois. Nous sommes prêts à discuter sur les directeurs, mais à condition de savoir dans quel type d'école ils se situent.

— Les grèves contre le décret sur les maîtres-directeurs ont été déclenchées voici trois semaines par une poignée d'instituteurs proches de l'extrême gauche, réunis en coordination. N'êtes-vous pas en train de courir après votre base ?

— Les coordinations expriment le sentiment d'une frange d'instituteurs la plus déterminée et la plus rapidement mobilisée sur ce dossier. Nous n'avons jamais refusé de les rencontrer. Mais notre base ne se limite pas à une avant-garde. Depuis septembre, le SNI a reccueilli 150 000 signatures contre les maîtres-directeurs, et la mobilisation a été progressive. La grève du 27 janvier, la décision de M. Chirac de signer le décret que l'immense majorité des instituteurs refusent, ont fait monter la pression. Dès le lendemain, trente inspections académiques étaient occupées à notre initiative. C'est un signe de l'exaspération.

— Le gouvernement de droite vous aide à remobiliser vos troupes et à stopper l'hémorragie de vos adhérents...

— C'est vrai. Les gens se syndiquent plus vite, et des collègues qui nous avaient quittés reviennent. Les instituteurs, en constatant l'agressivité du gouvernement à notre égard, ont repris conscience de l'importance du syndicat.

— Parallèlement, la décision de M. Monory de stopper le recrutement des PEGC, l'une de vos bases traditionnelles, vous a incités à envisager l'élargissement de votre champ de syndicalisation. Comptez-vous renforcer votre présence dans le second degré, où le SNES, votre frère ennemi de la FEN, est majoritaire ?

— Nous avons la ferme détermination de nous adresser désormais à tous les personnels, y compris ceux que nous ne syndiquons pas, comme les agrégés, les certifiés et les non-enseignants, sans pour autant ouvrir une guerre de tranchées avec le SNES ni lui disputer les certifiés. La situation est telle que les problèmes, tant éducatifs que revendicatifs, ne peuvent être envisagés que globalement, de la maternelle à la terminale, en évitant tout risque d'aggraver la coupure entre école et second degré. Notre stratégie vise à jouer la continuité, afin qu'un jour tous les enseignants, quel que soit le niveau de leur établissement, bénéficient de conditions de formation et de recrutement homogènes, et du même statut social. Nous ne renions pas le principe de l'« école fondamentale », mais nous le dépassons. Notre congrès de juin prochain devra définir comment des instituteurs ou des PEGC pourront accéder à des échelles de rémunération supérieures, sans forcément changer de métier. Comment mobiliser des enseignants dont les perspectives de carrière sont inexistantes ? La question d'une modification de nos structures permettant d'accueillir de nouvelles catégories de personnels ne figure pas dans notre ordre du jour. Mais si nous changeons les réalités, les syndicats devront changer.

— Resyndicalisation, recomposition du champ syndical... Vous remercierez bientôt M. Monory...

— L'avalanche d'agressions contre nous nous a conduits à accélérer un processus de réflexion sur l'avenir que nous avions déjà entrepris sous la gauche. L'aspiration unitaire que symbolise l'éclosion des coordinations conduit à un débat sur le repositionnement des syndicats. La FEN, et le SNI en son sein, constate des convergences avec d'autres syndicats, autonomes ou confédérés. Qu'y aurait-il de scandaleux à jeter des ponts avec des gens qui pensent comme nous et qui ont envie de se rapprocher ? Si nous réussissons les mutations nécessaires, alors peut être pourrons-nous remercier M. Monory. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

Les principales dispositions

« La direction des écoles maternelles ou élémentaires de deux classes et plus est assurée par un maître-directeur appartenant au corps des instituteurs (...) L'instituteur nommé dans un emploi de maître-directeur peut être déchargé totalement ou partiellement d'enseignement (...) (Article premier).

[Actuellement, le directeur est un simple instituteur « chargé d'école » qui peut être déchargé de classe dans les mêmes conditions.]

Le directeur *« fixe les modalités d'utilisation des locaux scolaires »* pendant les heures d'enseignement (Art. 2).

[En dehors des heures de classe, le maire peut utiliser les locaux scolaires, depuis la loi de décentralisation.]

« Il est responsable de l'accueil des élèves auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation aux heures prévues par le règlement de l'école. Il organise la surveillance des élèves. » (Art. 2).

[Cette disposition était en vigueur avant 1985. Dans la première version du texte de M. Monory, le maître-directeur devait assurer *« la continuité du service public en toutes circonstances »*, formule jugée attentatoire au droit de grève par les syndicats.]

« Il veille à la diffusion auprès des maîtres de l'école des instructions et programmes officiels et s'assure de leur application. » (Art. 3.)

[Le directeur actuel n'est chargé que de « diffuser » les programmes officiels.]

« Il participe aux actions de formation des instituteurs. Il prend part aux actions destinées à assurer la continuité des relations entre l'école et le collège. »

[Les « directeurs » n'interviennent pas en tant que tels dans les écoles normales.]

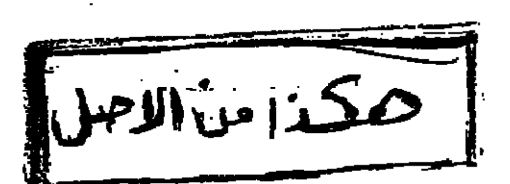
« Le maître-directeur veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves, les élus locaux, les agents économiques et les associations culturelles et sportives.

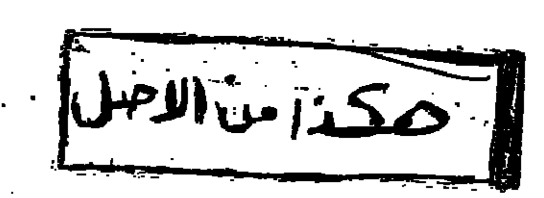
Il contribue à la protection et à l'aide à l'enfance en liaison avec les services compétents. Il s'assure de la fréquentation régulière de l'école par les élèves en intervenant si nécessaire auprès des familles. » (Art. 4.)

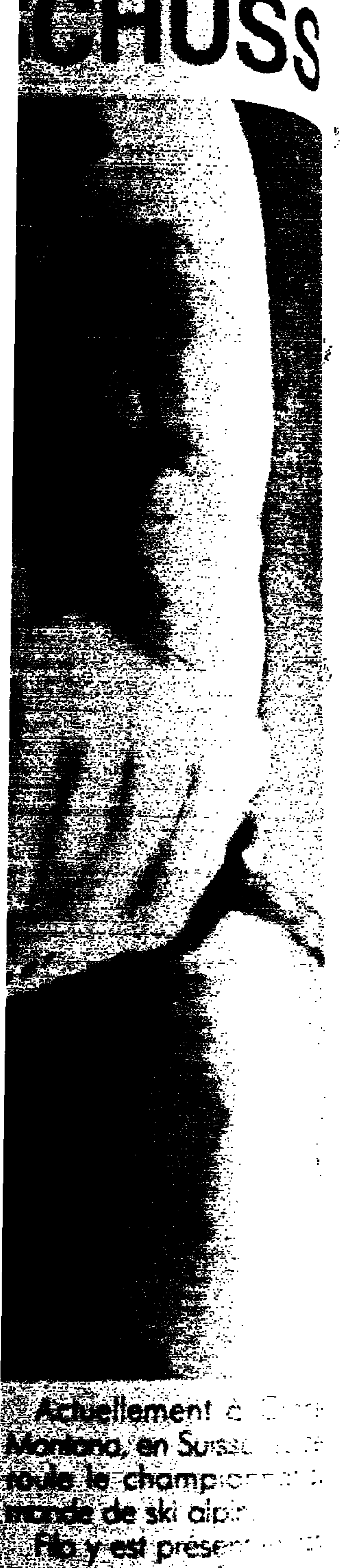
[Dispositions nouvelles.]

« Nul ne peut-être nommé dans l'emploi de maître-directeur s'il n'a été inscrit sur une liste d'aptitude (...) [et] *s'il n'a suivi une formation (...) »* (Art. 5.) *« Les candidatures aux emplois de maître-directeur sont soumises à l'avis d'une commission académique présidée par le recteur »* et comportant un inspecteur départemental et un directeur d'école, nommés par le recteur. *« La commission formule ses avis après examen des dossiers et un entretien avec chacun des candidats. »* (Art. 9.)

[Les directeurs actuels sont recrutés selon un barème qui inclut l'ancienneté et la notation pédagogique. Ils ne bénéficient d'aucune formation spécifique.]







Communication

Le marché publicitaire et l'avenir des télévisions

Sombres perspectives commerciales pour 1987

« Pour les télévisions, l'année 1987 ne sera pas facile. » Ce pronostic d'un publicitaire est aujourd'hui partagé par la majorité des responsables des chaînes et des candidats à la reprise des stations privées. Même s'il est de bon ton d'afficher un optimisme, l'euphorie suscitée depuis deux ans par la libéralisation de l'audiovisuel fait place à l'inquiétude sur la réalité des perspectives commerciales.

Certes, la télévision privée paraît toujours, à terme, une bonne affaire : le marché publicitaire du petit écran devrait connaître une croissance rapide, atteignant 9,2 milliards de francs en 1988 et 11,2 milliards en 1989. Mais, pour cette année, le partage du gâteau entre six chaînes concurrentes est beaucoup plus problématique.

Pour dynamiser rapidement le marché, les experts comptaient beaucoup sur la « file d'attente » des annonceurs qui ne pouvaient investir dans la télévision du fait du plafonnement des recettes des chaînes publiques. *Une réserve évaluée à* 700 millions de francs. Mais, pour combler son déficit, TF1 a « déplafonné » dès 1986 : *en passant de 1,5* à 2,6 milliards de francs, ses recettes ont déjà absorbé la totalité de la file d'attente. Deuxième *déception* : la libéralisation des secteurs interdits d'antenne (distribution, presse, cinéma, édition), *promise* à demi-mots par les pouvoirs publics n'a pas eu lieu, la presse écrite s'y opposant avec une grande *fermeté*.

Les perspectives sont donc plus sombres que prévu. La télévision devra se contenter pour cette année d'une augmentation raisonnable de sa part de marché. Passée de 17 % à 20 % des investissements médias entre 1985 et 1986, elle atteindra sans doute, en 1987, 23 %. Soit environ 7,5 milliards de francs, selon les prévisions de l'Institut de recherches et d'études sur la publicité (IREP).

A partir de ces données, *M. Gérard Morax, directeur commercial* de TV 6, s'est livré à l'estimation des parts de chaque chaîne *en fonction de leur audience. Estimation* recoupée par les prévisions de quelques candidats à la reprises *des télévisions*.

TF 1 récolterait ainsi 3,5 milliards, Antenne 2 : 2,3 milliards. La « 5 » devrait se contenter de 700 millions de francs, talonnée par FR 3 (650 millions de francs) et laissant loin derrière TV 6 (150 millions) et Canal Plus (270 millions). Pour connaître les recettes réelles des chaînes, il faut enlever à ces chiffres bruts les frais d'agences et les négociations des régies pour les stations privées, *soit entre 15 et 30 %*.

Si l'on compare ces espérances de recettes aux budgets de fonctionnement prévus par les différents opérateurs, le constat est sévère : toutes les chaînes risquent d'être dans le rouge à la fin de cette année. Léger déficit pour Antenne 2 et FR 3, qui peuvent s'appuyer sur la redevance mais qui pourraient connaître des « trous » de 100 à 200 millions de francs. Situation très difficile pour TV 6 si, sortant de son créneau « jeunes et musique », elle s'essaye à une programmation plus généraliste et donc *plus coûteuse. Les prévisions* sont encore plus préoccupantes sur la « 5 » : confrontée à un cahier des *charges exigeant, son budget devrait* tourner autour du milliard de francs, ce qui risque d'entraîner un trou de plus de 400 millions.

Quant à TF 1, tout dépendra du prix d'achat de la chaîne qu'il faudra bien amortir en plus des dépenses de fonctionnement. S'il se situe, comme on le suggère, entre 4 et 5 milliards de francs, la première chaîne pourrait afficher à la fin de l'année 1987, malgré ses résultats publicitaires exceptionnels pour le premier semestre, un déficit de oscillant entre 500 millions et 600 millions de francs.

Une hypothèse que les futurs propriétaires de TF 1 se gardent bien d'évoquer pour ne pas effaroucher les investisseurs potentiels au moment où 40 % du capital de la chaîne seront mis en vente dans le public.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

TF 1 : jusqu'à 80 minutes de spots par jour

« Tant qu'à n'avoir que 25 % d'une chaîne, il fallait être sur la grande ! » La grande ? *TF 1, bien* sûr. La prestigieuse et l'historique. TF 1 monument et TF 1 jackpot. *Plus de 40 % d'indice de pénétration ! « Exceptionnel ! »*, poursuit notre interlocuteur, un membre de l'état-major Hachette qui travaille depuis des mois sur le dossier de la Une et affirme n'avoir jamais douté de son attribution. *« Son audience, son histoire, son image vont nous permettre, dans la compétition avec la « 5 », de gagner un temps fou »*, assure-t-il, en ajoutant que l'alliance avec Havas représente pour le succès de la Une *« une formidable plus-value »*.

Pas question pourtant de confier à Havas la responsabilité de la régie de *TF 1. Cette dernière — qui* devrait être dirigée par M. Jacques Abergel — dépendra de la chaîne à 51 %, *le reste du capital se répartissant* entre Havas et Hachette et quelques journaux ralliés aux deux candidats. Une équipe commerciale se constituera peu à peu de façon à être en place dès le mois de juillet. Une équipe *« performante »*, dit-on, comprenant près de quatre-vingt-dix personnes (contre trente-cinq actuellement) et chargée avant tout d'aller démarcher la publicité : charbon de la chaîne et nerf de la guerre.

En espérant atteindre sur TF 1 un *chiffre d'affaires brut de 3,5 mil*liards de francs pour 1987, Hachette se montre raisonnable. Encore devra-t-elle augmenter considérablement le volume de la publicité qui, d'environ vingt minutes quotidiennes, devrait passer à soixante ou quatre-vingt minutes par jour. *Une* hausse énorme sans doute, mais un défi réalisable. Les limitations prévues dans le cahier des charges de TF 1 ne représentent guère de contraintes sérieuses, et le plafond autorisé (quinze minutes par heure) est un maximum qui dépasse le seuil de saturation du public.

Les tarifs ? Déjà décidés pour 1987, *ils ne pourront guère être* révisés qu'en septembre prochain ou en janvier 1988, mais là n'est pas le souci prioritaire de Hachette. Des prévisions montrent que le coût au mille (1) d'un spot de trente secondes évalué aujourd'hui à 26 F (20 F en 1986) n'augmenterait que de 50 % (en francs constants) sur une dizaine d'années.

Comme à la radio, le *tarif basé* sur l'audience sera souple et tiendra compte des horaires, de l'environnement (les plages d'informations donnent au message une plus-value) et de la *spécificité* et du ciblage de certaines émissions. *« Classique »*, commente-t-on du côté de chez Hachette. Ce qui l'est moins, c'est le contrat d'audience garanti qui s'appliquera aux messages diffusés en *prime time*, c'est-à-dire aux heures de plus forte écoute dans la soirée.

Si l'audience constatée se révèle *inférieure* à l'audience promise, la tractation donnera lieu à une compensation en termes de messages offerts sur l'antenne. Les films ne pourront subir qu'une coupure publicitaire, mais les autres programmes seront fréquemment interrompus, les séries et fictions pouvant l'être quatre fois. *« Voilà qui obligera les réalisateurs français à respecter les règles internationales de construction des séries et facilitera peut-être nos ventes à l'étranger »*.

L'audience ? Essentielle, bien sûr, vitale même. *Les mesures d'audimétrie* prendront une importance considérable, et TF 1 nouvelle formule passera avec Interdeco un contrat d'assurance-marketing. Pourtant, les chaînes nationales ne pourront plus jamais atteindre les taux enregistrés *ces dernières années. La multiplica*tion des offres de programmes atomisera les audiences. Le challenge pour la nouvelle équipe de TF 1 sera donc de limiter la baisse d'audience. *« L'idéal serait de la stabiliser autour de 30 % »*, dit notre interlocuteur, qui table sur une bonne tenue d'Antenne 2... pour exclure le plus longtemps possible la « 5 » du sérail des grandes.

ANNICK COJEAN.

(1) Référence communément utilisée par les publicitaires et correspondant au prix à payer pour atteindre (par un spot) mille téléspectateurs.

Après les décisions du Conseil d'Etat

Deux nouveaux décrets annuleront les concessions de la « 5 » et de TV 6

Statuant au contentieux, le Conseil d'Etat a annulé, lundi 2 février, le décret résiliant la concession de TV 6 et renvoyé devant le tribunal administratif la requête de la « 5 », conformément aux recommandations formulées en séance publique le vendredi précédent par M. Marc Fornacciari, commissaire du gouvernement. Celui-ci avait distingué parmi les cinq recours déposés ceux émanant des sociétés de télévision elles-mêmes (cocontractantes avec l'Etat) et relevant du tribunal administratif de ceux formulés par des tiers, les entreprises Arena, Pathé Marconi-EMI et Scorpio Music.

La requête du TV 6 n'étant finalement *retenue que par la « connexité »* la liant avec celles des trois éditeurs musicaux. Seul ce biais juridique seul permettait un jugement sur le fond (*le Monde* daté 1er-2 février).

Les arrêts du Conseil d'Etat sont donc sans surprise. Est-ce à dire sans conséquences ? Assurément non, même si celles-ci ne sont pas forcément celles que l'on croit. Les « sages » du Palais-Royal ont confirmé le droit régalien de l'Etat, *d'accorder — donc de retirer —* des concessions de service public puisqu'*« il appartient à l'autorité concédante, en vertu des règles applicables aux contrats administratifs et sous réserve des droits d'indemnisation du concessionnaire, de mettre fin avant son terme à un contrat de concession »*.

On sait aussi, désormais, que l'Etat peut le faire, en dehors des clauses du contrat expressément prévues à cet effet. Les actes fondateurs de la « 5 » et de TV 6 faisaient ainsi allusion à une procédure d'adjudication, de mise aux enchères (à n'employer, il est vrai, que dans certains conditions), qui aurait fait des éventuels repreneurs de chaînes les... payeurs. Dans la formule retenue par les pouvoirs publics, ce sont les... contribuables qui indemniseront.

Mais, pour bien fondée qu'elle puisse être à retirer une concession, l'autorité concédante ne *« peut le faire que pour des motifs d'intérêt général justifiant, à la date à laquelle elle prend sa décision, que l'exploitation du service concédé doit être abandonnée ou établie sur des bases nouvelles »*, rappelle la décision du Conseil d'Etat. Le gouvernement s'étant appuyé dans son décret de résiliation, sur un texte de loi non voté et non promulgué, les « sages » ont estimé que le motif ne pouvait être retenu et ont annulé le décret.

Pour le pouvoir politique, il n'est jamais très agréable de se trouver devant pareille situation. Mais on affichait, lundi, dans les ministères, une belle sérénité. Au-delà, en effet, *d'aléatoires conséquences psychologiques* sur l'opinion publique, au-delà même des indemnités qui devront de toute façon être négociées, le problème le plus brûlant était celui du calendrier. Les deux décisions du Conseil d'Etat allaient-elles empêcher la réattribution des chaînes au 28 février, comme initialement prévu. Non, car la parade a déjà été trouvée.

Dans un communiqué, le ministère de la culture et de la communication *a fait aussitôt savoir que « le Conseil d'Etat n'ayant pas remis en cause le bien-fondé »* des annulations, le gouvernement prendrait immédiatement un nouveau décret de résiliation de TV 6. Il ferait de même pour la cinquième chaîne, estimant *« inutile d'attendre le jugement* [du tribunal administatif] *à intervenir, en raison de la similitude des deux affaires »*. Les deux chaînes actuelles disparaîtront bien le 28 février. Il ne restait plus alors à résoudre que le problème des appels d'offres lancés la semaine dernière par la Commission nationale de la communication et des libertés pour la réattribution des deux chaînes. C'est aussi chose réglée. La CNCL en publiera de nouveaux, se contentant de décaler de quelques jours — deux sans doute — la remise des dossiers par les candidats. Pour le gouvernement, l'essentiel est donc sauf !

PIERRE-ANGEL GAY.

Satellites TDF 1-TDF 2

M. Juppé demande la réorientation de la politique gouvernementale

Selon *le Figaro* du 3 février, c'est un véritable réquisitoire contre le système satellite de télédiffusion directe, TDF 1-TDF 2, qu'a dressé M. Alain Juppé le 28 janvier dernier. Dans une lettre au premier ministre rendue publique par le quotidien, le ministre du budget estime que ce projet risque d'engager le gouvernement *« dans une impasse industrielle et commerciale aux conséquences ruineuses pour les finances publiques »*.

Une réunion interministérielle, estime M. Juppé, devrait réorienter la politique suivie jusqu'ici, car ce sont, en fait, *« les caractéristiques des satellites TDF 1-TDF 2 qui condamnent le projet fondé sur une approche désormais frappée d'obsolescence technique ». « Avant même le lancement de TDF 1*, poursuit le document cité par notre confrère, *des satellites de moindre puissance, type Eutelsat 2, sont susceptibles d'offrir à un horizon proche, un service sensiblement équivalent (...) pour un prix de location annuel d'un canal cinq fois moins élevé »*.

Cette brutale déclaration est intervenue deux semaines après la remise du rapport d'étape sur la commercialisation de TDF 1-TDF 2, commandé en juillet dernier à M. Claude Contamine, alors président de Télédiffusion de France (TDF). Ce rapport concluait à la création d'une société de commercialisation dont les 600 millions de capital auraient été souscrits pour moitié par des industriels et pour l'autre, par les locataires des cinq canaux de télévision disponibles sur ce système satellitaire.

« Le Point » avec Bouygues

L'hebdomadaire *le Point* et le groupe industriel de M. Francis Bouygues, numéro un mondial du bâtiment-travaux publics, ont signé, lundi 2 février, un accord pour une candidature au rachat de TF 1. La participation du *Point* au capital financier de la future chaîne privatisée devrait, cependant, *« rester faible »*, selon M. Jacques Duquesnes, PDG de l'hebdomadaire. *« Elle dépendra du prix de TF 1*, nous précise-t-il, *mais n'excédera pas quelques dizaines de millions de francs. »* Toutefois, fort *« de son savoir-faire »*, le Point *ne se contentera pas d'entrer dans le groupe de repreneurs conduit par M. Bouyghes, il veut participer à la vie de la chaîne »*.

Le protocole d'accord signé entre les deux entreprises prévoit en particulier que *le Point* réunisse autour de son nom un certain nombre de titres de presse et de sociétés d'édition.

Dans son dossier de candidature, le groupe Bouygues se présente comme le repreneur principal et détiendrait 25 % du capital. Mais il souhaite s'entourer d'entreprises de presse qui le rejoindraient à titre individuel. Dans ce cadre, la participation du *Point* au capital de la *chaîne ne pourra excéder 2 %*.

L'hebdomadaire est contrôlé à 51 % par Cinépar, une société appartenant à M. Nicolas Seydoux, par ailleurs PDG de la société cinématographique Gaumont. Cette dernière est actuellement actionnaire de la chaîne musicale TV 6. Mais on fait savoir que les deux affaires sont *« totalement indépendantes »*.

Culture

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Nouveau Théâtre MOUFFETARD 73, rue Mouffetard Tél. 43-31-11-99 Mardi 3 février 20 h 45 (p.a. Valmalète, O.A.I. O et C)	**Janet PERRY** soprano Françoise TILLARD piano MOZART, LISZT RODRIGO, DEBUSSY RICHARD STRAUSS
AUDITORIUM des HALLES Mercredi 4 février 12 h 30 et 15 heures Loc. : Jeudi 5 février à 12 h 30 (p.a. Valmalète)	« LES PAUSES MUSIQUE DU FORUM » Patrice **FONTANAROSA** violon BACH, YSAYE PAGANINI, KREISLER
AUDITORIUM DES HALLES Mercredi 4 février à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	**OCTUOR A VENT DE PARIS** MOZART, KROMMER WEBER, BEETHOVEN HUMMEL, ROSSINI
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille Mercredi 4 février 20 h 30 Entrée libre (p.a. Valmalète)	**HEIKO TER SCHEGGET** Flûte à bec Herm Jan **SCHWITTERS** violoncelle **STEPHEN TAYLOR** clavecin BACH, HAENDEL PHILIDOR
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille Vendredi 6 février 20 h 30 Entrée libre (p.a. Valmalète)	**A SEI VOCI** **ARMANDA GOUD** soprano **DELTA ENSEMBLE** Hommage à **TON DE LEEUW**
Location ouverte AU RANELAGH 5, rue des Vignes Paris (16e) Tél. : 42-88-64-44 t.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h lun. 9 h à 16 h ou 3 FNAC et agences (Werner)	**MARIONNETTES DE SALZBOURG LE RANELAGH 24 FÉV./29 MARS** Les Contes d'Hoffmann Don Giovanni La Flûte enchantée Casse-Noisette
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA OPÉRA-COMIQUE Samedi 7 février à 20 h (p.a. Valmalète)	**CONCERT RICHARD STRAUSS** par les Solistes de **l'OPÉRA**
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 8 février à 17 heures (p.a. Kiesgen)	**Philippe MULLER** violoncelle **Leslie WRIGHT** piano Beethoven 2e sonate Brahms 1re sonate Ginastera « Pampeana »
SALLE PLEYEL Lundi 9 février à 20 h 30 T.M.P. CHATELET Mercredi 11 février à 20 h 30 (p.a. Valmalète Musilyre Werner)	**ORCHESTRE COLONNE** Igor et Valery **OISTRAKH MOZART** Symph. concert. p. violon et alto D. BROWN, H. JOSSOUD L CALEY, L. HAGEN-WILLIAM Chœur de l'Orch. Colonne Chef de chœur JEAN SOURISSE **BEETHOVEN 9e SYMPHONIE Dir. : G.A. ALBRECHT**
T.M.P. CHATELET Mardi 10 février 20 h 30 (p.a. Valmalète O.A.I. O et C)	**MOZART** Airs de Concert **S. MC NAIR**, sopr. **H. SCHWARZ**, mezzo **G. RAPHANEL**, sopr. **A. DUMAY**, violon **LONDON MOZART PLAYERS** Dir. : **J. GLOVER**
SALLE PLEYEL Dimanche 8 février à 17 h 45 (p.a. Valmalète)	**CONCERTS LAMOUREUX** Jean-Pierre **RAMPAL** joue et dirige WEBER, MOZART BEETHOVEN
COMÉDIE DES CH.-ÉLYSÉES Lundi 9 février 20 heures Buffet offert à l'entracte Loc. 45-04-12-15 (p.a. Valmalète)	LES MUSICIENS AMOUREUX, **GABRIEL FAURÉ** « La bonne chanson » par PAOLO MARTINELLI baryton QUATUOR FLAMMER DAVID ABRAMOVITZ 2e Quintette, Quatuor
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE L.-JOUVET Lundi 9 février à 20 h 30 (p.a. Valmalète Musicaglotz)	Piero **CAPPUCCILLI** **Leone Magiera** piano LEONCAVALLO, TOSTI ROTOLI, GASTALDON ROSSINI, VERDI GIORDANO
SALLE CHOPIN-PLEYEL Mercredi 11 février à 20 h 30 Jeudi 12 fév. à 15 heures (p.a. Valmalète)	**CONCERTS LAMOUREUX** MOZART, VIVALDI BACH, M. GOLEMINOV Dir. : Kamen **GOLEMINOV**
T.M.P. CHATELET Mercredi 12 février 20 h 30 (p.a. Valmalète O.A.I.)	**MOZART** Airs de concert **G. ROLANDI**, sopr. **H. DWORCHAK**, basse ORCH. DE CHAMBRE **de LAUSANNE** Dir. : **L. FOSTER**

THÉATRE

« Mon Faust », de Paul Valéry

Le divin éclair de l'étreinte

« Aller jusqu'au bout dans la volonté de porter l'amour où il n'a jamais été », en faisant « ressentir par un public » ce « sacrement », ce « miracle » de l'acte d'amour, c'est là ce que Paul Valéry a déclaré plus d'une fois « avoir désiré le plus au monde », et c'est ce qu'il a voulu tenter en écrivant sa pièce Mon Faust.

Paul Valéry s'est décidé à écrire *Mon Faust* dans l'une des heures les plus noires de sa vie, comme s'il se débattait désespérément, par là, contre le désastre : c'était en juin 1940, quand les Allemands envahissaient la France.

Il était parti, avec sa femme et sa fille, dans *« la petite villa pointue sur la presqu'île de la Malouine, à Dinard »*. Il se mit à écrire, écrire, des nuits entières. Sa fille, Agathe, inquiète d'entendre *« dans la nuit le tic-tac de la machine »*, lui demandait d'arrêter, de prendre un peu de repos. Il répondait, *« c'est nerveux, c'est pathologique »*. Il a dit plus tard que s'il n'avait pas ces nuits-là écrit l'ébauche de *Mon Faust*, il serait *« mort de rage et de désespoir »*.

Le point le plus fort de ce projet de *Troisième Faust* reste surprenant, de la part d'un homme tout de même aussi cérébral que Paul Valéry : c'est la tentative de porter l'acte d'amour, très précisément l'acte d'accouplement physique de la femme et de l'homme (Lust et Faust dans la pièce), au degré d'un véritable acte mystique, d'un *« dépassement du régime particulier de l'âme »*. Et, ici, seule une suite de citations est capable de faire toucher à quel point Valéry a approché l'instant de la jouissance, l' « orgasme » comme l'on dit à présent. Tout commentaire serait faible, en comparaison.

Dans l'un de ses plus beaux livres, *Alphabet*, où simplement il décrit les actes physiques successifs du corps dans le cycle des vingt-quatre heures, Paul Valéry se raconte, la nuit, après qu'il a fait l'amour. Il est étendu sur le dos, il regarde la voûte du ciel tout piqué d'astres, et, fidèle à sa saisie *« mystique »* de l' *« éclair »*, il imagine un *« échange »* entre *« ce ciel tout ensemencé de petits corps lumineux »* et l' *« immensité des points vivants épars »* que, quelques instants plus tôt, l'acte d'amour a éveillés sur son corps, dans son âme, et dont *« les douceurs durent sur mes paumes, sur mes lèvres.* Mais c'est avant tout dans *Mon Faust* que Valéry voulait faire partager par un public cette évidence, à ses yeux, que *« la jouissance est un sacrement »*. Il pensait d'ailleurs que l'Eglise a fait un impair en ne *« sacralisant pas »* cet instant, et c'est avant tout cette vue si particulière de l'étreinte des deux amants qui faisait de l'ébauche du *Troisième Faust* une œuvre unique.

Ce *Faust* de Valéry est repris aujourd'hui au théâtre du Rond-Point dans la mise en scène de Pierre Franck. Pierre Dux joue Faust, Fanny Delbrice joue sa compagne, Lust. Et Robert Hirsch joue (superbement, avec des inventions prodigieuses de gestes et de voix) Méphistophélès, le trouble-fête. Bien sûr, afin de ne pas excéder une durée de spectacle praticable, ces trois comédiens ne nous donnent pas la totalité des visions de Paul Valéry sur le mysticisme de la jouissance, mais l'écoute de ces fragments de la pièce en donne un avant-goût, et les spectateurs « allumés » par cette première approche pourront ensuite mieux connaître l'idée très belle et attachante de Valéry en lisant, parus chez Gallimard, le texte entier de *Mon Faust*, et celui des *Cahiers* en deux volumes.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

« Images de Mussolini en hiver »

Les cinq dernières minutes

Est-il possible d'aimer l'autre, avec sa différence, alors que le fascisme, insidieusement, a pénétré les cœurs ? C'est la question que pose Armando Llamas dans *Images de Mussolini en hiver.*

Argentin, exilé à Paris, dramaturge des Ateliers contemporains de Claude Régy, Armando Llamas a déjà écrit près d'une dizaine de pièces. On suppose donc qu'il connaît bien et le fascisme et le théâtre. Il aborde en tout cas l'un et l'autre hors des sentiers battus.

Mussolini n'est qu'un prétexte : sa pièce pourrait se dérouler en France, en Argentine, hier ou demain. Ses personnages énoncent des platitudes énormes (exemple : *« Il m'a dit qu'il m'aimait comme si j'étais Mussolini, ça c'est trop beau, trop fort »*), puis dérivent en de longs monologues : le style nous fait passer du chaud au froid, et le propos est un peu obscur, d'autant qu'Armando Llamas complique le tout avec une histoire d'amour homosexuel : Joseph (Alain Payen), fils d'une véritable mante religieuse (Jeanne David), aime Eric (Guy-Pierre Couleau). Pour sauver la face, dans cette société qui ne permet pas les écarts, ils épousent deux copines, Isabelle et Marthe (Cécile Espérou, Isabelle Guiard). Il faut vraiment attendre les cinq dernières minutes – c'est un peu court – pour accrocher aux propos et à la langue : quand Joseph rêve de tribus humaines se débattant pour survivre au long de plaines glacées, l'écriture d'Armando Llamas nous touche enfin.

Il est vrai que la mise en scène de Stéphanie Loïk n'aide pas à la compréhension du texte. Elle a sans doute voulu creuser les contradictions de ces personnages se débattant entre leurs pulsions et le fascisme froid qu'ils ont intériorisé. Elle fait jouer les monologues dans un pathos maximum et pour le reste impose aux comédiens une gestuelle ridicule qui relève de la gymnastique (perche, roue et autres exercices au demeurant très sains) et d'une chorégraphie miteuse. Le décor style années 60 futuristes n'arrange rien.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de la Plaine, 20 h 30.

CINÉMA

« Our Mother's House », de Jack Clayton

Les enfants et la morte

Ils sont sept enfants comme les filles de l'Ogre comme le Petit Poucet et ses frères. Leur mère est morte. Ils font « comme si », jeux interdits.

En 1966, cinq ans après la poétique et vénéneuse transposition du *Tour d'écrou*, de Henry James, *les Innocents*, le réalisateur britannique Jack Clayton – célèbre depuis *les Chemins de la haute ville* – réalisait *Our Mother's House*, film d'enfants marqué d'une terreur ambiguë comme les « contes de nourrice » chers à l'Angleterre. Une sortie confidentielle à Paris, en 1973, sous le titre *Chaque soir à 9 heures*, permit à peine de le remarquer. Utopia, circuit de distribution indépendant tente actuellement de le relancer. Gageure, car cela ne correspond en rien à ce qui peut être plus ou moins à la mode. Et, donc, bonne raison d'y aller.

Sept enfants (quatre garçons, trois filles) entre quatre et quatorze ans vivent dans une grande maison de banlieue frileuse, avec leur mère malade, qui refuse de voir un médecin. Un soir, elle meurt. Sous l'impulsion d'Elsa, l'aînée, les enfants enterrent le cadavre dans le jardin, transforment une cabane en sanctuaire où ils « communiquent » avec la disparue. Ils continuent leurs activités quotidiennes, en faisant croire que la malade est partie en cure. L'un des gamins imite sa signature pour toucher ses revenus. Mais, à la suite de diverses circonstances mettant en danger le secret de la communauté, Charlie Hook, le père des enfants, qu'ils n'avaient jamais vu, surgit pour les protéger, les aimer. Du moins à ce qu'il semble.

Le scénario, tiré d'un roman de Julian Gloag, ramène Jack Clayton dans les profondeurs de la psychologie enfantine, déjà explorées à partir de Henry James : le décor de la maison et du jardin évoque l'atmosphère victorienne. L'univers réel à peine entrevu, est totalement décalé de celui de la demeure. Plus forte et plus subtile que celle des *Innocents*, la mise en scène nous fait glisser dans un monde parallèle où les rites de vénération de la mère morte répondent à un besoin éperdu d'amour et de pureté, de morale aussi.

Jamais un film n'a fait comprendre, sentir à ce point douloureux, effrayant, l'incompréhension des adultes devant les exigences de l'enfance. Et si les jeux aberrants sont un refus de la mort, Jack Clayton n'en montre l'aspect morbide que pour nous inviter à ouvrir les yeux et le cœur. L'arrivée du père marque un point de rupture. tout de suite, à voir l'allure de voyou charmeur de Dirk Bogarde, sa coiffure, sa façon de s'habiller, ses façons de fouiner, on se dit qu'il représente l'hypocrisie et le mal. Est-ce si sûr ? L'ambiguïté ne cesse de se retourner, et Charlie Hook paiera le prix d'une trangression qui voulait être un exorcisme.

Sept jeunes interprètes, admirablement dirigés, et qui semblent être venus de la troisième dimension, celle des rêves, des fantasmes et des interdits, hantent la maison protectrice, défendent leurs illusions et leur innocence. Jusqu'au moment où il n'est plus possible de faire semblant ; même avec une victime expiatoire. Au bout de vingt ans, il est encore temps de découvrir cette œuvre extraordinaire.

JACQUES SICLIER.

ROCK

Toto au Zénith

Grosso modo. Jeff Porcaro plus Steve Forcaro égale Toto en tête des hit-parades internationaux. Toto n'est pas un groupe au sens où on l'entend habituellement mais la réunion épisodique de la crème des musiciens de studio américains qui ne prennent le chemin de la scène que lorsqu'ils ont un album à défendre. Le reste du temps, ils louent leurs services à ceux qui, comme Michael Jackson, ont les moyens de se les offrir à prix d'or. Partant, ils ont exactement les défauts de leurs qualités : une technique infaillible qui leur permet de tout jouer et une inspiration qui se limite au tout venant du prêt-à-écouter façonné pour la bande FM.

Leurs six albums ont ainsi fait mouche – Miles Davis, David Sanborn, Don Henley ont participé à l'enregistrement du dernier : *Fahrenheit.* Malheureusement, la virtuosité et la parfaite maîtrise d'une mise en place à l'équerre, qui font rêver tous les musiciens, ne suffisent pas à compenser l'ennui d'une musique sans âme. Ça entre par une oreille pour sortir directement par l'autre, Toto étant l'exemple type du chemin qui sépare les faiseurs des créateurs.

A. W.

★ Le mercredi 4 février à 20 heures au Zénith.

★ Disques chez CBS.

MODE

Les collections de prêt-à-porter masculin

H comme home

Les hommes, désormais, savent comment ils s'habillent, comment ils devraient s'habiller dans le douillet confort du coin du feu.

Bien dans sa vie, bien dans ses meubles, l'homme de l'hiver 1987-1988 se sent partout chez lui. En été, il plastronnait gentiment, assoupli par ses gilets en maille golf, ses chemises sahariennes et ses vestes décintrées en lin. Le revoilà, avec son sourire conquérant, son Financial Times et ses éternelles lunettes d'écaille. Il travaille toujours à la Morgan, et ses nouvelles responsabilités lui donnent de l'audace.

Chez Christian Dior, il se pavane en blazer de cachemire destructuré, vert mousse, gris taupe, qu'il réveille d'écharpes violettes. Il ose les pantalons de laine à effet damier et les cols roulés jacquard à motifs courbes de température. Il ne badine pas avec le look. Le staff de mannequins au front volontaire et dégagé nous en a donné la preuve. Patrick Lavoix, le styliste de Lanvin, emmène tout le monde en week-end : les chevaliers des neiges scintillent dans leurs salopettes en Gamex argent, or et bronze matelassées de soie, les imprésarios défilent en costume de velours imprimé bordeaux, cassis et rose, les publicitaires toujours excentriques se déguisent en Bozo le clown (imperméables écossais doublés de faux castor roux, gilet à pointe violet et noir sur chemise à carreaux rouille et blanc). Par enthousiasme sans doute, on note que les poulains aux yeux bleu curaçao étaient même tombés dans un pot de crème auto-bronzante avant de monter dans l'hélicoptère privé. On ne les a jamais vus aussi sûrs d'eux : ils enfilent un pantalon d'appartement en velours froissé pour un réveillon à Gstaad, expédient le breakfast au Ritz dans un kimono en twill de soie à motifs cachemire. Pas de doute, la tendance « coin du feu » se confirme.

Les hommes de l'hiver 1987-1988 ont installé des cheminées artificielles dans leurs bureaux, commandent des infusions à leur secrétaire et vivent dans des studios d'altitude. Que de confort dans les canadiennes en velours, les lumineux caleçons de laine de Kenzo, les vestes tout-terrain, les blousons-doudounes gonflables d'Issey Miyake dont les businessmen se promènent avec des malettes à dos et des cartables à poignée de transistor !

Comme à la messe...

La décontraction raffinée de l'homme actif triomphe. Mayayuki Abo libère le créatif avec des vestes à pans asymétriques, soulage le peintre en lui offrant des vestes à poches amovibles et des pantalons équipés d'un tablier en éponge. En voyage d'affaires à Peyton-Place, l'architecte de chez Jean-Charles de Castelbajac s'emmitoufle dans une chemise plaid, un ensemble en jersey molletonné ou une veste de couverture renforcée de toile. Le défilé eut lieu à l'église américaine. Les invités, bercés par les envolées gershwiniennes d'une cantatrice, se tenaient debout, comme à la messe...

Puritain le jeune loup de l'hiver prochain ? Pas toujours. Le « je veux rentrer à la maison » est parfois entaché de perversité : voir les chemises-gilets à dos zippé, les pantalons-corsets et les pyjamas de Batman proposés par Nikos. Sur la scène du Cirque d'hiver, où un phallus en polystyrène servait de tremplin, le Périclès du slip échancré nous a offert un son et lumière chez Mme Tussaud mis en scène par un mauvais élève de Visconti : *Tannhäuser*, les flocons violets et les épées fluo à la Star Wars accessoirisèrent cette fête mégalo-bavaroise éclairée aux cierges. Beaucoup de spectateurs partirent avant la fin, pressés de se changer les idées. Le corps cuirassé de muscles tombait dans les oubliettes de la ringardise, on voulait en rire, et les Japonais nous en donnèrent l'occasion.

Que vit-on chez Yamamoto ? Des mannequins au teint oxygéné et aux oreilles en chou-fleur, perdus dans des grandes redingotes à ourlet gonflé d'air, des manteaux de communiants à capuche et des drôles de vestes de passager clandestin, courtes et gondolées au niveau des manches. Rei Kawabuko (Comme des garçons) nous imposait un retour au pensionnat, avec ses élèves nourris de rutabagas, défilant au rythme des tambours en manteau-robe de chambre écossais, en chemise blanche à col Claudine géant taillé dans un napperon de grand-mère. Convoqués au parloir, les adolescents marchaient la tête baissée, les épaules en dedans. Comble du chic misérabiliste dans la salle : des invités fripés par la foule, des collants filés, des bleus, des coupes de champagne servies dans le métro de Tokyo aux heures de pointe.

LAURENCE BENAIM.

Bleu, vert, gris

Le bleu Montana, le vert Mügler, le gris Gaultier ont défilé à la suite, de quoi faire naître d'irrépressibles envies d'élégance chez les messieurs, pour qui sont rêvées ces collections d'hiver. Le cœur bat devant les cuirs Montana, tellement souples et fondants : de la crème. Des couleurs sombres – bleu, violet, brun – des reflets chauds, des gants à bandes alternées bicolores pour accompagner le manteau court et vague qui danse au moindre mouvement. Agneau plongé, daim, cachemire... Naturellement les tissus sont précieux, y compris celui désigné comme « gabardine pauvre ».

La type Montana a quelque chose de confortable, de bien à l'aise pour parcourir ses terres à pieds. Un promeneur solitaire humant la senteur des fougères humides. Les mannequins – dont un faux Brando et un vrai Ferrera – adoptent l'air solide et désinvolte de l'homme qui a les deux pieds sur terre. Là où on les admire, c'est quand ils arrivent, pantalon smoking étroit aux chevilles, chemise blanche sans cravate, blousin de cuir vernis, et sur la tête une coiffure qui ressemble à une résille de pêcheur sicilien.

Le type Mügler est plus raide à cause du côté officier de l'armée rouge ou bien chinoise – col mao et étoile soviétique en médaillon. Cols fourrure sur imperméables, cardigans coin du feu, courts, étriqués, à jacquards bordeau et vert, vestes près du corps, encolure pointue sans revers.

Guerrier yuppie

C'est le guerrier au repos dans sa fonction de jeune cadre chic chic yuppie en week-end, costume à petits carreaux éteints vert et rouille. Ménage à trois avec, dans le même costume, une fille blond paille, lèvres foncées. Et les blousons fermés sur l'épaule par un bouton d'acier. Et la cravate hawaïenne pour touriste red neck en souvenir du temps où le dollar était à 10 F. Et les cabans clairs à carreaux dits « fenêtres » mais qui évoquent plutôt un mur de cuisine.

Il y a à peu près les mêmes chez Montana : des rayures noires sur fond blanc, alors que chez Gaultier les écossais sont bariolés et désassortis. Ses cartons d'invitation étaient en forme de guitare électrique, et, salle Wagram, l'ambiance du show était celle d'une messe rock conduite par le grand Jean-Paul, « le magicien qui ose ». Perruques insensées, vedettes authentiques (Manneval, Fred Chichin), et imitation, fausse panthère, cuir et caoutchouc, chemises à pois, rayures Al Capone, vestes reversibles, laine bourrue, tweed, épaules larges, manches chauve souris, kilts sur pantalons, drap granité, velours grosses côtes, vestes cintrées lacées dans le dos, tee-shirts pailletés à tête de mort, cloutages excessifs sur blousons noirs...

On trouve de tout chez Jean-Paul Gaultier : du déguisement – l'image de marque est parfaitement au point – du clin d'œil qui mène le public à l'extase, et aussi des vêtements magnifiques, dans lesquels on aimerait passer des jours et des jours. Jean-Paul Gaultier n'arrête jamais d'inventer.

COLETTE GODARD.



Culture

PHOTO

Hommage à Gérard Nouchi



Gérard Nouchi, de l'agence photographique Magnum, est mort le 4 janvier 1987, à l'âge de quarante-deux ans. Une exposition lui rend hommage.

Passionnément, Gérard Nouchi regardait, jubilait, citait Kundera ou Herman Hesse, communiquait son admiration pour Doisneau et Cartier-Bresson, comparait *le Monde* et *Libération*, et parlait pendant des heures de l'agence photographique Magnum. « Son » agence.

Il disait qu'il se sentait bien à Magnum, *« la plus belle agence du monde, la seule où je peux travailler »* et où il était responsable du département presse. Par-dessus tout, il aimait monter des « coups » ; par exemple, décider Cartier-Bresson, un des fondateurs de l'agence, à réaliser un reportage sur *le Monde*, et pour *le Monde* (1).

« Je ne peux vendre des photos que si j'aime et comprends les photographes », disait-il souvent, jouant un véritable rôle d'animateur, de stimulant auprès de Depardon, Salgado, Le Querrec, Kalvar et d'autres encore.

Gérard Nouchi était aussi photographe. Pas de reportage pour montrer le monde, mais des portraits pour traduire la douleur qui l'habita de 1974 à 1981 : tel ce portrait de femme qui s'acharne *sur son ongle*, tête blonde sur fond noir. Un véritable photographe qui, pendant sept ans, a poursuivi son obsession à travers des portraits de ses proches, sa famille, ses enfants, réalisés au Rolleiflex avec une rigueur et une sobriété exemplaires, dépouillés de toute anecdote, nous propulsant dans une intimité évidente, émouvante. Ces portraits en noir et blanc, on peut les découvrir à la galerie Magnum, qui, aujourd'hui, lui rend hommage.

Gérard Nouchi, depuis son entrée à Magnum en 1984, allait mieux. Il faisait de nouveau des photos ; il avait commencé une série sur « Le nu et l'habillé » et une autre sur « La femme et le rire ». Il vient de disparaître brutalement à l'âge de quarante-deux ans. Nous ne verrons plus nous n'entendrons plus ce rire qui l'animait.

MICHEL GUERRIN.

★ *Hommage à Gérard Nouchi.* Galerie Magnum, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Du 4 février au 16 mars 1987.

(1) Lire « le Monde Aujourd'hui » daté 17-18 mars 1985.

GALERIES

Des abstraits trop tranquilles

Il paraît que l'abstraction serait l'avenir de la peinture, particulièrement en France. C'est en tout cas le propos de l'exposition appelée un peu prétentieusement « Ceci n'est pas un carré blanc » que de le démontrer en réunissant six peintres d'une trentaine d'années.

Ils ne se soucient pas de l'ancêtre Malevitch. Sa rigueur mystique leur demeure étrangère et rien ne les attire tant que l'abstraction chamarrée et les évanescences fleuries. On croirait voir les petits-fils nostalgiques de Bazaine, ou de Sonia Delaunay, s'inspirant de leurs aïeux sans se risquer à les brusquer. Si l'on excepte Tony Soulié, lequel semble si complètement entiché de Schnabel qu'il le pastiche avec méthode mais non sans puissance, ces peintres accomplissent le retour à l'École de Paris des années 50.

Leurs compositions ne laissent soupçonner que peu de conviction — plus d'application que d'individualité. Quand on songe que cette anthologie est destinée à donner une idée de l'art français actuel à San-Francisco, Oakland ou Berkeley, il est permis de s'inquiéter. Ce ne sont pas ces œuvres douceâtres qui lèveront la malédiction du *too french*, cette sentence sévère si populaire parmi les critiques américains.

★ Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, jusqu'au 22 février.

L'exubérance d'Arcangelo

Arcangelo est transvantgardiste et napolitain. Ces deux caractères le prédisposaient au tragique. Nulle surprise dès lors devant ses toiles obscures, ténébreuses, fuligineuses à l'occasion, traversées d'éclairs blancs et de gestes acharnés. Des images d'intolérables catastrophes. Des incendies et des éruptions se devinent dans ces paysages si cendreux qu'ils en deviennent charbonneux.

Cette exubérance du pathétique ne manque pas d'énergie. Elle manquerait plutôt de ce temps de distance qui permettrait à Arcangelo de moins sacrifier exécution et clarté à l'expression de ses orages intérieurs.

★ Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de Téhéran, jusqu'au 21 février.

Quelques Michaux

Encres et peintures d'Henri Michaux appartiennent aux classiques de l'abstraction. On sait comment l'écrivain s'est peu à peu converti au pinceau, au point d'apparaître plus comme un peintre que comme un poète. Les travaux de cet autodidacte inspiré tirent de leurs *imperfections apparentes* — coulures, couleurs qui bavent, traits qui tremblent — l'essentiel de leur éloquence.

Comme après lui Barthes, Michaux conçoit ses œuvres à voir sur le mode mineur de la confidence esquissée, du petit format à usage intime, de la feuille que l'on griffe de lignes entre deux phrases. Quand il s'applique, quand il a recours à l'huile et à la toile, Michaux est moins heureux, la grâce s'évapore qui ne manquait pas tant qu'il restait fidèle au papier.

Francis Bacon, peu suspect de sympathie pour l'abstraction, n'a jamais eu qu'une faiblesse pour une œuvre non figurative : ce fut pour une encre d'Henri Michaux. On peut le comprendre.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts, jusqu'au 28 février.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Ce vice qui est un art

1 *Hachis Parmentier*

Lors d'une récente chronique, j'avais dû écrire qu'il y avait presque toujours moyen de tirer parti d'un livre, quand bien même serait-il médiocre, difficile ou trop célèbre. Que pour lutter victorieusement contre l'ennui ou notre paresse, il suffisait de fixer notre attention sur un point précis de l'ouvrage et de le prendre alors comme fil conducteur. C'était mon côté *« ménagère économe » qui parlait et qui s'en* serait voulu de ne pas utiliser les derniers reliefs du festin pour en faire par exemple un savoureux hachis Parmentier ! Autrement dit, je vous encourageais à transformer le sérieux de la lecture en jeu.

M. Michel Picard qui a publié aux Editions de Minuit dans l'excellente collection « Critique », dirigée par Jean Piel, *la Lecture comme jeu* (149 F), où il théorisait avec talent et profondeur mes facéties sur *Madame Bovary, le Rouge et le Noir* pour ne citer que deux des romans qui ont suscité sa réflexion (il faudrait parler bien sûr de l'interlude qu'il consacre aux *Trois Mousquetaires...*) m'encourage dans un petit mot très aimable à faire un sort à son essai. Ne l'ayant que parcouru, depuis, je n'y manquerai pas dans les semaines à venir, mais dès maintenant je voulais vous en signaler l'intérêt et vous mettre en garde sur ce qui pourrait vous dissuader d'en poursuivre la lecture.

*Michel Picard est un esprit envieux et réel*lement le sujet qu'il traite, à ce que j'ai compris, est d'importance : il s'agit de retrouver face aux livres notre enfance, notre appétit. Mais Picard dont l'ouvrage est publié avec le concours du Centre national des lettres se croit obligé, au lieu de nous dire les choses d'une façon toute simple, de gauchir son ouvrage, son style, comme s'il voulait rem*bourser ses dettes, ne rien devoir en cuistrerie* au CNL. *« Vous m'avez aidé, semble dire M. P., parce que je suis dans votre esprit un universitaire qui soutient une thèse, un chercheur. Je ne vous décevrai pas. Nous irons pas à pas. Je citerai mes prédécesseurs. Je recouvrirai mes idées les plus fraîches d'une épaisse couche de références ! ».*

Dès la première page, Michel Picard, semble conscient de cette lourdeur inhérente à sa position. Le chercheur *« tente (...) de répondre aux attentes supposées de ceux qui, peut-être, le liront. Il modifie plus ou moins délibérément, son style, ses stratégies démonstratrices, le choix de ses références et de son vocabulaire, selon la revue ou la collection dans lesquelles il pense que ses travaux seront publiés. Lui demande-t-on un article pour un magazine, telle rubrique littéraire d'un quotidien ou d'un hebdomadaire, le voilà désemparé, lors même qu'il en serait l'un des plus fidèles abonnés »*. Celui qui croit savoir quelque chose de précis, de neuf, de jamais dit sur *Madame Bovary* serait, d'après M. Picard, comme Hercule à la croisée des chemins. Doit-il jargonner et n'être compris que des spécialistes ou employer cette langue de l'« honnête homme » qui lui permettra d'entrer dans nos foyers, mais les mains vides ?

Le chercheur en littérature ressemble si l'on veut à ces produits si typiquement français que nous tentons d'exporter aux Etats-Unis. Pour que notre foie gras, notre roquefort, nos chèvres, nos camemberts soient admis dans les assiettes américaines, il leur faut perdre ce goût qui leur était propre. Michel Picard curieusement envie l'heureux sort du journaliste dont la plasticité mentale est bien connue. D'après lui, dès que nous changeons *de rubrique ou de journal*, nous adapterions nos papiers à notre nouveau public. Si notre souplesse naturelle n'était pas assez au point, notre rédacteur en chef, nos *« confrères expérimentés, les lettres de lecteurs, les sondages et les chiffres de vente »* seraient là pour nous remettre sur la bonne voie. Je crois qu'ici, Michel Picard, se fait des illusions : notre force d'inertie résiste à tout ! Avant de quitter provisoirement *la Lecture comme un jeu* — sait-on jamais ce qui peut arriver ? — disons le pourquoi de cette raideur initiale qui ne doit en aucun cas vous décourager d'acheter l'essai le *plus amusant et le plus riche en possibles de* la rentrée.

Oui, il date de septembre 1986, mais pardons cette fâcheuse habitude de croire qu'un *livre nouveau n'a que deux ou trois mois pour* faire ses preuves, pour dire ce qu'il a dans le ventre et qu'après ce délai, ou bien, tel un chimpanzé, il a réussi à s'agripper aux grilles du succès sautant gracieusement de branche en branche jusqu'à la centième semaine de présence, ou bien tel un oiseau blessé à mort, il ne lui reste plus qu'à disparaître pour toujours dans les broussailles de la jungle ! C'est *qu'il y a du Docteur Jekyll et du Mr. Hyde* dans *la Lecture comme un jeu.* Michel Picard s'est dédoublé. Son livre se passe sur deux plans. Une partie théorique tout ce qu'il y a de plus sérieuse où l'on traite du jeu et de sa fonction, du besoin de lire, de l'illusion, de la lecture littéraire, des visages de l'altérité, etc. Chacun de ses chapitres est coupé, rafraîchi, égayé par un exercice pratique ou, si le mot nous semble trop scolaire, par un divertissement, ce que l'auteur appelle — sans doute regarde-t-il la télévision ! — un interlude. Le premier interlude par de *la Maison de Claudine,* de Colette. Michel Picard n'est pas chiche en parenthèses, en disgressions, vous le verrez. Dans son premier chapitre, celui qui m'en impose, Picard multiplie les références. Nous passons de Chateau (Jean) à Groos, de Groos à Piaget, de Piaget à Huizinga, de Huizinga à Benveniste, de Benveniste à Hamon, de Hamon à Caillois, de Caillois à Henriot (Jacques) et tous ces noms et bien d'autres *risqueraient de vous décourager, de vous* empêcher de déboucher sur les prairies riantes de la lecture, des livres que vous connaissez par cœur.

Tenez bon, cramponnez-vous. Ce livre est fait pour vous. M. Hyde peut redevenir le bon Docteur Jekyll d'antan. A la fin du *Jeu et ses fonctions,* du préambule austère, nous sentons *l'auteur exulter d'une façon sympathi*que : *« (...) Aucun de ces savants à la porte desquels nous avons quémandé non sans profit, les éléments d'une théorie minimale du jeu, comme dans les villages naguère les « conscrits » passaient de ferme en ferme pour obtenir assez d'œufs et de vin pour faire une gigantesque omelette bien arrosée, et « la fête », aucun de ces savants n'évoque même la lecture* (s.c. : dans leurs théories du jeu). *Ils l'ignorent tous purement et simplement, quel que soit leur domaine. Eh bien, voyons ce qu'il en est. »* Comme j'ai aimé ce soulagement. *Cette ivresse de voir que la route est* libre. Attention, M. Picard, si tout va bien du côté des penseurs et des théoriciens, les « littéraires » peuvent vous donner du fil à retordre. Vous vous placez sous ma protection, soit, mais part à deux !

2 *Sous la Coupole*

Je ne suis pas certain que cette façon de vous encourager à lire le plus tôt possible un ouvrage dont je n'ai pas encore terminé la lec*ture aurait* plu aux deux *messieurs* de la Coupole dont les discours ont enchanté aux éclats ma fin de semaine. Dans sa réponse au récipiendaire, M. Alain Decaux, le loue, à juste titre, de rendre compte des livres : *« Ce qui semblait naguère aller de soi est devenu l'exception. »* Et Alain Decaux, très en forme, malgré son absence d'écran, d'ajouter : *« La mode s'est faite depuis quelques années, d'écrire, non plus sur les livres, mais au détriment des livres. Il est si facile de briller en choisissant de raconter un souvenir d'enfance, une fusillade dans Paris, voire un voyage à Bangkok, massage compris, et d'ajouter négligemment au dernier paragraphe :* « J'ai aussi lu le dernier livre de M. Untel »... *Ce n'est pas là, accorder au public les égards que celui-ci mérite. »*

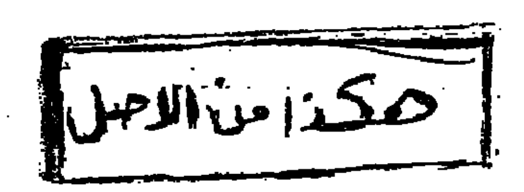
L'histoire du suicidé sauvé par Mathieu Delpech, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, né en 1777, assassiné en 1832, qui a dû être certainement raconté à Alain *Decaux par notre ami Bertrand*, est un chef-d'œuvre d'humour, en soixante lignes. Et quand je vois ce que ces discours peuvent contenir de renseignements utiles dans tous les domaines, — un minitel qui s'exprimerait enfin en un français correct — de pointes feutrées, d'émotion contenue, de drôleries et d'études de mœurs, je ne puis m'empêcher de me dire combien il est dommage que les académiciens ne se reçoivent pas plus souvent. Bien plus que ces entreprises de pompes funèbres de la Californie, chères à Evelyn Waugh, les académiciens pourraient s'exclamer : *« Mourez, mais mourez donc, et nous nous occuperons du reste ! »*

3 *Tendres agneaux !*

Cette élection tombe à pic. Nous avions bien besoin ces temps-ci, d'un habit vert, d'une épée et même d'une moto pour nous défendre contre M. Pasqua et ses voltigeurs. M. Pasqua qui aurait *« mangé du lion »* s'en prend cette semaine aux pseudo-journalistes du *Monde*, ces *« professionnels de la manipulation qui utilisent la réputation de ce journal, pour mener des opérations de déstabilisation. » Je trouve dans la nature des choses* que M. Pasqua vienne confier les misères qu'il endure, chez M. Hersant. Ce dernier ne tenait-il pas récemment des propos auxquels M. Pasqua aurait pu souscrire mot pour mot : qu'il était aussi innocent qu'un agneau qui vient de naître. M. Pasqua bêle. La politique de gouvernement est mal comprise. Et c'est la faute à la Presse *« qui déforme, désinforme, intoxique »*. Rendez-vous compte, pour exprimer la voix de la France, M. Pasqua n'a que *le Figaro* et ses moyens ridicules, autant dire *le Petit Bleu de la Lozère.* Et c'est la faute à la Télé : *« Incapable d'assurer une information objective. »* Il n'y a encore que deux PDG de chaîne sur trois qui soient des sympathisants du RPR. Haro sur le baudet, semble dire M. Pasqua en jetant un noir regard sur M. Hy Han !

● **Le Musée d'art moderne va s'agrandir.** — Le ministre de la culture, M. François Léotard, célébrant le dixième anniversaire du Centre Georges-Pompidou, a annoncé le transfert des services administratifs, ce qui permettra l'augmentation des surfaces dévolues au Musée d'art moderne ainsi que le plan de développement de l'IRCAM proposé par Pierre Boulez dont le mandat vient d'être prolongé de cinq ans. Ce projet consiste en un bâtiment nouveau élaboré par l'architecte Renzo Piano.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SAINTE NITOUCHE, Astelle (42-38-35-53), 20 h 30.
CALIGULA, Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h.
CIRCUITS CLANDESTINS, Athevains (43-55-27-10), 21 h.
ARMANDINE, Roseau Théâtre (42-71-30-20), 19 h.
CHIHUAHUA HOTEL, Chevilly, CC (46-86-54-48), 21 h.
L'ESPRIT DES BOIS, Sartrouville, Théâtre (39-14-23-77), 21 h.
VOYAGE MÉMOIRE, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.
DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON, Th. des Amandiers (47-21-18-81).
LA GRANDE ROUE, Ivry Th. (46-72-37-43), 20 h 30.
MUSIQUE BOUDDHISTE DU TEMPLE ZHIHUA, Maison des cultures du Monde (45-44-72-30), 20 h 30
COINCIDENCES, Bagneux, Th. V.-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

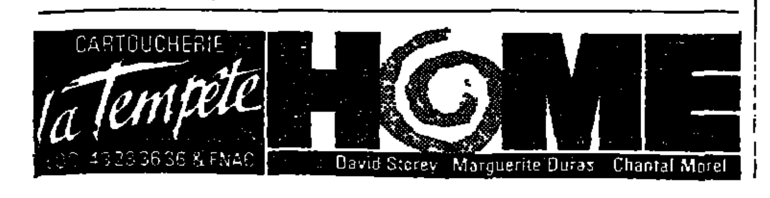
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Atys.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : La Parisienne et Veuve !
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette. Relâche à partir du 30.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Voix intérieures.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or, 20 h 45 : La Princesse blanche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Musique bouddhiste du temple de Zhihua.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : Contes de Maupassant.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) 21 h : Circuits clandestins.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet 19 h : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard 18 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12) 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36) 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.
AQUARIUM (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 20 h 30 : Un enfant dans la guerre.
DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.
THEATRE-18 (42-26-47-47) 20 h 30, dim. 16 h : SOS.
EDOUARD VII (47-42-57-49) 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10) 20 h 45 : la Princesse blanche.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : Jeune couple.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bargeton.
FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-94-06) 20 h 30 : l'Escargot.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40) 21 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80) 20 h 15 : Fool for love ; 22 h : Savage love.
MARIGNY (42-56-04-41) 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 45 : l'Idiot.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75) 21 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
L'ŒUVRE QUI ROULE (48-74-30-11) 21 h : la Poursuite amoureuse.









Mardi 3 février

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97) 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Chat en poche.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20) 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30) 20 h 45 : Derniers masques.
TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77) 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DES 50 (43-55-33-88) 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle 20 h 30 : les Enchaînés.
TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : Babiboum.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 21 h : les Taupes niveaux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Coluche : 16 h, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : 21 h, La cinémathèque de la danse présente : Flamenco et Tauromachie.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
L'AMIE MORTELLE (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
JASON LE MORT-VIVANT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) : – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-32-63-20) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SALE DESTIN (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SID ET NANCY (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-30-14).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE, film australien de Bruce Beresford (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
BLESSURES LÉGÈRES, film hongrois de Gyorgy Szomjas (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CREATOR, film américain de Ivan Passer (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LEVY ET GOLIATH, film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
MISS MONA (*), : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ON SE CALME, film français de Max Pecas : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TERMINUS, film franco-allemand de Pierre William-Glenn : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 FÉVRIER

« Les maisons du Cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant grilles (Ch. Merle).

« Le Musée de la préfecture de police : les drames de la vie parisienne du XVIe à nos jours », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes, s'inscrire au 42-60-71-62. Après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Exposition-rétrospective du sculpteur Jean Arp », 14 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Arts et curiosités de Paris).

« Le couvent de la Reine, Mique et l'architecture néoclassique », 14 h 30, grilles lycée Hoche, avenue de Saint-Cloud à Versailles (V. Thabault).

« Le musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse et « les Ors hellénistiques de Tarente », 15 h 30, 158, boulevard Haussmann (M. Ragueneau), ou 14 h 30 (AITC).

« La collection J. Bouvier à Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« L'Observatoire, témoin du grand siècle », 14 h 30, 61, avenue de l'Observatoire et « Une ville dans la ville, la Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges, les églises Saint-Gervais et Saint-Paul. Les vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Un chat parmi les pigeons.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes, l'Australie. Série de Michèle Decoust. Troisième et dernier volet : Mère nature. *Dans des villes de western, les chercheurs d'or ou d'opale qui grattent la terre rêvent encore du temps des pionniers où chacun faisait sa propre loi. On y rencontre de sacrés personnages, dont... Tessie !*
23.20 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10e anniversaire. 2. L'idée Pompidou.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Les dossiers de l'écran : le Prix du danger ■■ ► Film français d'Yves Boisset (1982), avec Gérard Lanvin, Michel Piccoli, Bruno Cremer, Marie-France Pisier, Andréa Ferreol, Gabrielle Lazure. *Un jeu télévisé sur le principe d'une chasse à l'homme. Si le candidat échappe à ses poursuivants, il peut gagner une grosse somme. Sinon, il perd la vie. Un chômeur tente sa chance. Même s'il s'agit d'une télé privée, le pouvoir du média est en cause, ainsi que le voyeurisme des spectateurs. La violence des situations et l'esprit pamphlétaire de Boisset effarouchèrent le public. Mais c'est une audace à défendre.*
22.15 Débat : Quelle télévision pour demain ? Invités : Marcel Jullian, Michel Drucker, Pierre Sabbagh, Jacques Bille, Holde Lhoeste, expert en matière de politique audiovisuelle auprès de la Commission des Communautés européennes.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : La dernière séance. **Premier film : Coupe de feu dans la sierra ■■** Film américain de Sam Peckinpah (1962), avec R. Scott, J. McCrea. *Un ancien shérif et son aide se retrouvent par hasard pour assurer le transport d'un convoi d'or. Deuxième film de Sam Peckinpah tranchant volontairement sur les conventions et les règles du western. Une parabole sur l'amitié, un ton douloureux et nostalgique.*
22.20 Dessins animés.
22.40 Journal.
23.05 Deuxième film : l'Aventure fantastique ■ Film américain de Roy Rowland (1954, v.o.).

A la fin du dix-huitième siècle, dans le Kentucky, un trappeur est aux prises avec une irascible jeune femme rousse, qui veut le forcer à l'épouser. Un western qui vire à la comédie picaresque et truculente. Bien joué mais la mise en scène manque d'éclat.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : l'Animal □ film français de Claude Zidi (1977), avec Jean-Paul Belmondo, Raquel Welch, Charles Gérard, Julien Guiomar, Dany Saval, Aldo Maccione. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Tootsie ■■** film américain de Sydney Pollack (1982), avec Dustin Hoffman, Jessica Lange, Teri Garr, Dabney Coleman, Charles Durning, Bill Murray (v.o.). **0.10 Cinéma : les Bonnes Causes ■** film français de Christian-Jaque (1963), avec Marina Vlady, Bourvil, Pierre Brasseur, Virna Lisi, Umberto Orsini, Jacques Monod. **2.05 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Un pitre au pensionnat ■■ film américain de N. Taurog (1955). **22.15 Série : Kojak. 23.15 Série : Supercopter. 0.10 Série : Baretta. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Cinéma : les Bricoleurs ■ film français de Jean Girault (1963). **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Tabac : la cure de l'un, la cure de l'autre ; L'homme naît à la mer. **21.30 Musique : Mélodies en filature. 22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le mouvement. Profession témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 janvier au Grand Auditorium) : Nocturne en ré bémol majeur, op. 27, nº 2 ; Impromptu nº 1 en la bémol majeur, op. 19 ; Impromptu nº 3, en sol bémol majeur, op. 51 ; Mazurka en si mineur, op. 30, nº 2 ; Mazurka en ut majeur, op. 56, nº 2 ; Mazurka en fa dièse mineur, op. 59, nº 3 ; Mazurka en ut dièse mineur, op. 69, nº 3 ; Polonaise fantaisie en la bémol majeur, op. 61, de Chopin ; Suite bergamasque, et Images : 1er livre de Debussy, par Stanislas Bonnine, piano. **22.25 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Le concert de minuit : Il matrimonio per ragione, ouverture de Cimarosa ; Troisième symphonie en mi bémol majeur, op. 97, de Schumann ; Roméo et Juliette, ouverture fantaisie de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Feuilleton : Isaura (23e épisode).
15.15 Vitamine. Invités : Goût de luxe, Luna Parker, l'Affaire Louis Trio. Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; Séquence danse ; Jem ; Séquence cinéma ; Séquence look ; Les Snorkys ; Séquence cascade ; Séquence gadget ; Robot Story.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Marie Pervenche. La dernière patrouille.
21.35 Magazine : Médecine à la Une. D'Igor Barrère, présenté par Robert Namias. Le corps et l'esthétique.
23.05 Patinage artistique : championnats d'Europe à Sarajevo. Figures libres, couples.
23.40 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10e anniversaire. 3. Architecture : les projets et les maquettes.
23.45 Journal.
0.05 Magazine : Premier plan. Présenté par Alain Bévérini. Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.35 Terre des bêtes. Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Le colibri, l'oiseau-mouche : petit poids mais gros appétit.
15.00 Récré A 2. Ty Uan ; Mimi Cracra ; Les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Quick et Flupke ; Bibifoc ; Les Ewoks ; Le sourire du dragon ; Sherlok Holmes ; Flip Bouc ; Cosmocats ; Des enfants à la mer (nouvelle série racontée par Georges de Caunes).
17.45 Magazine : Mambo satin. De Billy Bourne. Coiffure mode ; l'appareil dentaire ; le Louvre ; les grandes profondeurs ; la boum.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Présentation de la finale.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale, en direct de Monte-Carlo.
21.45 Patinage artistique : championnats d'Europe à Sarajevo. Figures libres, couples.
22.45 Histoires courtes. Un plus un moins un, de Françoise Decaux-Thomelet ; Aide-mémoire, de Catherine Peron.
23.10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.30 Caméraventure.
15.00 Téléfilm : Signal rouge. D'après Agatha Christie.
15.50 Les médias-peintres.
16.00 Documentaire : Les maîtres d'œuvre.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Ciné-top.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.20 La cuisine des juniors.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : La nouvelle affiche. Avec Catherine Lara, Daniel Lavoie, Caroline Loeb, Touré Kunda...
21.55 Magazine : Thalassa. Emission de Georges Pernoud. ► Allah et les ferrailleurs.
22.40 Journal.
23.10 Cinéma du tiers-monde.
23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.25 Téléfilm : Meurtriers sauvages. 16.05 Téléfilm : Les otages. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : l'Ile sanglante ■ film américain de Michael Richtie (1980), avec Michael Caine, David Warner, Angela Punch McGregor, Frank Middlemass, Jeffrey Frank. *Un journaliste enquête, avec son jeune fils, dans le triangle des Bermudes, où disparaissent des bateaux. Ils sont capturés par des pirates vivant comme au dix-septième siècle. Film d'aventures allégoriques sur la violence et les sectes.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Ginger et Fred ■■■** film italien de Federico Fellini (1985), avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni, Franco Fabrizi (v.o.). **1.00 Cinéma : Grizzly, le monstre de la forêt □** film américain de William Girdler (1976), avec Christopher George, Andrew Prine, Richard Jaeckel, Joan McCall, Joe Dorsey. **2.25 Magazine : Vidéo plaisir.**

LA « 5 »

13.25 Série : Kojak. 14.20 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 15.20 Série : Chips. 16.10 Série : K 2000. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Série : Supercopter. 19.00 Série : Happy Days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Lou Grant. 22.35 Série : Kojak. 23.35 Série : Supercopter. 0.30 Série : L'inspecteur Derrick. 1.40 Série : Lou Grant. 2.35 Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la Menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger. **23.20 The London Rock' n' roll Show. 0.00 6 Tonic.**

FRANCE CULTURE

20.30 Antipodes. Les Ibos de l'Amélie, de Françoise Thésée. **21.30 Musique. Plein volume.** La sélection du mois : Eclats-Boulez ; La revue critique. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Sur le vif. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 janvier à Sarrebruck) : La chute de la maison Usher, de Debussy ; Les cloches, pour solistes, chœur et orchestre, op. 35, de Rachmaninov, par l'Orchestre radiosymphonique solistes, chœur et orchestre, op. 35, de Rachmininov, par de Sarrebruck, les chœurs de la radio de Stuttgart et de la radio de Hambourg, dir. Myung Whun Chung, avec Rachel-Yakar, Eberhard Buechner, Siegfried Lorens, Walter Groenroos ; Philippe Huttenlocher. **22.30 Les soirées de France-Musique ;** à 23.08, **Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : Bob Dorough et Bill Takas.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 février à 0 heure et le dimanche 8 février à 24 heures.

Un temps couvert et pluvieux persiste sur le littoral méditerranéen en début de période, malgré des valeurs relativement hautes de pression sur le pays, pour régresser à partir de jeudi. C'est à partir de vendredi qu'un temps perturbé, doux et pluvieux gagnera l'ouest de la France, pour se généraliser à une grande partie du pays.

Mercredi : du pourtour méditerranéen aux Pyrénées centrales, Midi-Pyrénées, sud-est du Massif Central, Alpes du Sud et Corse, le temps sera couvert avec des pluies modérées en général, assez fortes sur le Languedoc-Roussillon, les Cévennes et les côtes de Provence. le temps commencera à s'améliorer en fin de journée sur les Pyrénées centrales et Midi-Pyrénées avec l'arrêt des pluies. Sur le littoral varois et la Côte d'Azur, le vent d'est sera assez fort.

Ailleurs, la matinée sera grise avec des brumes et des brouillards. Le ciel restera très nuageux pour la suite de la journée, des Alpes du Nord au Jura et à l'Auvergne. Sur les autres régions, des éclaircies se développeront à partir de la mi-journée.

Les minima seront de 0 à –4 degrés dans le Nord-Est, 9 à 10 degrés dans le Sud-Est, 5 à 7 degrés sur le Cotentin, la Bretagne, le Sud-Ouest et la Corse, 2 à 4 degrés ailleurs.

La hausse diurne des températures sera de quelques degrés seulement, les maxima atteignant 9 à 12 degrés dans les régions méridionales, –1 degré en Alsace, 2 degrés des Ardennes à la Lorraine, 4 à 6 degrés du Nord au Centre, 7 à 9 degrés ailleurs.

Jeudi 5 : temps anticyclonique, brumeux et humide sur l'ensemble du pays. Cependant, le littoral méditerranéen sera toujours affecté par un temps couvert et pluvieux, en régression progressive vers l'est. Le Languedoc-Roussillon deviendra alors ensoleillé. Le nord-ouest de la France se couvrira au cours de la journée, et ce temps donnera des pluies sur les régions côtières de la Manche.

Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 3 degrés sur la plupart des régions, avec cependant des températures négatives sur le Nord-Est, et des températures de 8 à 10 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront voisines de 0 degré sur le Nord-Est, de 8 à 10 degrés sur le Nord-Ouest, de 10 à 12 degrés sur le littoral méditerranéen, et de 4 à 8 degrés sur les autres régions.

Vendredi 6 : Le temps très nuageux à couvert situé sur le Nord-Ouest le matin se généralisera à l'ensemble du pays, excepté sur le quart sud-est. Les pluies affecteront principalement les régions de la moitié nord de la France.

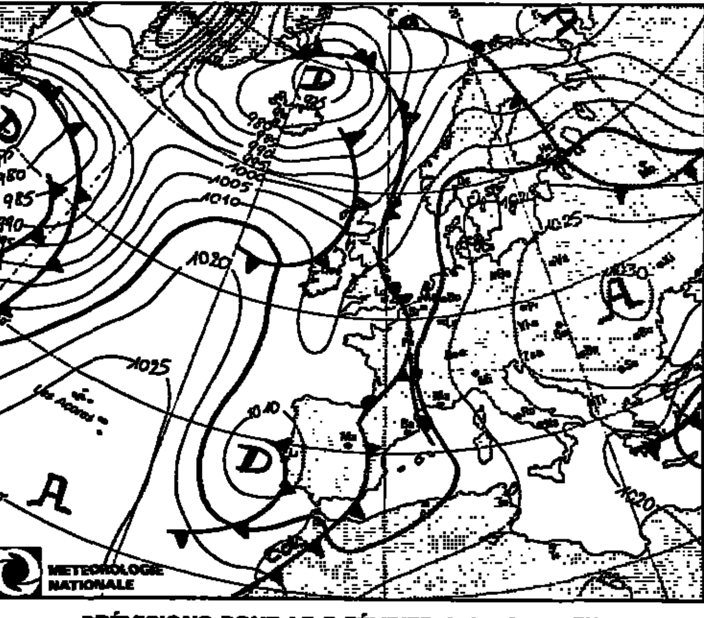
Les minima seront en hausse de 1 à 2 degrés sur la moitié nord de la France, et sans grand changement ailleurs.

Les maxima seront également en hausse sur l'ensemble du pays de 2 à 3 degrés.

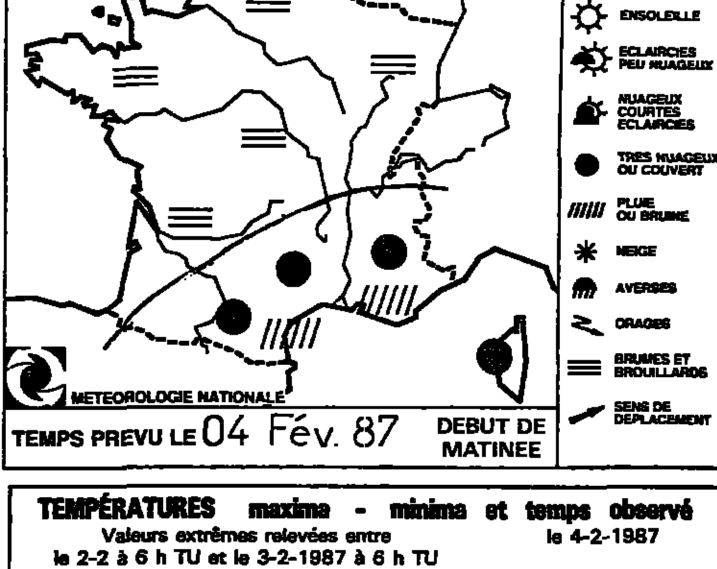
Samedi 7 et dimanche 8 : Le temps gris et humide persistera sur l'ensemble du pays, excepté sur le Sud-Est. Des éclaircies apparaîtront cependant dimanche sur les régions du Sud. Les températures minimales seront de l'ordre de 7 à 10 degrés du Nord au Sud samedi, et en baisse de 2 à 3 degrés sur la moitié nord dimanche.

Les températures maximales seront de l'ordre de 9 à 13 degrés sur le pays.

SITUATION LE 3 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-2 à 6 h TU et le 3-2-1987 à 6 h TU — le 4-2-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	15	10	P
BORDEAUX	10	8	P
BOURGES	3	– 2	B
BREST	11	8	B
CAEN	6	3	B
CHERBOURG	6	5	B
CLERMONT-FERR.	9	2	P
DIJON	– 3	– 4	P
GRENOBLE St-M-H	5	– 1	P
LILLE	3	1	P
LIMOGES	7	6	C
LYON	7	3	P
MARSEILLE-MAR.	13	8	C
NANCY	0	– 4	B
NANTES	13	7	B
NICE	12	7	C
PARIS-MONTS.	3	2	C
PAU	15	8	P
PERPIGNAN	15	11	P
RENNES	9	6	B
ST-ÉTIENNE	9	4	P
STRASBOURG	– 4	– 7	C
TOURS	5	2	B
TOULOUSE	13	8	P,
POINTE-A-P.	30	21	D

ETRANGER			
ALGER	24	5	N
AMSTERDAM	3	– 3	C
ATHENES	12	9	N
BANGKOK	35	20	D
BARCELONE	16	11	P
BELGRADE	– 5	– 6	C
BERLIN	– 3	– 9	D
BRUXELLES	4	1	P
LE CAIRE	30	19	D
COPENHAGUE	2	– 5	D
DAKAR	25	16	D
DELHI	19	18	B
DJERBA	18	9	D
GENÈVE	– 1	– 2	C
HONGKONG	22	14	D
ISTANBUL	6	4	P
JÉRUSALEM	23	9	C
LISBONNE	16	10	A
LONDRES	7	3	B
LOS ANGELES	20	8	C
LUXEMBOURG	1	– 3	C
MADRID	10	4	B
MARRAKECH	16	10	P
MEXICO	22	10	P
MILAN	1	– 8	B
MONTRÉAL	– 4	– 13	*
MOSCOU	– 3	– 12	A
NAIROBI	28	18	D
NEW-YORK	9	1	D
OSLO	– 5	– 6	C
PALMA-DE-MAJ.	16	5	B
PÉKIN	3	– 9	D
RIO-DE-JANEIRO	26	24	D
ROME	12	1	D
SINGAPOUR	31	23	A
STOCKHOLM	0	– 8	D
SYDNEY	26	25	N
TOKYO	2	1	A
TUNIS	18	7	D
VARSOVIE	0	– 14	D
VENISE	6	– 4	D
VIENNE	– 4	– 6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

Un automobiliste sur cinq ne veut pas respecter la limite de vitesse sur les autoroutes

L'automobiliste français est plein de bonne volonté en matière de sécurité routière, mais il renâcle à lever le pied sur les autoroutes et à boucler sa ceinture. Le sondage commandé par l'Association française des automobilistes (AFA) à l'agence ARDES fait apparaître de nettes différences de réactions par rapport aux obligations du code de la route (1).

La limitation de vitesse reste le point le plus contesté, 20,1 % des personnes interrogées refusent de faire un effort pour respecter la limite de 130 km/h sur les autoroutes; 42,8 % se déclarent prêtes à mieux la respecter et 31,6 % estiment s'y conformer. Pour le port de la ceinture de sécurité, la réticence existe également (14,6 %), même si les automobilistes prêts à faire un effort (39,4 %) et les disciplinés (40,1 %) représentent, là encore, une écrasante majorité.

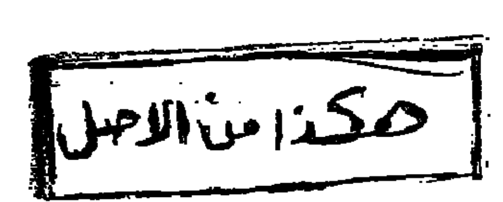
En revanche, il ne se trouve que 0,6 % de personnes pour vouloir continuer à brûler systématiquement les feux rouges et 1,4 % pour déclarer qu'elles prendront le volant après un repas bien arrosé.

Les conducteurs de très bonne volonté sont les femmes, les « petits rouleurs », les plus de cinquante-cinq ans et même les Parisiens. Les plus rétifs aux contraintes de la route sont les hommes, les « gros rouleurs » et les jeunes.

Les conclusions tirées de ce sondage par M. Jean Fournier-Périlhou, directeur de l'AFA, sont optimistes. *« La première grande leçon est qu'au moins 80 % des automobilistes sont convaincus de la nécessité de respecter les règles essentielles de la sécurité routière,* dit-il. *C'est une bonne base de départ pour leur montrer qu'ils ne sont pas si mauvais qu'on le dit. Il faudrait qu'une partie des 220 milliards de francs qui sont prélevés par l'Etat sur les usagers de la route soit utilisée à communiquer de façon continue et systématique avec ceux-ci. Si l'Allemagne fédérale a eu de tels succès en matière de port de la ceinture de sécurité, c'est que la campagne d'explications y a duré dix-huit mois. Faisons-en autant. Après seulement, les pouvoirs publics seront en droit de réprimer systématiquement les contrevenants. »*

Al. F.

(1) Sondage postal national effectué du 17 au 26 septembre 1986 auprès d'un échantillon de 1 013 automobilistes, représentatif de la population des ménages français équipés d'une automobile, recruté par la méthode des quotas.



Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Stéphane RICCIARDI
et Mme, née Hélène Farandjis,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Émilie

Le 29 janvier 1987.

46, rue de Fécamp,
75012 Paris.

– M. et Mme Jules BRAUNSCHVIG,

M. et Mme Shlomo DU NOUR,

et leurs enfants Daniel et Esti,

sont heureux de faire part de la naissance, à Jérusalem, le 1er janvier 1987 de leur petit-fils et fils

Ouryah-Néthanel.

– M. Harold CAMPION,
et
Mme, née Caroline Hennique,

Arthur Thomas Victor
et Léonard Vercken,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Raphaëlle.

Paris, le 1er février 1987.

Décès

– Le docteur Maud Chenu,
sa fille,
M. Georges Boucherie,
son beau-frère,
Mme Danielle Blaisot
et ses enfants,
M. et Mme Marc Boucherie
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Gardes
et leurs enfants,
ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone BARDEY,
ancien administrateur civil,
ancien maire adjoint
et officier municipal
du vingtième arrondissement,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 29 janvier 1987, en son domicile.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a lieu le mardi 3 février en l'église Saint-Louis-en-l'Ile dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Chenu,
43, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

– Le général (CR) Pierre Billard,
son mari,
Patrice, Hélène, Sébastien, Marianne,
ses enfants,
M. et Mme Guy Du Pasquier,
son père et sa mère,
Martine et Francis Migraine,
Béatrice et Bruno Séré de Rivière,
Agathe et Nicolas Cornélius,
ses sœurs et beaux-frères,
Solange et Lucile Billard,
André et Jeanine Billard,
ses belles-sœurs et beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Chantal BILLARD,
née Du Pasquier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, à 16 h 30, à Compiègne, en l'église Saint-Jacques, selon le rite de l'Eglise réformée.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Vincent-Bragny (Saône-et-Loire), dans l'intimité, le jeudi 5 février, à 11 h 30.

17, rue des Pommerelles,
60200 Compiègne.

– Le président,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel de Ciments Lafarge France,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BLUZET,
secrétaire général
à Ciments Lafarge France,

survenu le 30 janvier 1987.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le mardi 3 février 1987, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 91, avenue du Roule.

– Mme Jean Feger,
M. et Mme Jacques du Pré de Saint Maur,
Sophie et Isabelle,
M. et Mme Jean Feger,
Jean-Sébastien,
M. Jacques Feger,
M. et Mme Raoul Chalamet,
Florence, Pascal, Olivier et Stéphanie,
Et toute la famille,

ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean FEGER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, à 14 h 30, au temple de Riquewihr (Haut-Rhin), suivie de l'inhumation au cimetière dans le caveau de famille.

Un service religieux aura lieu ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Les Hespérides d'Auteuil »,
32, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le docteur et Mme Jean-Pierre Goiran
et leurs enfants,
M. et Mme Pierrick Roullet
et leur fils,
M. Jean-Wilfrid Garrett,
M. et Mme Jean Bardy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger GOIRAN,
née Jeanne Bardy,

le 31 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

2, rue Portalis,
75008 Paris.

– La direction
Et le personnel de France-Tourisme,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne GOIRAN,
née *Bardy*,
veuve de M. Roger Goiran,
gérant-fondateur de la société,

survenu à Paris le 31 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

France-Tourisme,
1, rue Auber,
75009 Paris.

– M. et Mme Jacques Marouby,
Mme Monique Marouby,
M. et Mme Ronald Heller,
M. et Mme Jean-Pierre Marouby,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mmes Jeanne et Madeleine Marouby
ont l'immense douleur de fairé part du décès de

M. Baptiste MAROUBY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
directeur d'école annexe honoraire,

survenu à Paris dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques civiles auront lieu à Tulle (Corrèze), au cimetière du Puy-Saint-Clair, le 4 février 1987, à 16 heures.

M. Jacques Marouby,
16, rue Pauphile,
19000 Tulle.
23, rue d'Albufera, BP 115
27201 Vernon Cedex.

– Lyon.

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Henri PIGEAUD,
professeur honoraire
à la Faculté de médecine,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,

survenu le 31 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 4 février, à 14 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales.

De la part de :
Mme Henri Pigeaud,
M. l'abbé Bernard Pigeaud,
Mme Francoise Brette,
M. Claude Brette,
Et leurs familles.

– **Gabriel SELLAM,**
retraité de l'enseignement à Alger,
compagnon du 8 novembre 1942,
croix de guerre,

est décédé le 25 janvier 1987, à Toulouse.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Raymond Sellam,
42, avenue de Fareyres,
12300 Decazeville.

– Mme Thérèse Toussaint,
M. et Mme Jean-Baptiste-Jacques Toussaint
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph-Claude Toussaint
et leurs enfants,
M. et Mme André-Georges Toussaint
et leurs enfants,
Gaëlle Sillian
Et Julia Dorn,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel-Auguste TOUSSAINT,
historien,
chargé de recherche au CNRS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'île Maurice, le 18 janvier 1987, dans sa soixante-quinzième année.

32, rue Miollis,
75015 Paris.

– Mme Vigneron,
née Pauline Segal,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Léopold VIGNERON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur d'Université,
médaillé de la Résistance,
King's medal for courage
in the cause of freedom,

survenu à son domicile le 1er février 1987, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le 4 février, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue d'Alésia,
75014 Paris.

Remerciements

– Bab-el-Oued. Marseille. Maisons-Laffitte.

Mme René Kalfon,
née Janine Hazan,
M. et Mme Pierre Kalfon
et leurs filles,
Les familles Kalfon, Siary, Khemis,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur affection lors du décès de

M. René KALFON,
coiffeur.

6, boulevard Félix-Fregier,
13007 Marseille.
21-31, rue des Cotes,
Résidence Saint-Hubert,
78600 Maisons-Laffitte.

Soutenances de thèses

– Université de Paris-II, jeudi 5 février, à 14 h 30, salle des commissions, M. In-Soo Park : « Les rapports du pouvoir exécutif et du Parlement sous la Ve République française ».

– Université Paris-I, vendredi 6 février, à 14 heures, salle Appartement décanal (centre Panthéon), M. Dominique Sizes : « La coopération internationale entre entreprises ».

– Université Paris-II, vendredi 6 février, à 17 heures, salle des fêtes, Mlle Marie-Christine Dore : « La protection du consommateur par le Conseil d'Etat et la juridiction administrative. Essai de constitution d'un répertoire raisonné d'arrêts ».

– Université Paris-I, lundi 9 février, à 14 heures, salle Liard, M. Charles Mopsik : « Recherches autour de la lettre sur la sainteté. Sources, textes, influences ».

– Université Paris-II, lundi 9 février, à 9 heures, salle des commissions, M. Alexandre de Carvalho Garrett : « Contributions à l'école de l'information au Brésil ».

– Université Paris-I, jeudi 12 février, à 9 heures, salle 308, Mlle Georgia Cotini : « Les villes moyennes dans le réseau urbain grec ».

– Faculté de droit et de sciences économiques, vendredi 13 février, à 16 heures, salle des actes, 39, rue de l'Université à Montpellier, M. Thierry Ando : « L'économie de la commercialisation des fruits et légumes ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4413

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III								■	
IV		■					■		
V						■			
VI				■					
VII									■
VIII				■					
IX			■			■			
X		■			■				
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Générateur de repos ou sujet soumis à une pénible domesticité. – II. Se montrer rationnel ou difficile. Ne sensibilise pas l'oreille quand il est entendu. – III. Parmi eux, les pèlerins ne sont pas catholiques. – IV. Bloc rouge. En plein cirque. – V. Se montre généreux envers les riches. Tombe du ciel ou jaillit du sol. – VI. Comparable. Tel un homme qui se conduit bien ou un véhicule qui ne se conduit plus. – VII. Procédé de conservation des espèces. – VIII. Flot descendant. Ecrivain. – IX. Départ au starter. Point fort ou très fort. Qui ne l'empêche pas le favorise. – X. Démonstratif. Bénéficie parfois de la protection d'un gros bonnet. – XI. Un as au bridge.

VERTICALEMENT

1. Savante découverte de l'académie. – 2. Il en faut plus d'un pour atteindre la couronne. Relation d'affaires. – 3. Compagne de Saint-Pierre. Démonstratif. – 4. Perd ce qu'une femme lui a donné. Unité première de l'Hexagone. – 5. Ferons apparaître un spectre. – 6. S'opposent. Brillante ou peu reluisante, selon le genre de « pistolet ». Note. – 7. Prêt à déborder. Remue-méninges. – 8. Se laisserait aller dans un transport ne menant nulle part. – 9. Canidé ou un lion parmi les fauves. Commune.

Solution du problème n° 4412

Horizontalement

I. Flotille. – II. Limier. As. – III. Evictions. – IV. U.R.S.S. Sage. – V. Ras. Peso. – VI. Ibis. Us. – VII. Slow. Are. – VIII. Sénilité. – IX. Nefoud. – X. Neige. Usé. – XI. Thé. Otés.

Verticalement

1. Fleurissant. – 2. Livrable. Eh! – 3. Omission. Ie. – 4. Tics. Swing. – 5. Têt. Lee. – 6. Irisés. If. – 7. OAS. Atout. – 8. Langoureuse. – 9. Esse. Se. Dés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 1er février

UN DÉCRET :

● N° 87-48 du 30 janvier 1987 modifiant les dispositions du code forestier relatives au Fonds forestier national.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

∴

sont publiés au *Journal officiel* du mardi 3 février

DES DÉCRETS :

● N° 87-49 du 31 janvier 1987 portant application de l'article 40 de la loi de finances pour 1987 (n° 86-1317 du 30 décembre 1986) qui institue une taxe sur les allumettes et les briquets.

● N° 87-50 du 2 février 1987 portant retrait du décret n° 86-900 du 30 juillet 1986 et résiliation du traité de concession conclu avec la société France 5 pour l'exploitation de la 5e chaîne de télévision.

● N° 87-51 du 2 février 1987 portant résiliation du traité de concession conclu avec la société TV 6 pour l'exploitation de la 6e chaîne de télévision.

● N° 87-52 du 2 février 1987 modifiant le décret n° 83-50 du 26 janvier 1983 fixant le régime de rémunération applicable aux instituteurs nommés dans certains emplois ou exerçant certaines fonctions.

● N° 87-53 du 2 février 1987 relatif aux fonctions, à la nomination et à l'avancement des maîtres-directeurs.

● N° 87-54 du 2 février 1987 modifiant le décret n° 83-52 du 26 janvier 1983 portant dispositions statutaires pour les instituteurs chargés de certaines fonctions.

● N° 87-56 du 2 février 1987 instituant une aide exceptionnelle destinée à concourir au rétablissement financier de certaines exploitations en difficulté.

Sports

Les championnats du monde de ski alpin

Deux faces pour un sommet

Pour réussir dans toute entreprise, il faut avoir de la chance. Les dirigeants de la Fédération internationale de ski en ont. Les deux dernières épreuves qu'ils ont inscrites au programme des championnats du monde – le combiné sur une descente et le slalom particuliers en 1982 et le supergéant hybride de descente et de slalom géant en 1987 – sont contestables tant dans la forme que dans l'esprit. Toutefois, elles ont couronné des champions incontestables : le Suisse Pirmin Zurbriggen et l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli, les deux skieurs qui dominent leur génération, s'en sont partagé l'or et l'argent au terme de deux courses superbes.

En tout cas, ce n'est pas le Français Frank Piccard, complètement déboussolé par des douleurs dorsales et la confusion entretenue autour du matériel, qui pouvait les inquiéter : incapable de trouver la bonne cadence sur la piste très technique du Chetzeron, il termine dixième à 2 min 58 s du vainqueur.

CRANS-MONTANA
de notre envoyé spécial

La joie des milliers de Suisses qui ont acclamé, lundi 1er février, le triomphe de Pirmin Zurbriggen n'aurait pas été aussi forte, aussi démonstrative, sans le frisson de crainte provoqué par Marc Girardelli, superbe bolide dévalant le supergéant. La veille, pour deux petits dixièmes, celui-ci avait ravi dans le combiné la seule médaille d'or ayant échappé à la vigilance helvète depuis le début des championnats. Le Valaisan n'aurait pas rapporté à la Confédération un quatrième titre en cinq courses, lundi, sans la menace de l'Austro-Luxembourgeois : le skieur de Saas-Almagell a creusé un écart de plus de 8/10 de seconde en attaquant comme un fou pour bien arriver le premier.

L'épaule de Marc, le genou de Pirmin

Rivalité banale entre deux champions qui dominent leur génération ? Le contraste entre ces deux hommes est plus profond : tout les oppose fondamentalement !

Zurbriggen a de solides racines dans son terroir valaisan. Girardelli a coupé les ponts avec son Autriche natale et court sous les couleurs de la Fédération luxembourgeoise, sans avoir encore obtenu un passeport du Grand-Duché. Le Suisse se plie sans rechigner à la discipline d'une équipe. L'Austro-Luxembourgeois suit le cirque blanc en solitaire, accompagné seulement par son entraîneur de père. Pour les officiels, Pirmin est un modèle et Marc est l'exemple qu'il faut surtout ne pas suivre. Autant le premier accepte bien les règles sportives, autant le second s'ingénie à les transgresser.

Leurs images sont comme inversées par un jeu de miroir jusque dans d'infimes détails. Ainsi, quand l'un se porte bien, l'autre traîne quelques douleurs. Aux précédents championnats du monde, Zurbriggen était handicapé par un genou. Cette année, c'est l'épaule de Girardelli qui ne veut pas tenir en place. Mais à Bormio (Italie), le Suisse avait pris le risque de se faire opérer quelques semaines avant d'aller gagner deux médailles d'or. Girardelli a préféré confier son articulation à un masseur égyptien pour remporter son premier titre mondial.

Bref, ils ont pris des routes contraires. A quatorze ans, Girardelli faisait ses débuts en Coupe du monde, où Zurbriggen n'est apparu qu'à dix-sept ans. Mais, à vingt-quatre ans, ils se retrouvent quasiment au même point, l'un avec le secours de la foi, l'autre avec le concours d'une marque de cigarettes : Zurbriggen compte à son palmarès trois titres mondiaux et vingt-sept victoires en Coupe du monde ; Girardelli a un titre mondial et vingt victoires. Et ils n'ont manifestement pas fini de se bousculer sur les podiums où ils se mettent mutuellement en valeur par opposition, comme le blanc et le noir. Car le descendeur qui fait naturellement du slalom et le slalomeur qui s'est forcé à la descente ont, malgré tout, un point commun : ce sont deux véritables professionnels méthodiques et acharnés dans leur préparation qui ont la même rage de vaincre, seul véritable signe distinctif des vrais champions.

ALAIN GIRAUDO.

● **ATHLÉTISME : Marita Koch arrête la compétition.** – A trente ans, la sprinteuse est-allemande Marita Koch a décidé de mettre un terme à sa carrière sportive *« pour raisons personnelles et de santé ».* Sur 400 mètres, 200 mètres et quatre fois 100 mètres, elle a été six fois championne d'Europe, triple championne du monde et championne olympique à Moscou en 1980. Elle fait partie de ces athlètes qui ont été privés à coup sûr de médaille d'or olympique par le boycottage des JO de Los Angeles par les pays de l'Est. Quatre fois vainqueur de la Coupe du monde et cinq fois vainqueur de la Coupe d'Europe, Marita Koch a battu seize records du monde pendant sa carrière.

ARCHÉOLOGIE

Les cavités secrètes de la Grande Pyramide

Des scientifiques japonais confirment les travaux de la mission française

LE CAIRE
de notre correspondant

« Nous sommes à l'aube d'une révolution dans le domaine de l'archéologie en général et de l'égyptologie en particulier. » C'est par cette phrase solennelle que le président de l'Organisation égyptienne des antiquités, M. Ahmad Kadri, a terminé, le 2 février, sa mise au point sur les recherches scientifico-archéologiques récemment effectuées autour des pyramides. Le héros du jour était le professeur Sakuji Yoshimura, de l'université de Waseda, à Tokyo. L'archéologue japonais, accompagné de sept scientifiques et techniciens, aurait détecté, dans la semaine du 24 au 31 janvier, huit cavités à l'intérieur et au pied de la pyramide de Kheops ainsi qu'autour du Sphinx.

C'est du moins ce qu'affirment les résultats préliminaires obtenus grâce à l'usage d'instruments fonctionnant sur le même principe que le radar : un émetteur d'ondes électromagnétiques couplé à une antenne réceptrice.

Dans la chambre dite de la Reine de la Grande Pyramide, le radar aurait détecté la présence d'une cavité mesurant deux mètres de long, derrière la paroi nord. Selon le professeur Yoshimura, *« Il pourrait s'agir d'une sorte de tunnel parallèle au corridor d'accès »*. Les instruments ont par ailleurs confirmé la cavité découverte par les Français dans le même corridor en septembre (*le Monde* du 10 septembre 1986).

Les Japonais auraient aussi obtenu des résultats à proximité du Sphinx. Cinq cavités *« de forme géométrique »* y auraient en effet été détectées : deux sur les côtés nord et sud, deux devant la tête de la statue monumentale et la dernière près du coude gauche du colosse.

Deux dernières cavités auraient, enfin, été détectées au pied de la face sud de la Grande Pyramide, la plus importante d'entre elles se situant à l'emplacement probable de la fosse où l'on présume, depuis 1954, la présence d'une seconde barque solaire. Au terme de leur mission, les Japonais ont tenu à préciser qu'il ne s'agissait là que d'informations préliminaires devant être affinées par *« le super-ordinateur de Tokyo »* d'ici à la mi-avril.

Les Egyptiens, qui viennent récemment de constituer une commission d'archéologues et d'experts scientifiques dans différents domaines, chargée de coordonner les travaux scientifico-archéologiques entrepris dans la zone des pyramides, n'ont pas oublié de faire l'éloge des Français qui, en mai dernier, ont ouvert la voie avec leurs mesures micro-gravimétriques à l'intérieur de la pyramide de Kheops.

M. Jacques Montluçon, chef de la mission d'EDF, a indiqué que son équipe commencera dans les jours qui viennent une étude gravimétrique de tout le plateau des pyramides. Selon l'expert français, *« Il n'y a pas de contradiction entre les travaux des Japonais et les nôtres, ils sont complémentaires. La micro-gravimétrie permet d'avoir une vue globale tandis que les ondes magnétiques permettent une détection ponctuelle et directionnelle »*.

Tout le monde est donc satisfait, sauf les deux oubliés de la fête : les architectes Gilles Dormion et Jean-Patrice Goidin qui ont pourtant été à la source du regain d'intérêt pour la Grande Pyramide. C'est en effet pour vérifier leur hypothèse de chambres secrètes non découvertes dans la pyramide de Kheops que les premières mesures micro-gravimétriques ont été faites.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Ô Phobos !

Les Soviétiques préparent une mission spatiale ambitieuse en direction de Mars et de son satellite Phobos.

EN juillet 1988, l'Union soviétique devrait lancer deux sondes spatiales à destination de la planète Mars, et spécialement de son satellite Phobos. Ce dernier sera exploré en détail, puisque chaque sonde le survolera lentement à l'altitude de 50 mètres et enverra vers lui deux *modules laboratoires*. L'un s'ancrera dans le sol, et prélèvera des échantillons. L'autre pourra, en utilisant un mécanisme de barres flexibles, librement gambader sur la surface de Phobos. On devrait ainsi mieux connaître cette étrange lune martienne, minuscule (27 kilomètres, dans la plus longue dimension), très proche de la planète (6 330 kilomètres au-dessus du sol martien), deux caractéristiques qui la rendent très difficilement observable depuis la Terre. On espère, en particulier, comprendre son origine. Phobos semble bien être un astéroïde capturé par Mars. Dans cinquante à soixante-dix millions d'années, il s'écrasera sur la planète.

Deux cents jours de voyage

La mission est ambitieuse. Les Soviétiques ont conçu pour elle *une nouvelle sonde spatiale, nommée Vesta, qui peut* emporter de 400 à 500 kilogrammes d'instruments. Progrès important, puisque les sondes Véga, utilisées pour explorer Vénus et la comète de Halley, n'avaient que 240 kilogrammes de charge utile. C'est en 1985 que les Soviétiques ont dévoilé leur projet. De nombreux pays de l'Est participent aux vingt et une expériences qu'emporteront ces sondes, ainsi que la France, la RFA, l'Autriche, la Suède et la Suisse, auxquelles il faut ajouter l'Agence spatiale européenne.

Les objectifs sont d'abord l'étude de Phobos – imagerie détaillée, sondage par radar de la structure interne, analyse chimique et isotopique de la surface, – mais aussi celle de l'environnement martien : atmosphère et magnétosphère ; enfin, au cours du long trajet de la Terre à Mars, puis des orbites autour de la planète, l'observation du Soleil et du milieu interplanétaire.

Pour cela, chaque sonde Vesta suivra un trajet complexe. Quittant la Terre en juillet 1988, elle atteindra la planète rouge deux cents jours plus tard et se mettra en orbite autour d'elle. Une orbite très elliptique, l'altitude de la sonde variant de 800 à 76 000 kilomètres, ce qui permettra d'étudier l'environnement martien dans une large gamme de distances. Un mois plus tard, le périgée sera relevé à 6 330 kilo*mètres, soit à environ 350 kilomè*tres au-dessus de Phobos. Encore un mois et l'orbite sera circularisée à cette altitude, et le restera environ durant six mois. C'est alors la surface de la planète qui sera le champ principal d'étude. Mais on déterminera aussi avec précision l'orbite de Phobos, trop mal connue par les mesures faites depuis la Terre pour qu'on puisse calculer une rencontre.

L'altitude sera ensuite abaissée à environ 6 000 kilomètres, pour obtenir une orbite synchrone, ayant une période de révolution identique à celle de Phobos (7,39 heures) mais légèrement différente par ses autres caractéristiques. A un certain moment, la distance entre la sonde et le satellite ne sera que d'une cinquantaine de kilomètres. Une ultime correction orbitale permettra alors à la sonde de se rapprocher de Phobos et de le survoler à une cinquantaine de mètres d'altitude. La vitesse relative ne sera que de 2 à 5 mètres par seconde, et le survol durera une vingtaine de minutes. C'est pendant cette phase critique que les modules de descente seront largués. Enfin, la sonde reviendra à son orbite initiale et continuera de tourner autour de Mars. La rotation différente de cette planète par rapport à la Terre fera alors passer Mars derrière le Soleil, et c'est à cette époque que certaines observations de cet astre pourront être réalisées. La durée totale de la mission doit dépasser quatre cents jours.

Module « sauteur »

Malgré la diversité des études entreprises, c'est bien évidemment celles qui seront faites *in situ* par les deux modules largués sur le satellite qui constitueront le clou de la mission Phobos. Les petits corps du système solaire, astéroïdes et comètes, n'ont pas connu, comme les matériaux planétaires, les fusions et les transformations que ces derniers ont subies lors de la constitution des planètes, et des intenses bombardements météoritiques. Par divers aspects, ils sont de bons témoins du passé lointain du système solaire, ce passé qui présente encore de redoutables énigmes.

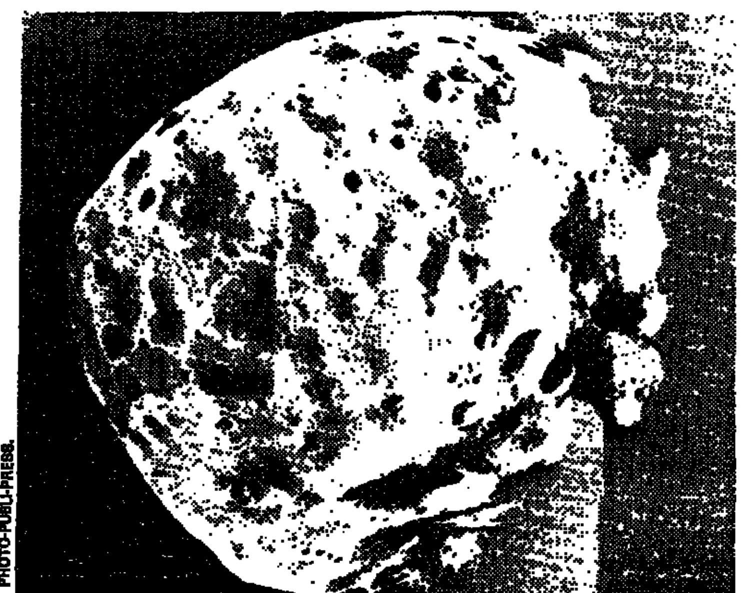
L'un des modules se fixera sur Phobos. Il doit fonctionner pendant un an, ce qui permettra l'étude des oscillations du satellite et celle des vibrations causées par les irrégularités de l'attraction martienne, l'échauffement de Phobos quand il passe de l'ombre à la lumière, les impacts de météorites. Il étudiera évidemment la structure physique et la composition de la surface du satellite, les données obtenues par ce module permettant de recouper et de calibrer les observations à distance faites par la sonde lorsqu'elle survolera Phobos. Et une caméra enregistrera des images dont les spécialistes doi*vent déjà rêver*.

L'autre module dit « sauteur », doit faire une dizaine de bonds d'environ 20 mètres. Il emporte un accéléromètre pour mesurer la force des impacts et des appareils d'étude du sol, qui compléteront les informations fournies par le module fixe et celles obtenues directement depuis la sonde.

Un laser embarqué enverra sur le sol de Phobos des éclairs lumineux assez intenses pour chauffer localement le sol et pour provoquer l'évaporation de certains composés volatils et l'ionisation des molécules libérées. Une partie des ions sera captée par la sonde et envoyée pour analyse dans un spectrographe de masse. Une autre expérience participe du même principe, le laser y étant remplacé par un faisceau d'ions émis par la sonde. La différence majeure est qu'on déterminera ainsi la composition d'une couche superficielle, épaisse d'un milliardième de mètre, où s'arrêteront les ions. Au contraire, le laser sonde la surface sur une épaisseur bien plus grande, de l'ordre de 1 à 2 millimètres. La France prend *part à l'expérience de bombarde*ment ionique, le LPCE (Orléans) fournissant l'injecteur d'ions.

La participation française porte aussi sur des observations radiométriques et spectrométriques des surfaces de Mars et de Phobos : laboratoire Bernas d'Orsay, LPSP de Verrières, observatoire de Meudon. Le LPSP intervient aussi dans une étude des oscillations solaires ; le CESR (Toulouse) fera des observations du *rayonnement cosmique ; enfin*, le service d'aéronomie (Verrières), outre une participation à l'étude de la composition de l'atmosphère martienne, fournit deux caméras pour les modules qui se fixeront sur Phobos et prend part à l'étude des oscillations du satellite.

MAURICE ARVONNY.


PHOTO-PUBLI-PRESS.
Phobos : reconstitution de photos prises par la sonde américaine Viking

Réglementer l'homéopathie

LA législation en vigueur pour les médicaments doit être appliquée aux produits homéopathiques, estime l'Académie nationale de médecine dans un rapport adopté à l'unanimité et transmis aux autorités responsables.

Classant ces produits dans la catégorie des « produits de confort psychosomatiques », les rapporteurs (professeurs Gounelle de Pontanel et Henry Baylon) soulignent que leur prise en charge par l'assurance-maladie devrait être liée, comme pour tous les médicaments, à une *démonstration scientifique de* leur efficacité. Ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent, puisque le nombre des dilutions utilisées pour la fabrication des médicaments homéopathiques est tel qu'*« il ne persiste plus une seule molécule de la substance susceptible* (selon le dogme d'Hahneman) *de reproduire la « maladie semblable »*.

Une position de *« rejet pur et simple »* de ces produits homéopathiques *« serait parfaitement défendable tant que n'aura pas été apportée la consécration scientifique de leur efficacité intrinsèque »*, précisent les rapporteurs. Ils ajoutent néanmoins que *« l'Académie sait que l'homéopathie a acquis une réelle audience auprès du public »*, et cela pour deux raisons *« discutables »* : la première est la relative fréquence avec laquelle les médecins l'utilisent ; la seconde, l'inscription au Codex (liste des médicaments), laquelle n'est en rien un label d'efficacité.

Mais si ces préparations sont reconnues comme médicaments, *« elles doivent alors être soumises au droit commun qui régit l'industrie pharmaceutique, leur fabrication obéir à toutes les normes en usage et leurs caractéristiques être dûment indiquées »*.

L'Académie estime même que pour toutes celles qui n'auraient pas subi avec succès les épreuves démontrant leur efficacité, l'étiquetage doit porter la mention *« l'efficacité du produit n'a pas été démontrée selon les normes en vigueur »*...

Bref, l'Académie poursuit l'offensive qu'elle a lancée depuis 1984 à propos de l'entrée de l'homéopathie dans l'enseignement des facultés de médecine. Et elle demande une fois de plus aux homéopathes de prouver qu'ils manient autre chose que... de l'eau distillée, c'est-à-dire un placebo.

Dr E. L.

Médecins et mécènes

Les grands patrons, pour financer leurs recherches, font appel à l'aide privée.

FIN 1983, le professeur Jacques Caen, spécialiste du plus haut niveau en hématologie, est en proie à la déception. Il a le sentiment que sa discipline ne progresse pas. Plus de 36 % des Français meurent d'un accident cardio-vasculaire. Un mort toutes les deux minutes. C'est trop, beaucoup trop. Les vaisseaux, le sang, le cœur, tout est lié. Les recherches sur le cœur avancent. Mais sur le sang et les vaisseaux ?

Jacques Caen se sent prêt à imprimer un nouvel élan à ses travaux. Pour cela, il lui faut de l'argent. Or ni le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ni l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ne sont en mesure d'allonger leur aide. Il devra trouver autre chose. Jacques Caen, qui fut le pionnier de la formule dite hôpital de jour, dès 1968, à l'hôpital Saint-Louis, avec le professeur Jean Bernard, porte en lui quelques convictions : le malade doit être le moins possible retiré de la société ; la recherche doit profiter au patient, donc déboucher sans retard sur la mise au point de médicaments.

Ainsi va naître le projet d'un Institut des vaisseaux et du sang. Les cinq lieux où se dispersent actuellement les cent personnes de l'équipe de Jacques Caen à l'hôpital Lariboisière, à Paris, seront regroupées dans un immeuble de 2 000 m² construit dans l'hôpital. L'Assistance publique donne le terrain. Les trois étages correspondront aux trois fonctions : les treize lits de l'hospitali*sation de jour et de semaine*, la recherche, le développement pharmaceutique.

Un vieil entrepôt

Coût de la construction, murs et toit, « brut de béton » : 12 millions de francs. En 1961, le professeur Caen avait créé l'Association des amis de l'Institut de recherche sur les maladies du sang et les thromboses, reconnue d'utilité publique en 1964. Cette association a amassé un bon petit pécule : 6 millions. Pour trouver les six autres, une grande opération d'appel au public a été lancée en novembre dernier. Avec l'aide des pompiers, de RTL et d'Antenne 2, plus de 2 millions ont été collectés. Restent les aménagements et le fonctionnement : l'Assistance publique se charge du rez-de-chaussée, l'INSERM et le CNRS de l'étage de la recherche.

Et l'étage des médicaments ? C'est là qu'intervient à proprement parler la sponsorisation. Jacques Caen estime qu'il faudra 6 millions de francs par an pour cet étage. Il a donc conclu avec des firmes européennes ou françaises des contrats d'essais de médicaments. Le fruit de ces contrats suffira, au bout de cinq ans, à assurer le fonctionnement de cet étage, *« en totale liberté »*, affirme son promoteur.

Philippe Meyer, professeur de pharmacologie à l'hôpital Necker-Enfants malades, anime lui aussi, au sein d'un hôpital de l'Assistance publique et d'un centre hospitalo-universitaire, une équipe de recherche qui occupe soixante-dix personnes et vit grâce à des crédits de l'INSERM et du CNRS. Lui aussi est persuadé que sa discipline exige des efforts accrus pour se développer. Lui aussi constate la rigidité des procédures publiques. *« Si j'obtiens plus d'argent*, explique-t-il, *à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire de l'hôpital, ce sera au détriment des travaux de mon confrère Griscelli sur l'immunologie par exemple, ou des chirurgiens d'enfants. Dilemme impossible. »* Lui aussi s'est gagné l'aide de l'Assistance publique : le comité d'hôpital a déclaré prioritaire la pharmacologie clinique et lui offre un local : un ancien entrepôt dans l'enceinte de Necker, où s'efface peu à peu l'enseigne d'une grande marque automobile. Les 450 m² au sol deviendront 1 450 habitables, et le sous-sol est sondé pour y creuser éventuellement un ou deux étages. L'Assistance publique n'a posé qu'une condition à la dévolution de cet entrepôt : que l'argent nécessaire aux aménagements, aux équipements et au fonctionnement ne lui soit pas réclamé...

Alors, le professeur Meyer s'est tourné vers d'autres bailleurs de fonds. Pour la construction et les premiers équipements, il a besoin de 7 millions de francs. Le montage financier consiste à solliciter *une dizaine d'entreprises* pharmaceutiques (MSD, Chibret, Bayer, Rhône-Poulenc, Servier, etc.) pour une contribution de 500 000 francs chacune. Pour les convaincre, Philippe Meyer dispose d'un *joker* persuasif : chaque donateur bénéficiera *« gratuitement »* de l'expérimentation et de la recherche sur trois produits. Les fonds transiteront par la Fondation de France et l'Association Claude-Bernard – *« pour la transparence »*. Un comité de parrainage s'est constitué, où Mmes Simone Veil, Françoise Giroud, MM. François Jacob, Hubert Curien, etc., côtoient la princesse Liliane de Belgique.

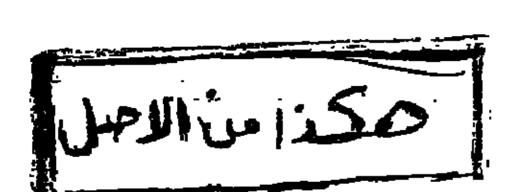
« Américano-dépendance »

Philippe Meyer considère que la sponsorisation est une voie inévitable : *« Les ressources pour la santé diminuent dans notre société où le chômage augmente, tandis que les dépenses s'élèvent, à cause, en partie, du vieillissement de la population. Donc, il faut trouver de nouvelles sources de financement. »*

C'est encore le point de vue du professeur Alain Carpentier, à l'hôpital Broussais à Paris. Celui que ses pairs – comme ses patients – mettent au pinacle dans la brochette des sommités mondiales de la chirurgie cardiaque part d'une constatation : *« J'avais ici un labo CNRS de chirurgie expérimentale qui marchait très bien. Pour rester CNRS, il fallait la présence d'au moins trois chercheurs CNRS à plein temps. Ce qui n'était pas le cas, car nous ne sommes pas des « chercheurs à casquettes », qui ne font que de la recherche. »* Son budget est donc *« progressivement passé aux mains des Américains »*, qui, aujourd'hui, versent 80 % du million de francs qu'il représente.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 21.)



La bouée du lac Nyos

Un système français pour éviter les catastrophes dues aux lacs de cratère.

UNE bouée munie de onze capteurs de température et d'hydrogène sulfuré et d'un émetteur Argos doit être mise en place dans le lac camerounais Nyos.

Le 21 août dernier, en effet, une énorme quantité de gaz – gaz carbonique, CO_2, pour l'essentiel, et sans doute hydrogène sulfurée, H_2S – sortie du lac Nyos, installé dans un cratère volcanique, a cheminé le long de plusieurs vallées, où elle a tué presque instantanément plus de 1 700 personnes et plusieurs milliers de têtes de bétail. La cause de cette catastrophe est encore discutée, en dépit des études que sont venues faire sur place des équipes françaises, italienne, japonaise, britannique, américaine, israélienne...

Tout le monde est d'accord pour penser que le gaz toxique est venu du fond du lac. Après le 21 août, les eaux superficielles, réputées pour leur limpidité, étaient troubles et rougeâtres. Ce qui traduisait, à coup sûr, un bouleversement du contenu du lac Nyos. Selon l'opinion généralement acceptée par la communauté scientifique, le lac, profond de quelque 220 mètres, a en temps normal une structure stratifiée : de la surface jusqu'à 80 ou 100 mètres, les eaux sont assez chaudes (on est en climat tropical), donc légères, et contiennent des organismes vivants ; de 80 ou 100 mètres jusqu'au fond, les eaux sont plus froides (même si aucune mesure de température n'a jamais été prise sur toute la tranche d'eau), donc plus lourdes, d'autant plus qu'elles sont très chargées en CO_2 (1), et elles sont dépourvues de vie.

D'où viennent ce CO_2, ce H_2S, et pourquoi ces deux gaz ont-ils jailli du lac, qui ainsi a été brusquement dégazé ?

La plupart des scientifiques pensent que des gaz volcaniques, suintant de la cheminée sous-lacustre, se dissolvent dans les eaux profondes de Nyos jusqu'à saturation de celles-ci. Il est démontré, en effet, que les gaz sortis de Nyos ne peuvent venir de la décomposition des matières organiques tombées au fond du lac.

En revanche, il y a discussion sur les causes du déclenchement du dégazage. On peut invoquer plusieurs processus.

Une activité volcanique diffuse aurait suffisamment réchauffé et donc allégé les eaux profondes pour que celles-ci montent vers la surface. Au cours de cette montée, la pression diminue forcément, permettant la formation de bulles de gaz de plus en plus grosses et nombreuses. Ce qui allège de plus en plus la colonne d'eau. Une fois amorcé, ce processus (qui est d'ailleurs utilisé sous le nom d'*air lift* pour faire monter en surface le pétrole de certains champs) s'accélère de lui-même. La même activité volcanique diffuse aurait pu aussi acidifier les eaux profondes, l'acidification libérant d'énormes quantités du CO_2 dissous.

Eaux lourdes

On peut aussi penser à une explosion phréatique, à un séisme ou à un glissement de terrain suffisamment importants pour bouleverser le contenu jusque-là stable du lac. Mais ce « retournement » brusque aurait pu être provoqué aussi par un léger refroidissement des eaux superficielles. Celles-ci, devenues plus lourdes, auraient plongé, obligeant les eaux profondes très chargées en gaz à remonter. Ce refroidissement pourrait être dû aux pluies très abondantes du mois d'août au Cameroun. L'hypothèse est d'autant plus prise au sérieux qu'une catastrophe analogue s'est produite le 15 août 1984 près d'un autre lac camerounais, le lac Monoun, tuant une quarantaine de personnes (2).

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le gradient des températures de l'eau, de la surface au fond, joue manifestement un rôle. Et d'autant plus que l'équilibre habituel du lac Nyos tient, sans doute, à de faibles différences de température. C'est pourquoi la Délégation aux risques majeurs, aidée par le Centre national de la recherche scientifique, le Centre national d'études spatiales, le Centre national d'études des télécommunications, la Météorologie nationale, qui ont prêté du matériel ou offert gratuitement l'usage de leurs services, et la compagnie aérienne UTA, qui a consenti des tarifs très réduits de transport, a décidé de proposer au Cameroun un programme d'équipement du lac Nyos. Grâce à ces prêts et à ces services, le coût du programme serait de l'ordre de 10 000 francs.

Argos-Paris

Les mesures recueillies à Nyos seraient retransmises par la balise Argos à Paris, à Yaoundé ou ailleurs. Des Italiens et des Japonais ont, en effet, déjà demandé à participer aux recherches engendrées par la bouée. Les Japonais, très forts en capteurs immergés ou aériens de paramètres physiques et chimiques, pourraient compléter l'équipement de la bouée. On pourrait aussi poser sur le fond du lac un sismographe ou un hydrophone relié à la bouée, qui surveilleraient en permanence l'activité sismique et donc volcanique locale. Rappelons qu'en 1985, au cours de l'opération Kaiko, les Français et les Japonais ont posé un sismographe et deux inclinomètres au large des côtes nippones, à 4 000 mètres sous la mer.

En outre, un tel système bouée-capteurs-émetteur est facilement utilisable pour surveiller les lacs de cratère existant un peu partout dans le monde. Ce qui pourrait favoriser, dans plusieurs pays, l'activité scientifique française.

Mais, quelles que soient les anomalies thermiques et plus tard l'activité sismique et volcanique détectées dans le lac Nyos, il appartiendrait aux seules autorités camerounaises de décider ou non si ces anomalies sont suffisantes pour faire évacuer très temporairement les abords du lac Nyos. Etant entendu qu'une fois le phénomène de dégazage amorcé il est trop tard pour faire quoi que ce soit.

YVONNE REBEYROL.



Fig. 1 : Etat pré-éruptif

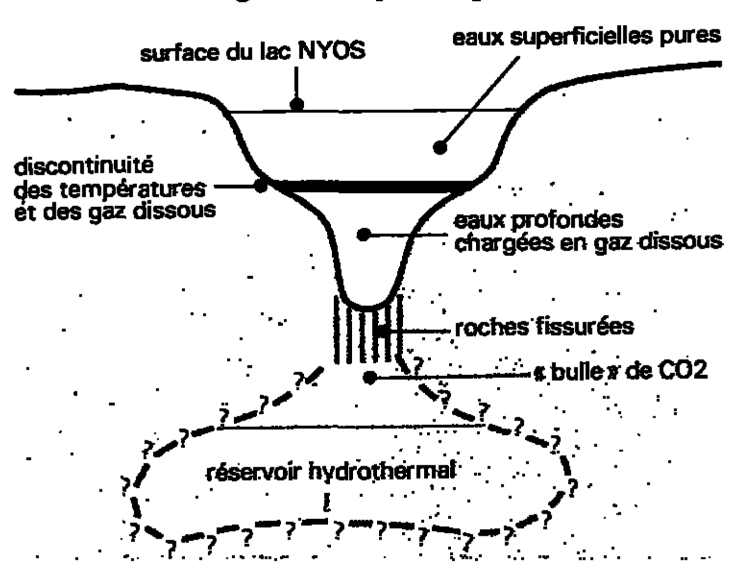
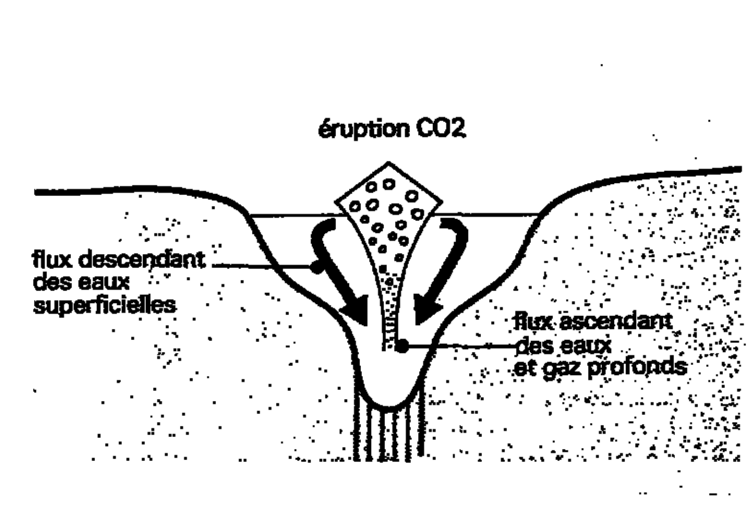


Fig. 2 : Renversement des eaux du lac



(1) Des eaux à la même température ont des capacités d'absorption de gaz qui varient avec leur pression. A la pression d'une atmosphère et à la température de 15 °C, un litre d'eau peut dissoudre un litre de CO_2 et 3,5 litres de H_2S. A la pression de 22 atmosphères régnant sous 220 mètres d'eau, le même litre d'eau, toujours à 15 °C, a la capacité de dissoudre 22 litres de CO_2 et 77 litres de H_2S. A la pression d'une atmosphère, la densité du CO_2 est de 1,52, celle du H_2S de 1,17 par rapport à celle de l'air, qui est alors de 1. Et n'oublions pas que les gaz volcaniques contiennent en général 10 à 1 000 fois plus de carbone que de soufre et que le CO_2 est 1 000 fois moins toxique que le H_2S. Enfin, le H_2S, plus léger, se dissipe plus facilement que le CO_2, plus lourd, une fois que ces gaz sont répandus dans l'atmosphère.

(2) Un tel « retournement » n'est possible que dans certains lacs. Le « creux », c'est-à-dire le rapport du carré de la profondeur à la surface, doit être supérieur à 0,15. Il existe, au Cameroun, une douzaine de lacs volcaniques qui ont le « creux » nécessaire. La France n'en a que deux – Pavin et Issarlès, – qui seront équipés d'appareils de mesure au cours de cette année.

La Révolution sous le manteau

Un entretien avec l'historien Robert Darnton sur les ouvrages interdits et la circulation des idées à la veille de 1789

L'HISTORIEN Robert Darnton vient de prononcer au Collège de France quatre conférences sur les divers aspects du livre prohibé en France au cours de la période qui précéda 1789.

« On pense au lien de causalité – partielle sans doute – entre la circulation de certains livres et le déclenchement des événements révolutionnaires. En l'état de vos investigations, quelle description pouvez-vous faire de ce lien ?

– Eh bien, j'avoue que le mot « *causalité* » me fait frémir. C'est une question bien compliquée. Je ne prétends pas avoir déterré une cause inconnue de la Révolution française. Ce que je cherche à faire est un peu différent : je voudrais recréer, reconstruire, dans la mesure du possible, tous les circuits des ouvrages interdits, et grâce à cela suivre la circulation des idées dans toutes les couches de la société.

» Cela dit, j'estime que, si l'on sait quelle était la demande littéraire qui existait en réalité, on parvient à pénétrer l'univers mental de l'époque. Cet univers qui a explosé en 1789.

» Je crois pouvoir affirmer que j'ai trouvé quelques racines intellectuelles, idéologiques, de la Révolution. Mais ce n'est pas en expliquer la cause. D'un côté, je ne vois pas de Révolution possible sans cette préparation idéologique. D'autre part, je prends en compte tout ce qui est bien connu : la crise financière, politique, le prix du pain, etc.

– En exploitant les archives extraordinairement riches d'un éditeur suisse, la Société typographique de Neuchâtel, et de nombreuses autres sources, vous êtes parvenu à esquisser une liste des livres prohibés les plus demandés. Quels sont les enseignements et les surprises de ce « palmarès » particulier ?

– Dans cette liste étonnante, et qu'il faut, bien sûr, considérer avec une certaine prudence quant à l'ordre des titres, on trouve en effet les *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barri* d'un auteur tout à fait oublié aujourd'hui, le *Système de la nature* de d'Holbach, l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal, à côté des œuvres de Voltaire et de Rousseau et de livres tels que *la Fille de joye*, ou un *Recueil de comédies et chansons gaillardes*...

» Qu'est-ce qui m'a frappé dans cette liste ? J'estime avoir reconstruit la demande littéraire telle qu'elle existait. Une démarche positiviste, me direz-vous, presque enfantine. Mais je crois que c'étaient là les livres qui circulaient réellement sous le manteau. Grâce à toutes sortes de procédés, j'arrive à cerner ce marché littéraire.

» Je ne m'attendais pas à trouver beaucoup de livres classiques philosophiques dans cette liste. A ma grande surprise, je trouve Voltaire, l'auteur le plus lu, vraisemblablement, et un voltairianisme répandu à peu près partout. A côté de Voltaire, on trouve le baron d'Holbach et les livres de sa coterie : du matérialisme très osé à l'époque.

On s'arrache les inconnus

» Tout cela ne sort pas beaucoup du cadre normal de l'histoire littéraire. A côté de cela, on trouve toute une littérature prohibée qui est tombée dans un oubli total. Pidansat de Mairobert, Moufle d'Angerville : des noms parfaitement ignorés. Or ils étaient *parmi les écrivains les plus* lus à la veille de la Révolution. Ces gens écrivaient surtout des chroniques scandaleuses, des libelles politiques, genre *Vie privée de Louis XV*, *la Naissance du dauphin dévoilée*, *l'Espion anglais*...

» L'importance de cette littérature-là est très frappante. En lisant, on s'aperçoit qu'elle est bien écrite et très contestataire. Ce courant a balayé bien des valeurs d'autrefois.

– Vous soulignez le rôle de ce que nous appellerions aujourd'hui un journalisme politique radical répandu par la voie d'écrits périodiques, de pamphlets. On a même l'impression, à vous écouter, que ce rôle a été au moins aussi décisif que celui des auteurs « de référence » du panthéon littéraire prérévolutionnaire. Est-ce bien cela ?

– Oui, ce courant d'idées a été décisif. D'un côté, Voltaire, d'Holbach, Rousseau, ont miné le système des valeurs de l'élite. Leur discours est logique ; lié, très abstrait parfois. Leur public est en grande partie l'élite : aristocrates, clercs, bons bourgeois, rentiers... Les privilégiés, ayant bien étudié cette littérature, ne croient plus à leurs privilèges. Ils perdent la confiance dans leur légitimité qu'avaient leurs ancêtres. Voilà un versant de la préparation idéologique.

» Mais, en même temps, les libellés, les chroniques scandaleuses, minaient autrement la légitimité du régime. On le voit très bien dans des lettres de lecteurs et d'autres sources. Une espèce de dégoût s'y exprime, d'horreur vis-à-vis de la cour, des « grands » : tout est pourri... L'aspet religieux, cette espèce de magie qui entourait le roi, sont éclaboussés par ce courant journalistique.

– Ces livres sont pour la plupart, à cette époque, des contrefaçons. Pourquoi ? Comment ?

– Il faut se souvenir de ce qu'était le système littéraire sous l'Ancien Régime. Il y avait la censure, une police littéraire très développée. J'ai étudié les rapports de cette police vers 1750 ; je suis frappé par le goût littéraire des « flics ». Ils savaient flairer le talent.

» Un système très développé, avec la communauté des libraires et imprimeurs de Paris, contraignait, bloquait le marché. Donc pas de circulation libre de la chose imprimée. A cause de cela *se sont développées sur le pourtour* de la France, comme autant de champignons poussant dans un cercle, des dizaines de maisons d'édition. Ces maisons produisaient des livres contrefaits. Elles avaient des agents à Paris qui les informaient de ce qui se vendait le mieux. Elles contrefaisaient ensuite gaiement les livres qui avaient le plus de succès. Puis elles se spécialisaient dans ces livres prohibés dont je vous ai parlé.

Une vision idyllique

– Vos auditeurs au Collège de France sont bien obligés de reconsidérer l'abstraction un peu idyllique de « Lumières » se répandant doucement sur une France bientôt mûre pour le « grand jour » du 14 juillet 1789. Vous faites s'animer au contraire sous nos yeux un monde malin, âpre au gain, expert en « marketing », pariant dangereusement sur des spéculations énormes dont les objets sont des livres – toutes sortes de livres, on l'a vu. La Révolution est-elle aussi un produit du livre-marchandise ?

– Tout à fait. Le livre-marchandise a véhiculé les idées. Il faut renoncer, comme vous le dites, à la vision idyllique. Des intermédiaires culturels étaient nécessaires, dont le rôle fut, je crois, capital. Etudier de près les manœuvres d'un libraire, d'un contrebandier, d'un agent littéraire, d'un éditeur, c'est reconstituer l'espace où l'offre et la demande se rejoignent. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

Revues

LA MORT ET LE BONHEUR

LA mort, le bonheur, la *féminité* : les revues semblent s'être donné le mot, en ce début d'année, pour choisir des thèmes dits de société sur lesquels les uns et les autres n'ont pas fini de débattre.

« Mourir est l'acte le plus important de l'existence », selon Louis-Vincent Thomas : *« Il mérite qu'on le prépare sans violence mais avec passion. »* Or, c'est *« la violence irréductible de celui qui meurt »* que décrit Patrick Baudry en s'interrogeant sur le rituel qui pourrait apporter un sens à la mort.

Psychiatres, aumôniers d'hôpitaux, généralistes, philosophes, généticiens, démographes, journalistes, économistes, théologiens, et... Arletty (quatre-vingt-huit ans) s'interrogent, qui sur ce rituel, *qui* sur son *absence*, et *toujours* sur le contexte très nouveau dans lequel se produit une mort refusée par l'achamement des techniques médicales et ressentie, de plus en plus fréquemment, comme un néant définitif sans espoir d'au-delà.

La mort à l'hôpital (70 % des Français) coûte plus de 500 millions de francs à la communauté, avec un prix de journée à 1 200 francs pour une « unité de soins palliatifs »... Il paraît *assez affreux de chiffrer ainsi* le « coût de la mort », mais les aspects inhumains d'une mort hospitalière, déracinée, justifient que l'on s'interroge sur son bien-fondé et sur l'utilité qu'il y aurait à développer les soins à domicile.

Outre les organismes spécialisés (1), les généralistes donnent sur ce point des témoignages convaincants. Certains n'écartent nullement le sujet délicat de l'euthanasie, et *notamment le champion de* cette pratique — et de la modification législative néerlandaise, — le docteur Admiraal, anesthésiste à l'hôpital régional de Delft, haut lieu de la « mort douce ».

Le vrai thème de cet *Autrement* n'est pas, à vrai dire, le débat trop ponctuel sur l'euthanasie, mais celui sur le silence et la souffrance, la solitude et la dégradation de la fin de la vie, que de multiples attitudes ou de nouvelles institutions permettraient d'éviter, afin que la mort puisse être vécue dans une certaine sérénité.

L'aptitude à la joie

Aux antipodes des témoignages d'*Autrement*, on trouve, non sans surprise, ceux de la revue *Psychiatrie française* sur... « Le bonheur ». Heureuse idée que celle du docteur Charles Brisset, qui dirige *Psychiatrie française*, que d'avoir choisi ce thème alors que psychiatres et médecins ont, par définition sinon par vocation, à se pencher quotidiennement, non sur les jours heureux mais sur ceux du malheur et de la souffrance. Le docteur S.-D. Kipman cite dans sa préface une déclaration de Jacques Lacan : *« Ce que l'on nous demande, il faut l'appeler d'un mot simple, c'est le bonheur. »* Et *dans la vocation soignante, il* est clair que le souci de réparer se trouve au premier plan, parfois pour un objectif modeste : « moins de détresse », parfois de façon plus ambitieuse, en visant un véritable apprentissage, une recontruction, de l'aptitude à la joie, à la curiosité du monde et des autres.

Cette aptitude au bonheur est-elle d'ordre génétique ? Certains naissent-ils prédestinés à la joie, et d'autres voués aux voiles sombres de la déprime ? *« Oui*, répond le professeur J.-F. Mattéi, généticien renommé de Marseille, *il y a une génétique du bonheur, comme il y a une génétique du malheur, ou de la mélancolie, ou de la schizophrénie, ou de la démence sénile précoce. »* Mais, ajoute-t-il, il s'agit d'un caractère défini, comme celui de la taille ou de l'intelligence, par une partie génétique d'une part et par l'environnement de l'autre. *« Vous pouvez naître avec une aptitude au bonheur et vivre dans des conditions telles que vous ne pouvez pas l'exprimer. »*

C'est, en somme, le rôle du psychiatre et celui du médecin d'agir tant sur l'environnement que sur les comportements afin que soit atteint, autant que faire se peut, ce que le physiologiste (professeur M. Cabanac, Lyon) nomme l'*« état mental de satisfaction, de confort et de plaisir »* et le philosophe Robert Misrahi (Paris) *« la jouissance d'exister, portée à son plus haut niveau d'intensité et de réflexivité et qui conduit à un dépassement de temps»*.

« La préparation de ce numéro sur le bonheur, écrit le docteur Kipman, psychiatre, *a modifié mon comportement et ma pratique quotidienne. (...) Elle a acquis des aspects plus dynamisants et ne s'est plus limitée à la traque du symptôme et de ses causes. »* Il faut en somme que *« nous nous élancions avec espoir vers un effort de construction »*. Un effort que, mieux éclairé, chacun en somme, pourrait accomplir...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ « La mort à vivre », dirigé par les docteurs C. Baschet, psychanalyste, et J. Bataille, chirurgien. Revue *Autrement*, nº 87. 224 pages, *80 francs (en librairie le 4 février)*.

★ « Le bonheur ». Revue *Psychiatrie française*, nº 6. 128 pages, 23, rue Pradier, 92410 Ville-d'Avray.

(1) Hospitalisation à domicile, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Tél : 45-70-36-36, et les hôpitaux de province.

Soins à domicile : Fassad, 145, rue Legendre, 75017 Paris (tél. : 46-27-88-87, pour l'Ile-de-France) ; et au niveau national : UNASSAD, 15, passage Saint-Sébastien, 75011 Paris (tél. : 45-55-26-26).

Médecins et mécènes

(Suite de la page 19.)

Ainsi, peu à peu, pour trouver une solution à ses problèmes, l'équipe du professeur Carpentier a dû conclure des contrats avec des constructeurs nord-américains. La firme Edwards, par exemple.

Mais Alain Carpentier voudrait échapper à cette *« américano-dépendance »*. Pour concevoir une valve *« active »* qui s'ouvre non sous la pression du sang mais par un signal intelligent, ce qui soulage le cœur, il s'est adressé tout à la fois à des industriels français et au ministère de la recherche. Après trois ans de travaux, cette valve est au point et sera implantée chez l'homme dans un an.

Retour vers l'étranger tout de même : la Fondation pour la recherche cardio-vasculaire créée par Mme Danièle Hermann, qu'il avait opérée il y a dix ans, n'a pas la possibilité de réunir les 12 millions nécessaires à l'élaboration d'un cœur artificiel *« permanent »*. Alain Carpentier a trouvé ce qu'il appelle de l'*« argent gratuit »*, c'est-à-dire sans contrepartie d'exclusivité industrielle. La société Bayer-Pharma-France, filiale du groupe ouest-allemand Bayer, s'apprête à lui verser une somme rondelette en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans.

Sans contrepartie aucune ? Pas exactement. Alain Carpentier a des obligations : celle de participer aux salons, expositions, congrès à la demande de Bayer. Avec l'astronaute Patrick Baudry — l'association des deux personnalités ayant pour but de donner une image d'innovation, d'aventure humaine, — il intervient dans des débats publics. *« Mais attention*, souligne-t-il, *uniquement dans des manifestations scientifiques. Je ne suis pas un homme-sandwich. »* L'essentiel aux yeux d'Alain Carpentier est ailleurs : les chercheurs resteront maîtres de leurs publications, et les brevets qui naîtront de leurs travaux seront français.

Le professeur Carpentier ne désespère pas pour autant d'obtenir des fonds publics. Ce sera même une nécessité, car la mise au point de son cœur artificiel coûtera cher. Mais il n'ignore pas l'effet d'entraînement : *« Aller au ministère de la recherche et dire : j'ai déjà plusieurs millions de centimes, aidez-moi vous aussi, c'est autre chose que venir les mains vides. »* L'Assistance publique elle-même trouvera son compte dans cette sponsorisation, estime-t-il, puisqu'elle profitera des brevets et bénéficiera d'une image novatrice.

Les dérives mercantiles

La sponsorisation médicale sera-t-elle la future panacée sans laquelle il n'existera plus de recherche de haut niveau ? Panacée sûrement pas, passage obligé probablement. Encore faudra-t-il que les pouvoirs publics ne laissent pas couler toutes ces sources sans maîtriser leur cours. Les exemples cités (et il en existe d'autres : la « maison des parents » au sein de l'hôpital d'enfants de Bicêtre, édifiée grâce à treize mécènes, *ou la souscription* lancée par *le Figaro* et complétée par un don du roi Hassan II en faveur de deux équipes françaises de chirurgie cardiaque) montrent que leurs promoteurs sont conscients des dangers. Jacques Caen balaie toute objection : *« Etre piloté de l'amont par le privé ne me gêne pas si c'est dans l'intérêt des malades. »* Mais dérive, excès et débordements d'intérêts mercantiles guettent un domaine où le bénéfice commercial à court terme ne peut servir d'unique propulseur. Pour l'instant, le ministère observe. Il encouragerait même plutôt le processus, puisque Mme Michèle Barzach n'a pas hésité à faire appel à la charité publique à propos du SIDA.

L'Assistance publique à Paris jette elle aussi sur ces initiatives un regard plutôt sympathique. Son directeur général, M. Jean Choussat, qui fut directeur du budget de 1981 à 1985, s'est acquis la réputation d'un gestionnaire de l'austérité et des économies, d'un *« homme qui sait dire non »*. Pourtant, la crainte de voir son administration acculée à subir des dépenses pour le fonctionnement d'institutions nées du privé ne l'atteint pas. *« La sponsorisation témoigne du dynamisme des équipes médicales*, nous dit-il. *Le mécénat ne révèle pas une carence de notre part, car notre vocation, ce sont les soins et non la recherche. Je considère que, lorsqu'un médecin décroche une aide privée pour obtenir des équipements, c'est la moindre des choses que nous fassions l'effort nécessaire au fonctionnement de ces appareils. »* M. Choussat relativise d'ailleurs le péril de mainmise du privé sur le secteur public : *« Le budget d'investissement de l'Assistance publique est de 1 milliard 230 millions en 1987. L'ensemble du mécénat ne doit pas dépasser 20 millions. Calculez : 1,60 % ! »*

Du côté de l'INSERM non plus, l'heure n'est pas au tocsin. L'organisme officiel chargé de la recherche médicale ne nourrit aucun sentiment de dépossession. Son secrétaire général, M. Michel Dodet, est aussi clair que M. Choussat : *« La puissance publique ne doit abandonner aucun secteur, mais elle n'a pas à financer à 100 % toutes les recherches. »* Dans les projets évoqués plus haut, les conditions de travail des chercheurs de l'INSERM seront améliorées. Tant mieux. La signature préalable de conventions *entre l'Etat* (l'INSERM, le CNRS) et les donateurs privés suffit à prévenir toute anarchie dans le choix des investissements, estime en substance M. Dodet.

Ainsi, la nouvelle recherche *médicale joue-t-elle ses préludes* sans trop de fausses notes. L'harmonisation restera toujours nécessaire, tant le libéralisme se montre impuissant à écrire seul la partition. Car la sponsorisation a ses lois, pas forcément équitables. *Le cœur, le cancer, inquiètent et* portent donc les mains aux portefeuilles. Mais d'autres secteurs ont beaucoup de peine à trouver le chemin de la sensibilité des donateurs et des sponsors.

CHARLES VIAL.

Les voleurs du minitel

A la base des effractions, il y a toujours une communication de « type humain ».

LE vol informatique n'est pas nouveau. Mais l'accès du grand public à la télématique, par l'intermédiaire du minitel, a développé des pratiques *jusqu'alors marginales en France*. Les fraudes vont de la simple escroquerie, qui permet de *réduire les factures*, à des tentatives de détournement de fichiers dont les conséquences pourraient être redoutables.

Attirés par le *service* Kiosque (Télétel-3) et ses messageries roses, certains minitélistes ont douloureusement vécu l'arrivée de la première facture. Et ils ont découvert qu'à côté de Télétel-3, accessible par le 36-15, existait *Télétel-2 (36-14) aux tarifs* moins prohibitifs. Or plusieurs services Kiosque sont — ou étaient, car des précautions ont été prises — accessibles par le 36-14 en composant un code numérique. Ce code était *secret*, mais avec un peu d'astuce *et de la chance, on pou*vait le découvrir. Les pirates ayant bon cœur et divulguant leur trouvaille, *via* les boîtes aux lettres *télématiques* d'ailleurs, les accès en fraude ont augmenté, jusqu'à ce que les centres serveurs trouvent des parades efficaces. Cette fraude est maintenant devenue insignifiante.

Certains ont alors trouvé mieux. Faire débiter leurs heures de connexion par d'autres. La méthode : appeler normalement un service, mais au lieu de l'utiliser comme il est prévu, entrer en relation directement avec l'ordinateur qui le gère et lui demander d'appeler un autre service. *Il* y faut des connaissances et du doigté, mais si les ordinateurs serveurs sont de même type, il y a des chances que l'interconnexion soit réalisée. On peut alors utiliser le deuxième service en faisant adresser la facture au premier. Chez Prime, on a pris conscience qu'il était relativement facile d'interconnecter les serveurs et conçu un logiciel de protection, qui repère les tentatives de fraude, déconnecte l'indélicat et *lui interdit le rappel du service*.

Les prestataires de services avaient jusqu'ici réagi au coup par coup, en ordre dispersé. Aujourd'hui, ils se concertent, comparent leurs méthodes. Les utilisateurs de systèmes Prime se sont réunis le 15 janvier pour discuter entre autre de cette question. Une constatation : *« à la base des effractions, il y a toujours une communication de type humain »*. Les mots de passe et autres clés d'accès sont divulgués, volontairement ou pas, par les opérateurs eux-mêmes. Les informaticiens mettent donc l'accent sur le danger des « confidences ». Sans elles, il devient pratiquement impossible de pénétrer dans un ordinateur bien protégé.

Reste le hasard, la chance. Les mesures de sécurité ne peuvent éliminer ce paramètre, elles ne font que le *réduire* à la portion congrue. Le service vidéobanque du Crédit commercial de France, par exemple, estime que le risque est limité à une chance sur cinquante-six milliards. Une protection nécessaire pour un serveur qui autorise *les transactions financières*. Car le problème du piratage va maintenant se situer sur ce plan. L'avenir du minitel est aux échanges financiers et commerciaux. Dans ce domaine, la sécurité se doit d'être totale. Les *millions de francs qui circuleront* bientôt par l'intermédiaire du minitel attireront d'autres pirates que ceux qui opèrent actuellement par pur intérêt intellectuel. Les méthodes de piratage changeront également. La menace : l'écoute de ligne.

Reconstitution de mots de passe

Rien ne sert *d'établir un double*, voir un triple codage à l'entrée d'un système si les clés d'accès peuvent être découvertes à tout moment. Un peu d'intelligence, un doigt de savoir-faire, un simple magnétophone et beaucoup de *malhonnêteté y suffisent*. Dès lors qu'un voleur informatique découvre la ligne téléphonique d'un utilisateur de serveur financier, il peut y installer une dérivation et brancher un magnétophone. Lorsque le client de la banque (ou de tout autre service par lequel transite de l'argent) entre en communication avec son vidéocompte, il délivre ses mots de passe et clés d'accès. Le *magnétophone enregistre et* le voleur peut reconstituer cette « conversation télématique » à l'aide d'un micro-ordinateur. Il n'a plus alors qu'à se connecter, donner les mots de passe qu'il vient de trouver, et détourner l'*argent à son profit*.

Un scénario qui ferait le bonheur d'un producteur de films, et *n'est pas que du cinéma. Le ris*que existe et les informaticiens le savent. La parade envisagée jusqu'à présent est la carte à mémoire. Ce morceau de plastique renferme, en plus des codes d'accès de son titulaire, des informations qui l'identifient personnellement. Couplée à un minitel, cette carte permettrait de reconnaître à coup sûr l'utilisateur d'un *vidéocompte et empêcherait* donc les détournements de fonds. Seule difficulté, il faut installer, à côté de chaque minitel, un lecteur de carte. La Direction générale des télécommunications envisage l'installation de ce type d'appareil.

Mais tout le monde ne reconnaît pas les vertus de la carte à *mémoire*. René Riffard, directeur du service télématique du Crédit commercial de France estime qu'*« utiliser cette carte, revient à mettre tous ses œufs dans le même panier, réunir toutes les protections sur un seul support »*. Le CCF a donc conçu un autre procédé de protection. Après cinq ans de recherches, le système vient de voir le jour.

Il se présente sous l'aspect d'un conjoncteur normal des PTT (la prise qui relie le téléphone à la fiche murale) et il s'adapte directement sur *le minitel. Le CCF* ne lui a pas encore donné de nom. Pour le moment, on l'appelle le « système chiffrement ». Son principe est de transformer le minitel (simple terminal) en un appareil « intelligent ». Il agit en quelque sorte comme un décodeur Canal + : il crypte et il décrypte des informations. Quand l'utilisateur *d'un service télématique* se connecte sur son vidéocompte (par exemple), il délivre ses mots de passe. Le système chiffrement du CCF remplace ces mots de passe par une série de chiffres qui dépendent de l'heure. Quiconque *tente un enregistrement de ligne* ne trouvera qu'une bouillie de chiffres et de signes. Même si le pirate réussit à reconstituer le mot de passe initial, celui-ci ne lui servira à rien. Lorsqu'il tentera de se connecter en utilisant sa découverte, le *système chiffrement* aura déjà changé sa combinaison de chiffres aléatoires ; il rejettera le voleur.

Le CCF a développé cette protection jusqu'au machiavélisme. Si quelqu'un tente d'ouvrir la boîte pour analyser les circuits intégrés qu'elle recèle, le système s'autodétruit... René Riffard n'a qu'un regret : *« J'aurais bien aimé que la boîte dégage de la fumée en s'autodétruisant... »*.

Reste à fabriquer en série et à commercialiser cet instrument, qui en est encore au stade de la maquette. Le CCF ne veut pas garder l'invention à son usage exclusif. En fait, ce procédé va entrer en concurrence directe avec la carte à mémoire. Sur le plan financier, René Riffard affirme que son système est nettement moins cher. Si le calcul est bon, la *décision de généralisation* du « système chiffrement » devient alors un problème politique. Mais cela est une autre histoire.

PHILIPPE APTER.

Demain

ANTIVOL ÉLECTRONIQUE

Plus de 250 000 véhicules sont volés chaque année en France. Volback, nouveau système qui doit être commercialisé à partir de mars 1987, *devrait permettre de réduire ce* chiffre dans les prochaines années. Son principe : des cellules implantées dans le véhicule à protéger (après l'achat du véhicule ou dès l'origine), des points de détection installés dans des endroits stratégiques particulièrement fréquentés (parkings, péages d'autoroute, aéroports...) et un *fichier central*.

Les cellules sont des puces électroniques, inertes en temps normal, et donc indécelables. Quand le véhicule passe devant l'antenne émettrice du détecteur, l'énergie reçue par la puce lui permet d'émettre un signal *d'identification. Si celui-ci* correspond à un véhicule volé l'information est analysée par le système central, et les forces de l'ordre sont informées de la localisation du véhicule. L'installation des points *de détection est en cours en* région parisienne et dans le Sud-Est, qui sont considérés comme les régions à plus haut risque par les assurances. Ensuite, ce sera le tour des frontières belge et allemande.

Tout propriétaire de véhicule pourra s'abonner à ce service moyennant une cotisation de 550 F par an. La pose des cellules, si le véhicule n'est pas prééquipé, est gratuite.

F. M.

★ Société Dissuavol : 05-04-30-95.



SECTEURS DE POINTE



NCR, 4ème constructeur mondial d'informatique, recherche pour supporter son service marketing et ses ingénieurs commerciaux dans l'élaboration d'études de marché et la définition de stratégies, deux :

Chefs de Projets

Division Support Logiciels

Vous développez des progiciels répondant aux besoins du marché des collectivités locales.
Réf. : CP-CL/HD.

Vous concevez et mettez en oeuvre une base de données marketing, véritable outil d'aide à la décision.
Réf. CP-MK/HD.

De formation supérieure (Bac + 4), vous possédez 2 à 5 ans d'expérience de la conduite de développement d'applications de gestion et maîtrisez l'anglais. Votre esprit créatif, vos qualités de manager et les outils dont vous disposerez vous permettront de créer une véritable dynamique au sein des équipes que vous encadrerez.

Adressez votre candidature avec photo et prétentions, en précisant la référence, à Francis ETIENNE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 place de Seine 92086 Paris-La Défense Cedex 20.



MATHEMATICIEN BAC + 5

Pour votre 1ère expérience venez rejoindre le n° 2 de la photocomposition en France et le premier à réaliser l'intégration automatique du texte et de l'image

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour une informatique de production.

Votre rôle sera de développer des applications spécifiques de traitement de l'information et de mise en page en vous servant d'un langage de 4ème génération.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous la référence M/408/X à notre Conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



CONSEILS EN ORGANISATION

- PRATIQUER le métier de conseil aux entreprises au sein de notre groupe "Techniques Avancées", en rapide développement (80 personnes),
- RECEVOIR une formation continue en France et aux Etats-Unis,
- TRAVAILLER en équipes "à taille humaine" constituées en fonction des missions,
- MAITRISER progressivement l'essentiel des méthodes et techniques utilisées dans notre métier (réseaux, télématique, systèmes temps réel, traitement de l'image, robotique, CAO),
- DEVENIR en 5 ans environ responsable de missions,

C'est l'itinéraire que nous vous proposons, si vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur (X, CENTRALE, SUPTELECOM, SUPELEC, MINES, PONTS, ENSIMAG, ENSEEIHT).

Envoyer votre dossier de candidature à
Bruno CORMOULS, ARTHUR ANDERSEN & Cie
Tour GAN - Cedex 13 - 92082 LA DEFENSE.



PARTICIPEZ A LA CREATION D'UNE USINE AVEC THOMSON LCC

Implantée tant en France qu'à l'étranger, THOMSON LCC, filiale de THOMSON COMPOSANTS, avec un C.A. d'1 milliard de Francs (dont 50 % à l'export) compte parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs.
Un effectif total de 3 000 personnes, 7 unités autonomes, un environnement technologique de pointe ainsi qu'une politique d'investissements soutenue, nous rendent particulièrement adaptables aux besoins du marché.

Conforter notre développement nous conduit à créer un nouveau centre d'études et de fabrication de condensateurs au tentale, très fortement automatisé et s'appuyant sur les technologies les plus avancées.
Ce centre se situera dans une importante ville universitaire du Nord de la France.
Dans ce contexte, nous souhaitons intégrer des ingénieurs "top niveau", passionnés de technique et désireux de mettre à l'épreuve leur esprit novateur et leur capacité à conduire des projets ambitieux.

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

- . ELECTRONICIEN (ESE - ENSERG - ENSEM - ISEP - ISEN ...) Réf. 91495/LM
- . MECANICIEN (ENSAM - ECAM - ICAM ...) Réf. 91496/LM
- . ELECTRO-CHIMISTE (ENSEEG ...) Réf. 91497/LM
- . PHYSICO-CHIMISTE (ESPCI - ENSCP - ICPI ...) Réf. 91498/LM

Vous possédez au moins 2 à 3 ans d'expérience en milieu industriel, de préférence dans un domaine de production technique, grandes séries.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire directement rattachée au Directeur Technique de l'unité, vous participerez à l'étude, conception, réalisation jusqu'à l'implantation sur site d'équipements de production fortement automatisés.
Vous agirez dans votre spécialité en maître d'oeuvre des projets qui vous sont confiés et interviendrez en position d'expert pour les autres projets.

Vos compétences techniques de haut niveau, votre goût pour le travail en équipe, vous permettront d'évoluer rapidement vers des postes de responsable de service de la nouvelle unité.

Déplacements en France et à l'étranger à prévoir. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi à la Direction des Affaires Sociales - THOMSON LCC - 50, rue J.P. Timbaud - 92400 COURBEVOIE.



THOMSON COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

LA DYNAMIQUE DE LA REUSSITE

Bénéficiant d'une dynamique de groupe et d'un potentiel technique et humain de haut niveau, SIVAN intervient dans tous les domaines où entrent l'électronique, l'informatique et les automatismes.
Pour réaliser d'importants projets, nous recrutons des informaticiens ou des électroniciens à fort potentiel :

INGENIEURS D'ETUDES

1 à 4 ans d'expérience *(réf. : H/IE 2)*

INGENIEURS CONCEPTEURS

minimum 4 ans d'expérience *(réf. : H/IC 2)*

Vous connaissez les environnements suivants :
Langages : C, Pascal, Assembleur.
Matériels : VAX, HP, EXORMAC'S.
Systèmes d'exploitation : UNIX, VERSADOS.

Vous avez mené à bien des applications dans l'un des domaines ci-dessous :
• Systèmes de télésurveillance de centrales nucléaires • Traitement d'images • Applications graphiques • Conceptions compilateurs • Protection de l'information • Terminaux bancaires.

Postes à pourvoir à Paris et province.

Merci d'adresser C.V. + photo et lettre manuscrite sous réf. à :

SIVAN Groupe ALIA 10, bd de Strasbourg 7510 Paris



l'esprit informatique

NC COMMUNICATION

Des postes de consultants haut niveau pour des Chefs de Projets confirmés.

Leader français de l'informatique financière, CONCEPT SA conçoit et développe depuis 15 ans des logiciels haut de gamme.

Nous souhaitons aujourd'hui renforcer l'équipe de notre Département Technique par l'intégration de deux informaticiens expérimentés.

*Après une formation sur le terrain à nos méthodes et à nos outils, ils seront responsables à part entière du **développement de nouvelles applications de gestion.***

Ces fonctions conviennent à des ingénieurs justifiant d'une solide expérience (4 ans minimum) et de la connaissance de plusieurs langages.

*Elles requièrent une réelle ouverture d'esprit, des qualités de rigueur et de synthèse ; **la capacité d'adaptation** et le sens de la relation client sont des atouts.*

*Enfin, notre souci d'assurer la meilleure qualité de service, le haut niveau d'exigence de nos clients impliquent de ceux qui vont nous rejoindre un **investissement personnel** important.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. CP2 à notre Conseil **IRCOM** Développement, Immeuble Montréal, 3, rue du Javelot 75013 PARIS.*
La discrétion la plus absolue vous est garantie.

concept L'ESPRIT DE FINANCE

Automatisation flexible de manutention - Robotique.

Un Ingénieur Technico-Commercial

Blois

CLIMAX Automation : les atouts du grand groupe auquel elle appartient : ALSTHOM. Engagés sur la voie de l'innovation, stimulés par la conquête de nouveaux marchés, nous recherchons un commercial de haut niveau.

30/40 ans environ, Ingénieur Généraliste (mécanique, automatisme), vous connaissez le domaine de l'automatisation de la production. Vous savez que le *marché est très porteur*, mais aussi très concurrencé.

Il vous faut rechercher les projets pour lesquels vous devez construire votre dossier et trouver les bons interlocuteurs. Notre BE vous sera d'un concours efficace pour la présentation de projets générant des investissements souvent importants.

Expérimenté dans la vente d'équipements industriels de type systèmes sur mesure, vous avez également opéré dans un service méthodes dans une fonction automatisation. Bref, vous réunissez les compétences sur lesquelles nous voulons investir. Mobile - *vous déplaçant sur toute la France* - le *contact chaleureux*, vous n'en demeurez pas moins pragmatique, doué d'un fort esprit *d'analyse* et de synthèse.

La connaissance de l'anglais est fortement souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 87/41/618 à notre Conseil Pascale Galampoix, **Dominique Leligois Conseil** 1 rue Grécourt, BP 1522, 37015 TOURS CX

Climax Automation
groupe ALSTHOM

DESSEIN



Jeunes Analystes

COMPAGNIE DES LAMPES ET DU MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE spécialiste français de l'éclairage, fabrique et commercialise des produits destinés aux professionnels et au grand public. Avec 5000 personnes, nous réalisons un CA de 3 Milliards de Francs dont 1/4 à l'export, et nous recherchons des :

Analystes pouvant prendre rapidement des responsabilités d'applications dans le cadre du développement des projets logistiques Temps Réel, industriels ou commerciaux.

Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs informaticiens ou diplômés grandes écoles option informatique ayant une bonne connaissance de l'anglais.

Les postes sont situés en région parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo, sous réf. 2 A, à Maurice MORER, CDLME, Tour Vendôme, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.



Jeunes ingénieurs automaticiens

IDN, SUDRIA, ENSIEG, ENSEIHT, ISEP, ...

FRAMATOME, groupe industriel diversifié, vous offre l'opportunité d'une première expérience CHANTIER.

Dans le cadre du montage, des essais de l'installation électrique générale des centrales nucléaires, nous vous proposons de prendre en charge :

- le contrôle, la planification et la coordination du montage des équipements électriques en relation avec nos sous-traitants.
- La réalisation des essais d'automatismes, d'instrumentation et de régulation des équipements de la chaudière nucléaire.
- l'assistance et l'expertise auprès des ingénieurs généralistes dans leur programme d'essai de démarrage de nos ensembles industriels.

Cette première expérience, point de départ de votre carrière, vous permettra de vous familiariser avec notre technologie afin d'évoluer, selon vos goûts et aptitudes, vers d'autres secteurs de la Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. LAS/RTL à Framatome, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

FRAMATOME

INVENTEZ ET GÉREZ POUR GAGNER.

INGÉNIEUR DE VENTE EUROPE
équipement opto-électronique

BICC est un important groupe britannique d'engineering occupant environ 50 000 personnes dans le monde entier et exerçant ses activités dans plus de 80 pays. Il est, entre autres, leader mondial dans le domaine de l'engineering de haute qualité pour les câbles et composants appliqués aux communications. En vue de développer son activité européenne en pleine expansion dans le secteur des communications et de l'opto-électronique.

IL RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

de vente dynamique et ayant un esprit pratique, environ 30 ans, pour prendre la responsabilité de la vente de ses produits et équipements en relation avec la fibre optique. Les candidats auront une formation d'ingénieur et une expérience en télécommunications, fibres optiques, produits électroniques ou instrumentation et vente de système aux régies nationales et aux entrepreneurs de télécommunications.

La personne engagée devra être fortement orientée vers l'obtention de résultats, capable de négocier à un niveau élevé et disposée à voyager fréquemment ainsi qu'à effectuer des démonstrations d'équipement de haute technologie. Ce poste sera basé à Paris ou à Bruxelles. La connaissance courante du français et de l'anglais est requise, la connaissance de l'italien et/ou de l'espagnol constituera un atout supplémentaire. La rémunération est attractive et inclut l'usage d'une voiture de société. La mise au courant s'effectuera en nos usines de Grande-Bretagne.

Ecrire avec référence sous le nº 8 306 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS
un INGENIEUR en ELECTRONIQUE
pour nos marchés télécommunications et industriels à l'export.

En relation étroite avec les ingénieurs commerciaux et les responsables produits, cet INGENIEUR D'AFFAIRES participe à l'effort de pénétration sur le marché export (Europe du Nord) par la promotion auprès des grands clients et le support technique de la force de vente. Il analyse le cahier des charges des circuits électroniques en **technologies hybrides** à réaliser pour nos clients et élabore les coûts prévisionnels.

Il évalue le marché potentiel et la politique de prix, analyse la concurrence et assure le suivi des produits nouveaux.

Le poste convient à un ingénieur en électronique (option télécommunications) possédant de préférence une première expérience technique.

La taille et la croissance de notre société sont une garantie d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91485/LM à THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 76016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS



recherche pour sa filiale SAINT-GOBAIN RECHERCHE, à Aubervilliers (93) un

INGÉNIEUR EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

possédant une solide formation scientifique et plusieurs années d'expérience.
C.E.I.P.I. et mandataire européen des brevets appréciés.

Le praticien recherché aura un rôle de conseil auprès des directions des branches industrielles.

Adresser dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à : Saint-Gobain Recherche B.P. 135, 93304 Aubervilliers cedex.

Très important Groupe industriel européen, fabriquant et commercialisant des BIENS D'ÉQUIPEMENT de très haute technicite, recherche un

ingénieur technico-commercial
"EXPORT"

Nous sommes implantés au Sud de Paris.
Nos produits associent plusieurs technologies de pointe, la mécanique de précision, l'électronique de puissance et l'informatique industrielle.

Le candidat retenu se verra confier la promotion et la vente de nos produits en EUROPE.

De formation Ingénieur, il aura une expérience réussie dans la commercialisation de produits de haute technologie à l'exportation.

Parfaitement bilingue ANGLAIS/FRANÇAIS (l'Allemand constituerait un plus), il sera mobile, disponible, autonome et disposera de réelles aptitudes relationnelles.

A un candidat à potentiel, nous offrons une situation motivante et évolutive.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 4707 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

responsable équipements informatiques
HF
(Installation et maintenance)

La SOCIETE GENERALE recherche son RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE pour l'ensemble de ses matériels informatiques (hors sites centraux) : automates bancaires, micro-informatique, bureautique, traitement de chèques, réseaux de transmission, sécurité.

Animant une équipe importante (37 personnes), vous travaillerez pour nos services centraux et pour l'ensemble de notre réseau commercial. Pour mener à bien cette mission, nous désirons accueillir l'ingénieur confirmé qui aura su développer un goût et des compétences certaines pour l'animation d'équipes de techniciens et la gestion. Vous justifiez en outre d'une réelle expérience dans les domaines de l'informatique, et/ou de l'ingénierie et/ou de la maintenance.

De bonnes perspectives d'évolution, au sein de notre Direction Technique, seront offertes à un candidat de valeur. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous la référence RE, à M. Paul-Henry VIELLE - SOCIETE GENERALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes. 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES BULL ENGAGE DES FUTURS PRO. DES ETUDES

Que vous soyez Ingénieur ou Universitaire (Bac + 5 en Maths, Physique...), l'informatique vous attire.

Nous vous offrons l'opportunité de trouver votre voie dans nos équipes d'études (matériel et systèmes d'exploitations).

Si vous voulez exprimer votre potentiel et votre dynamisme dès votre premier emploi, nous sommes décidés à investir sur la mise en œuvre de vos talents.

Venez-nous rejoindre, **nous vous assurons 4 mois de formation initiale à nos métiers d'études.**

Vous intégrerez alors nos équipes et pourrez évoluer dans l'avenir entre ces différents métiers.

Si vous êtes l'un de ces futurs Pro. animés comme nous, de l'esprit d'équipe, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature (lettre + CV et photo) sous réf. 112 M à Georges HIRSCH, Groupe Bull, PR 11009D, 94 av. Gambetta, 75990 Paris cedex 20.



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

SONY RESPONSABLE DES ACHATS

...... avec évolution vers une direction logistique

Notre usine d'Alsace, la troisième du groupe SONY en France, est opérationnelle depuis novembre 1986. Dans un contexte ultra-moderne de haute technologie, nous fabriquons des lecteurs de disques compacts et des pièces électroniques pour le camescope. Notre montée en régime est progressive pour employer environ 250 personnes **d'ici fin 1987 ; nous recherchons le responsable de nos achats.**

Rattaché au directeur d'usine, le candidat recherchera les fournisseurs, le plus possible européens, et négociera les achats et approvisionnements de composants passifs et actifs, de circuits imprimés, de pièces mécaniques et plastiques et de fournitures générales. Il animera un petit service de 3 personnes (actuellement) et sera en liaison permanente avec nos bureaux d'études au Japon.

Nous souhaitons rencontrer un **ingénieur âgé d'une trentaine d'années**, possédant impérativement une **bonne expérience d'achats de composants électroniques ou informatiques**. Un candidat plus âgé avec une solide pratique nous intéresserait également. **La maîtrise de l'anglais est indispensable**, celle de l'allemand serait appréciée. Outre un sens de l'équipe très développé, le candidat devra être attiré par le contexte international du poste et par la perspective d'une évolution rapide vers une responsabilité logistique globale incluant, outre les achats, tous les flux de produits au sein de l'usine...

Le poste est basé en **Alsace, à proximité de COLMAR (68)**. L'entreprise propose un challenge motivant au sein d'une équipe de direction soudée, dans un cadre de travail exceptionnel et avec des méthodes de management participatif et de qualité intégrée.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 30/1600 B à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



MATRA DATASYSTEME poursuit son expansion dans les domaines informatiques de haute technologie : notre évolution nous conduit à diversifier nos matériels sur nos marchés-cibles, de façon à maintenir la qualité de notre offre-solution.
Dans ce contexte, notre Département Gestion de Programmes est amené à rechercher : (H/F)

Responsable Développement-Produits

En liaison avec les responsables techniques, vous élaborez les plans de développement de certains de nos produits.
Vous coordonnez les différentes actions (spécification marketing, développement, industrialisation, mise au catalogue M.D, préparation de la maintenance...) de façon à garantir le respect des coûts, délais et spécifications définis.
Après une formation supérieure en électronique ou informatique, votre expérience comporte les volets gestion et étude/industrialisation dans un contexte informatique, qui vous rendront opérationnel dans ces fonctions.

Si la perspective d'une telle collaboration vous séduit, veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence 702/44/LM, à DRH MATRA DATASYSTEME, 1 Avenue Niepce, 78180 Montigny-Le-Bretonneux.

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA

PARIRANCE ANNONCES

IMPORTANT GROUPE PETROLIER

recherche

Ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS (ou 1 à 2 ans d'expérience)

Pour les secteurs :
• raffinage/ • recherche/ • informatique de gestion.

Des qualités d'autonomie et une mobilité géographique et fonctionnelle sont indispensables.

Si vous êtes attiré par une carrière au sein d'un grand groupe, envoyer C.V., photo, lettre manuscrite s/réf. 20091 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Filiale française d'un important groupe international, nous recherchons pour notre complexe industriel de Beauchamp (95)

2 Ingénieurs chimistes

• Services techniques abrasifs industriels.
Votre mission consistera à rechercher et mettre au point de nouvelles matières premières ou procédés de fabrication et assurer les essais sur machine pilote et production.
Des connaissances dans le domaine des adhésifs, peintures et vernis seraient appréciées, nous vous demandons une disponibilité pour pouvoir travailler dans notre laboratoire de développement produits en Angleterre pour une période de 1 an et demi à 3 ans.

Poste basé à Beauchamp actuellement, puis possibilité à Rueil-Malmaison (réf. STA).

• Service qualité.
Vous aurez en charge la conception, la mise en place et le suivi des méthodes et systèmes qualité pour une ligne de produits. C'est aussi vous qui assurez l'évaluation interne et externe des nouveaux produits, ainsi que de la métrologie des équipements de contrôle (réf. SQ).

Pour ces deux postes, une bonne pratique de la langue anglaise est demandée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo (retournée) en précisant la référence choisie à 3 M France, Service Recrutement, avenue Boule, 95250 Beauchamp.

3M

média-system

SECRE, société d'électronique du **GROUPE JEUMONT SCHNEIDER**, recherche pour l'étude et la construction de matériels de haute technicité dans les secteurs :

TELECOM, AIDE A LA NAVIGATION AERIENNE, TERMINAUX, INGENIEURS ELECTRONICIENS et/ou INFORMATICIENS

Responsables :
• Vous proposerez à nos clients des solutions novatrices
• Vous suivrez les réalisations avec le souci des délais et des coûts.

Experts :
• Vous maîtriserez les techniques de pointe de l'électronique numérique et/ou analogique.
• Vous aurez en charge la gestion et la réalisation de logiciels.

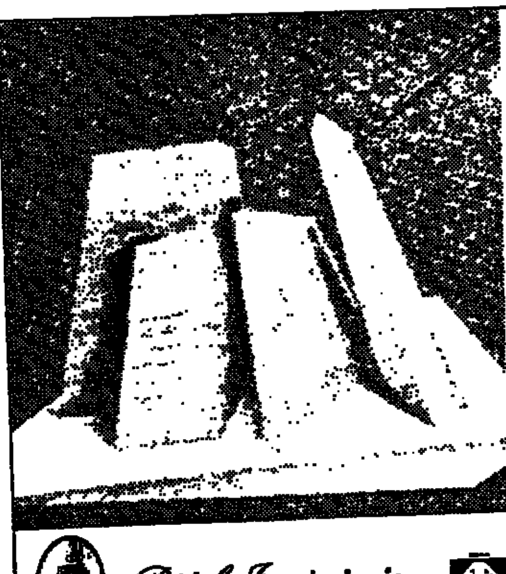
Ingénieurs confirmés, nous saurons satisfaire vos souhaits d'évolution.

Débutants, nous compléterons votre formation et gérerons avec vous votre développement personnel.

SECRE

Adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo), sous référence IE à SECRE - Direction du personnel 214, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris.

CONTESSE



VOYAGEZ AU COEUR DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

INGENIEURS MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...

Debutans à fort potentiel ou confirmés par une première expérience, nous vous proposons de franchir le cap décisif de votre carrière en rejoignant notre département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE **(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)**.
Société de services et d'ingénierie informatique, notre odyssée informatique est maîtrisée et nous gardons le goût de l'aventure et un certain esprit «maison» qui font de chacun des collaborateurs un professionnel qui réussit.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions), à BETEL INGENIERIE - 23 rue de la Paix 75002 Paris.

Bétel Ingénierie

L' O D Y S S E E I N F O R M A T I Q U E

april

N°1 Français de l'Automate Programmable
recherche pour DIJON, CHAMBERY, ROSNY-SOUS-BOIS (93), de

Jeunes Ingénieurs Commerciaux Chefs d'Agence

Une première expérience dans la vente de biens d'équipements industriels ainsi qu'une solide formation technique **(électronique, électromécanique, robotique)** est absolument indispensable pour conseiller et suivre la clientèle, comme pour évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous référence MTP 87112 à notre Cabinet.

Programmez-vous un très beau plan de carrière.

Roubeix Décision
32 rue des Volontaires,
75015 PARIS.

DESSEIN

LES ARBITRAGES FINANCIERS, UNE OPPORTUNITE POUR UN

OPTION INFORMATIQUE
DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS

JEUNE H-F DIPLOME

Nous sommes une importante banque privée avec de nouvelles activités **d'arbitrage**. Pour la salle des marchés nous créons le poste de support technique **en aide à la décision**.
Au sein de cette salle, vous aiderez les opérateurs «marchés» à trouver de nouvelles opportunités au moyen d'outils logiciels existants ou à développer sur micro-ordinateurs (IBM PC compatible) puis sur notre réseau local.
Cette mission qui implique le **développement et l'utilisation** de logiciels d'aide à la décision s'adresse à de jeunes diplômés scientifiques (Grandes Ecoles ayant déjà développé des applications informatiques sur micro-ordinateur).
Ce poste évolutif qui vous permettra de vous former aux techniques des marchés financiers nécessite de réelles compétences informatiques et un esprit de communication marqué dans la mesure où vous évoluerez au sein de l'équipe marché.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) ss réf. 19856 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 66 19 65 ou 36.14 Code : CONTESS

مكبر من الاصل



POSITIONNEZ-VOUS EN PREMIERE LIGNE

Au cœur de la compétition internationale, nous étudions et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine pour la plupart des pays occidentaux et d'Asie du Sud-Est. Pour renforcer nos équipes d'études sur la Côte-d'Azur, nous souhaitons intégrer :

DEUX INGENIEURS CONFIRMES EN TRAITEMENT DU SIGNAL

Ils seront chargés d'"études amont" en traitement du signal pour répondre aux nouveaux besoins créés par l'évolution rapide des systèmes sonars.

Ils contribueront également :

- au transfert de "know how" en traitement du signal vers les laboratoires d'études des produits,
- au rayonnement international du service traitement du signal (publications, congrès, consultations...).

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation grandes écoles (X, ENST, ESE, ENSAE, etc) justifiant d'une expérience confirmée (5 ans) dans le domaine. Les capacités d'innovation, l'aptitude au travail en équipes pluridisciplinaires et la connaissance de l'anglais constituent des atouts indispensables.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de nos projets, nous vous proposons d'adresser votre candidature à Pierre BERETTI - THOMSON SINTRA ASM - Chemin des Travails - BP 53 - 06801 CAGNES SUR MER, en precisant la référence 1/87/LM.



HAVAS CONTACT

VIDEOTEX/TELEINFORMATIQUE

Ingénieur Informaticien

Intelmatique

FRANCE CABLES & RADIO

Département de France Câbles et Radio, INTELMATIQUE recherche un jeune ingénieur informaticien qui prendra en charge la conception, l'analyse, et la programmation (sur micro-PC - et minis - mini 6, DEC-) d'applications vidéotex et téléinformatique. Sa mission le conduira à assurer également des émulations de terminaux, transcodages et transferts de fichiers.

Ingénieur informaticien de formation, vous possédez 4 à 5 ans d'expérience de conception et d'analyse. Vous avez si possible acquis la connaissance technique du vidéotex et des réseaux, maîtrisez l'anglais et peut-être même l'allemand. Vous êtes créatif et astucieux ? Venez partager avec nous votre passion pour la télématique.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CL/A/53/M à M. Chaperon, Direction des Relations Humaines et de l'Administration, France Câbles et Radio, 124 rue Réaumur, 75091 Paris Cedex 02.



Ingénieurs électroniciens, nous avons la fibre avenir

portenseigne avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de francs dont 30 % à l'exportation, PORTENSEIGNE, unité opérationnelle de Philips France (effectif de l'ordre de 1000 personnes), conçoit, fabrique et commercialise des produits de hautes technologies dans les domaines de la communication par le son, la vidéo, la sécurité, les antennes de réception de télévision par satellite et les réseaux câblés de vidéocommunication. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons :

INGENIEUR ELECTRONICIEN TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous participerez a la définition technique des produits dans le domaine des réseaux câblés et des antennes.
- Vous assurerez les relations commerciales et le soutien technique auprès des organisations Philips à l'étranger. Cette fonction implique des connaissances en vidéo et H.F., une parfaite maîtrise de l'anglais et de fréquents déplacements à l'étranger.

INGENIEUR ELECTRONICIEN SPECIALISE EN INFORMATIQUE

Vous prendrez la responsabilité des études et de la réalisation de logiciels spécialisés dans le domaine de la vidéo-sécurité. La connaissance ou l'expérience de l'analyse et de la programmation en langages évolués (Pascal, Assembleur) est nécessaire.

Vous êtes débutant ou vous avez quelques années d'expérience, alors envoyez lettre manuscrite et CV à Portenseigne, Eric Dumont, 50 avenue Roger-Salengro, Péripole 114 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system



Le Directeur de notre usine de NOYON (OISE) recherche

CHEF DE FABRICATION

Dans cette unité moderne, très automatisée, il aura la responsabilité de la fabrication des biscuits (8 lignes) et l'animation d'environ 40 opérateurs et agents de maîtrise, travaillant en 2 X 8.

Jeune Ingénieur AGRO - ENSIAA..., ou professionnel de la biscuiterie, il a déjà exercé depuis deux ou trois ans des responsabilités d'animation d'équipes en Production et souhaite évoluer dans une entreprise qui a la passion de la qualité.

Pour le poste, la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Merci de nous écrire en précisant votre rémunération actuelle s/réf. 794 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



INGENIEUR DES VENTES

FRANCE OU EXPORT

Vous avez le goût du challenge, vous êtes motivé par la negociation à haut niveau

Participez au développement commercial de notre filiale **ROBOTIQUE : CONCEPTION ET FABRICATION** mais aussi ***INGENIERIE DE SYSTEMES PRODUCTIQUES.***

Vous avez une formation ingénieur complétée par une expérience d'au moins 5 ans de la vente de composants ou d'équipements électroniques et vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Alors prenez contact en adressant lettre + CV à EUROSOFT, Mme PAPILLARD 38, bd Henri Sellier 92150 SURESNES.

EUROSOFT ROBOTIQUE

Filiale du groupe EUROSOFT est spécialisée dans l'automatisation dans le domaine de l'industrie électronique et dans l'ingenierie de systèmes

Jonction

Banque privée Paris

Dans le cadre de son développement et de la mise en place de son nouveau plan informatique, offre des postes à responsabilités et évolutifs à

INGENIEURS D'ETUDES DE HAUT NIVEAU

28/30 ans, en relation avec les Directions Générale et Informatique, ils seront chargés de la conception et réalisation de nouvelles applications informatiques.

De formation supérieure (grandes écoles ou MIAGE) les candidats devront faire preuve de dynamisme et d'une grande rigueur intellectuelle.

Leur expérience du secteur financier-bancaire sera indispensable. Connaissance BULL DPS 7 (IDS 2, SINDIA) appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel, BICM, 15, rue des Pyramides, 75001 PARIS.

BICM

CONTESSE

Administration recherche

RESPONSABLE DE LA FORMATION DES INFORMATICIENS

Mission :

identification des besoins, plans de formation, organisation des actions nationales ou régionales, évaluation des résultats.

Cible :

1.200 informaticiens et plusieurs centaines de correspondants informatiques.

Environnement technique de premier plan : temps réel, bases de données, télématique.

Profil :

ingénieur grande école scientifique ou de gestion ou de formation universitaire équivalente, 5 ans minimum d'expérience informatique de préférence dans des fonctions identiques.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous nº 8.314 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

INGÉNIEURS BUREAUX D'ÉTUDES

Société de plus de 2000 personnes, filiale d'un groupe de notoriété internationale, notre activité s'exerce dans le domaine des biens d'équipement électromécaniques. Nous recrutons des

INGENIEURS DE FORMATION [redacted] OU [redacted]

débutants ou justifiant d'une première expérience de quelques années.

Après une période de formation, vous aurez la responsabilité d'un groupe d'études. Vous menerez à bien des projets de recherche et de mise au point de nos produits.

Rapidement, en fonction des résultats obtenus, vous pourrez prendre la responsabilité d'un bureau d'études.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne.

Veuillez adresser vos dossiers (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 4584 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui nous les transmettra.





IMPORTANT ORGANISME
A DIMENSION NATIONALE
recherche pour PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR ou CHEF DE PROJET

Connaissance série B20
Connaissances BASIC, COBOL, PASCAL.
Notions télécommunication, serveur, gestion de mutuelles et d'œuvres sociales seront un plus.

Votre fonction : au sein de groupes d'utilisateurs, contact constructeurs, développement package, installation et télémaintenance.

Vos atouts :
- bonne expérience SSCII, - bonne approche technico et support, - facilités d'adaptation, - imaginatif, - créatif.

Poste à pourvoir rapidement.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et prét. s/réf. 20203 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Usine de Construction Electrique
(1000 personnes) située en Normandie recherche pour Bureau de Calcul

INGENIEUR DEBUTANT

SUP. ELEC ou équivalent

Poste évolutif.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., avec photo sous réf. 19853 à :
CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 *qui transmettra*

TOSHIBA

Leader mondial des micros-ordinateurs portables
avec une gamme complète de compatibles professionnels
crée sa filiale informatique France et recherche

Ingénieurs Commerciaux

Vous avez une formation supérieure... mieux encore un diplôme d'une Grande Ecole de Commerce (**HEC, Sup. de Co,...**). Vous avez fait vos preuves : 1 à 5 ans dans la vente de micros ou de produits informatiques. Les distributeurs, vous connaissez... et vous êtes ambitieux, autonome, tenace.

Nous saurons vous motiver. Nous vous confierons le suivi et le développement de notre **réseau de revendeurs** (120 actuellement) et un rôle d'appui dans la pénétration des **grands comptes.** Votre croissance sera la nôtre : rapide et solide.

Ingénieur Commercial Imprimantes

Responsable ligne de produits

Vous avez une solide formation (Ingénieur ou Universitaire). Vous connaissez bien le marché des imprimantes, la distribution, bref, vous êtes du "milieu"... et vous avez des idées pour être plus présent, plus performant, plus convaincant que les autres.

Nous vous attendons. Nous vous confierons la responsabilité de la **commercialisation** de notre gamme auprès des grossistes et distributeurs. En fonction de la stratégie que vous nous aiderez à mettre en place, dans le cadre d'un plan **marketing** que l'on définira ensemble, vous trouverez votre place et nous la nôtre... de préférence n° 1.

Votre niveau **d'anglais** est bon (Société internationale oblige !), vous voulez rejoindre une équipe performante où rien n'est encore joué (des postes à **responsabilités** seront à prendre), vous ne comptez ni votre temps, ni vos pas, vous êtes **mobile** sur tout le territoire même si votre base est à Puteaux.

Un challenge, une rémunération liée à vos résultats : 350 KF, un salaire à votre portée... Cela vous tente ?

Adressez vite votre dossier de candidature sous réf. 217/M et 227/M à notre Conseil — YK YVES KERNEVEZ CONSULTANTS
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

SYNAPTEL

Société d'Ingénierie en Electronique
recherche dans le cadre de son expansion des

ingénieurs

DEBUTANTS OU CONFIRMES

dans les domaines suivants :
- **micro informatique industrielle,**
- **électronique professionnelle,**
- **métrologie,**
- **télécommunications.**

Compétences **MATERIEL** nécessaires et **LOGICIEL** vivement souhaitées.

Ils seront amenés à prendre en charge des réalisations complètes au sein d'équipes motivées et dynamiques.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à
SYNAPTEL
185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly
(référence SY87/1)

Société développant des Applications sur VAX, recherche

CHEF DE PROJET CAO

FORTRAN indispensable.
Merci d'envoyer candidature, sous réf. 5377 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

INGÉNIEURS ENSAM-NSI
Génie mécanique, connaissances informatiques.
Débutants ou expérimentés.
Env. CV SPRAS E.T.T.
100, bd Voltaire, PARIS-XI[e].

1°) ATS et TECHNICIENS SUPÉRIEURS

ÉLECTRONIQUE

Exp. haute fréquence appréciée ainsi que tube à vide souhaitée.
2°) ATS ÉLECTRONIQUE
BTS-DUT, connais. langue anglaise appréciée-domaine hardware micro-informatique.
DIXITT ETT 42-71-23-60
3, r. Cunin-Gridaine, Paris-3[e].

Pour Paris et région parisienne

INGÉNIEURS et BTS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS
INSET ETT 42-33-38-25.
93, bd Sébastopol, Paris-2[e].

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

DIVISION BATTERIES AUTOMOBILES FULMEN
1[er] fabricant français d'accumulateurs au plomb - 2 500 personnes - C.A. 1,3 milliard.
Poste situé en proche banlieue nord-ouest.

Nous CREONS le poste

INGENIEUR QUALITE

ENSAM, ICAM, ECAM, etc.

Agé de 28 ans minimum, vous avez une formation d'Ingénieur et une première expérience qualité ou fabrication ou méthodes. Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

Après formation aux produits et aux méthodes, nous vous proposons la **RESPONSABILITE COMPLETE** de la poursuite de l'amélioration de la qualité des batteries destinées aux constructeurs automobiles. En relation étroite avec ceux-ci, le Service qualité contrôle des usines, les Directions Technique et Marketing au Siège, vous serez chargé notamment de :
- veiller à l'application effective des normes et procédures de qualité ;
- analyser les résultats à tous les stades et proposer des mesures correctives ;
- participer aux etudes de capabilité et fiabilité prévisionnelles pour tout nouvel équipement ;
- créer et animer des groupes de qualité integrée dans l'usine ;
- développer - en totalité - un système de saisie automatique en temps réel et de traitement de données.

RATTACHE AU DIRECTEUR QUALITE, VOUS SEREZ A TERME, AMENE A DEVENIR SON ADJOINT.

Courts déplacements en France et en Grande-Bretagne.

GROUPE CGE

Veuillez écrire, sous référence M, en précisant votre salaire actuel à Madame C. THIELIN Responsable Recrutement Cadres - C.E.Ac - 18, quai de Clichy - 92111 CLICHY. Discrétion et réponse assurées.

REGION SUD-EST

Entreprise de pointe, spécialisée dans les réseaux de COMMUNICATION recherche

INGENIEUR

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans les domaines des télécommunications.
Une connaissance des PROTOCOLES X 25 et TRANSPORT SESSION/OSI est nécessaire, et du langage C souhaitée.
Vous aurez comme fonction le développement de produits logiciels.
Adresser dossier de candidature (CV et photo et prétentions) sous référence 10632 à Média-System, 29 La Canebière, 13001 MARSEILLE qui transmettra.
Discrétion assurée.

média-system

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute pour son Centre de Recherches de MARNE-LA-VALLÉE :

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire d'un DUT OU BTS Informatique pour seconder Ingénieur Système au sein d'une équipe de 5 personnes

CONNAISSANCES EXIGÉES :
- systèmes d'exploitation ;
- langages FORTRAN, C ;
- notions d'électronique.

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- système VAX - VMS digital ;
- système UNIX.

Déplacements à prévoir à PARIS et en Province

Adresser C.V. détaillé à :
M. Jacques RILLING - C.S.T.B.
84, avenue Jean-Jaurès
77420 MARNE-LA-VALLÉE.

Importante Sté micro informatique recrute pour Paris et Bordeaux

INGÉNIEURS

(INSA, ESME...)
Merci d'envoyer C.V., photo et prét. à M.L.D.
M. LAMARRE
96, bd Richard-Lenoir
75011 PARIS.

MECANIQUE ET INFORMATIQUE : UN BON DEPART POUR UNE CARRIERE D'INGENIEUR !

THOMSON BRANDT ARMEMENTS, au sein de la Branche Systèmes et Armes, a pour vocation la conception, la réalisation d'armements terrestres, aéroportés et de munitions intelligentes. C'est dans ce domaine, très porteur, qu'elle axe son développement, en utilisant des techniques de pointe et en réalisant les investissements nécessaires.
Son activité est internationale et fortement exportatrice. Elle dispose d'equipes importantes de recherche dans son unité de la Ferté Saint Aubin. Elle souhaite les renforcer par

UN INGENIEUR D'ETUDES

Centrale, Sup 'Aéro

Au sein du service calculs, specialisé dans la réalisation de projets complexes, il aura, en relation avec les services de conception, la responsabilité du développement de programmes : calculs de surface en trois dimensions, calculs d'écoulements de fluide et thermique etc... Par sa fonction, il sera amené à participer à l'ensemble des études en cours au sein de la direction technique.

Vous êtes ingénieur mécanicien diplômé avec des connaissances en mécanique des structures, thermique mais aussi informatique ; vous êtes débutant ou avez jusqu'à trois ans d'expérience. Nous vous offrons la possibilité d'exprimer vos qualités techniques mais aussi relationnelles au sein d'un groupe offrant de réelles possibilités de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M34/1270 X à notre conseil EGOR TECHNOLOGIES 125, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

THOMSON BRANDT ARMEMENTS  **THOMSON**

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche pour diriger sa filiale
«AUTOMATISME INDUSTRIEL»
SIEGE PARISIEN

INGENIEUR

HAUT NIVEAU

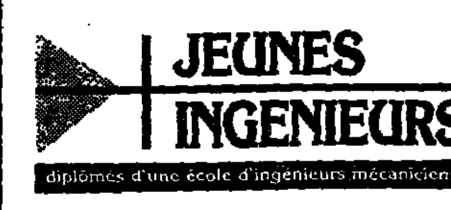
Vous avez une formation électrotechnique et électronique et au moins 5 ans d'expérience dans la gestion d'une PMI (100 personnes), ou équivalent.

Vous possédez une expérience commerciale internationale.
La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Merci de nous adresser CV, photo et prétentions sous référence 17161 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS cédex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Importante société Midi-Pyrénées recherche



diplômés d'une école d'ingénieurs mécaniciens

Statut cadre. Salaire motivant, mobilité exigée.
Poste évolutif - voiture fournie.
Merci d'adresser un dossier de candidature complet : CV, photo, prétentions, lettre manuscrite à : Média-System, Réf. 2280, 6 Place Henry Russell 31400 Toulouse, qui transmettra.

JEUNES INGENIEURS

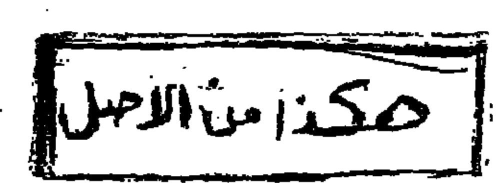
Une entreprise routière répond à vos aspirations d'entrepreneur

Groupe COMPAGNIE GENERALE DES EAUX CAMPENON BERNARD — **VIAFRANCE** — C.A. 2 000 MF, 3 000 personnes

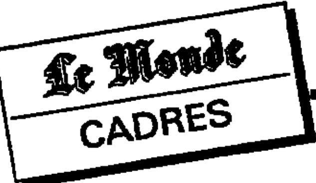
Des réalisations diversifiées :
construction de routes et autoroutes - réseaux divers - sols industriels - revêtements spéciaux.
Aménagements urbains et paysagers - Terrains de Sports et de Loisirs.
50 Etablissements autonomes et filiales ancrées dans l'activité économique des régions.
Des responsabilités techniques, humaines, financières et commerciales.
L'enthousiasme de la jeunesse :
50 % de nos Ingénieurs diplômés ont débuté leur carrière depuis moins de 5 ans.

Ecrire avec C.V. et photo à B. POUILLY - **VIAFRANCE**
92/98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY Cedex.

Pierre Lichau



مكتبة من الاهل



GERER NOTRE LOGISTIQUE INTERNATIONALE

Reconnus comme l'un des leaders mondiaux pour la performance et la technicité des équipements sophistiqués que nous réalisons en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec 70 % de notre C.A. à l'export.
Notre vocation internationale implique des objectifs ambitieux concernant la qualité de notre Service Après-Vente. Nous recherchons pour les réaliser des :

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES D'INGENIEURS OU DE COMMERCE

Intégrés dans une équipe d'ingénieurs vous participerez à l'optimisation des performances de notre Centre International de Pièces de Rechange, notamment :

- au développement et à la mise en œuvre de méthodes de gestion prévisionnelle des stocks adaptées à un système de distribution diversifié (international, national, régional).
- au perfectionnement et à la gestion de la définition des besoins et du traitement de l'information dans une optique de fiabilité et de rentabilité.

Vous avez de préférence une première expérience professionnelle en logistique, gestion de production, ou contrôle de gestion, acquise dans un contexte industriel de technologie de pointe.

Débutants, nous pouvons vous proposer des opportunités, si vous avez cependant une connaissance des systèmes de gestion informatisée.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Poste basé dans la proche banlieue Nord de Paris.



THOMSON CGR

Merci d'adresser votre C.V. sous la Réf. DAV/376/LM à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

PARIS QUARTIER CLICHY

Importante Holding Industrielle cherche pour sa branche "prises de participations" :

DIRECTEUR DU SERVICE JURIDIQUE HF

Personnellement chargé de l'organisation juridique (assemblées générales, droit des sociétés, contrats, brevets, etc...) des différentes sociétés rattachées à la holding, ainsi que d'un rôle de conseil.

Ce poste suppose un haut niveau technique en droit des sociétés, appuyé sur une expérience réussie acquise dans un cabinet juridique ou le service juridique d'une entreprise très diversifiée.

Il peut représenter une opportunité exceptionnelle pour un candidat intéressé par des responsabilités immédiates et autonomes.

Salaire motivant en fonction de l'expérience.

FIDAL PARIS

Ecrire avec C.V. et prétentions, à : Madame D'ORNANT 18 Bis rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret

Grands projets spatiaux

3 POSTES D'INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ou premières expériences)
Diplômés d'une grande école

- recherche de trajectoires, études des phases de décollage, simulation pilotage.
- Simulation sur environnement IBB et Fortran.

Les candidatures sont à adresser à :
DATATRAME : 42, rue Saint-Lambert, 75015 Paris.

Entreprise de services recherche

ASSISTANT(E) DE GESTION

MISSION :
- Intégrer le système de gestion informatisé ;
- Assurer le traitement de l'information ;
- Collaborer au développement de la fonction au sein de l'équipe.

PROFIL :
- DUT contrôle de gestion ou équivalent ;
- Bonne capacité relationnelle ;
- Sens de l'organisation ;
- Rigueur et disponibilité ;
- Connaissances en informatique souhaitées.

Adr. c.v. et photo, réf. 8 633 M à BLEU CONSEIL, B.P. 86, 94303 VINCENNES CEDEX.

VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE

RECRUTE

Un directeur

POUR SON ACADÉMIE DE MUSIQUE

- Bon pédagogue, bon organisateur, ce directeur sera chargé de développer l'enseignement de la musique.
- Il doit être doté d'une solide qualification musicale, d'une réelle disponibilité et d'une grande aptitude à la communication.
La connaissance de la réalité communale est un élément déterminant de la sélection.

Envoyer candidature et c.v. à Monsieur le Maire, B.P. 19, 59411 COUDEKERQUE-BRANCHE CEDEX.



INGENIEUR B.E.

Notre Société, située en région NORD (proche de la métropole Lilloise), filiale du groupe Bernard TAPIE, leader sur son marché, recherche un INGENIEUR Bureau d'Etudes en biens d'équipements commercial et industriel.

Ce poste s'adresse à un candidat dynamique, justifiant d'une expérience d'au moins 7 ans et ayant des connaissances métrologiques et des normes en général.

Vous assurerez une étroite liaison avec le service EXPORT et lui apporterez votre appui technique. En ce sens, vous serez appelé à de fréquents déplacements, mais de courte durée, à l'étranger.

En contact permanent avec les services d'instruments de mesures étrangers, la langue ANGLAISE est indispensable : écrit, parlé, technique. Une seconde langue étrangère serait très appréciée.



Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prét.) à la Direction du Personnel TESTUT 855, rue de l'Horlogerie 62400 BETHUNE

CONTESSE

THOMSON SEMICONDUCTEURS

un INGENIEUR PRODUIT pour notre marché télécommunications

Définir les fonctions électroniques réalisables en technologies hybrides pour des applications télécommunications (commutateurs téléphoniques, radio, téléphonie,...)

Analyser le marché et la concurrence, participer à la stratégie produits, assurer le support technique aux ingénieurs commerciaux (Europe, Amérique du Nord) et assurer la promotion technique auprès de nos grands clients internationaux.

Voilà les aspects essentiels de la fonction d'ingénieur produit qui s'adresse à un ingénieur électronicien possédant 2 à 5 ans d'expérience en télécommunications (composants ou équipements) en particulier en téléphonie.

La taille et la croissance de notre société sont une garantie d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91486/LM à THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



SCHENECTADY DE FRANCE

Société française de 120 personnes, appartenant à un groupe multinational d'origine américaine, implantée dans le Nord de la France (proche de la métropole Lilloise), renforce son service

RECHERCHE - DEVELOPPEMENT VERNIS ISOLANTS

et propose à un INGENIEUR ou TECHNICIEN DE FORMATION SUPERIEURE EN CHIMIE le poste de

CHEF DE GROUPE

Agé de 30 ans minimum, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en chimie organique.
La connaissance des vernis isolants ou produits apparentés serait vivement appréciée.
D'esprit ouvert sur l'extérieur, orienté marketing, vous êtes aussi doté d'un tempérament de chercheur performant.
Ce poste requiert impérativement une bonne pratique courante de l'ANGLAIS pour dialoguer avec la Maison-Mère et les sociétés apparentées.
La connaissance de l'outil informatique est souhaitée.
La rémunération sera fonction de l'expérience et de la formation.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, photo et prét. à : J. GELON, Responsable des Relations Humaines et Sociales, SCHENECTADY de FRANCE, B.P. 237, avenue George Washington, 62404 BETHUNE Cedex.

Votre avenir avec



Filiale de CAP GEMINI SOGETI, Premier groupe européen de services informatiques, spécialisée dans la conception, le développement et la distribution de progiciels.

Ingénieur système

En étroite collaboration avec nos ingénieurs commerciaux, vous interviendrez auprès de notre clientèle pour démontrer notre produit, la mise en place et le suivi des progiciels en clientèle, la formation et le support des utilisateurs.

VOTRE PROFIL :
- environ 28-30 ans,
- formation supérieure, BAC + 2,
- connaissance approfondie des grands systèmes,
- expérience IBM (43xx, 30xx) sous V.M. ou D.O.S./V.S.E. ou M.V.S./XA,
- goût des contacts et esprit d'équipe,
- sens de la communication,
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un produit reconnu sur le marché français (250 sites installés),
- une formation de qualité (France et Etranger),
- l'assise et les ressources d'un groupe international de premier plan,
- l'intégration au sein d'une équipe dynamique et compétente,
- de réelles possibilités d'évolution,
- des conditions de travail motivantes.

Intéressés par ce poste basé à PARIS, adressez lettre, CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la référence 52.670 M, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

BANQUE INTERNATIONALE - PARIS 8e

recherche

Traducteur Professionnel H/F

Français-Allemand / Allemand-Français

Spécialisé dans la terminologie économique financière, comptable et bancaire.
Expérience 3 à 5 ans dans secteur économique ou financier de préférence.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 651 à M. A. DANNENBERGER
CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS
qui vous garantit la discrétion

L'informatique bouge gardez le contact

- Professionnels de l'informatique, vous souhaitez retrouver une situation ou donner une nouvelle impulsion à votre carrière, en fonction d'opportunités motivantes.
- Concordances, entre autre spécialisé dans les métiers de l'informatique depuis plusieurs années, compte désormais dans son équipe

Danielle MUSSARD-CHASSOT
Consultant Informatique

- Nous traitons en permanence des postes de Directeurs Informatique, d'hommes systèmes, de chefs de projets, d'analystes-programmeurs, etc... Prenez contact !

Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon
Tél 78.63.65.60

Concordances

Sté d'ingénierie informatique recherche pour renforcer ses équipes de développement

INGÉNIEUR C SOUS UNIX

PROGRAMMEUR FORTRAN

Contacter Mme Landois au 43-77-42-45.

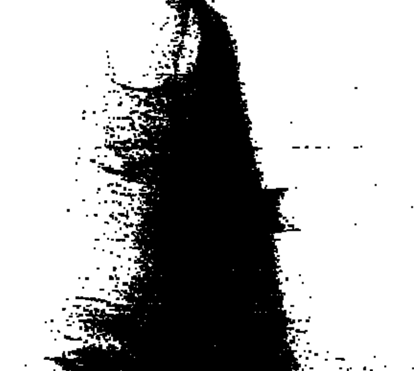
2 INGÉNIEURS CHERCHEURS EXPÉRIMENTÉS

Double profil logiciel-matériel.

Connaissances requises :
- Electronique numérique rapide (processus rapides, mémoires vidéo, rapping haute densité...);
- Architectures parallèles ;
- Traitement d'images. Et si possible OS 9, VME, langage C.

Contrat 18 mois,
embauche à durée indéterminée probable.

Adresser c.v. et prétentions :
Louis ROS ESIM/ISMEA/IMT
28, rue des Electriciens, B.P. 64
13375 Marseille Cedex 12.



MEMOREX, un partenariat à long terme

Avec ses périphériques compatibles IBM, avec ses supports magnétiques (disquettes, bandes, cartouches), MEMOREX représente la "solution produit".

Avec un marketing de pointe, un service clientèle mondial, avec ses 25 ans d'expérience de l'industrie informatique, avec sa surface financière, enfin, de leader industriel, MEMOREX représente l'investissement à long terme idéal.

Plusieurs milliers d'hommes et de femmes compétents répartis sur vingt-six pays. Des liens de distribution partout dans le monde. C'est la garantie de professionnalisme MEMOREX.

Fin 1986. Une nouvelle équipe dirigeante est mise en place. Elle crée aujourd'hui la structure de sa Filiale Internationale en France et recherche des Ingénieurs ou E.S.C. de haut niveau, justifiant d'une expérience confirmée et réussie de leur fonction dans l'industrie informatique.

4 RESPONSABLES MARKETING

- IMPRIMANTE IMPACT
- IMPRIMANTE NON IMPACT
- SPECIALISTE MARCHE SYSTEMES 34, 36, 38
- SPECIALISTE MAINTENANCE HARD.

Pour prendre en charge, dans chaque famille de produits concernée, les études de marché, la définition de la gamme, le contrôle des coûts, et stratégie de lancement, l'aide à la vente, la stratégie de distribution...

2 RESPONSABLES SUPPORT IMPRIMANTE HARD

EXPERIENCE COAX ET TWINAX 34, 36, 38 INDISPENSABLE

Pour aider les différentes directions dans leurs relations avec les fournisseurs, les usines, ainsi que dans le maintien des imprimés et documentations techniques.

2 RESPONSABLES PREVISIONS ET STATISTIQUES

Chargés de la gestion des commandes auprès des usines et des fournisseurs. Véritables interfaces auprès des directions de pays, vous saurez gérer leurs prévisions, les commandes et la répartition des livraisons pour leur clientèle.

1 RESPONSABLE CATALOGUE V.P.C. INTERNATIONAL

70 pages quadri, plus de 1 000 références, tirage à 300 000 exemplaires. Vous concevrez, rédigerez, mettrez en pages le catalogue, dont vous superviserez photogravure et impression.

Tous ces postes, basés à Levallois, requièrent une grande disponibilité et, bien entendu, l'anglais courant est indispensable. La pratique d'une troisième langue serait appréciée.

Direction des Ressources Humaines,
Catherine Rottiers-Fougère,
3-5, rue Maurice-Ravel, 92300 Levallois.

MEMOREX
INTERNATIONAL

Organisation et Publicité

Dans le cadre de l'extansion de ses activités en France,
PNC FINANCIAL CORP,
recherche pour sa filiale
PITTSBURGH NATIONAL BANK-PARIS,

Exploitant de clientèle

GRANDES ENTREPRISES

De formation supérieure, il devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire et posséder une connaissance approfondie de la langue anglaise. (Réf. EC)

Gestionnaire de crédits en devises

CLASSE III

Agé d'environ 30 ans, le candidat devra avoir une bonne formation bancaire et comptable (niveau BP), une expérience de 3 ans minimum dans le poste et posséder une bonne pratique de l'anglais. (Réf. GC)

Comptable bancaire

CLASSE III

Le candidat devra avoir des notions des états de la Commission Bancaire et des statistiques Banque de France, et avoir déjà contribué à l'élaboration de la déclaration fiscale. La pratique de l'anglais sera appréciée. (Réf. CB)

Si vous êtes intéressé par l'un des postes ci-dessus, merci d'adresser votre C.V. avec photo et prétentions, sous la réf. choisie, à l'attention de Madame Jackie HUBBARD - P.N.C. - 20, place Vendôme - 75001 PARIS.

THOMSON COMPOSANTS

Une technologie en pleine évolution, un CA de 6,3 Milliards, 15.000 personnes, 25 usines, 10 filiales internationales, une fonction financière décentralisée et animée par une équipe performante s'appuyant sur des outils sophistiqués, voilà le cadre que nous offrons à notre futur

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Au sein du service Budget et Contrôle de Gestion et en liaison avec les usines et filiales françaises et étrangères, vous avez les missions suivantes :
- analyser les résultats de gestion, les budgets et les plans à moyen terme des unités de notre principal secteur d'activité,
- être le garant de l'application des procédures de contrôle de gestion et participer à l'élaboration des nouveaux projets,
- suivre les investissements et valider leurs justifications financières.

Nous souhaitons confier ce poste qui suppose rigueur, esprit de synthèse et capacité d'intégration à un diplômé d'école supérieure de commerce - HEC, ESSEC, ESCP... ou ingénieur + MBA - qui justifie d'une expérience de 4 ans environ dans un contexte international en entreprise ou dans un cabinet d'audit. C'est le numéro 2 du service que nous recherchons, par conséquent le succès à ce poste débouche sur une évolution rapide. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91496/LM à THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

THOMSON
COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

LA VILLE DE SAINT-QUENTIN
recherche

UN INFOGRAPHISTE

de formation mixte informatique et artistique. Niveau BAC + 4/5.
Pour son Centre de Ressources Informatiques et de Création et son atelier de Créations Visuelles.

Il sera chargé de :
- Travailler sur une palette graphique (création d'images, images de synthèse, etc.).
- D'introduire l'informatique graphique dans le réseau industriel local.

Envoyer C.V. + photo à :
monsieur le Sénateur-Maire
Place de l'Hôtel de Ville
BP 345. 02107 St-Quentin Cedex.

MEDIA PA

S.T. Dupont

Responsable entretien Travaux Neufs
près d'Annecy

Notre Centre Industriel dispose de moyens de production modernes et importants ainsi que des installations nous permettant de lier l'efficacité a la qualite. Nous recherchons pour developper de nouvelles installations et assurer le fonctionnement des installations existantes, le RESPONSABLE DES SERVICES OUTILLAGE, ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS.
La capacité à gérer un important budget de fonctionnement, l'aptitude à coordonner et organiser l'activité d'un service important, ainsi que les qualités d'animation, de management et de relation avec les autres services de l'Etablissement seront determinants dans notre choix.
Une formation mécanique superieure (A.M., CENTRALE...) ainsi qu'une première experience reussie au sein d'un service Entretien ou Méthode sont indispensables.
Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 260 M ou transmettez-le a CV PLUS en composant le 36-15 code CV PLUS sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice R.A.
Centre d'affaires La PART DIEU 44, rue de la Villette 69003 LYON.

GRANDE VILLE DE PROVINCE

homme de terrain et de communication

Nous sommes un important groupe international en expansion. En France, nous employons 3 200 personnes et réalisons un C.A. de 1,8 milliard de F.

Nous recherchons, pour l'une de nos usines située dans une grande ville de province au nord de la région parisienne, un **CHEF DU PERSONNEL**.

Vous serez responsable auprès du Directeur de l'usine de la gestion du personnel d'un établissement de 700 personnes.

A environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez une première expérience de 3-5 ans dans la fonction personnel (de préférence en milieu industriel). Vos qualités de contact, de dialogue et d'animation font avant tout de vous un homme de terrain et de communication.

Votre réussite à ce poste pourra vous faire évoluer vers diverses autres fonctions au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + C.V., s/réf. 4561/LM), à

MEDIA P.A. 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
La Direction de l'Organisation Technique recherche deux :

INGENIEURS ANALYSTES

● MVS/XA-CICS ● GCOS8-DM IV/TP

de formation supérieure informatique (BAC + 4 minimum), justifiant d'environ 5 ans d'expérience, si possible dans un organisme bancaire, pour participer à la mise en œuvre du SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE NATIONAL qui concerne 15 Centres techniques équipés de matériels de grande puissance.
La mission consistera, au sein de la filière IBM ou BULL, à participer à la définition des environnements sur lesquels s'appuieront les futures applications nationales.
Ils seront chargés : ● d'élaborer, planifier et coordonner des standards techniques liés à la mise en place d'un futur Atelier de Génie Logiciel National ● de définir des procédures de maintenance et de suivi de la qualité du service.
Ces responsabilités s'exerceront en étroite collaboration avec les organismes concernés. Déplacements de courte durée en province.

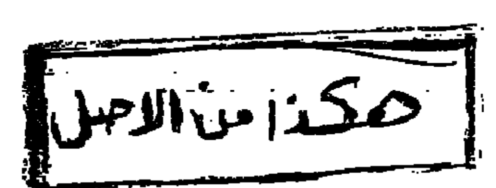
La Direction des Etudes, département informatique d'aide à la décision, recherche un

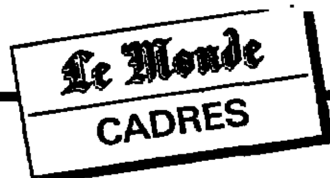
GESTIONNAIRE BASE DE DONNEES

de formation supérieure (BAC + 4), justifiant de 2 à 3 ans d'expérience minimum dans un environnement DIGITAL (VAX 780). Des connaissances en économie sont souhaitées.
Vous serez chargé : ● de définir avec les différentes Directions du CENCEP les extensions des bases de données destinées à l'ensemble du réseau des Caisses d'Epargne ● de proposer, mettre en place et maintenir les outils et logiciels s'intégrant dans l'environnement existant (VAX/VMS)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C V., photo et prétentions en précisant le poste choisi, au CENCEP 5, rue Masseran 75007 PARIS

Organisation et Publicité





Le Monde
CADRES

PARTICIPEZ A LA QUALITE DE NOTRE FORMATION

Reconnus comme l'un des leaders pour la performance et la qualité des équipements sophistiqués que nous réalisons en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec 70 % de notre C.A. à l'export.
Nous développons une politique de formation adaptée à l'évolution constante des technologies de pointe et nous recherchons un :

INGENIEUR FORMATION

Vous participez à la conception de stages de perfectionnement destinés à nos équipes techniques (définition des besoins, rédaction de documents pedagogiques), en étroite relation avec nos services études et supports techniques. Vous organisez, animez et évaluez les sessions de formation. Des interventions auprès de nos filiales nécessitent des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Vous avez une formation d'ingénieur électronicien ou acquis une spécialisation dans ce domaine.

Votre expérience préalable de formateur soit interne à une entreprise, soit en tant que support technique auprès d'une clientèle nous intéresse tout particulièrement.
Vous pratiquez couramment l'anglais, de bonnes connaissances en espagnol seraient également un atout.

Nous assurons votre formation à la spécificité de nos produits.

Ce poste est basé en région parisienne.



THOMSON CGR

Merci d'adresser votre C.V. sous la réf. DAV/490/LM à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens - 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT



Au sein de DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
(4milliards de Francs C.A., 1300 personnes, 3 usines, 2 établissements)
le Département Protection des Cultures connaît un développement rapide.

Afin de renforcer notre force de vente de produits phytosanitaires en diverses régions, nous souhaitons recruter durant l'année 1987 des

INGENIEURS AGRI-AGRO

pour la fonction **Ingénieur de Région**

vous aurez à :

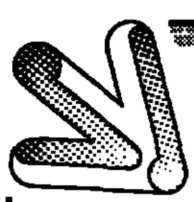
- Promouvoir les produits et participer à l'effort de l'équipe de ventes sur le territoire assigné.
- Contribuer au lancement des produits nouveaux.
- Former et informer, assister et conseiller les membres de l'équipe de ventes, les prescripteurs, etc.

Une première expérience du marché de l'agrofourniture (phyto, semence, engrais), et une formation viti-arbo ou grandes cultures est nécessaire.

Nous vous offrons une rémunération motivante, des avantages sociaux importants, de réelles possibilités d'évolution facilitées par votre maîtrise de l'anglais.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. - Service du Personnel
137, rue de l'Université - 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT



Profession : chargé de clientèle

Nous sommes une banque nationale de premier plan fortement implantée à Paris et en province.

Pour accroître notre progression, nous recrutons pour plusieurs VILLES DE FRANCE, des chargés de clientèle :

- **ENTREPRISES** ____ *référ. MEN*
- **PARTICULIERS** ____ *référ. MPA*

Diplômés d'une Ecole de Commerce, vous pratiquez ce métier depuis 2/3 ans et vous avez eu l'occasion d'en explorer toutes les facettes.

Vous êtes un homme de terrain, soucieux du contact et **vous êtes impatient de prendre des responsabilités**. Nous vous offrons l'opportunité d'évoluer en tant que **Responsables de Clientèle.** Intéressant, non ?

Cette évolution exige non seulement des compétences techniques, mais aussi des aptitudes à la gestion et à la négociation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en rappelant la référence ci-dessus à notre Agence Conseil PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris. Les dossiers seront étudiés en toute discrétion.

Les Laboratoires UNICET

Filiale Française du Groupe Pharmaceutique
SCHERING CORPORATION U.S.A.

recherchent pour leur Secrétariat Général

UN(E) JURISTE

Titulaire d'un DESS de droit des Affaires, maîtrisant parfaitement la langue anglaise, il (elle) a une expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne où il (elle) aura acquis la pratique de l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise :

- les aspects contractuels, le contentieux, la vie des sociétés, la propriété industrielle, les assurances...

La capacité de proposer et de mettre en œuvre des solutions juridiques répondant aux problèmes pratiques de l'entreprise est indispensable pour réussir à ce poste.

Adresser lettre manuscrite et C.V.
sous référence : 8730 M
Laboratoires UNICET
Département Recrutement
92, Rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET

HAVAS CONTACT

Importante société
de transports maritimes,
filiale de 2 grands groupes français
recherche pour ses services commerciaux un

COLLABORATEUR HF

âgé(e) de 25-30 ans, formation BAC + 2 ou 3. Expérience confirmée du shipping ou du commerce international, parlant couramment l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. **4983**, qui seront transmis par :



Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Brie

recherche
pour son Siège à **MEAUX**

UN COMPTABLE

DÉBUTANT ou CONFIRMÉ

Profil : DECS complet ou en cours.
Connaissances fiscales sérieuses.
Esprit rigoureux d'analyses et de synthèse.
Sens du contact et de la pédagogie.

Les candidatures, C.V. et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du C.A.
BP 205 - 77101 MEAUX

bleu

Société d'Ingénierie Energétique

(50 personnes) recherche

1 INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

Ayant une première expérience de suivi et de réalisation de systèmes automatiques.

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN CONFIRMÉ

Possédant bonnes connaissances en MT/BT.
Poste technico commercial et suivi de réalisations.

Adres. C.V. avec prétentions à :
SFEE — « Tour Essor 93 »
14-18, rue Scandicci,
93500 PANTIN.

VILLE DE
LA ROCHE-SUR-YON
50 000 HABITANTS

recherche

RESPONSABLE DE SON SERVICE INFORMATION

pour mettre en œuvre
la Politique Municipale
de Communication.

Cand. et c.v. à adresser à
MONSIEUR LE MAIRE
hôtel de ville
85021 La Roche-s/Yon Cedex.

UNIVERSIT. DE COMPIÈGNE
DIVISION POLYMÈRES
ET COMPOSITES
recherche

UN INGÉNIEUR

avec DEA (génie mécanique option matériaux et structure. Etude du comportement mécanique de composites carbone epoxy de l'aéronautique).
A POURVOIR MARS 87

Env. c.v. à M. BENZEGGAH, univ. B.P. 233, 60200 Compiègne.

BRITANNICA INTERN.

DIVISION UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS(TRICES)
Tél. pour R.-VS 45-38-98-54.

LEADER MONDIAL
Cherche pour sa nouvelle filiale Française des dirigeants (bilingues allemand ou anglais) pour la distribution d'un système de reliure breveté. Goût des responsabilités, esprit d'initiative et un engagement total seront la base d'une collaboration fructueuse. Nous attendons avec plaisir votre candidature :
SWEDEX MASTER-BIND
MAINSTR. 85, D-4040
NEUSS, 21, RFA.

Ingénieurs diplômés

Dans le cadre de l'extension de ses activités «clés en main», le Groupe Dumez recherche pour sa filiale d'études d'ingénierie le GIE SEMED, des ingénieurs diplômés :

DEPARTEMENT Thermique-climatisation • Plomberie • Protection incendie

Expérience d'au moins 5 années en B.E.T. entreprise spécialisée.
Formation complémentaire au COSTIC ou aux U.S.A. très appréciée.
(réf. L M001).

DEPARTEMENT Génie Civil • Travaux Publics

Expérience d'au moins 5 ans en B.A. et B.P.
Formation complémentaire CHEBAP et/ou aux USA très appréciée.
Les candidatures de débutants de valeur seront examinées avec intérêt.
(réf. L M002).
Les candidats retenus intégreront l'équipe pluridisciplinaire en place au bureau d'études de Nanterre, chargée de tous les grands projets d'ingénierie «clés en main» que le Groupe réalise dans le monde.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable, ainsi qu'une ouverture et du goût pour l'utilisation de l'informatique scientifique.
Les postes sont susceptibles d'une rapide évolution tant sur le plan des responsabilités que sur celui des rémunérations.



Envoyer CV, photo et prétentions à G.I.E. SEMED, sous référence choisie, 345 avenue Georges Clemenceau. 92022 NANTERRE Cedex.

HAVAS CONTACT



Implanté à **ANGERS : Etablissement d'Etudes et d'Expérimentations, dépendant du Ministère de la Défense** recherche

Ingénieur responsable de la cellule Architecture Véhicules Blindés

(Calcul des Structures)

Homme ou Femme - 22 à 35 ans
pour son service Véhicules Blindés Chenillés.

Ce poste est destiné à un ingénieur issu d'une **école d'ingénieur** (ou équivalent).

- **Formation indispensable :** — mécanique des solides,
  — mécanique vibratoire,
  — *méthode des éléments finis,*
  — matériaux dont matériaux composites,
  — bases en informatique.
- **Langues :** — anglais : lu (indispensable) parlé (souhaité),
  — allemand : lu (souhaité).

Cet ingénieur sera responsable des études d'amont concernant l'architecture des véhicules blindés et des outils de développement de ces architectures.

La nationalité française est exigée.
Si cette offre vous intéresse, faites-vous connaître rapidement en écrivant à : **Monsieur le Directeur de l'E.T.A.S.**
BP 4107 - 49041 ANGERS Cedex. (Joindre C.V. + photo + prétentions).

Pierre Lichau



Un des leaders mondiaux de la connectique, recherche pour sa filiale française en forte progression, un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Rattaché au Directeur Général, vous serez chargé de **diriger l'ensemble des ateliers de production** (moulages, assemblages automatisés) ainsi que le service outillage.

Responsable de manière autonome de vos budgets (production, investissements, frais) et de vos objectifs, vous devrez organiser, coordonner et contrôler **la réalisation des programmes de fabrication** du point de vue des quantités, de la qualité et des délais.

Vous vous assurerez de **l'optimisation** permanente des **moyens de production** et serez responsable du programme de **réduction des coûts.**

Ingénieur diplomé Arts et Métiers, 35 ans environ, homme de terrain, vous possédez une expérience de production dans une PME - PMI utilisant les mêmes technologies.

Vous pourrez exprimer votre esprit d'initiative, votre capacité d'autonomie et votre aptitude au commandement au travers de ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Molex France Monsieur Danielo - 4, boulevard Arago BP 51 - 91320 WISSOUS.

AUDITEURS Débutants

Nous sommes la COFFRA (Compagnie Fiducialre Franco-Allemande), jeune et dynamique **société d'expertise comptable.**

Très spécialisés dans une clientèle de sociétés filiales allemandes, nous ambitionnons de devenir leader dans notre domaine. Pour faire face à notre expansion, nous recherchons des AUDITEURS DEBUTANTS.

Après une période de formation, l'audit et le commissariat aux comptes seront l'essentiel de votre mission très évolutive. Vous avez une formation Grandes Ecoles ou similaire (HEC, ESSEC, Sup. de Co., ESCP ...). La pratique de l'allemand est souhaitée. La connaissance de l'informatique vous aidera à réussir. Quelques déplacements sont prévus. Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. AD, au Dr Kurt SCHLOTTHAUER - COFFRA - 44, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS.

MEDIA PA



COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE



Le Monde CADRES



GENERALE SUCRIERE

Confiance Vitalité Equilibre

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE PERFORMANTE :

VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE DE NOTRE

DÉPARTEMENT INGÉNIERIE

DE NOTRE USINE DE MARSEILLE (500 personnes)

Vous avez un diplôme BTS ou IUT en génie mécanique, chimique, électricité, régulation et vos 5 premières années se sont déroulées en usine, votre souci de la qualité sera pour vous un atout.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 8 309
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER A PARIS

recherche pour son Département

ENGAGEMENTS

UN/UNE ANALYSTE DE CRÉDIT

Etablissement financier n° 1 sur son marché (Financement, Assurance et gestion de créances commerciales) offre à un/une jeune cadre AMBITIEUX (SE) et VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département des RISQUES

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, utilisant un outil technologiquement avancé, nous vous proposons de participer à la décision et à la surveillance de nos engagements dans un secteur économique déterminé

Outre un aspect Etude axé sur l'évolution économique et financière des entreprises du secteur, vous devrez développer les indispensables contacts nécessaires à la réussite de votre mission, que ce soit sur le plan national ou régional (Etablissements Financiers - Organisations Professionnelles - Institutions Publiques...)

Ce poste, PASSIONNANT, basé à Paris, mais avec des déplacements fréquents, requiert une formation supérieure, de type SUP de CO.

Une première expérience professionnelle dans un poste similaire est indispensable.

Nous recherchons une personnalité affirmée, animée de la volonté de s'investir dans un métier EXIGEANT qui requiert un véritable professionnalisme

La rémunération, suivant expérience, ne serait pas inférieure à 150.000 F/an + intéressement et participation

Envoyer C.V., photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8.135 M
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Ingénieur de formation avec 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de la petite mécanique, il devra allier de très solides compétences techniques avec des qualités relationnelles et une bonne créativité.

Lieu de travail : Région Fontainebleau.

Adresser CV et prétentions à Madame PIRCHENFELLNER - BRITAX GECO S.A.
1, route d'Héricy, 77870 VULAINES/SEINE.

CONTESSE

Sodipan-Nokia, filiale d'un important groupe scandinave, poursuit sa forte croissance sur le marché français : 2e transformateur de papiers sanitaires et domestiques, implanté sur 6 unités de production, 750 personnes.
CA : 800 MF
Recherche :

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Vous avez :

- *28/35 ans.*
- *Une formation d'ingénieur (Centrale, Supelec, Ensimag...).*
- *Une expérience de 5 à 7 ans sur moyen ou gros système vécue, par exemple, au sein d'une SSCII ou d'une entreprise privée de taille moyenne.*
- *Une conception de l'outil informatique au service de l'utilisateur.*

Vous aurez :
la responsabilité de la mise en œuvre de notre schéma directeur et assurerez la coordination du développement de nos applications de gestion.

Vous participerez :
pleinement à l'évolution de nos moyens d'information en vous imposant au sein d'une équipe restreinte et dynamique.

Vous disposerez :
d'un matériel DPS 7 + 61 DPS et des logiciels SGBD, DG, LG4.

Poste disponible de suite et basé à Rouen

Adresser C.V., photo et prétentions à Sodipan Transformation B.P. 202 - 76304 Sotteville-lès-Rouen

SODIPAN NOKIA
Des hommes et du savoir-faire.

EXPERT-COMPTABLE RECHERCHE POUR TAHITI

UN RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

Entreprise de Presse
Homme 30 ans environ
- Titulaire du D.E.C.S.
- Expérience 2 à 3 ans.
- Anglais nécessaire.
- Contrat expatrié de 3 ans.

Env. C.V. à J.-M. NAVARRO Expert-comptable, 178, rue de COURCELLES, 75017 PARIS. Tél. pour r.-v. au 47-66-04-09.

SOCIÉTÉ A COURBEVOIE rech. pour tenir la

TRÉSORERIE UN COMPTABLE

- états mensuels
- prévisions
- rapprochements
160 m de CA. 7 banques.

Expérience indispensable d'une tenue de trésorerie

Ecr. s/s réf. 652 à CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

Entreprise de services recherche

ASSISTANT/E DE GESTION

MISSION :
- Intégrer le système de gestion informatisé.
- Assurer le traitement de l'information.
- Collaborer au développement de la fonction au sein de l'Equipe.

PROFIL :
DUT contrôle de gestion ou équivalent.
- Bonne capacité relationnelle.
- Sens de l'organisation
- Rigueur et disponibilité.
- Connaissances en informatique souhaitées.

Adr. C.V. et photo réf. 8.633 M à BLEU CONSEIL, BP 86 94303 VINCENNES CEDEX.

Association de gestion et promotion de la Formation

recherche

COLLABORATEUR

pour bâtir plan formation alternance avec entreprises, participer à des interventions pédagogiques pour jeunes adultes et coopérer à l'animation d'un atelier pédagogique

Env. C.V. et prétentions à : A.G.P.F - Mission locale Avenue du Général-de-Gaulle 78200 MANTES-LA-FOLIE.

LDC/MILTON ROY

1 ingénieur technico-commercial

au 1er mars pour Paris et l'Est de l'Ile-de-France.

Vous êtes un véritable professionnel de la vente de matériel scientifique plus particulièrement la HP une expérience réussie le prouve. Vous êtes introduit auprès de l'industrie, des centres de recherche privés et publics.

Alors adressez-nous une lettre manuscrite de candidature avec C.V. et photo.

SALAIRE MOTIVANT + commissions sur C.A.

LDC/MILTON ROY
15, rue Guyton-de-Morveau 75013 PARIS.

GROUPE DE PRESSE EN EXPANSION. PARIS

recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

avec exp. paie et législation sociale

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, sous n° 8.300 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre
Effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
Tél. pr rv : 45-00-24-03

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 26 ans niveau Bac A ch. place tps complet ou partiel, hôtesse, standardiste ou travaux bureau. Paris ou R.P. Tél. : 48-45-13-15.

J.F. cadre, 6 ans exp., fonctions juridiques en entreprise, dipl. d'études supérieures 3e cycle, formation mixte, droit privé, droit international souhaiterait rejoindre équipe performante et enthousiaste de juristes en entreprise, en cabinet, ou autres (Paris, rive gauche, seulement) Téléphone : 69-21-13-49 après 18 heures.

JEUNE HOMME 46 ANS CHERCHE TRAVAIL SAUF P.P. TOUS CONTINENTS
Ecrire sous le n° 1.013 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 35 a. ch. EMPLOI S/TABLEUR LOTUS 123.
Ecr. C. LAVERRE.
62, av. de Choisy, 75013 Paris.

Pharmacienne après cession officine ch. utilisation légale de son diplôme.
Etudie ttes propositions.
Ecrire sous n° 8.149 M Le MONDE Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. LICENCE BIOCH., DEA PHYSIO. NIV. DUT INFORMATIQUE. CH. REG. PARIS. POSTE DANS LABO DE RECHERCHE.
TÉL. : 48-38-41-60.

Secrétaire-sténo-dactylo Bil. angl. 6 ans expér. Ch. empl. fixe relat. public préf. Tél. : 47-88-03-60.

H. 34 A. RESP. ADM. FIN. DECS Rech. collab. temps part. ou ponct. Tél. : 40-06-19-50.

H. 34 ans, doct. ès lettres, assistant parlementaire, étud. ttes propos. sect. édition, presse, rég. Paris.
Ecrire sous n° 8.312 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme cherche place comptable chantier 2e échelon, responsable service paie, sérieuses références Libre de suite Téléphone : 45-42-57-78.

J.F. cherche emploi stable

STENODACTYLO

Paris ou banlieue Sud Téléphone : 69-24-77-78.

J.F. 35 a. dynamique, sérieuse ch. emploi bureau, réception, classement, accueil client, ou divers, même milieu hospitalier (agent hospitalier). Tél. à part. de 12 heures.

ou : 43-02-32-61.

LIBRE DE SUITE
Préavis licenciement économ.
DIRECTEUR CCIAL FACON S.A. (Antennes, antiparasites, autoradio, composants, 160 pers.)
- Dégagé d'un contrat non concur.
- Créateur réseau ccial FACON S.A. de sa clientèle (auto-électro.) nat. et internat. premier et post. équipement.
- Italien, anglais, rech. poste équivalent ou direction générale.
Mon expérience me permet : de prendre en charge la direction d'une PME de créer ou de diriger en France l'agence d'une société étrangère ou son implantation industrielle.
Tél. : (1) 45-31-01-08.

J.F. 3 a. d'exp. comme conseil JURIDIQUE en entreprise. Etudie ttes propos. 45-44-77-86.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 43 ans - MARKETING COMMERCIAL - Anglais 15 ans exp. - Gestion commerciale - Analyse des produits (grande consommation) et du marché (grande distribution et traditionnel) - Fixation des objectifs. Coordination de 20 représentants et 6 sédentaires
Obtention des référencements
RECHERCHE poste à responsabilités similaires - Disponibilité géographique - BCO/JVA 959.

POLYTECHNICIEN - 30 ans - 6 ans exp. - Calculs actuariels - Modélisation et Simulation d'activités financières - Gestion de Trésorerie - Changes - Connaissances des nouveaux produits financiers RECHERCHE poste à responsabilités dans le domaine financier : Banque ou Etablissement financier, Assurances, Agent de Change... — CAD. IV/ALB 960.

INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS - 23 ans - Diplôme ENSAIS - Dégagé des O.M. - Intéressé par informatique appliquée aux bâtiment travaux publics et autres - Connaissant CAO
RECHERCHE emploi immédiat - Mobilité totale en France et à l'étranger — BCO/JV 961.

J.H. - 24 ans - DUT Génie Mécanique - Licence et Maîtrise en Construction Mécanique - Anglais Mobilité - Exp. Enseignement
RECHERCHE emploi dans le domaine du Design industriel - Grande motivation - ETUDIE toutes propositions - BCO/ALE Nantes 962.

CADRE EXPORT - 35 ans - Parfaitement bilingue anglais - 13 ans exp. Logistique-administration - Ventes et transport - Transit international dont 2 ans en GB - Connaissance de l'outil informatique
RECHERCHE poste à responsabilités chez exportateur de préférence à Paris - BCO/JV 963.

DIRECTEUR COMMERCIAL PRODUITS AGRICOLES Bilingue anglais - Connaissances Espagnol - 53 ans Solide exp. négoce céréales oléagineux tourteaux Pratique des marchés français CEE et mondiaux de la gestion administrative et des changes
RECHERCHE poste à responsabilités - BCO/JV 964.

CADRE COMMERCIAL H. - 46 ans - Niveau HEC Trilingue Anglais, Espagnol - 16 ans exp. Export/Chimie dans sociétés internationales - Mobile tous pays
RECHERCHE poste commercial ou Direction Export Sérieuses références - CAD. IV/ALB 965.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ENTREPRISE 300 personnes 52 ans - HEC ICG - Anglais, Allemand - Professionnel du Management - Gestionnaire rigoureux - Exp. tous réseaux de distribution Franchises + Marchés internationaux
CHERCHE Direction PME/PMI produits grand public Paris + 250 km autour - BCO/MAB.966.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



5, RUE DE MONTTESSUY, 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL. : 45-55-91-82

TARIF JANVIER 1987

1 colonne

	la ligne HT
Offres d'emplois	144,00
Demandes d'emplois	41,00
Immobilier	90,00
Agenda	90,00

Annonces encadrées

	le m/m colonne HT
Offres d'emplois	78,00
Demandes d'emplois	23,00
Immobilier	59,00

Autres rubriques, nous consulter.
TVA 18,60 %

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

EUROPE 95 m²
Luxueux pied-à-terre dans hôtel particulier. GARBI 45-67-22-88.

11e arrdt

BASTILLE 300 m²
DUPLEX, belle surface à aménager, 20 fenêtres, poss. prof. lib., 8 500 F le m², Ecrire ACP 8, rue de l'Arcade, Paris-8e.

12e arrdt

Mo NATION
Imm. p. de taille, ascenseur, gd liv., 2 chbres, entrée, gde cuisine, bains, W.C., chf cent. indiv. Peu de ch.
18, RUE DES BOULETS
Mardi, merc. 13 h-16 h.

14e arrdt

DENFERT IMM. RÉCENT 4 P., balc., ét. élevé S/JARDIN, pl. sud box 1 750 000 43-22-61-35.

VAL-DE-GRACE 2 p. tt cft asc. clair calme 620 000, 43-25-97-16.

15e arrdt

Mo JAVEL
Imm. récent, tt cft, parking, gd liv., 2 chbres, gde entrée, cuis., bains, wc, 98 m² + balcon. Peu de charges.
22, av. Emile-Zola, esc. A2
Samedi, dim., lundi 14 h-17 h.

Mo DUPLEIX
Imm récent, tt cft, parking, gd living, 3 chbres, entrée, cuis., 2 bns, 2 wc, 120 m², 2 gdes loggias. Tél. matin 45-44-21-87.

16e arrdt

PORTE-DAUPHINE
Très beau studio 31 m², imm. récent, tt cft, 6e ét., calme. GARBI 45-67-22-88.

19e arrdt

URGENT — PARIS
PORTE DES LILAS
Imm. récent, studio, cuis., bains, 27 m² + terrasse 10 m². Parfait état, cave, parking. 330.000 F. Tél. 46-07-36-54.

20e arrdt

IMMEUBLE STANDING
Gd liv., 3 chbres, 2 bains, gde cuis., balc., asc., soleil. 130 m², parking. 1.300.000 F. 48-05-58-70.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

RECHERCHE URGENT
Appartements ttes surfaces même à rénover. 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY
rech. pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS-RIVE GAUCHE, 16e-NEUILLY APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire 49-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle Française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement cpt chez notaire TÉL. : 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Paris

PLACE ESTRAPADE
Imm. de caractère XVIIIe, 5e ét. sans asc., 3/4 p., 3 orientations, vue PANTHEON, soleil, calme, 11.000 F + charges. TÉL PPTAIRE. 46-33-63-63.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres Supérieurs et employés mutés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLES rech. des appts du studio au 5 p. et villas Paris et environs. 45-03-30-33 à part. 10 h.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés s'adr. SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-96.

pavillons

MONTFERMEIL
Magnifique pavillon sur sous-sol
Cuisine, grande salle de séjour, 3 chambres, w.c., salle de bains + lingerie, grenier aménageable, garage 2 voitures. Terrain 500 m²
PRIX : 800.000 F
Tél. : 43-30-76-71.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France.
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, 75017 Paris.
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

bureaux

Locations

PLACE NATION
Superbes locx rénovés 130 m², r.-de-ch. s/rue gde vitrine. Bail nf nomb. possibil. Lib. de suite. 43-70-57-56.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de Sociétés Télex, secrétariat. 40-28-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m²-STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICIL. CIALE 8e
TELEX/PERMANENCE TELEPH.
Travaux secrétariat, bureaux.
AGECO 42-94-95-28.

Domiciliation depuis 80 F/mois av. des Champs-Elysées (Etoile) Rue Saint-Honoré (Concorde) Rue Cronstadt, PARIS-15e 21 bis, rue de Toul, Paris-12e Constitution SARL 2.000 F. H.T. INTER DOM TEL. 43-40-68-50.

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services. TÉL. (1) 47-27-15-58.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
Bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +.

DOMICILIATIONS
Location Burx et ateliers Permanence téléph. (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION Sociétés commerçants, artisans
CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVE 2000
— Paris-1er rue St-Honoré téléphone : 42-60-91-63.
— Paris-15e 40-56-02-82.
— 95 Gonesse : 42-60-41-81.

L'AGENDA

Antiquités

Restauration d'objet et de mobilier à domicile. Rens. de 14 à 19 h. au 43-59-73-55. Noël CHARBONNIER, PARIS-8e.

Divers

L.T.S.

Vous connaissez ? 42-24-46-66

Echange

PAYS-BAS, USA, GB
ORIGINAL ! ECHANGEZ Votre habitation avec celle d'une famille que nous sélectionnerons pour vous.
VAC'ACTION : 46-86-18-08.

annonces associations

Appel

EDITION
Pour vous aider à éditer avant de proposer votre manuscrit sans en connaître la valeur, bien souvent au hasard, une solution efficace s'impose. « Ecrivains du temps présent », doc. sur dem. Ecr. à M. le Secrétaire général de l'AAEF ETP 2, rue Dante, 75005 Paris.

Session et Stages

A LA DECOUVERTE DE L'ALBANIE
PAQUES JUILLET AOUT 87
SPEC archéologie printemps
SPEC faune et flore printemps
SPEC 3e âge automne
ASS FRANCO ALBANAISE PARIS
11, rue Bichat 10e — 42-49-53-30.

DEFA Stages adaptation à la fonction 240 H. Formation destinée aux animateurs titulaires de l'AGFA ou du DUT animation 5 modules au choix 120 h. chacune de mars à déc. 87. Développement social et communautaire en milieu urbain, insertion sociale et économique, gestion de projet appliquée à l'animation sle, moyens et méthodes de la communication sle, conduite de projet pédagogique. Rens. et inscrip. EFAS, 31, rue Paton, 59800 Lille. Tél. : 20-57-04-75.

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEMAND-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-26-22-64.

PRENEZ L'ACCENT AMERICAIN !
L'anglais tel qu'on le parle en Amérique. Stages intensifs 16-27 février et toute l'année cours semestriels 2 mars-27 juin. Médical English, American literature, préparation aux examens GMAT et TOEFL. Inscription et entretien sur rendez-vous. Téléphonez au 46-34-16-10. USA Language, CIEE, centre Franco-Américain, 1, place de l'Odéon, 75006 Paris.

Du plaisir d'écrire au travail du texte
ATELIERS D'ECRITURE ELISABETH BING
3, rue Jean-Bart, 75006 Paris. Tél. : 45-48-07-93. Ateliers adultes, enfants, ateliers hebdomadaires, stages intensifs. Envoi documentation sur demande prochain W.-E. sensibilisation : 14 et 15 mars 4 et 5 avril prochain, stage intensif 21 au 25 avril.

STRATÉGIE MARKETING POUR CRÉATEURS D'ENTREPRISES
Un stage de trois jours pour élaborer la stratégie de lancement de votre activité sur le marché.
du 24 au 26 février 1987
BOUTIQUES DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 PARIS
Tél. 43-55-09-48

Immobilier

ASSOC. ch. pr. siège soc. Paris appt. bur. ou bout. loyer modéré 40 à 80 m², « Les Droits du Piéton ». Tél. : 42-46-86-75.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Economie

REPÈRES

Construction

Nouvelle baisse aux Etats-Unis

Pour le second mois consécutif, les dépenses de construction ont baissé de 0,5 % en décembre, aux Etats-Unis. Ce tassement est moins important qu'en novembre (– 1,7 %) et n'empêche pas les dépenses de construction d'enregistrer, sur l'ensemble de 1986, une progression de 5,6 % sur 1985, avec un volume de transactions de 376,9 milliards de dollars. L'importante baisse des taux d'intérêt est à l'origine de cette amélioration sur l'ensemble de l'année 1986. Les premiers effets de la nouvelle législation fiscale introduite le 1er janvier et abandonnant la déduction des intérêts à compter de la deuxième résidence secondaire se sont, en revanche, fait sentir en fin d'année.

Médecins

20,33 % pour les honoraires libres

Selon les indications fournies par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS), 19 197 médecins libéraux sur 94 450, soit 20,33 % ont opté pour les honoraires libres en décembre dernier. La proportion est un peu inférieure à celle que laissaient prévoir les sondages de la CNAMTS, qui tournaient autour de 22 %-23 %. Mais la progression est quand même de 28,5 % par rapport à la période antérieure au 30 novembre 1986, 14 934 médecins libéraux sur 93 787 exerçaient dans le « deuxième secteur » (celui des honoraires libres), soit 15,92 %.

Poste

Des bénéfices en 1986

Pour la première fois depuis plus de vingt ans, la poste a dégagé, en 1986, un excédent (d'environ 100 millions de francs). Le déficit était encore de 430 millions en 1985. Ce bon résultat est dû à une progression de 8,3 % du chiffre d'affaires (60 milliards), dont 3 % pour le courrier. Tous les types de plis augmentent à l'exception des envois de presse (2 milliards de magazines et de journaux, contre 2,067 en 1985). Par ailleurs, les sommes collectées par les services financiers de la poste (CCP et Oiseau bleu) ont atteint 463 milliards de francs (+ 5,5 %).

Productivité

Retournement de tendance aux Etats-Unis

La productivité a baissé de 1,7 % en rythme annuel durant le dernier trimestre de 1986, ramenant sa progression pour l'ensemble de l'année à 0,7 %, annonce le département du travail. Ce renversement de tendance – secteur agricole exclu – a effacé la quasi-totalité des gains enregistrés durant le premier semestre. Le seul secteur industriel se comporte mieux que celui des services et a enregistré au cours du dernier trimestre une légère amélioration de 0,2 % de sa productivité, contre 3,6 % durant le troisième. Mais, pour l'ensemble de 1986, la productivité des industries américaines a enregistré une hausse modeste de 2,7 %, contre 3,6 % en 1985 et de 4,1 % en 1984.

Les difficultés du dialogue social

Un accord salarial dans la fonction publique semble exclu pour 1987

L'ombre de M. Edouard Balladur a plané sur la troisième et dernière réunion de négociation salariale dans la fonction publique, le lundi 2 février, qui s'est soldée en apparence par un échec. Les déclarations du ministre de l'économie et des finances laissant entendre que l'indice des prix de janvier risquait d'être supérieur à 0,6 % ont défavorablement impressionné les fédérations de fonctionnaires qui sont, dès lors, devenues plus exigeantes tant sur le calendrier des augmentations générales, en 1987, que sur la clause de sauvegarde destinée à assurer le maintien du pouvoir d'achat. *« Le gouvernement aurait voulu lui savonner la planche qu'il n'aurait pas mieux fait »*, commentait la CFDT à l'attention de M. Hervé de Charette. *« Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage »*, répondait le ministre aux syndicats en assurant que les objectifs du gouvernement pour les prix restaient valables pour l'année en cours (1,7 % en glissement).

Le résultat est que, si M. de Charette avait au matin du 2 février *« bon espoir de parvenir à un accord »*, il a dû déchanter en début de soirée. A l'issue de moins de trois heures de réunion, marquées par plusieurs suspensions de séance, l'échec semblait assuré. La CFDT donnera sa réponse mercredi, la FEN et la CGC jeudi, FO et la CFTC vendredi, mais le pronostic est très pessimiste. La CGT a été la première à dire non et à appeler à l'action... en se réjouissant de voir que les autres fédérations allaient prendre la même position. *« En l'état actuel des choses,* a déclaré M. Pommatau (FEN), *nous penchons pour la non-signature »*. Mme Vieillard (CFDT) a porté une *« appréciation négative »* et M. Giauque a jugé que *« l'appréciation globale ne peut pas être favorable »*. Utilisant une image pour le moins audacieuse, M. Gualezzi (FGAF, autonomes) a indiqué qu'il ne voulait pas d'*« un nouveau Munich »*.

Seules la CFTC (3,4 %) et la CGC (1,8 %) ont paru un peu ébranlées. M. Faki (CFTC) a reconnu l'aspect *« positif »* des mesures catégorielles annoncées, mais il a jugé le projet de conclusions *« plutôt insuffisant »*, en se référant comme les autres fédérations au calendrier d'augmentations générales et au texte de la clause de sauvegarde. La CGC a été plus nette encore en parlant de *« certaines avancées »* et en notant que, pour la première fois, une revalorisation était en vue pour les cadres moyens – un *« acquis important »*, – mais elle a mis en avant son *« souci de maintenir un front syndical »*, ajoutant que signer seule *« ne correspondrait pas à grand chose »*. Il est donc peu vraisemblable que des organisations très minoritaires signent seules – comme à la SNCF – et M. de Charette lui-même ne se fait guère d'illusions sur ce point.

S'il est vraisemblable que, comme en 1977, en 1984 et en 1986, il n'y aura pas d'accord salarial dans la fonction publique en 1987, il est pourtant indéniable que M. de Charette a fait, le 2 février, de nouvelles concessions. *« J'aurais fait tout ce qui est humainement possible pour aboutir. Je crois que je suis allé au plus loin de ce que je pouvais faire »*, notait le ministre à la fin de la réunion, en estimant que *« s'il n'y a pas de signature, ce sera un grave dommage pour la politique contractuelle »*.

La première concession de M. de Charette est d'avoir modifié le calendrier d'augmentations générales pour 1987 tout en restant dans le cadre de 1,7 % en niveau. Le 22 janvier, il avait proposé 1 % au 1er juillet et 0,7 % au 1er novembre. Le 2 février, il est arrivé aux nouveaux *« taux prédéterminés »* suivants : 0,6 % au 1er mars, 0,5 % au 1er août et 0,6 % au 1er novembre. M. de Charette a ainsi dérogé à la règle générale fixée par le premier ministre dans sa directive salariale du 12 novembre selon laquelle il ne devrait pas y avoir de hausse salariale au cours du premier semestre 1987. Les syndicats ont noté l'ouverture mais ils l'ont jugé immédiatement insuffisante, observant que le 0,6 % de mars aurait été « mangé » par avance par la hausse des prix de janvier...

La clause de sauvegarde

Tout en restant dans l'épure des 3 % d'évolution en masse pour 1987, M. de Charette a légèrement modifié ses propositions du 28 janvier sur les bas salaires (pour une enveloppe de 300 millions). Dans son projet, la possibilité de « chevronnement » (technique permettant aux agents ayant l'ancienneté requise d'être classés dans le groupe immédiatement supérieur) est élargie pour les agents de catégorie C au 1er avril.

Mais la principale concession de M. de Charette concerne la fameuse clause de sauvegarde, que le ministre a préféré appeler *« clause de réexamen »*. L'article 7 du projet de conclusions est ainsi libellé : *« Les parties signataires sont convenues de se réunir au début de l'année 1988 pour faire le point des conditions d'application du présent accord à la lumière des résultats obtenus par l'économie du pays, en particulier du point de vue de l'inflation. Elles étudieront la situation des rémunérations des fonctionnaires tant actifs que retraités et les conditions de leur évolution. »*

M. de Charette est ainsi allé plus loin que les simples clauses de *« rendez-vous »* des accords salariaux de la SNCF, de l'EGF et de la RATP, mais pas autant que les fédérations l'auraient souhaité (la FEN voulant une *« clause en béton »* prévoyant le maintien du pouvoir d'achat individuel des fonctionnaires). Si le ministre admettait en privé qu'il y aurait sans doute *« ajustement »* début 1988 – quelques mois de l'élection présidentielle..., – il ne voulait pas l'écriture noir sur blanc, refusant des clauses de sauvegarde plus contraignantes sur les modèles de celles de l'accord du 22 novembre 1982 (qui prévoyait *« l'ajustement des rémunérations en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse »*) et de celle de l'accord du 13 février 1985 (qui prévoyait de *« définir les modalités de compensation par un ajustement de la base hiérarchique »*).

C'est donc principalement sur la clause de sauvegarde que les négociations ont achoppé. Toute la question est, désormais, de savoir ce que deviendra ce projet de conclusions si, comme c'est très vraisemblable, il ne recueille aucune signature. M. de Charette n'a pas caché que, dans cette hypothèse, il ne se sentirait lié par aucune disposition, y compris la mensualisation de pensions de deux cent mille retraités supplémentaires au 1er juillet ou les mesures catégorielles. *« Tout est révisable »*, notait-il, en expliquant que seul un *« contrat »* de gage de *« paix sociale »* pouvait engager l'Etat.

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

Une vingtaine de milliards de dépenses supplémentaires grèvent déjà le budget de l'Etat *estiment les barristes*

Les experts proches de M. Barre s'inquiètent, dans la revue *Faits et Arguments* qu'ils rédigent, des dangers qui pèsent sur l'évolution des finances publiques.

« Le nouveau gouvernement, écrivent-ils, *a pris des mesures opportunes et courageuses pour faire face aux déficits. (...) Néanmoins, il reste beaucoup à faire, et la marge de manœuvre paraît particulièrement étroite.*

» La plus grande prudence s'impose donc, particulièrement en matière de promesses fiscales et en ce qui concerne l'évolution des prélèvements obligatoires. C'est ce que montre l'examen de la situation du budget de l'Etat et de celle du régime général de la Sécurité sociale.

» Si la loi de finances pour 1987 marque d'indiscutables progrès, il faudra cependant veiller à ce que son exécution soit conforme à ce qui a été voté par le Parlement. Or, différentes dépenses non prévues dans la loi de finances apparaissent d'ores et déjà difficilement évitables, dont, notamment celles qui concernent la prolongation du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes du second semestre de 1987 (4 milliards de francs), l'agriculture (1 à 2 milliards de francs), le budget CEE (4 milliards de francs), le compte d'avance aux collectivités locales (5 milliards de francs). »

Des promesses difficiles à tenir

De plus, *« si la croissance du PIB en 1987 devait être voisine de 2% (comme le pensent de nombreux instituts de prévision), et non de 2,8% (comme prévu pour le budget), les recettes de l'Etat seraient inférieures de 3 à 4 milliards de francs à ce qui figure dans la loi de finances pour 1987. Les « menaces » qui grèvent le budget pour 1987 avoisinent ainsi 20 milliards de francs. »*

Enfin, concluent les experts de M. Barre, *« les engagements pris pour 1988 supposent, pour être tenus, un effort d'économies sur les dépenses de l'Etat d'environ 46 milliards de francs. C'est un montant considérable. (...) Les promesses (...) risquent ainsi d'être difficiles à tenir, notamment en ce qui concerne le déficit budgétaire ».*

ÉTRANGER

L'OCDE dresse un sévère constat d'échec pour l'économie yougoslave

Après des résultats *« assez remarquables »* qui lui ont permis de renouer en 1984 avec un excédent de la balance des paiements courants et, par là-même, d'alléger sa dette extérieure, la Yougoslavie est retombée depuis deux ans dans ses errements passés, estime l'OCDE dans son dernier rapport sur ce pays. La politique de relance engagée en 1985 et poursuivie l'an dernier a été *« prématurée »*. Elle a surtout confirmé que l'économie reste *« rongée à la base par des faiblesses institutionnelles et structurelles »* d'autant plus redoutables qu'elles sont interdépendantes.

L'ampleur de l'échec des réformes engagées depuis le début des années 80 trouve de multiples illustrations. L'inflation, de 50 % en 1984, atteignait 70 % un an plus tard et a frôlé la barre des 100 % en 1986. L'excédent de la balance des paiements courants s'est considérablement amenuisé, ne représentant plus, l'an dernier, que 200 millions de dollars alors que l'objectif officiel était fixé à 820 millions. Autant dire que la croissance, de 3,7 % contre 0,7 % en 1985, recouvre d'inquiétants déséquilibres.

Le plus grave, selon les auteurs du rapport, reste l'hyperinflation. Absence de concurrence en raison du morcellement des marchés, absence de discipline financière d'entreprises peu rentables, insuffisance des contrôles sur l'évolution de la masse monétaire, le bilan dressé par l'OCDE est sévère. Ses recommandations n'en sont que plus contraignantes : harmoniser la politique des prix entre les différents États et provinces, rationaliser les projets d'investissement sur l'ensemble du pays, bref, tenter de créer un marché national plus unifié, constitue un réel défi pour une fédération comme la Yougoslavie. Il ne pourra être relevé, selon les experts du château de la Muette qu'à une autre condition tout aussi difficile à remplir, une refonte du système bancaire dépassant la loi promulguée en 1985 et qui s'est attaquée *« aux symptômes plutôt qu'aux causes profondes »* du mal yougoslave. Toujours aux mains des entreprises, les banques ne distribuent guère leurs crédits en fonction de critères d'efficacité et de rentabilité.

Ambition et réalité

Cette recherche d'une meilleure allocation des ressources permettrait de limiter le marché parallèle comme les dérapages spéculatifs du crédit interentreprises. Accompagnée d'un relèvement des taux d'intérêt, actuellement négatifs si l'on tient compte de l'inflation, elle devrait enfin permettre de maintenir un excédent de la balance des comptes courants et de rompre le cercle vicieux de la stagflation.

Un tel constat global tranche singulièrement avec les objectifs ambitieux arrêtés par Belgrade pour 1987. Une croissance de 3,5 %, en dépit d'une demande intérieure réduite de moitié à 2 %, paraît difficile à concilier avec la lutte contre l'inflation. Et les faiblesses des exportations yougoslaves, prix élevés et qualité insuffisante selon les normes nationales, rendent douteuse la possibilité de dégager cette année un excédent de la balance des paiements courants de 760 millions de dollars.

Ce dernier est pourtant d'une importance cruciale pour un pays dont la dette extérieure à moyen et à long terme s'est stabilisée à 18,75 milliards de dollars mais dont les échéances annuelles se sont alourdies. De 29 % des recettes extérieures yougoslaves en 1981, elles en ont absorbé 40 % dès 1985. La faible expansion du monde industriel, la contraction de la demande des pays en développement mais aussi des pays de l'Est – URSS en tête en raison de la chute de ses recettes pétrolières – ne faciliteront pas la tâche de Belgrade.

F. Cr.

Elections professionnelles

Progression de la CFDT chez Renault

Aux élections des délégués du personnel au siège social de Renault à Billancourt, la CFDT a gagné 3,8 points dans les deuxième et troisième collèges (employés, techniciens et cadres) et atteint 27,87 % des 1 740 suffrages exprimés, dépassant de très peu la CGT (27,76 %), qui a cependant progressé de 0,65 point. FO (16,32 %) a aussi gagné 0,73 point. Ces progressions se font aux dépens de la CGC (26,09 %), qui a perdu 4,5 points, et de la CFTC, qui ne présentait pas de candidats, et avait obtenu l'an dernier 2,62 % des voix. Le SIR (syndicat indépendant Renault) en recueille 1,96 %. Dans le premier collège, en revanche, la CGT atteint 72,89 % des 284 suffrages exprimés et progresse de 6,75 points ; FO en obtient 20,42 % (+ 5,19). La CFDT (14,77 % l'an dernier) et la CFTC (3,86 %) n'y présentaient pas de candidats.

La CFDT a progressé aussi dans les deuxième et troisième collèges au centre industriel de Billancourt, où elle a recueilli 19,8 % des 2 733 suffrages exprimés (+ 1,06 point). Mais la CGT (39,99 % et + 0,55 point) demeure la première organisation. FO (12,15 %) perd 1,45 point ; la CGC (24,52 %), la CFTC (2,3 %) et le SIR (1,24 %) restent pratiquement stables. Dans le collège ouvriers, la CGT avait obtenu 79,13 % des voix (*le Monde* daté 25-26 janvier).

Economie

Le redressement des filiales de la Caisse des dépôts se confirme

Un an après son arrivée à la présidence de la C3D (Caisse des dépôts-développement), le holding qui regroupe depuis mars 1983 l'ensemble des filiales techniques de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), M. Jean-Marc Simon a présenté à la presse, le lundi 2 février, les premiers résultats de son action. Le vigoureux plan de redressement qu'il a mis en œuvre commence à porter ses fruits. A la grande satisfaction de M. Robert Lion, le directeur général de la CDC, actionnaire unique de C3D.

Au sein de C3D (un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs l'an dernier), les entreprises prestataires de services (étude, ingénierie...) sont en effet sorties du rouge, y compris la SCIC et la SCET. Le déficit cumulé de cet ensemble a été ramené de 195 millions de francs en 1985 à 35 millions en 1986. Les sociétés immobilières locatives (elles gèrent 185 000 logements) restent cependant encore lourdement déficitaires (une perte cumulée d'environ 300 millions de francs en 1986, comme en 1985). Les modifications législatives (loi Méhaignerie) et réglementaires amènent M. Simon à estimer que, même dans l'immobilier locatif, l'équilibre des comptes pourrait être approché d'ici à 1990.

Deux axes stratégiques

Le redressement des comptes des sociétés de services, qui reste à *«consolider»*, pour M. Robert Lion, a été rendu possible par une série de mesures parfois draconiennes : en 1986, en effet, une dizaine de sociétés ont été supprimées (Serequip, Maisons Terres de France, SCET International, Voyages Vacances Tourisme notamment) ou fusionnées ; les effectifs du groupe ont été réduits de 10 % et ramenés à 11000 personnes ; le holding a été réorganisé avec des directions par branches professionnelles (immobilier, aménagement, communication, international, tourisme...), et le management a été profondément renouvelé.

Après cette cure, C3D envisage maintenant de s'engager dans une active politique de développement. L'assainissement sera suivi de l'investissement. M. Simon, ancien d'Europe-Assistance, préconise pour le groupe deux axes stratégiques. Les filiales ne vont plus se limiter à une activité d'étude et de conseils, mais vont être incitées à jouer de plus en plus le rôle d'exploitant, notamment sur les réseaux câblés, les services locaux, les transports publics urbains, les équipements locaux de tourisme et de loisirs. Second axe, les sociétés du groupe vont rechercher à élargir leur clientèle. Les collectivités publiques restent naturellement leur principal marché (les trois quarts du chiffre d'affaires du groupe). Les entreprises (pour l'immobilier et certains services) et les particuliers (pour le tourisme notamment) vont être plus systématiquement démarchés.

Cette politique exigera des investissements de l'ordre de 720 millions de francs, en partie autofinancés. Fort de cette évolution, M. Simon envisage d'ores et déjà d'introduire à terme certaines filiales sur le second marché et de proposer, dans certains cas, aux salariés de participer au capital de leur entreprise.

E. I.

Le solde commercial de l'industrie mécanique s'effondre

La France en panne de machines

A la fois fondement et reflet de toute l'industrie, la mécanique témoigne mieux que tout autre de l'effritement des parts de marché des entreprises françaises à l'exportation. Si les échanges de cette branche ont diminué de 2% dans le monde, ils ont baissé de 5% pour la France. Le solde commercial des industries mécaniques et transformatrices de métaux a fondu comme neige au soleil : 19,3 milliards de francs en 1984, 13,7 milliards en 1985, 4,3 milliards en 1986.

La mécanique n'est pas seule dans cette dégringolade. Chimie, électronique, automobile, biens de consommation courante..., aucun secteur n'y échappe, les uns dégradant leur excédent commercial, les autres creusant leur déficit.

A la base de cette évolution *«préoccupante»*, selon les responsables de la FIMTM (Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux) : l'effondrement des marchés des pays pétroliers, qui plongent de 30% ! Le revers de la médaille de cette fameuse «manne pétrolière» qui a allégé la facture énergétique de la France de 100 milliards de francs.

La faiblesse des débouchés dans les pays de l'OPEP (qui représentent 18% des exportations françaises) s'est conjuguée avec celle des pays de l'Est (−23%), principalement à cause de l'URSS, qui ajoute à sa nature de pays pétrolier sa querelle avec la France sur les taux de crédit. Ce sont ainsi un tiers des clients de la mécanique française qui ont diminué leur achats d'environ 25%.

Les performances réalisées dans les pays de la CEE et de l'OCDE (39% des débouchés) avec des progressions de 8% à 10% n'ont pu empêcher l'ensemble des exportations de la branche de reculer de 1,5% à 100,5 milliards de francs (sur un chiffre d'affaires total de 240 milliards). Et c'est une piètre consolation de constater que la baisse est plus forte dans d'autres secteurs : −2,3% pour l'ensemble des biens d'équipement, −3,1% pour les produits manufacturés, −5,2% tous produits (hors matériels militaires).

Si la mécanique a perdu des points sur les marchés extérieurs, elle s'est malheureusement aussi fait tailler des croupières sur son propre territoire. Les ventes «domestiques» n'ont crû que de 5,7% quand les importations progressaient de 9%.

Le diagnostic de la FIMTM est connu : la France a pris, au cours des dix dernières années, un retard très important en matière d'investissements industriels qui se traduit par deux années de retard d'achats d'équipements en matériels et outillages. Du coup, les mécaniques allemande, américaine, nippone, voire italienne, se sont modernisées et enrichies. Pendant ce temps-là, handicapées par leurs charges fiscales et sociales et par des taux de crédit trop élevés, les entreprises tricolores ont régressé et nombre d'entre elles ont périclité. Le numéro un français de la mécanique lourde, Creusot-Loire, a laissé un vide qui n'a été que très partiellement comblé par des Français. La machine-outil, qui a vécu «au carré» la crise de la mécanique (puisqu'elle fournit l'équipement des industries d'équipement) a vu les sociétés disparaître les unes après les autres malgré les *efforts et les subsides du plan* machine-outil. L'offre française s'en trouve considérablement réduite, le taux de pénétration étrangère atteignant environ 40% des ventes dans l'Hexagone.

Quand elles n'ont pas disparu, plusieurs entreprises françaises sont passées sous contrôle étranger. Américains, Allemands ou Japonais profitant de la force de leur monnaie pour s'offrir des bases à bon marché dans l'Hexagone. On estime qu'il y a dix ans, les capitaux étrangers contrôlaient 7% de la production française de mécanique. La proportion serait de 20% aujourd'hui, sans que l'on puisse mesurer exactement ses effets sur les importations et les exportations de la France.

La FIMTM est d'autant plus préoccupée que, malgré la reprise de l'investissement depuis deux ans, le court terme ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Les prises de commandes pour les neuf premiers mois de 1986 enregistrent un nouveau fléchissement de 7% sur les marchés étrangers. Le manque de compétitivité propre aux entreprises françaises est encore accentué par des éléments extérieurs, comme la baisse du dollar ou la fermeture du marché américain, dont le principal effet est de reporter la concurrence nippone sur les autres marchés, et principalement en Europe.

Fidèle à ses habitudes, au-delà du constat, la FIMTM propose des solutions. Elle n'évoque plus que pour mémoire les incitations fiscales à l'investissement — un débat qui n'est plus d'actualité. En revanche, elle suggère quelques pistes pour encourager l'exportation dans un document remis aux services de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur : aménagement de la procédure d'assurance-foire COFACE, achèvement de la liberté des changes, fiscalité favorable à l'implantation à l'étranger, redéploiement des crédits d'aide à l'exportation, réaménagement de la garantie du risque économique...

Avec pour objectif : faire regagner au pays sa place de quatrième exportateur mondial dans la mécanique. La France s'est fait doubler depuis mi-1984 par la Grande-Bretagne et l'Italie pour se retrouver désormais à la sixième place.

CLAIRE BLANDIN.

Crédit plus cher pour les PME

Le FIM (Fonds industriel de modernisation) a été supprimé en 1986 par M. Balladur, ministre de l'économie, parce que, disaient ses services, il ne servait pas les PME, auxquelles il était originellement destiné. Les banques qui, elles, avaient l'habitude de cette clientèle, ajoutait la Rue de Rivoli, allaient prendre le relais, en distribuant un peu plus de prêts bancaires aux entreprises (PBE) à taux privilégié, grâce à la partie des ressources CODEVI (Compte pour le développement industriel) qui ne serait plus consommée par le FIM.

Dans les faits, les banques ne sont pas aussi « PME-philes » que l'espérait le ministre d'Etat. Deux enquêtes, l'une de la Banque de France, l'autre de la FIMTM (Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux), montrent que ce sont les plus petites entreprises qui profitent le moins des financements avantageux. Et on voudrait que ce soient elles qui investissent et qui créent des emplois...

Une étude confidentielle de la Banque de France, souligne que, sur la période mars-juin 1986, au-delà de la baisse généralisée du coût du crédit, l'écart sur les conditions des concours bancaires faites aux petites et aux grandes sociétés a continué de s'aggraver au détriment des PME.

L'enquête de la FIMTM, réalisée auprès d'un échantillon de cent entreprises sur les taux de crédit à l'investissement dont elles ont bénéficié en 1986, confirme la tendance. Les entreprises de 1 à 50 personnes bénéficient, pour 35,7 % de leurs crédits de taux bonifiés (8,25 % à 9,25 % sur ressources CODEVI ou autres), et pour 64,3 % de taux supérieurs à 9,25 %. En revanche, les entreprises de plus de 200 personnes accèdent aux taux bonifiés pour 85,7 % de leurs crédits et n'en obtiennent que 14,3 % à des taux supérieurs à 9,25 %.

Devant ce constat, la FIMTM propose aux pouvoirs publics d'exploiter les ressources CODEVI collectées par les caisses d'épargne (celles-ci n'ayant pas vocation à financer l'industrie, leur collecte est centralisée à la Caisse des dépôts) en les confiant au CEPME (Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises). Celui-ci distribuerait alors des prêts à taux bonifiés selon la procédure dite de l'article 8, qui fait appel à la garantie des organismes professionnels de caution mutuelle, pour atteindre facilement les petites entreprises.

Cette proposition de la branche mécanique est d'ailleurs soutenue par les secteurs du textile, de la chimie et de la construction électrique et par la CGPME.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Vers une fusion des aciers inox de Sacilor et d'Usinor

Le rapprochement d'Usinor et de Sacilor commence à produire ses effets. La société Ugine-Gueugnon vient d'annoncer le regroupement prochain, sous sa coupe des sociétés des deux groupes, spécialisées dans l'acier inox, afin de constituer le « numéro un mondial des toles inoxydables ». L'ensemble constitué après l'absorption par Ugine-Gueugnon des sociétés Usinor-Chatillon et Société métallurgique de Saint-Chély-d'Apcher, réalisera un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de francs pour un effectif d'environ 6 000 personnes. Notons que l'an dernier Ugine-Gueugnon, comme Usinor-Chatillon, ont réalisé des pertes, en dépit d'une amélioration de la conjoncture au second semestre. Par ailleurs, Sacilor devrait céder prochainement à un groupe d'investisseurs lorrains la majeure partie du capital d'une société immobilière, Batibail, qui détient 6 000 logements en Lorraine et des bureaux à Metz, Nancy et Paris.

Bull-Belfort en grève

Une partie des salariés de l'usine de Belfort du groupe informatique Bull s'est mise en grève le lundi 2 janvier après l'annonce, par la direction, de la suppression de 346 emplois sur un total de 2 460 que compte l'usine. Selon les syndicats 70 % des salariés sont en grève tandis qu'ils ne sont que 10-15 % selon la direction. Le groupe fabrique des imprimantes et des dérouleurs de bandes magnétiques à Belfort, activités qui souffrent actuellement d'une concurrence étrangère accrue. Mais la direction assure que l'existence de ces productions n'est pas menacée.

Baisse du chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc en 1986

Le groupe chimique Rhône-Poulenc a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 6,1 % en 1986 (52,7 milliards de francs) et de 6,4 % à structures comparables (chiffres non audités). Cette régression, qui frappe également les autres chimistes européens, « reflète l'évolution des parités monétaires », selon le groupe nationalisé. Le bénéfice net consolidé devrait néanmoins être supérieur à 2 milliards de francs contre 2,3 milliards en 1985.

Les pertes de RVI ramenées à moins d'un milliard en 1986

Les pertes de RVI pourraient être ramenées à moins d'un milliard de francs en 1986, contre 1,54 en 1985, a indiqué M. Philippe Gras, président de la filiale poids lourds de la Régie, lors du comité central d'entreprise tenu fin janvier. Le chiffre d'affaires (13,68 milliards) est en léger recul (− 0,7 %) réalisé pour les deux tiers sur le marché français où RVI progresse (+ 6,3 %) et porte sa part de marché des camions de plus de 5 tonnes à 39,7 % contre 39,4 %. A l'exportation, le chiffre d'affaires (4,56 milliards) est en recul de 12,3 % du fait de la chute des ventes à la grande exportation (de 31 %) notamment sur le Maghreb (823 camions vendus contre 2 704 pour un total de 3 997 unités). En revanche, RVI a mieux réussi en Europe (+ 8,3 % avec 4 478 camions) et surtout en Espagne (+ 13,5 %) où sa filiale est devenue bénéficiaire. Le plan de réduction des effectifs (19 000 emplois fin 1987 contre 21 624 en juin 1986) se poursuit avec l'ouverture probable d'une septième tranche de FNE à cinquante-cinq ans pour 1987, qui concernerait 787 personnes.

Pour M. Volcker le dollar a atteint un seuil dangereux

Rarement le président de la Fed avait été aussi net. Intervenant devant la commission économique conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants, M. Paul Volcker a estimé qu'une baisse supplémentaire du dollar constituerait une menace pour la stabilité des prix comme pour la recherche de moindres déficits aux Etats-Unis. Il convient à ses yeux d'éviter de tomber dans l'erreur, *« dont l'histoire économique est remplie »*, de pays *« agissant comme si une dépréciation de la monnaie pouvait seule se substituer à d'autres actions de redressement des grands équilibres et de la compétitivité »*.

Franchissant un pas supplémentaire, M. Volcker a rappelé aux parlementaires que si certains pays comme la RFA ou le Japon devaient faire plus pour relancer leurs économies, les Etats-Unis pour leur part devaient accepter temporairement une moindre croissance et une montée du chômage pour limiter enfin efficacement leur déficit budgétaire.

Cette analyse, partagée par de nombreux économistes, poussera-t-elle la Fed à remettre à des jours plus stables une éventuelle baisse du taux de l'escompte, actuellement de 5,5 % ? D'aucuns le pensent. Mais, dans un premier temps tout au moins, les marchés des changes n'ont guère tiré de conclusions des propos de M. Volcker, leur seule obsession étant de savoir si oui ou non le « groupe de Cinq » grandes puissances industrielles se réunira pour s'entendre sur une stabilisation du dollar. L'incertitude l'emportant en ce domaine, le billet vert s'effritait à nouveau ce matin, où il repassait au-dessous de la barre des 6 F à 5,97 F et s'échangeait à 1,787 DM. Il ne perdait que peu de terrain à Tokyo, où il clôturait à 152, 3 yens contre 152,35 yens lundi.

Le Conseil d'Etat rejette les requêtes présentées contre la cession partielle par l'Etat d'Elf-Aquitaine

Conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, M. Jean Massot (*le Monde* daté 1er-2 février), le Conseil d'Etat a rejeté, le lundi 2 février, les requêtes de M. Pierre Joxe et de M. François Bollon qui réclamaient l'annulation de l'arrêté interministériel autorisant la cession par l'Etat de 11 % du capital d'Elf-Aquitaine.

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et M. Bollon, actionnaire et administrateur d'Elf-Aquitaine, réclamaient aussi l'annulation de la décision de M. Edouard Balladur, qui avait, le 25 septembre 1986, fixé à 305 F le prix de cession des actions.

Le Conseil d'Etat s'est donc déclaré compétent pour connaître en premier ressort de l'ensemble de ces requêtes.

Il a considéré qu'*« aucun texte n'*[imposait] *au ministre de l'économie, des finances et de la privatisation et au ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme de fixer, dans l'arrêté pris (...) pour autoriser l'ERAP à céder sa participation dans la société nationale Elf-Aquitaine à concurrence de 11 % du capital de ladite société, le prix de cession des titres dont il s'agit »*. L'avis de la commission de la privatisation fixant la valeur minimale des titres a été établi dans des conditions régulières, indique encore le Conseil d'Etat. Enfin, *« en se fondant sur la valeur ainsi fixée par la commission de privatisation pour arrêter le prix de cession des actions Elf-Aquitaine, le ministre chargé de l'économie n'a pas méconnu les dispositions (...) de la loi (...) du 6 août 1986 »* (sur la privatisation). C'est ce qui a conduit le Conseil d'Etat à rejeter les requêtes qui lui étaient présentées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration, réuni le 30 janvier 1987, sous la présidence de M. André Mouly, a constaté que, après création de 1 063 actions nouvelles, émises au titre des conversions d'obligations, le capital de SILIC se trouve porté de 262 562 800 F à 262 669 100 F ; le nombre d'obligations convertibles restant en vie au 31-12-1986 s'établit à 27 506.

Le conseil a constaté également que les différentes augmentations du nombre d'actions étaient sans incidence significative sur le résultat par action attendu pour 1986, qui devrait permettre de servir un dividende supérieur aux prévisions et en progression de l'ordre de 10 % par rapport à l'exercice pécédent.

Les loyers du premier trimestre de l'exercice 1987, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 31 mars 1987, s'élèvent à 44,1 millions de francs, contre 38,4 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 14,7 %, compte tenu de *l'évolution du patrimoine et des revalorisations* de loyers enregistrées lors des relocations.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 30 janvier 1987 sous la présidence de M. J.-C. Pomaret, a examiné les résultats provisoires au 31 décembre 1986.

Le chiffre d'affaires « produits » consolidé du groupe s'est élevé à 780 millions de francs. Ce montant est à rapprocher du chiffre d'affaires 1985 en excluant l'activité temporaire de distribution en Allemagne, dont le caractère exceptionnel avait été signalé à l'époque. La progression réelle du chiffre d'affaires consolidé ressort à 3,5 %.

Les ventes des Laboratoires Delalande et Carrion représentent 487 millions, en progression de 5,7 % par rapport à 1985.

En France, malgré la faible augmentation des prix (2 % en juillet 1986), les ventes ont progressé de 4,8 %. Le succès de l'Humoryl, antidépresseur original découvert par le Centre de recherche, s'est confirmé au cours de l'exercice.

A l'exportation, les ventes des Laboratoires Delalande s'élèvent à 55 millions en croissance de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Les filiales étrangères de Delalande S.A. ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 200 millions en augmentation de 10,7 % sur 1985.

Le chiffre d'affaires de la filiale chimique Finorga entrant en consolidation ressort à 93 millions de francs, en recul de 17 % par rapport à 1985. Cette diminution, qui était prévue pour l'exercice 1986, provient en grande partie d'une baisse des ventes de Brendil au Japon.

Au total les ventes du groupe à l'étranger représentent 41,6 % du chiffre d'affaires consolidé.

Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes par le conseil d'administration et des vérifications des commissaires aux comptes, le bénéfice net consolidé de l'exercice 1986 après impôt devrait être de l'ordre de 60 millions de francs soit 115 francs par action après dilution des obligations convertibles.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 23 millions de francs. L'effort de recherche, d'un montant de 100 millions, représente 12,8 % du chiffre d'affaires 1986.

Au niveau de la société mère Delalande S.A., le bénéfice net ressort à environ 28 millions de francs après impôts.



OBLIGATIONS FONCIÈRES JANVIER 1984
A TAUX RÉVISABLE (TRO)

Le taux d'intérêt pour la nouvelle période triennale s'ouvrant le 13 février 1987 vient d'être fixé à 8,8950 %.

En conséquence, le coupon brut qui sera servi aux échéances des 13 février 1988, 1989 et 1990, s'élèvera à 444,75 F, le montant net, après retenue à la source, étant de 400,28 F par obligation.



A la suite de la forte progression d'activité dans le dernier quadrimestre, et en particulier en novembre et décembre derniers, Métrologie international a réalisé sur l'exercice 1986 un chiffre d'affaires de plus de 640 millions de francs (+ 19,6 % *par rapport à 1985*) contre une prévision de 630 millions de francs. Le résultat courant net consolidé devrait être légèrement supérieur au chiffre de 13 millions de francs annoncé en novembre dernier.

Les perspectives pour 1987 sont bonnes après un dernier trimestre 1986 en progression de plus de 35 % par rapport à la même période de 1985. La société a renforcé son positionnement dans ses marchés, tant en distribution à valeur ajoutée qu'en maintenance tierce partie.

Les diversifications entreprises en fin 1986 devraient conforter la croissance du chiffre d'affaires.

A. Distribution à valeur ajoutée :

1 – Un contrat de distribution a été signé avec Hayes, le premier constructeur mondial de modems pour micro-ordinateurs. La commercialisation de ces produits interviendra dès leur homologation par l'administration des P.T.T.

2 – Un accord a été conclu avec Télésystèmes et la SSII LIR pour la conception et la mise en œuvre de réseaux d'entreprises permettant la communication totale de tous les moyens informatiques des Grands Comptes.

3 – La société a démarré la distribution en France des ordinateurs à tolérance de panne de Tolerant Systems (U.S.A.), avec un première application prometteuse comme serveur vidéotext (36-15), qui a déjà donné lieu à une *importante commande en janvier 1987.*

B. Maintenance tierce partie :

Après une bonne année 1986, qui a vu le portefeuille de contrats de maintenance passer de 37 à 62 millions de francs en facturation annuelle (65 % des prévisions 1987), la filiale Metro-Service poursuit sa politique de maintenance des parcs micro-informatiques des Grands Comptes et des administrations et se diversifie dans trois nouveaux créneaux :

– Monétique ;
– Câblage de réseaux ;
– Centre européen de réparation pour de grands constructeurs informatiques.

Métrologie international prévoit pour 1987 un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 760 millions de francs et un bénéfice net consolidé de 17 millions de francs, soit respectivement + 18,8 % et + 26 % par rapport à 1986.

Pour se doter des moyens de cette croissance, Métrologie international envisage l'introduction de sa filiale Métro-Service sur le second marché de la Bourse de Paris, ainsi qu'une opération financière sur le capital de Métrologie international portant sur 50 à 100 millions de francs.



I. – Le conseil d'administration s'est réuni le 27 janvier 1987 et a pris connaissance des principales données chiffrées suivantes :

	1985 en MF	1986 en MF	Evolution (%)
ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE			
Crédit bail	204	256	+ 25,5
Locatif	56	111	+ 98
PATRIMOINE LOCATIF			
Taux d'occupation au 31 décembre	98 %	98 %	
Chiffre d'affaires	62	73	+ 17,7
Valeur nette comptable	360	441	+ 22,5

II. – La valeur potentielle du patrimoine locatif avait été estimée au 31 décembre 1985 à 752 millions. Une nouvelle estimation portant sur les mêmes immeubles, effectuée selon la même règle (par capitalisation des loyers), aboutit à une valeur à fin 1986 de 824 millions, soit + 10 %. A ce dernier montant, il convient d'ajouter 153 millions représentant les immeubles acquis par Unibail (pris pour leur prix de revient) qui seront mis en service dans le courant de 1987.

III. – Le conseil rappelle que, par conversion d'obligations 1974 et souscription d'actions par exercice de bons attachés aux obligations 1984, le capital se trouve porté de 158 292 800 F au 31 décembre 1985 à 179 727 900 F au 31 décembre 1986. Les capitaux propres de la société s'établissent, après ces opérations, à 413 millions (contre 278 millions au 31 décembre 1985).

UNIBAIL, 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. (1) 42-89-33-05.

Economie

L'inflation comme un feu sous la cendre

(Suite de la première page.)

Quel dialogue authentique peut-il y avoir aujourd'hui entre, d'une part, les dirigeants de Washington, uniquement préoccupés de réduire un déficit commercial qui fait désormais figure de constat d'échec pour leur politique, et, d'autre part, des Européens qui, après avoir un peu vite vu dans la baisse du dollar un bienfait du même genre que la trop fameuse manne pétrolière, découvrent sur le tard ses implications négatives ? Exprimés en dollars – qui reste la monnaie universelle, – les prix européens sont déjà redevenus les plus élevés du monde.

Le fossé qui est en train de se créer ne se confond pas nécessairement avec l'Océan atlantique. On assiste à un clivage grandissant entre, d'une part, un petit nombre de pays fortement excédentaires, Japon et Allemagne fédérale en tout premier lieu, et, d'autre part, le plus grand pays déficitaire du monde, à savoir les Etats-Unis, avec, pour alliés de circonstance plus ou moins forcés, des pays à la monnaie relativement fragile, parmi lesquels on compte d'abord la France.

Cette séparation en deux blocs hétérogènes est des plus dangereuse pour l'avenir de l'équilibre du monde. *On a déjà vu en tout cas la* France relayer le secrétaire américain au Trésor pour dénoncer l'« *égoïsme* » des Allemands, qui refusaient obstinément de baisser leurs taux d'intérêt. On peut en effet se demander si la République fédérale n'avait pas poussé trop loin son souci de la stabilité. Un pays dont le niveau général des prix, du moins quand il est mesuré par l'indice des prix à la consommation, baisse n'est-il pas menacé par la déflation pure et simple ?

Des interventions nocives

Force est de reconnaître que, si l'on pouvait à la rigueur poser la question en ces termes il y a encore quelques semaines, les choses se présentent depuis le début du mois de *décembre dernier sous un jour tout* à fait différent. Rien ne serait en effet plus dangereux que de minimiser les conséquences probables des interventions massives qui ont lieu sur les marchés des changes pour s'opposer plus ou moins en vain à la chute du dollar. De telles pratiques nous ramènent aux années 1977 et 1978, sous la présidence de Jimmy Carter, et, plus loin encore, aux années 1971 à 1973, sous la présidence de Richard Nixon.

Selon les estimations officielles, la Bundesbank aurait dû racheter, pendant la crise qui a secoué le SME, quelque 8,6 milliards de dollars, soit l'équivalent en devises de quelque 17 milliards de marks. Les interventions ont continué depuis lors, quoique à un rythme ralenti.

De l'autre côté du Rhin, où l'on use volontiers d'un vocabulaire monétariste inadéquat, on fait remarquer que l'émission de deutschemarks correspondant au rachat de ces devises indésirées représente quelque 3 % de la masse monétaire allemande. Autrement dit, au cours des dernières semaines du mois de décembre 1986 et des dix premiers jours de la nouvelle année, l'institut d'émission germanique, du seul fait des interventions auxquelles il a dû se livrer sur le marché des changes, a été amené à augmenter la circulation monétaire d'un pourcentage égal à l'objectif minimal qu'il s'était fixé pour la croissance de ladite masse monétaire pour l'année 1987 tout entière.

Pour illustrer la nocivité de pareilles opérations d'intervention, il nous paraît préférable de faire remarquer qu'en acquérant cette quantité importante de devises qui lui est, en quelque sorte, arrivée sur les bras, la Bundesbank a dû agir comme l'avait fait l'année dernière l'Office international de l'étain, dont les opérations de rachat avaient abouti à l'effondrement catastrophique du marché de ce métal. En intervenant sur le marché des changes pour soutenir le dollar, un institut d'émission acquiert des créances (une devise est une créance libellée en monnaie étrangère) qu'il ne pourrait pas revendre au prix auquel il les a payées. Ce faisant, l'institut d'émission allemand a bien, à son corps défendant, encouragé artificiellement la production de dollars.

Cette dernière considération prend toute sa signification quand on s'avise que les dollars ainsi rachetés par la Bundesbank, ont été immédiatement placés par elle en bons du Trésor américain. Aux 8 milliards de dollars ainsi placés par les autorités monétaires allemandes, il convient d'ajouter les 10 à 15 milliards de dollars que la Banque du Japon avait dû racheter à peu près à la même époque et dont bien sûr elle a fait le même emploi.

Autrement dit, les interventions sur les marchés des changes des Allemands et des Japonais, ont fourni un financement automatique au déficit budgétaire des Etats-Unis, à concurrence d'environ 10 % de ce dernier, et cela en l'espace de quelques semaines.

Que se passerait-il si demain les fonds de pension japonais cessaient d'acquérir les obligations du Trésor américain ? A cette question, que l'on pose de plus en plus dans les milieux financiers, ceux-ci répondent en général par les considérations suivantes : l'afflux de capital nippon vers les Etats-Unis se tarissant, on assisterait à une baisse accélérée du dollar, laquelle pourrait entraîner le relèvement tant redouté des taux d'intérêt américains.

Il est probable que les choses se passeraient en réalité quelque peu différemment, en ce sens qu'un relais se produirait presque certainement. La partie du déficit qui cesserait d'être financée par les placements volontaires des épargnants japonais (mais aussi européens, sud-américains, etc.) le serait désormais par les banques centrales. Sans entrer ici dans une discussion technique, disons qu'au cours des quinze dernières années, ce sont les interventions massives des banques centrales qui ont provoqué les grandes vagues d'inflation. La première de ces vagues a été déclenchée par les interventions de 1971, qui ont conduit à l'abandon du système des taux de change fixes de Bretton Woods ; la seconde a eu lieu à partir de 1978 à l'occasion de la quasi-débâcle du dollar de M. Carter.

Sous Reagan, le processus se déroulerait sans doute de façon simplement différente en ce sens que l'inflation trouverait probablement vite sa limite dans une hausse des taux d'intérêt qui pourrait avoir des *effets si désastreux sur les marchés* boursiers et financiers que les gouvernements n'auraient de cesse d'y mettre fin, au prix, presque certainement, d'une nouvelle et sévère récession.

En attendant, que peuvent faire aujourd'hui les Allemands pour essayer de neutraliser les effets inflationnistes du cadeau empoisonné de 8 milliards de dollars reçu récemment ? Le procédé le plus facile et le plus efficace à la disposition de la Bundesbank consisterait à résorber une partie des liquidités mises en circulation sur le marché antérieur par des ventes de titres aux banques et autres institutions financières. Mais une telle opération est quasiment interdite car elle aurait nécessairement pour effet de relever les taux d'intérêt allemands, ou en tout cas de les empêcher de descendre.

Des taux d'intérêt trop bas

D'où vient en définitive la cause première du mal ? Risquons ici une hypothèse. Dans le souci de stimuler une économie en voie d'essoufflement rapide, les autorités monétaires américaines ont très probablement abaissé les taux d'intérêt aux Etats-Unis à un niveau trop bas par rapport aux conditions générales du marché financier. Pour procéder à cette opération de baisse forcée, le système de réserve fédérale a émis une forte quantité de dollars.

L'offre surabondante de cette monnaie a provoqué la baisse sur tous les marchés des changes. En conséquence de quoi, Washington n'a eu de cesse d'exercer une forte pression sur les grands pays excédentaires, Allemagne et Japon, pour les obliger à baisser leurs propres taux. Les Américains ont obtenu satisfaction, mais cela a eu pour résultat de créer les conditions pour une nouvelle et courte, mais sans doute violente, flambée d'inflation dans le monde. La probabilité qu'elle se produise dépend en réalité d'un certain nombre de facteurs. Les chances pour l'OPEP de tenir son pari consistant à relever durablement les prix du baril de pétrole aux environs de 18 dollars seraient fortement renforcées par la continuation de la baisse du dollar, précisément parce que les interventions qui s'ensuivraient sur les marchés des changes créeraient l'inflation propice sans laquelle les producteurs se heurteraient vite au manque de disponibilités de leurs clients.

PAUL FABRA.

Marchés financiers

PARIS, 2 février ⬆

Bonne orientation

En reprise vendredi dernier, la Bourse a encore amélioré ses positions lundi, gagnant 0,8 % en fin de séance.

La Bourse voit à nouveau l'avenir en rose après le retour au calme sur les marchés des changes. En effet, la diminution des taux d'intérêt à court terme en Allemagne et l'annonce d'une forte réduction de la balance commerciale en novembre et décembre aux Etats-Unis ont immédiatement stoppé la chute du dollar. Vendredi, le « billet vert » rebondissait même de façon spectaculaire. Mais lundi, dans le courant de la matinée, il perdait à nouveau un peu de terrain car, pour les cambistes, rien n'est encore réglé.

Il n'empêche que ce raffermissement a eu des effets positifs sur le marché des actions. Les achats ont repris, mais sans excès, car il y a une ombre au tableau : en janvier, la hausse des prix en France serait supérieure à 0,6 %. M. Edouard Balladur l'a laissé entendre dimanche soir en se félicitant par ailleurs, du succès de Paribas.

En attendant le 12 février, jour de sa cotation officielle, Paribas était encore en hausse à Londres et à Paris, sur le « marché gris », à près de 500 F.

Le marché obligataire et le MATIF n'étaient pas fameux, en baisse de 0,6-0,7 %.

Radiotechnique était en tête de liste des hausses avec un gain de 9 %. Guyenne et Gascogne a pris 5,6 %, Screg 5 %, Primagaz et Peugeot 4 %. Hausse de 2,6 % de BSN et de 3,3 % de Lafebvre.

Les baisses étaient plus modestes. Signaux électriques a cédé 3,5 %, Presses de la Cité 2,8 %, Saint-Louis et Skis Rossignol 2,7 %.

Au compartiment des valeurs étrangères, bonne orientation des américaines et des japonaises. Nouveau et fort recul des allemandes.

Traité à Londres à 406 dollars, l'or valait à Paris 410 dollars. Le lingot était en hausse de 400 F à 80 000 F et le napoléon de 1 F à 520 F.

NEW-YORK, 2 février ⬆

Nouveau record

Wall Street a établi, le 2 février, un nouveau record, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnant 21,37 points, pour clôturer à 2 179,49. En janvier, le baromètre du New York Stock Exchange a déjà gagné 262 points, soit 13,8 %. Quelque 177 millions de titres ont été échangés. On notait 1 151 valeurs en hausse, 467 en baisse, et 384 inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs restaient sur leur bonne impression du mois *écoulé*, janvier étant considéré – souvent à juste titre – comme un indicateur fiable pour l'année en cours. Selon M. Henry Kaufman, « gourou » de Wall Street et responsable de Salomon Brothers, la progression des cours devrait se poursuivre parallèlement à un recul des taux d'intérêt et à une amélioration des bénéfices des entreprises américaines.

Ce repli du billet vert attire sur le marché un nombre croissant d'investisseurs étrangers, acheteurs des « blue chips » qui composent le Dow Jones. Une certaine hésitation était cependant observée le 2 février à l'approche de l'annonce par le Trésor américain de 29 milliards de dollars de notes et bons.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient American Telephone (3,32 millions de transactions), General Motors (2,175 millions) et Chase Manhattan (2,01 millions).

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 2 fév.
Alcoa	39 3/4	40
A.T.T.	24 7/8	24 1/4
Boeing	50 1/4	49 7/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	87 3/4	98 1/2
Eastman Kodak	77 3/4	78 3/4
Exxon	82 7/8	83 3/4
Ford	74 5/8	75 3/4
General Electric	100 1/2	101 3/8
General Motors	75 1/8	77 7/8
Goodyear	47 7/8	48
I.B.M.	128 1/2	132 1/4
I.T.T.	58 1/2	60 1/8
Mobil Oil	43 7/8	44 1/4
Pfizer	67 3/4	88 3/4
Schlumberger	36 3/8	37
Texaco	37 3/4	38 1/4
U.A.L. Inc.	53 5/8	53 1/4
Union Carbide	26 3/4	25 3/4
U.S.X.	23 1/8	23 1/4
Westinghouse	63	63 3/4
Xerox Corp.	68 1/8	68 1/8

CHANGES

Dollar : 5,99 F ⬇

Le dollar s'est replié le 3 janvier sur les marchés des changes. Il s'établissait à 5,9925 F à Paris, contre 6,06 F le 30 janvier. Il perdait du terrain face au deutschemark, à 1,79 DM (contre 1,81) et face au yen, à 152,2 (contre 153,15). Les déclarations contradictoires sur l'éventuelle réunion du groupe des « Cinq » ont perturbé les marchés.

FRANCFORT	2 fév.	3 fév.
Dollar (en DM)	1,815	1,794
TOKYO	**2 fév.**	**3 fév.**
Dollar (en yens)	153,15	152,28

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 fév.)	8 3/8 %
New-York (2 fév.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	30 janv.	2 fév.
Valeurs françaises	104,8	105,3
Valeurs étrangères	100,5	100,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	418	421,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	30 janv.	2 fév.
Industrielles	2 158,04	2 179,49

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	30 janv.	2 fév.
Industrielles	1 441	1 463,91
Mines d'or	321,8	315,5
Fonds d'Etat	85,31	83,35

TOKYO

	2 fév.	3 fév.
Nikkei	20 072,10	19 918,28
Indice général	1 762,07	1 737,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 février
Nombre de contrats : 14 301

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,60	105,55	105,60
Précédent	–	–	106,55	106,55	106,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE PROGRESSION DU BÉNÉFICE NET DE CAP GEMINI SOGETI. – Les résultats provisoires de Cap Gemini Sogeti en 1986 font apparaître une progression du chiffre d'affaires consolidé de 31 %, à 2,9 milliards de francs. A structure et taux de change constants, l'amélioration est de 22 %.

Quant au résultat net, il s'établit à 190 millions de francs, en hausse de 43 %. Pour 1987, le budget du groupe prévoit un chiffre d'affaires en progression de 24 %, et un résultat net après impôts de 240 millions de francs, *soit un progrès de la rentabilité de* l'ordre de 6,7 %.

MEUNIER PROMOTION (BNP) SE PORTE BIEN. – La société Meunier Promotion, filiale immobilière de la BNP, a réalisé, en 1986, un bénéfice avant impôt de 44 millions de francs, contre 15 millions de francs en 1985. Le bilan a doublé en un an, passant de 1,156 milliard de francs à 2,368 milliards de francs en 1986.

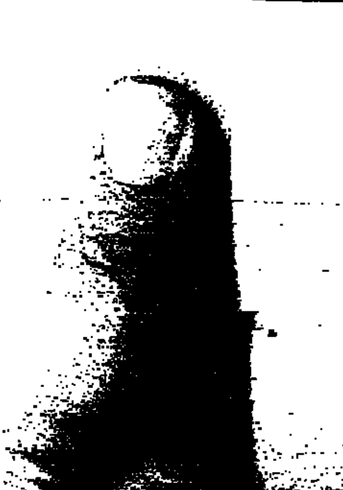
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

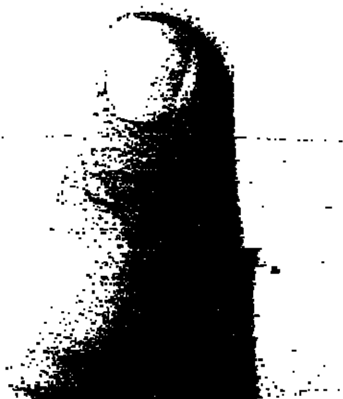
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9760	5,9800	+ 100	+ 115	+ 210	+ 245	+ 580	+ 680
$ can.	4,4814	4,4878	+ 25	+ 42	+ 50	+ 86	+ 135	+ 226
Yen (100)	3,9251	3,9303	+ 125	+ 140	+ 268	+ 296	+ 802	+ 877
DM	3,3352	3,3393	+ 104	+ 122	+ 230	+ 259	+ 662	+ 738
Florin	2,9562	2,9567	+ 63	+ 73	+ 138	+ 160	+ 420	+ 479
F.B. (100)	16,0602	16,1143	– 76	+ 49	– 40	+ 182	+ 90	+ 612
F.S.	3,9524	3,9576	+ 150	+ 171	+ 326	+ 360	+ 919	+ 1009
L (1 000)	4,6806	4,6874	– 105	– 66	– 182	– 129	– 533	– 423
£	9,1283	9,1404	– 188	– 148	– 393	– 316	– 1135	– 952

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16
DM	3 7/8	4 1/8	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 7/6	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	8 3/4	9 3/4	8 1/4	8 3/4	8	8 1/2	7 7/8	8 1/4
F.S.	2 1/2	3	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
L (1 000)	9	10	10 1/2	11	10 3/8	10 7/8	10 1/4	10 3/4
£	10 3/4	11	11	11 1/8	11	11 1/8	10 13/16	11 1/16
F. franç.	8 1/4	8 3/4	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

2 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1575	1585	1585	- 0 63
4280	C.N.E. 3 %	4395	4360	4380	- 0 34
1215	B.N.P. T.P.	1195	1185	1186	- 0 74
1165	C.C.F. T.P.	1135	1129	1129	- 0 52
1146	Créd. Lyon. T.P.	1107	1105	1106	- 0 18
2684	Electricité T.P.	2857	2805	2808	- 1 83
2042	Renault T.P.	2060	2042	2042	- 0 86
2132	Rhone-Poul. T.P.	2170	2165	2165	- 0 22
1208	St-Gobain T.P.	1230	1215	1224	- 0 48
1255	Thomson T.P.	1273	1272	1272	- 0 07
540	Accor	537	535	535	- 0 37
2040	Agence Havas	2050	2100	2100	+ 2 44
1900	Ag. Havas C. I.	1968	2030	2030	+ 3 15
710	Air Liquide	710	710	710	....
2380	Alcatel	2249	2235	2230	- 0 84
1880	Als. Superm.	1970	1995	1995	+ 1 27
450	A.L.S.P.I.	434	450 50	450	+ 3 69
375	Alsthom ★	355	355	352	- 0 84
2450	Arjom. Prioux	2400	2399	2438	+ 1 58
490	Aussedat-Rey	510	498	498	+ 2 03
1530	Aux. Entrepr. ★	1546	1560	1570	+ 1 55
1160	Avions Dassault	1199	1175	1175	- 2
....	BAFIP	887	883	881	- 0 68
630	Bail-Equipem.	520	549	545	+ 4 81
1050	Bail-Investiss.	1041	1060	1060	+ 1 83
1160	Cie Bancaire	1136	1110	1130	- 0 53
490	Bazar H.-V.	549	566	566	+ 3 10
635	Béghin-Say ★	713	715	720	+ 0 98
740	Berger (Mél)	827	825	825	- 0 24
750	Bic ★	754	769	771	+ 2 25
1640	B.I.S.	1623	1660	1656	+ 1 87
2800	Biscuit (Géné.)	2500	2500	2500	....
2480	Bongrain S.A.	2435	2470	2475	+ 1 64
1230	Bouygues	1294	1321	1330	+ 2 78
4630	B.S.N.	4580	4705	4700	+ 2 62
1250	Carnaud	1329	1360	1363	+ 2 56
3770	Carrefour	3665	3630	3630	- 0 95
2620	Casino	2452	2462	2480	+ 1 14
2150	Casino A.D.P.	2140	2140	2170	+ 1 40
940	C.C.M.C.	1255	1215	1205	- 3 98
1420	Cetelem	1400	1385	1400	....
2270	C.F.A.O.	2400	2400	2405	+ 0 21
420	C.F.D.E.	424	428	426	+ 0 47
1300	C.G.I.P.	1316	1296	1296	- 1 52
1650	Chargeurs S.A.	1761	1800	1798	+ 2 10
68	Chiers-Châtil.	72 50	72 90	72 90	+ 0 55
785	Ciments franç.	846	850	850	+ 0 47
735	Club Méditerr.	665	679	679	+ 2 11
225	Codetel	226	225	226	....
390	Cofimeg	407	392	402	- 1 22
1480	Colas	1533	1534	1539	+ 0 39
205	Compt. Entrepr.	234	235	236	+ 0 85
800	Compt. Mod.	798	810	812	+ 1 75
1250	Créd. Foncier	1290	1275	1285	- 0 39
620	Crédit F. Imm.	665	680	676	+ 1 65
1480	Crédit Nat. ★	1516	1502	1492	- 1 58
345	Crouzet ★	337 50	337 50	336	- 0 74

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			[illegible]		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	....	[illegible]		
[illegible]					

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 2/2

[illegible]

Droits et bons

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

e coupon détaché
o offert
● droit détaché
d demandé
◆ prix précédent
★ marché continu

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

Le décès du cinéaste italien Alessandro Blasetti

Néoréalisme et péplum

Le cinéaste italien Alessandro Blasetti, hospitalisé depuis une semaine à la suite d'une chute, est mort lundi 2 février à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

« *Accroché à plus de 1 000 mètres, sur un fauteuil solidement vissé à la plate-forme de la grue, avec des jambières de cuir scintillantes, un foulard de soie indienne au cou, coiffé d'un casque, trois mégaphones, quatre micros et une vingaine de sifflets accrochés au cou, il y avait un homme : c'était lui, c'était le metteur en scène Blasetti.* »

Federico Fellini, qui en trace ce portrait, le considérait comme un virtuose de la caméra et comme un des meilleurs cinéastes de son temps. Il tourne son premier film, *Il Sole*, en 1928, où l'on discerne les prémices du néoréalisme italien. « *Pour la première fois*, écrit Alberto Cecchi, *les méchants étaient vraiment méchants et les ouvriers étaient des travailleurs.* »

Il réalise ensuite *Néron, Résurrection, Mère Patrie* et, surtout, *1860*, l'épopée garibaldienne vue par les yeux d'un jeune garçon. Après une série de cape et d'épée – dont *la Couronne de fer*, le premier grand péplum italien, il collabore avec Cesare Zavatini, qui deviendra l'un des piliers du néoréalisme, et crée *Trois Pas dans les nuages*. En 1952, il réalise un film à épisode (*Autres temps*) et, en 1958, un documentaire sur le monde du sepctacle, *l'Europe, la nuit*, immense succès commercial, suivi de *Je t'aime, je t'aime*... sur le comportement amoureux de différents peuples.

Selon des déclarations concordantes

M. Terry Waite a bel et bien été enlevé

BEYROUTH
de notre correspondant

Tout semble indiquer que M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane, a bel et bien été enlevé. Tout d'abord, sa disparition remonte maintenant à deux semaines. C'est long, même pour une négociation ardue. Ensuite, deux personnalités censées être mieux informées que d'autres a son sujet ont parlé de lui sinon comme otage du moins comme prisonnier.

Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a affirmé, de Damas, où il se trouve depuis quatre mois : « *D'après les informations dont je dispose, M. Waite a été arrêté.* »

Le chef du PSP (druze), M. Walid Joumblatt, qui avait pris en charge la sécurité de M. Waite jusqu'à ce que ce dernier exige de se rendre seul à un rendez-vous, a annoncé qu'il « *ferait de son mieux pour le délivrer* ».

Les interlocuteurs de M. Waite le retiendraient jusqu'à obtenir un engagement formel des Etats-Unis de n'intervenir militairement ni au Liban, pour tenter de délivrer leurs otages, ni au détriment de l'Iran dans la guerre du Golfe.

Outre l'« *affaire Waite* » qui prend corps, le problème des otages étrangers, essentiellement occidentaux, au Liban ne fait que se compliquer.

Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine, dont l'OLP s'est dissociée, *qui détient en otage* quatre professeurs du Beirut University Collège, a ainsi menacer de les exécuter si les Etats-Unis tentaient une quelconque opération au Liban, a souligné les avoir transféré « *en lieu sûr* » et a appelé tous les autres détenteurs d'otages occidentaux au Liban à faire de même.

Le Djihad islamique tout court, qui détient deux Américains et trois Français (ou quatre selon que M. Seurat est mort ou pas), a proféré la même menace « *au cas où les Etats-Unis s'attaqueraient aux musulmans du Proche-Orient, notamment au Liban* », précisant « *qu'aucun otage américain ne sera libéré tant que des musulmans seront détenus dans les prisons du Koweït, d'Israël et des pays occidentaux* ».

La guerre chiito-palestinienne des camps, entrée dans son cinquième mois, se poursuit sans relâche. D'autre part, un violent bombardement par l'artillerie palestinienne installée dans la montagne druze, près de la banlieue chiite de Beyrouth, a sérieusement atteint le domicile d'un dignitaire religieux chiite, Cheik Mehdi Chamseddine. Il a été suivi de menaces du chef d'Amal, M. Nabih Berri, d'installer ses propres canons dans la même montagne, fief de M. Walid Joumblatt, en principe son allié.

Dans le même domaine, on relève que le Hezbollah (Parti de Dieu) empêche Amal de reprendre ses positions à Maghdouché, au Sud, maintenant que le Fath de M. Arafat les a finalement evacuées.

LUCIEN GEORGE.

Sur le vif

Pas touche !

Bon, allez, ça va, ça suffit comme ça, arrêtez de faire semblant de gouverner, messieurs les ministres. Cessez cette mascarade. Ça devient gênant, pénible. Moi, j'en suis malade pour vous. Prenez des vacances, retournez dans vos circonscriptions, repeignez votre appart, sortez votre collection de timbres, mais au nom du ciel ne vous occupez plus de diriger le pays. Touchez à rien. Quoi que vous fassiez, là, maintenant, ça vous retombera sur la gueule. Et sur la nôtre, par ricochet. Alors épargnez-vous, épargnez-nous le ridicule et l'inconfort d'une politique décidée par la rue.

Non, c'est vrai, ça commence à bien faire : les étudiants, les roulants de la SNCF, les employés du métro et ceux de l'EDF... Aujourd'hui, les instits. Tiens, j'entendais, ce matin, un de leurs responsables gueuler à la radio, vous savez contre quoi ? Contre le choix du maître-directeur : pourquoi lui et pas moi.

Ça va beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine, cette histoire-là. Si demain le pouvoir décrétait – à Dieu ne plaise ! – qu'un des deux éboueurs aurait le droit de poser ses fesses à côté du chauffeur, ce serait l'émeute, la révolution. Je les entends d'ici : ouais, et selon quels critères de sélection il sera désigné le mec autorisé à passer de l'arrière à l'avant de la voiture-benne, hein ? Jolie grève en perspective. Sur le tas de nos ordures !

Alors, fini, vos projets de loi, les prisons, la garde conjointe des enfants en cas de divorce, foutez-moi tout ça au panier et contentez-vous d'expédier les affaires courantes. Remarquez, ce que j'en dis, c'est pour taquiner mon Mimi. Moi, à sa place, je commencerais à m'inquiéter. Ça va trop vite, ça va trop loin, cette débandade. Il a cru bien jouer et pourtant le piège est en train de se refermer et sur vous et sur lui. Parce que là, comme c'est parti, dans dix-huit mois, bonsoir mon Jacquot et mon Mimi, bonjour mon Babarre.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 février

Irrégulier + 0,07 %

La Bourse de Paris a évolué sur une note irrégulière, le 3 février en séance du matin, gagnant 0,07 %. En hausse, figuraient Sommer-Allibert (+ 5 %), Signaux (+ 2,9 %), Via Banque (+ 2,7 %), Havas (+ 2,3 %), Hachette (+ 2,3 %) et Dumez (+ 2,2 %). En repli, on notait Cetelem (– 2,8 %), Béghin (– 2,2 %) et Auxiliaire d'entreprises (– 1,9 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	535	535	534
Agence Havas	2100	2158	2150
Air Liquide (L')	710	710	709
Bancaire (Cie)	1130	1130	1125
Bongrain	2475	2500	2500
Bouygues	1330	1335	1332
B.S.N.	4700	4700	4700
Carrefour	3630	3640	3638
Chargeurs S.A.	1798	1800	1810
Club Méditerranée	679	675	675
Eaux (Gén.)	1460	1466	1460
ELF-Aquitaine	343 50	345 50	345
Essilor	3550	3550	3530
Lafarge-Coppée	1520	1531	1520
Michelin	3051	3080	3080
Midi (Cie)	1580	1620	1620
Moët-Hennessy	2276	2272	2260
Navig. Mixtes	1090	1089	1089
Oréal (L')	3986	3986	3985
Pernod-Ricard	1019	1025	1019
Peugeot S.A.	1300	1300	1293
Sanofi	815	815	815
Source Perrier	789	785	783
Télémécanique	3425	3425	3425
Thomson-C.S.F.	1586	1550	1550
Total-C.F.P.	457	458 80	468
T.R.T.	2340	2350	2340
Valéo	540	538	535

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1987 a été tiré à 517 911 exemplaires

A propos du mort de la Drôme

« Informations absurdes » déclare le porte-parole du vice-président syrien

« *Aucun des membres de l'entourage du vice-président de la République arabe syrienne, M. Rifaat el Assad, ne manque à l'appel* », a indiqué, lundi 2 février, à l'AFP, M. Khalil Ahmed, le porte-parole de M. Rifaat el Assad. Cette mise au point fait suite aux informations faisant état de l'assassinat, le 4 décembre dernier sur l'autoroute A 7, près de Montélimar (Drôme), d'un homme présenté comme étant « le bras droit » de l'un des fils du frère du chef d'Etat syrien, M. Hafez el Assad (*nos dernières éditions*).

Le porte-parole du vice-président syrien, M. Khalil Ahmed, a précisé à l'AFP : « *Ces informations sont absurdes. Le plus âgé des fils de M. Rifaat el Assad vivant en France a neuf ans et il possède toujours son bras gauche et son bras droit.* »

La victime – qui n'a pas encore été identifiée – est un homme âgé d'environ quarante-huit ans, dont le cadavre a été retrouvé sur le talus de l'autoroute. Dépouillé de tout papier d'identité, il portait une montre électronique munie d'un mini-ordinateur permettant de mémoriser des numéros de téléphone. Une vingtaine de numéros – *incomplets* – ont été retrouvés par les enquêteurs.

Une déclaration de M. Albin Chalandon

Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises avant la fin du mois

Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), comparaîtra devant la cour d'assises de Paris avant la fin du mois, a déclaré, dans la soirée du lundi 2 février, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, qui était l'invité du journal « Soir 3 ».

« *J'avais donné mes instructions en ce sens au Parquet en octobre 1986. La justice a intérêt à aller le plus vite possible, surtout en matière de terrorisme* », a déclaré M. Chalandon.

Interrogé sur son projet de prisons privées, le ministre a ajouté : « *J'espère que nous aurons, dans les deux ou trois ans qui viennent, les prisons modernes que nous devons avoir en France.* »

Enfin, à propos du code de la nationalité, M. Chalandon a indiqué : « *Nous sommes allés trop vite. Il faut, dans ce domaine, une large concertation avant de décider quoi que ce soit.* »

● **Pas de pourvoi en cassation pour le chef des FARL.** – Georges Ibrahim Abdallah a décidé de ne pas se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui avait décidé, le 28 janvier, de le renvoyer devant la cour d'assises de Paris, composée, pour la circonstance, de sept magistrats professionnels.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

A Dijon

Un responsable du parti de M. Ben Bella écroué pour « complicité de coups et blessures »

M. Khier Sedira – responsable pour la région Est de la France du MDA (Mouvement démocratique algérien), le parti de l'ancien président algérien, M. Ahmed Ben Bella – qui avait été interpellé le 28 janvier (*le Monde* du 31 janvier) vient d'être incarcéré à la maison d'arrêt de Dijon sous l'inculpation de « *complicité de coups et blessures* ».

M. Sedira, marié, père de quatre enfants, demeurant à Mandeure (Doubs), est soupçonné par les enquêteurs d'avoir organisé une expédition punitive, le 28 décembre 1985, contre un bar de Montbéliard (*Doubs*) au cours de laquelle un délégué de l'Amicale des algériens en Europe, M. Laïd Ammari, avait été roué de coups par une dizaine d'inconnus armés. Le demi-frère de M. Sedira, M. Laïd Rebaï, qui avait été interpellé, en même temps que lui, a été remis en liberté, au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures.

A Champigny-sur-Marne

Des caméras de surveillance ont enregistré la tentative de hold-up

M. Édouard Leclerc a indiqué, dans la soirée du lundi 2 février, que « *les caméras fonctionnaient* » lors de la tentative de hold-up, samedi en fin d'après-midi, à l'hypermarché de Champigny-sur-Marne, et que la scène avait donc été enregistrée. « *Toutes les bandes ont été remises au service de répression du grand banditisme à Paris* », a précisé M. Leclerc.

Cette tentative de hold-up commise par trois malfaiteurs – dont l'un a été blessé – a provoqué la mort de deux personnes : un convoyeur de fonds, M. Pierre Gaudin, et une fillette âgée de treize ans et demi, Stéphanie David (nos dernières éditions).

EN BREF

● **TCHAD : le colonel Kamougué se rallie à M. Hissène Habré.** – Le colonel Kamougué, ancien vice-président du GUNT, a annoncé mardi 3 février à Libreville qu'il avait décidé de «*suspendre*», sans conditions, son opposition au régime de M. Hissène Habré. Il rentrera jeudi à N'Djamena avec plusieurs de ses amis. – (*AFP.*)

● **URSS : inondations catastrophiques en Géorgie.** – Des chutes de neige exceptionnelles suivies d'inondations sans précédent ont touché la Géorgie. *La Pravda* du mardi 3 février précise que « *le fléau a fait des victimes et provoqué des dégâts considérables (...). Une commission gouvernementale a été constituée pour éliminer les conséquences de cette catastrophe* ».

Dans une dépêche datée de Tbilissi, Tass avance un premier bilan de vingt-huit morts. – (*Corr.*)

● **Le consulat des Etats-Unis à Lyon bientôt fermé ?** – La réduction du budget du département d'Etat devrait entraîner la fermeture de plusieurs consulats nord-américains à travers le monde, dont celui de Lyon. Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise, les milieux économique et politique lyonnais se mobilisent : M. Francisque Collomb, maire de Lyon, a déjà effectué des démarches auprès des autorités américaines, soutenu par M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne. M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, s'est également saisi du dossier. – (*AFP.*)

● **Un dépistage gratuit du cholestérol.** – A l'initiative du Centre national des biologistes, le plus important syndicat de directeurs de laboratoire d'analyse médicale, il sera possible les 5 et 12 février de se faire pratiquer gratuitement un dosage du rapport cholestérol total HDL cholestérol. Les laboratoires ayant accepté de participer à cette « *action de prévention du risque athéromateux* » apposeront à cet effet une affiche « *opération bon cholestérol* » sur leur porte d'entrée. Les candidats au dépistage devront se présenter à jeun. Les résultats leur seront communiqués quelques jours plus tard.

